



Sans Visa

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15117 – 7 F

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le plan de paix présenté par M. Pérès à Bruxelles et à Paris

Les Israéliens sollicitent l'aide des Européens

La conclusion de l'accord de principe sur l'autonomie dans les territoires occupés paraît laborieuse. « Cela pourrait prendre encore quelques jours, voire quelques semaines », a déclaré, jeudi 2 septembre, Shimon Pérès, de passage à Bruxelles où il a sollicité l'aide de la CEE. Reçu vendredi en France par François Mitterrand et Alain Juppé, le chef de la diplomatie israélienne a indiqué que cet accord pouvait être signé avant toute reconnaissance mutuelle. Ce que l'on conteste à l'OLP.

La stratégie du secret

ISRAËL et l'OLP ont déjà en commun de savoir garder leur langue. C'est peu dire que l'accord de principe sur l'amorce d'une autonomie des territoires occupés a été secrètement conclu au cœur de la campagne norvégienne. Même les Etats-Unis, qui n'ignoraient pas que quelque chose se tramait, n'ont pas été mis dans la confidence...

Dieu sait pourtant si la nouvelle et plus encore l'ancienne administration américaine se sont dépensées – et depuis longtemps – pour tenter d'amener les deux parties à la table des négociations. Dieu sait aussi combien Washington sera sollicité, le moment venu, d'apporter sa pierre – en clair d'aider financièrement – à la construction d'un « nouveau Proche-Orient », dont les contours demeurent encore très flous.

IL n'empêche que les dirigeants israéliens et le chef de l'OLP ont jugé qu'en la matière, au point crucial où en étaient arrivées les choses, la prudence leur imposait de se retrouver seul à seul, de ne faire de faveurs à personne. Et de traiter ainsi sur un pied d'égalité tous ceux qui, de près ou de loin, se sont intéressés au règlement de leurs querelles, qu'il s'agisse du président des Etats-Unis ou du roi de Jordanie.

En choisissant la stratégie du secret, Yasser Arafat et le tandem Itzhak Rabin-Shimon Pérès ont probablement jugé que le pari sur l'avenir qu'ils ont pris ne pouvait être gagné que s'il était engagé à l'arraché, à la force du poignet. Jouer le jeu d'une certaine concertation « démocratique », soit dans leur propre camp, soit avec des partenaires extérieurs, risquait, à leurs yeux, de conduire, étant donné la multitude des intérêts en jeu, à l'enlisement du processus de paix.

Du coup, de Damas à Washington en passant par Amman, tous ceux qui revendiquaient quelque droit à être tenus informés de l'état d'avancement des négociations entre Israël et l'OLP n'ont pas caché et leur surprise et leur irritation d'avoir été ainsi provisoirement écartés. Au premier chef, les Etats-Unis, qui, pour faire bonne contenance, ont apporté, avec un temps de retard, leur « soutien total » aux deux intéressés et dit leurs « raisons d'espoir ».

CETTE grogne conjuguée de toutes les parties prenantes au processus de paix finira-t-elle par se dissiper ? Israël et l'OLP réussiront-ils à convaincre, après coup, leurs troupes que la méthode choisie n'était peut-être pas la plus élégante, mais, en tout cas, la plus efficace pour aller de l'avant ? Ce premier pas en annonce-t-il d'autres, faits par la Jordanie, le Liban et la Syrie, vers la conclusion d'une paix globale au Proche-Orient ?

Pour l'heure, la partie est serrée. Toutes sortes de trouble-fête jouent, en effet, sur les ambiguïtés des accords déjà conclus ou en cours de négociation, pour reprendre l'initiative. En définitive, *la paix est entre les mains des millions d'Israéliens et de Palestiniens qui croient aux idées simples. Et la paix en est une.*

Le lion et le loup

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un accord historique de paix a été conclu récemment à Jérusalem et nul n'en a rien su. Ce traité, sans lequel l'autre accord – celui dont tout le monde parle – n'aurait jamais vu le jour, a réuni deux adversaires parmi les plus acharnés au Proche-Orient : Itzhak Rabin et Shimon Pérès. Par quel miracle ces deux septuagénaires, qui se détestent cordialement depuis toujours, ont-ils pu travailler la main dans la main pendant des mois, sans la moindre acrimonie et sans éveiller le plus petit soupçon, pour mettre au point, en pleine complicité, l'embryon d'un armistice général dans la région ?

C'est l'histoire de deux hommes qui symbolisent, à eux seuls, beaucoup des contradictions et des contrastes qui font la richesse d'Israël. Le premier, présentement chef de l'exécutif, est d'abord et avant tout un soldat. Traits burinés, voix rocailleuse, œil azur et idées simples : Itzhak Rabin est aussi fruste et taciturne que Shimon Pérès est enjoué et raffiné. Personnalités opposées, destins parallèles.

Gamin, Itzhak n'aime pas beaucoup l'étude. Shimon, dans son collège chic de Tel-Aviv, est déjà un bûcheur. Aujourd'hui encore, M. Rabin avoue sans complexe ses lacunes culturelles.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 4

Lire aussi

- **Campagne d'explication en Israël et dans les territoires occupés**
  par PATRICE CLAUDE
- **Les délégués palestiniens appellent à la patience**
  par MOUNA NAÏM
- **Les opposants à Yasser Arafat furieux d'être mis devant le fait accompli**
  par FRANÇOISE CHIPAUX
- **Les Douze sont disposés à développer leur aide économique**
  par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE
- **L'Elysée récuse l'idée d'une « marginalisation » de la France**

pages 3 et 4

Pour relancer la compétitivité de l'Allemagne

M. Kohl remet en cause l'Etat-providence

Le gouvernement allemand a adopté, jeudi 2 septembre, un plan-cadre visant à « assurer l'avenir de la compétitivité de l'Allemagne ». Ce plan prévoit de réduire le rôle de l'Etat-providence en stabilisant les dépenses sociales, en encourageant l'investissement privé, en abaissant les impôts sur les sociétés et en privatisant. Les syndicats et les sociaux-démocrates s'y opposent. Ce plan-cadre sera au centre des élections qui vont se multiplier en Allemagne.

Un pari politique

FRANCFORT

de notre correspondant

Plus politique que financier, plus incitatif que contraignant, le texte adopté par le gouvernement et qui devait être présenté par le chancelier Kohl, vendredi 3 septembre, est une sorte de cadre général qui fixe des objectifs à dix ans. Préparé par le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, membre du petit parti libéral FDP, et amendé après discussions avec les autres ministres, ses cent pages reflètent son inspiration libérale et conservatrice.

En appelant à réduire les dépenses publiques et à remettre en cause l'excès des assurances sociales, le texte dénonce longuement la place exagérée de l'Etat et la tendance des Allemands à se tourner systématiquement vers lui. Les Allemands *« ont perdu*, lit-on, *leur aptitude à accepter le changement et le renouveau. La génération d'après-guerre ne se concentrait pas sur ses seuls droits mais aussi sur ses responsabilités ».*

Véritable leçon de morale, le texte évoque le souci du prochain, la fiabilité, la vertu, la loyauté, la ponctualité... autant de « vieilles valeurs » qui ont fait, du moins d'après les lieux communs véhiculés y compris par les Allemands eux-mêmes, le redressement du pays après 1945.

ERIC LE BOUCHER

Lire la suite et nos informations page 23

POINT

Bosnie : la diplomatie en échec

Dix-huit mois de guerre et combien d'échecs de la diplomatie internationale ? En Bosnie-Herzégovine, les combats se poursuivent, et les efforts de paix n'ont toujours donné aucun résultat. Le dernier plan de règlement, élaboré par les médiateurs internationaux, David Owen et Thorvald Stoltenberg, a été rejeté mais ne paraît pas complètement enterré. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, est attendu lundi 6 septembre à New-York, où il doit plaider sa cause auprès des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

page 8

Lire également « Bosnie : Diamond Road », page 13 du « Monde sans visa ».

Le pape en Lituanie

Jean-Paul II doit arriver, samedi 4 septembre, à Vilnius. C'est la première fois qu'il rend visite aux pays baltes pour aider à la reconstruction d'Eglises meurtries par cinquante années de communisme athée.

page 7

Le sommaire complet se trouve page 28

En proposant de réviser la Constitution, M. Balladur corrige son image « consensuelle »

Le retour de la droite

par Patrick Jarreau

On y était préparé depuis des mois avant les élections de mars dernier. Toute l'intelligence d'Edouard Balladur avait consisté à déjouer cette prévision. Il y avait bien quelques signes – un amendement Marsaud sur les contrôles d'identité par-ci, une tentative de réforme de la loi Falloux par-là,– mais que le style du premier ministre et l'équilibre de son gouvernement démentaient. Cette fois, pas de doute : la droite est de retour. Face à un Conseil constitutionnel qui, au fil de l'été, lui a refusé la déréglementation des universités et l'autonomie *précipitée* de la Banque de France, puis a corrigé sa loi sur la procédure pénale, avant de censurer une entorse au droit d'asile, les dirigeants de la majorité ont jugé qu'il était temps de sévir. Charles Pasqua en a appelé à la légitimité pour contraindre la légalité. Edouard Balladur lui a donné raison.

Dès lors qu'une loi est annulée par le Conseil constitutionnel, en tout ou en partie, pour non-conformité avec la Constitution, deux solutions se présentent : modifier la loi ou modifier la Constitution. Ou bien la majorité parlementaire revoit sa copie en tenant compte des observations du Conseil ; ou bien elle décide – ce qui ne s'était jamais fait jusqu'à maintenant – de changer la règle qu'il lui a été reproché de ne pas respecter.

Lire la suite et nos informations page 9



La fin du Top 50

En neuf ans, ce classement « scientifique » des ventes de disques a bouleversé le show-business français

Canal Plus a diffusé, jeudi 2 septembre, son dernier Top 50. Le lendemain c'était au tour du Top Albums de faire ses adieux. En même temps, ces classements hebdomadaires disparaîtront de l'antenne d'Europe 1 et des colonnes de *Télé 7 Jours* et du *Journal du dimanche*. Créé en 1984, le Top 50, à la fois émission de télévision et premier classement « scientifique » des ventes hebdomadaires de disques en France, a bouleversé les mœurs du show-business français. Symbole de la mercantilisation de la musique, photographie impitoyable d'un art en mouvement, instrument de corruption ou de mesure, le Top a été dès sa création l'objet de polémiques furieuses. Un autre classement, commandité par l'industrie du disque, devrait bientôt lui succéder.

« Je savais qu'un jour on s'arrêterait, qu'on passerait du Top 50 au Stop 50 », sourit Jean-Marc Lech, responsable de l'institut de sondage IPSOS, qui a « pensé » ce hit-parade *« révolutionnaire »* avec Pierre Lescure et Philippe Gildas, ce dernier étant le premier à en avoir eu l'idée. Si Canal Plus a décidé de ne plus diffuser le Top, c'est uniquement pour des raisons d'audience, explique Alain de Greef, directeur des programmes.

MICHEL GUERRIN et THOMAS SOTINEL

Lire la suite page 20

M 0147 - 0904 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

SME

Les leçons d'une crise

par Philippe Chalmin

LA crise monétaire qui a secoué le SME (système monétaire européen) à la fin juillet 1993 aura des conséquences profondes sur la construction européenne. Paradoxalement, l'Europe peut en sortir renforcée et l'économie française gagnante.

On ne peut qu'être, au premier abord, choqué de la puissance débridée de ces 1 000 milliards de dollars de transactions financières quotidiennes qui font et défont les monnaies. Il y a là quelque chose de malsain, et même d'immoral. Mais cette spéculation est la conséquence du système des changes flottants, né au lendemain de l'effondrement du système de Bretton Woods et dont les acteurs principaux sont moins des spéculateurs professionnels à la George Soros que des salariés de banques ou d'organismes financiers payés pour éviter des pertes sur les positions en devises.

La spéculation ne peut tenir longtemps face aux tendances réelles des économies. Elle peut seulement contribuer à mettre à jour les contradictions des politiques. Et c'est bien ce qui vient de se passer. Notre univers monétaire évolue dans le cadre d'une logique instable.

Contradictions allemandes

Depuis 1979, les pays européens ont voulu introduire, avec le SME, un cadre stable, mais qui aurait dû pouvoir être évolutif puisqu'il n'y avait pas de cohérence formelle entre les différentes économies – et politiques économiques – européennes. Le problème est que le système s'est figé autour de la monnaie la plus puissante des années 80, le deutschemark, et que tout réaménagement de parités était vécu comme une dévaluation, une humiliation.

On le sait, les problèmes du SME remontent à l'unification allemande et se sont aggravés avec la récession européenne de 1992-1993. Remarquons que l'Allemagne proposa à la fin 1989 à ses partenaires de procéder à une réévaluation du deutschemark afin d'avoir les mains encore plus libres. La France refusa, tout entière acquise à la mythologie du franc fort.

Nous payons aujourd'hui en grande partie les conséquences de cette erreur. Préoccupée par la légitimité du deutschemark, la Bundesbank fit ce que la logique économique lui imposait : maintenir des taux courts élevés afin d'éviter tout dérapage de la masse monétaire et de l'inflation (sur ces deux plans, jusqu'à présent, elle n'a reçu aucun message lui permettant de justifier une inflexion de sa politique).

A court terme – et la spéculation pense à court terme, – il devenait de plus en plus évident que la France ne pouvait supporter encore longtemps des taux d'intérêt aussi élevés. Chaque statistique de chômage, de production industrielle, de faillites transmettait le même message : il faut baisser les taux. Soyons honnêtes, il en était exactement de même en Allemagne. Mais la spéculation a estimé que le gouvernement français lâcherait avant la Bundesbank. A-t-elle eu tort ?

Les forces spéculatives ont mis en évidence ce qui, au fil des ans, est devenu le vice majeur du SME : les contradictions allemandes et leur influence sur les autres membres du club. Une solution eût été de ne plus donner au deutschemark un rôle aussi central dans le SME. C'eût été logique, puisque l'Allemagne en était devenue un des plus mauvais élèves, selon les fameux critères de Maastricht. La France s'y est essayée au mois de mai en prenant l'initiative d'une baisse unilatérale de ses taux.

Mais, d'une part, la Bundesbank n'a pas accepté ce mouvement d'indépendance (l'annulation d'une réunion monétaire franco-allemande à la fin juin a pesé lourd dans la balance psychologique) ; d'autre part, les marchés, par la permanence de leur jugement sur les taux longs allemands, encore aujourd'hui parmi les plus bas d'Europe, ont refusé d'emboîter le pas à la manœuvre française, estimant que sur le long terme la politique allemande demeurait la plus fiable.

Peu à peu se construisit l'impasse du 29 et du 30 juillet. France et Allemagne accumulaient les mauvais résultats et les perspectives de reprise reculaient à l'horizon, qui auraient permis à la Bundesbank de réagir en abaissant ses taux. Seul un acte politique aurait pu alors sauver le SME. En refusant de toucher à son taux d'escompte le jeudi 29 juillet, la Bundesbank précipitait l'affrontement. Mais la logique économique était cette fois du côté des spéculateurs.

Ceux-ci ont, au fond, joué le rôle que l'on attendait d'eux : ils ont repéré un déséquilibre et l'ont rendu intenable. Faut-il les en incriminer ou s'étonner plutôt de l'aveuglement de ceux qui ont mené le SME droit dans le piège ?

Au sein d'un univers instable, la seule logique de la stabilité européenne résidait dans la convergence des politiques monétaires allant dans le sens de la reprise économique, c'est-à-dire de la baisse des taux. Cette logique n'a pu être trouvée et la spéculation a d'une certaine façon permis aux partenaires de l'Allemagne de se libérer d'un carcan insupportable dont l'industrie allemande se serait – elle aussi – bien passée !

Avec les nouvelles marges de fluctuation, le SME n'existe plus dans ce qui était son ambition première : créer un environnement monétaire et financier stable pour favoriser le grand marché, pour être la première étape vers l'union monétaire. On risque d'ailleurs de se rendre rapidement compte de certaines conséquences désagréables, en matière agricole par exemple.

Quel avenir pour le système ?

L'instabilité potentielle des monnaies va engendrer des risques et des couvertures de change entre monnaies européennes, comme on le fait couramment vis-à-vis d'autres monnaies comme le dollar. Lorsqu'un Lillois vendra à Bruxelles, il devra, malgré le grand marché européen, se couvrir à terme. Mais l'adaptation probable des agents au système des changes flottants porte en germes des dangers de volatilité accrue. C'est ce qui s'est passé dans les années 70 pour les changes au niveau mondial, à partir de 1985 pour le pétrole. L'expérience montre qu'il n'y a pas de demi-mesure possible entre le stable et l'instable et que ce dernier finit toujours par l'emporter, quitte alors à ce que certains acteurs cherchent à l'influencer pour certaines périodes comme ce fut le cas avec les accords du Louvre. Mais ce ne serait plus là le SME !

Force est de constater que les premiers jours du nouveau SME ont quelque peu infirmé ce sombre pronostic. L'ampleur de la fourchette a désorienté le marché. Les pays les plus menacés, et notamment la France, ont joué la carte du maintien des parités plutôt que de la baisse immédiate des taux. Mais cette stabilité n'est probablement que passagère et sera mise à rude épreuve dès que les banques centrales assoupliront leurs politiques.

Construire un navire plus solide

Cette crise peut être surtout un choc salutaire pour l'Europe. La construction européenne, bien avancée, est maintenant trop vulnérable aux hasards monétaires. Revenir à l'anarchie des années 70 avec l'Europe des années 90 est impossible. Il est clair que le navire du SME faisait eau de toute part et avait à la barre un capitaine par trop borné. Est-ce la faute de la mer ou ne faut-il pas plutôt construire un navire plus solide, doté d'un pilote responsable devant ses marins ?

La crise de fin juillet plaide pour une construction à marche forcée de l'union monétaire sans attendre toutes les étapes prévues par Maastricht (ce qui, soit dit au passage, sera difficile sur le plan constitutionnel). Mais l'aveuglement de la Bundesbank montre aussi les dangers d'une banque centrale par trop indépendante des réalités économiques.

De cette crise, la France sort, en quelque sorte, libérée. Et, paradoxalement, le grand perdant pourrait être l'industrie allemande qui va continuer à supporter des taux élevés et qui va perdre des parts de marché à l'extérieur.

▶ **Philippe Chalmin est conseiller économique de la SFAC (Société française d'assurance-crédit).**

La Communauté en danger

par Gérard Fuchs

APRÈS le choc de la mise entre parenthèses, début août, du système monétaire européen, le calme de l'été finissant semble s'être imposé à la Communauté européenne elle-même.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant : le risque de dislocation de la Communauté est aujourd'hui majeur, et avec lui celui de voir mises à bas plus de quarante années d'efforts pour dépasser les antagonismes internes à notre continent !

Comment conserver en effet une politique agricole commune (PAC) et des mécanismes de prix fixés en écus alors que les principales monnaies flottent en tous sens ? Comment ne pas céder à la tentation grandissante de dévaluations compétitives dont l'objectif proclamé est l'emploi, alors que leurs avantages de court terme sont évidents ? Mais alors, comment éviter la renationalisation des politiques et le refractionnement des marchés, pour le seul bénéfice de l'extérieur et, en premier lieu, des Américains et des Japonais ?

Et comment ne pas percevoir le risque de tout cela dans un contexte de récession où se réveille le vent mauvais des nationalismes, certes au départ défenseurs respectables des identités de chacun, mais dont l'actualité yougoslave rappelle aux gens sans mémoire quelle en est la logique et quel en est le terme !

Il est donc urgent de proclamer « la Communauté en danger » et impératif de proposer les éléments de sa relance. Emploi, monnaie, politique étrangère, institutions, me paraissent devoir être les quatre éléments centraux de celle-ci.

L'emploi d'abord. La peur du chômage est aujourd'hui et à juste titre dominante dans nos sociétés. Ce n'est que si la Communauté européenne se révèle porteuse d'espoir dans ce domaine que le soutien populaire dont elle a besoin ne lui sera pas mesuré. Or, justement, s'il est un champ où les Douze pris séparément peuvent de moins en moins, alors qu'ils peuvent de plus en plus ensemble, c'est bien celui-là ! L'idée d'un keynésianisme européen doit venir relayer des tentatives de relance nationales rendues inefficaces par l'ouverture de chaque économie.

Une politique industrielle et de recherche active doit doter la Communauté des instruments d'intervention publique dont nos principaux concurrents, quel que soit le libéralisme dont ils se réclament, sont déjà dotés. Enfin, parce que l'évolution de la productivité l'exige et le permet à la fois, des objectifs hardis en matière de réduction de la durée du travail doivent être collectivement fixés.

La monnaie. Celle-ci n'est qu'un instrument. Mais quand son contrôle échappe aux gouvernements, tout se dérègle. La parenthèse d'août doit être refermée pour le SME. Cela ne sera possible que si la Communauté instaure à ses frontières externes un contrôle ou une taxation du mouvement des capitaux spéculatifs. Et il n'y aura de passage à la monnaie unique, indispensable pour maintenir un marché intérieur non segmenté et pour équilibrer le rôle exorbitant du dollar et du yen, que si est raccourcie au maximum la phase instable où nous nous trouvons. Cela suppose que l'Institut monétaire européen (IME) – dont la création est prévue au 1er janvier 1994 – soit mis en place au plus vite, que son rôle dans la gestion du SME soit affirmé et, pourquoi pas, que les Douze le dotent au plus vite d'une partie de leurs réserves de change.

L'impuissance face au drame yougoslave

La politique étrangère. Soyons honnêtes, reconnaissons que la crédibilité de la Communauté en a pris un coup avec notre impuissance face au drame yougoslave, reconnaissons aussi que les Etats-Unis s'arrogent de plus en plus le rôle de gendarme du monde, au risque de mettre en péril la crédibilité de l'ONU elle-même. Mais alors, utilisons au plus vite les nouvelles possibilités offertes par Maastricht. Définissons des objets pour les *« actions communes »* prévues : l'ex-Yougoslavie, le soutien à l'Europe centrale et orientale, l'aide aux pays les moins développés par exemple. Dépassons, c'est possible, notre paralysie actuelle en prenant dans ces domaines nos décisions à la majorité qualifiée. La paix et l'emploi ne s'en porteront que mieux !

Réfléchissons enfin aux institutions communautaires de demain. Dans le cadre de celles d'aujourd'hui, tout élargissement conduirait à la paralysie. Puisque nous avons choisi, dans certains domaines, d'exercer en commun nos souverainetés, le souci d'efficacité doit nous conduire à envisager là un véritable gouvernement européen ; et le souci de transparence un rôle accru pour le Parlement. Le constat de la perte d'influence des puissances publiques nationales doit conduire à la mise en place d'une véritable puissance publique européenne !

Le choix est aujourd'hui entre l'anarchie de marchés mondiaux incontrôlés, conduisant en réaction à des nationalismes agressifs, et l'instauration — au niveau pertinent de l'Europe – de nouvelles régulations politiques. La vraie menace sur nos identités, celle qui découle du risque de dominations technologiques et culturelles extérieures, ne résulte pas, contrairement à ce que veulent faire croire certains, du second scénario mais du premier.

Pour faire prévaloir les valeurs humanistes sur les valeurs de l'argent et la citoyenneté sur l'appartenance ethnique, le renforcement de la Communauté européenne est plus que jamais le meilleur chemin.

▶ **Député européen, Gérard Fuchs est responsable des affaires internationales au Parti socialiste.**

Pour la stabilité des taux de change

par Michael Ivanovitch

IL y a fort à parier que les cambistes sont désolés de la suspension *de facto* du mécanisme de change du système monétaire européen (SME). Ils en appréciaient les fameuses « lignes de faille ». Et pour cause : un système de taux quasi fixes et ajustables dans un environnement de liberté totale des mouvements de capitaux était une cible irrésistible. Lui tirer dessus était un sport excitant et, ô combien, profitable. Mais le coup de grâce devenait inévitable dès lors que tout le monde avait compris que les politiques – et les priorités – économiques des principaux acteurs du SME étaient incompatibles.

Il n'est donc pas étonnant que « l'enterrement immédiat » du SME soit préconisé et salué par des économistes et hommes politiques de tous bords. Malheureusement, cette jubilation se trompe sur un certain nombre de points d'importance capitale : 1) le flottement ne permettra pas aux pays membres du SME de se « découpler » de la politique monétaire allemande ; 2) le flottement n'est pas un système de change approprié pour la CEE ; 3) le flottement risque de secouer les fondations mêmes de la Communauté. En voici les raisons.

Les écueils du flottement

Le recours à l'élargissement des bandes de fluctuation à plus ou moins 15 % autour des parités centrales a été une mesure désespérée pour enrayer les attaques spéculatives et pour permettre aux membres du SME de réduire leurs taux d'intérêt afin de stimuler la demande et l'emploi. En effet, la spéculation a été calmée, mais la détente urgente et considérable des conditions de crédit se fait toujours attendre. Pourquoi ? Tout simplement parce que – en l'absence d'une réduction des taux d'intérêt allemands – cette détente des taux dans les pays membres du SME entraînerait une dépréciation des monnaies vis-à-vis du mark (du dollar et du yen aussi). Or la « solution dévaluationniste » n'est pas acceptable pour la plupart des membres, présents ou anciens, du SME pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les gouvernements européens savent que dans des économies de taille petite ou moyenne – et très ouvertes sur l'étranger – la dévaluation met rapidement en route des pressions inflationnistes par le biais d'une augmentation des prix à l'importation. Ensuite, cet effet fait boule de neige, car les entreprises domestiques augmentent aussi leurs prix par imitation de leurs concurrents étrangers.

Finalement, il y a encore plus grave. La dévaluation empêche toute discipline dans la gestion des coûts car les entreprises savent que la baisse des taux de change rétablira – même si ce n'est que temporaire – leurs marges et leurs positions compétitives. Exemple ? Les prix de gros en Angleterre au deuxième trimestre grimpaient à un rythme annuel de 5,5 %. Pendant à peu près la même période, ces prix en Italie enflaient au rythme annuel de 7 %. Voici pour deux pays dont les monnaies flottent depuis le mois de septembre de l'année dernière.

En revanche, comparez avec le cas de la France et de l'Allemagne dont les monnaies sont restées à l'intérieur du SME : en France, les prix de gros baissent à un rythme annuel de 2-2,50 % et, en Allemagne, ils sont restés inchangés pendant le deuxième trimestre.

Malgré tout cela, on peut se poser la question de savoir s'il convient de se préoccuper des problèmes d'inflation dans des économies en pleine récession. La réponse est oui, car la France est le seul grand pays de la CEE qui, pour l'instant, jouit d'une vraie stabilité des prix. En Italie et en Espagne, par exemple, l'inflation est respectivement de 4,4 % et 4,9 % tandis que le noyau dur de l'inflation en Angleterre se maintient aux environs de 3 %. Avec des déficits budgétaires énormes, et donc des politiques fiscales très expansionnistes, aucun de ces pays ne peut se permettre une politique monétaire laxiste suivie d'un dérapage des taux de change.

Contre un relâchement de la gestion des coûts

Les marchés obligataires sont aussi une contrainte incontournable. D'abord parce que la dévaluation détruit la crédibilité de la politique monétaire et attise les anticipations inflationnistes. Cela se traduit, plus ou moins rapidement, dans une hausse des taux à long terme. C'est un facteur auquel des pays fortement déficitaires sont très sensibles. D'autant plus que l'absence des contrôles de change force ces pays à se financer sur le marché de capitaux mondial qui est extrêmement compétitif.

Ces considérations expliquent le manque évident d'enthousiasme de la plupart des pays du SME pour le flottement généralisé adopté *in extremis* le 2 août. En particulier, il est encourageant de voir que la France reste déterminée à défendre sa stabilité des prix en mettant en garde ses entreprises contre un relâchement de la gestion rigoureuse des coûts.

Il est aussi clair – et je m'en réjouis – qu'une grande majorité des gouvernements de la CEE réalisent que les prétendus mérites du flottement ont été très exagérés. Ils savent aussi que le flottement n'est pas un système approprié pour une région économique hautement intégrée. Plus de 50 % du commerce de la CEE est intracommunautaire. La CEE est composée d'économies qui dépendent de l'étranger dans une proportion de leur produit national brut oscillant de 20 % à 70 %. C'est aussi une région de libre circulation des biens, des services et des capitaux.

Dans ces circonstances, aucun pays membre ne peut se servir du flottement de la monnaie pour conduire une politique économique indépendante de ce qui se passe dans le reste de la Communauté. En particulier – flottement ou non – aucun pays de la CEE ne peut échapper à l'influence prépondérante de la politique fiscale et monétaire allemande.

Il y a aussi un certain nombre d'autres problèmes posés par le flottement qui me paraissent particulièrement nocifs pour la CEE. Les risques et l'incertitude inhérents au flottement augmentent les coûts de transactions et perturbent les flux d'investissements. Les événements récents montrent aussi que le flottement peut créer des problèmes politiques qui mettent en danger les principaux acquis de la Communauté. Les accusations de dévaluations compétitives, par exemple, sont légion, et il n'est pas exclu, si le flottement perdurait, que s'expriment des tentations protectionnistes. De telles réactions sont monnaie courante en période de récession et d'aggravation du chômage.

Un point d'ancrage

Et ce n'est pas tout. Le marché unique et certaines de ses grandes institutions – telle la politique agricole commune – sont incompatibles avec les taux de change flottants. On peut aussi aller plus loin. S'il est vrai que la dévaluation équivaut à une subvention à l'exportation et à une surtaxe à l'importation, dans un régime de flottement on ne peut plus parler de la CEE comme d'une union douanière *stricto sensu*.

J'espère que cela montre amplement que l'expédient politique d'une suspension de fait du SME ne constitue pas, loin s'en faut, un système de change approprié pour la CEE. La Communauté telle qu'elle est maintenant – et surtout telle qu'elle voudrait être – a besoin d'un système crédible des taux de change fixes.

La seule façon d'y arriver serait la création rapide d'une fixité irrévocable des taux par un petit groupe des pays du SME (le fameux « noyau dur ») dont la performance et les objectifs économiques rendraient l'union politiquement viable. Cela servirait de point d'ancrage au reste des Douze pour leur permettre de converger et d'accéder au noyau dur grâce à une réduction graduelle des bandes de fluctuation de leurs monnaies. J'espère que la France et l'Allemagne prendront bientôt une initiative dans ce sens et je suis heureux de voir que des hommes d'affaires européens en appellent déjà aux gouvernements de la CEE pour une telle action.

▶ **Michael Ivanovitch est un consultant économique américain.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

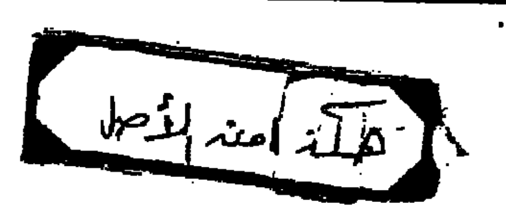
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



...opposants à Yasser Arafat
...être mis devant le fait acc...

Washington, les délégués palest...
...appellent à la patience

ÉTRANGER

Les pourparlers de paix israélo-arabes

Quand sera signé l'accord de principe sur l'amorce d'autonomie des territoires occupés, récemment conclu par l'Etat juif et Israël ? En visite à Bruxelles, jeudi 2 septembre, où il a été reçu par Jacques Delors, président de la Commission européenne, le chef de la diplomatie israélienne a indiqué que *« cela pourrait prendre encore quelques jours, voire quelques semaines »*. De passage, jeudi, à Paris, où il a eu un petit déjeuner de travail avec Alain Juppé – avant de se rendre à Latché, dans les Landes, pour y être reçu à déjeuner par François Mitterrand, – Shimon Pérès a, en tout cas, précisé que *« le chapitre de la reconnaissance mutuelle est (...) complètement détaché des accords auxquels nous sommes déjà parvenus »*.

Tandis que s'achevait, jeudi, à Washington, sans résultats concrets, la première semaine de la onzième session des pourparlers de paix israélo-arabes, s'ouvrait, à Tunis, en présence de Yasser Arafat, le comité central du Fath, la principale composante de l'OLP. Ses travaux devait se prolonger vendredi. A cet égard, Mahmoud Abbas (Abou Mazen), l'un des proches collaborateurs du chef de la centrale palestinienne, a indiqué, pour la première fois, dans une déclaration faite au quotidien des Emirats arabes unis *al-Khaleej*, que la conclusion de l'accord de principe sur l'autonomie *« est suspendue jusqu'à ce qu'une formule sur une reconnaissance mutuelle entre l'OLP et Israël soit trouvée »*. Il a ajouté que *« la partie palestinienne ne signera pas avant que des questions marginales soient tranchées et qu'une approbation arabe du document soit acquise »*. En visite, jeudi, à Casablanca, où il a rencontré le roi du Maroc, Yasser Arafat a assuré qu'il avait informé des accords en question tous les pays arabes concernés et *« les avaient placés, chacun, devant ses responsabilités »*.

A cet égard, le roi Hussein de Jordanie a demandé, jeudi, la convocation d'un sommet arabe pour évoquer les développements inattendus du processus de paix. Le premier ministre jordanien, Abdel Salam Majali, a affirmé que son pays peut tirer bénéfice de l'accord entre Israël et l'OLP, celui-ci pouvant lui permettre d'avancer dans ses propres pourparlers avec Israël.

Les opposants à Yasser Arafat furieux d'être mis devant le fait accompli

TUNIS

de notre envoyée spéciale

Le comité central du Fath, principale composante de l'OLP, a débuté, jeudi soir 2 septembre, ses travaux à Tunis au milieu d'un important dispositif de sécurité renforcé en raison des menaces qui pèsent sur les principaux acteurs de l'accord conclu avec Israël. Tenus, comme la quasi-totalité des responsables palestiniens, dans l'ignorance totale des tractations avec l'Etat hébreu, plusieurs des participants de cette instance supérieure du Fath, l'organisation de Yasser Arafat, ne cachaient pas leur colère d'avoir été mis devant le fait accompli d'un accord dont le principal défaut, nous disait l'un d'eux, *« est qu'il divise le peuple palestinien et ouvre la voie à la guerre civile »*. Théoriquement majoritaires, les opposants à l'accord entendaient bien également obtenir du chef de l'OLP, outre *« les assurances convaincantes sur l'option Jéricho-Gaza d'abord »*, des explications sur les « rumeurs » – dit-on pudiquement – concernant la disparition de l'OLP ou la fin de la lutte armée.

L'importance de cette réunion, qui se poursuivait vendredi, ne doit pas toutefois être surévaluée. Aucune décision n'y sera prise et il s'agit avant tout pour M. Arafat de pouvoir se prévaloir d'un certain soutien des siens face à l'opposition des autres membres de *l'OLP* – notamment *le FDLP* de Nayef Hawathmeh et le FPLP de George Habache – qui savent bien que, sans l'appui du Fath majoritaire, leur combat est d'autant plus difficile qu'ils n'ont pas *de véritable solution alternative* à proposer.

La démocratie palestinienne, réelle dans les débats, est au niveau de la décision celle d'un chef qui n'a jamais lésiné sur les moyens pour s'assurer les appuis nécessaires. Aujourd'hui, beaucoup plus que les institutions, en perte de vitesse, c'est la rue palestinienne qui tranchera et tout dépendra en fait du véritable contenu qu'Israël sera prêt à donner à l'accord, et si celui-ci permet rapidement aux Palestiniens d'en mesurer les éventuels avantages.

En attendant, *la* reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP bute sur la formulation exigée par l'Etat hébreu de la renonciation au « terrorisme », terme derrière lequel, sans le dire officiellement, Israël entend l'Intifada dans ses opérations militaires. Pour l'OLP, qui avait déjà renoncé officiellement au *« terrorisme – qui n'a rien à voir avec la lutte armée – »*, il n'est pas question de renoncer à l'Intifada, dont la nature a toutefois changé depuis les pierres lancées par les enfants en 1987.

Politiquement, le chef de l'OLP ne peut et ne veut, dit-on dans son entourage, aller sur le terrain. Il *n'en a de toute façon pas les* moyens. *« Comment pouvons-nous demander à notre peuple de cesser la lutte tant qu'une parcelle de notre terre est occupée ? »*, nous disait un responsable palestinien. Même l'Egypte, dont le ministre des affaires étrangères s'est rendu en Israël pour tenter de trouver un compromis à ce sujet, aurait prêché la modération sur ce point aux dirigeants israéliens. Au-delà d'une formule qui reste à trouver, la poursuite et la nature de l'Intifada dépendront sans doute, là aussi, de la conviction qu'auront les Palestiniens de l'intérieur des bénéfices qu'ils peuvent ou non espérer de l'accord. Mais il est clair que, sur ce point, M. Arafat a peu de marge de manœuvre, y compris pour des compromis sémantiques.

FRANÇOISE CHIPAUX

Campagne d'explication en Israël et dans les territoires occupés

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Oui à la reconnaissance de l'OLP, oui au plan d'autonomie partielle à *Gaza* et Jéricho, oui à la paix. Tous les sondages publiés vendredi dans la presse israélienne – *Maariv, Yedioth Aharonot, Haaretz* – vont dans le même sens. Mais l'étroitesse des majorités enregistrées (46 %, 47 % et 53 % des personnes interrogées contre 39 %, 43 % et 45 % d'opposants) démontrent, si besoin en était, qu'un effort d'explication de la part du gouvernement d'Itzhak Rabin, est plus que nécessaire. Le premier ministre qui devait participer samedi soir à Tel Aviv au *« plus grand rassemblement de la paix jamais vu en Israël »*, selon les organisateurs du mouvement La Paix maintenant, paraît en avoir pris conscience.

La mort d'un soldat, abattu jeudi après-midi par quatre inconnus armés, près d'Hébron en Cisjordanie occupée, n'est pas, *a priori*, de nature à remettre quoi que ce soit en cause. Le premier ministre l'a dit à la famille du disparu : *« Le mouvement vers la paix va continuer, mais le terrorisme et la lutte que nous menons contre lui, aussi. »* Vendredi matin, une grenade a été lancée, encore *une fois par des inconnus, en* direction de Beit-Hadassa, une petite colonie juive extrémiste implantée au cœur du quartier arabe de la ville d'Hebron. Il n'y a pas eu de blessés, mais l'armée a décrété la région « zone militaire » et entrepris une vaste chasse à l'homme.

Ori Orr, président travailliste de la commission des affaires étrangères et de la défense (1), l'a répété jeudi soir : *« Il serait illusoire d'espérer que nous aurons une paix totale pendant la période initiale suivant la signature de l'accord. Les extrémistes vont évidemment tout faire pour essayer d'en empêcher la mise en œuvre. »* Du côté palestinien, même impression de flottement. Fayçal Husseini, numéro un de l'OLP dans les territoires, a compris qu'il ne se passait quasiment rien dans les négociations bilatérales à Washington et il a renoncé, pour l'instant, à *rejoindre la délégation* dont *il* est le chef. Obéissant à la volonté de Yasser Arafat, le patron de « la Maison d'Orient », siège de la délégation à Jérusalem-Est, conduit la campagne d'explication des accords. M. Husseini a essayé jeudi de convaincre les organisations palestiniennes opposées au compromis signé par l'OLP, de renoncer, au moins, à la violence.

Une *« charte nationale de bonne conduite »*, visant à contenir la contestation dans les limites du débat démocratique, a été proposée à tous les mouvements des territoires. Membres de l'OLP mais violemment opposés à l'autonomie partielle proposée, *le FPLP de Georges* Habache et le FDLP de Nayaf Hawatmeh, pourraient y souscrire. Restera à convaincre les plus « durs » et d'abord le mouvement islamiste Hamas dont Fayçal Husseini devait *tenter*, au cours du week-end, de rencontrer certains dirigeants « intérieurs ».

Signe d'une évolution en cours, le quotidien palestinien *Al Nahar* – réputé pro-jordanien et initialement très réservé, à l'instar du roi Hussein – expliquait jeudi à ses lecteurs que l'option *« Gaza-Jéricho, d'abord »* a été essentiellement adoptée par l'OLP en raison *« de l'indifférence arabe »* au sort des Palestiniens. Compte tenu des circonstances, note le journal en rappelant que *« certains pays-frères du Golfe ont coupés les vivres »* de l'OLP, *« notre peuple a fait son devoir de la meilleure manière possible »*.

A Gaza, où les tempéraments sont traditionnellement plus « chauds » qu'ailleurs dans les territoires occupés, le Fath de Yasser Arafat, principale composante de la centrale OLP, devait organiser dimanche à l'université qu'elle contrôle, un vaste rassemblement de soutien au *« président de la Palestine »*. Une information – qui, si elle était confirmée, pourrait mettre du baume au cœur – a été publiée vendredi matin par un bi-hebdomadaire proche de l'OLP : Israël, selon *al Shourouk*, se serait secrètement engagé auprès de Yasser Arafat à libérer *« d'ici au 15 novembre »* tous les prisonniers politiques *« originaires de Gaza et Jéricho »*. Les prisons et les camps militaires de détention israéliens détiennent aujourd'hui quelque dix mille Palestiniens.

PATRICE CLAUDE

(1) Et non pas Dedi Zucker comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 2 septembre. M. Zucker est président de la commission des lois.

A Washington, les délégués palestiniens appellent à la patience

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Tout dans leur comportement traduit une certaine lassitude et l'attente commence à peser. Mais aucun des délégués palestiniens ou israéliens ne l'avouait publiquement au terme de la première semaine de travail de la onzième session des négociations bilatérales. Une fois encore, pour leur troisième « réunion », jeudi 2 septembre, au département d'Etat, les deux délégations ont fait de la figuration.

En attendant quoi ? Puisque, si l'on en croit les Palestiniens, ce ne sont pas ces deux délégations qui devraient signer l'accord de principe auquel sont parvenus Israël et l'OLP. Nabil Chaath, qui est le proche conseiller de Yasser Arafat et son « officier de liaison » aux négociations de Washington, nous l'a réaffirmé, jeudi : *« De notre point de vue, il n'est pas réaliste que ce soient les délégations de Washington qui paraphent un accord d'une telle importance »*. Les signataires ne peuvent être que les artisans de ce document, d'une part en raison de la portée historique de l'événement, et d'autre part, parce que ce sont ces signataires qui devront prendre les décisions découlant de l'accord.

Or la délégation parlestinienne aux pourparlers de Washington n'a pas ce pouvoir de décision. *« C'est bien parce qu'il a compris cela que Shimon Pérès a engagé le dialogue directement avec Tunis »*, souligne M. Chaath. Mais ce n'est pas ce que disent les Israéliens. Pour eux, le document peut être signé, faute de mieux, par les délégués aux pourparlers bilatéraux.

Jeudi soir, selon les informations dont disposaient délégués israéliens et palestiniens, les tractations continuaient entre l'Etat juif et la centrale palestinienne – essentiellement par l'intermédiaire du ministre égyptien des affaires étrangères – pour une reconnaissance mutuelle, mais elles butaient sur l'obstacle de la charte de l'OLP. Malgré tout, M. Chaath ne veut pas envisager la possibilité d'un échec. *« Souvenez-vous*, rappelle-t-il, *de l'accouchement difficile du dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP en décembre 1988. Il avait fallu des semaines pour que la formulation des orientations pacifistes de la centrale satisfasse l'ex-secrétaire d'Etat George Shultz. Alors, patience ! »*

Il reste que la situation n'est pas tout à fait la même. Les enjeux sont beaucoup plus importants. Il s'agit, en effet, de lever officiellement l'anathème réciproque entre deux ennemis jurés, Israël et l'OLP, dont l'affrontement est au cœur du conflit du Proche-Orient, vieux d'au moins quarante-cinq ans. Nabil Chaath n'en démord pas pour autant : *« Après tout, nous nous sommes mis d'accord avec Israël sur cinq des six attendus du projet de reconnaissance mutuelle*, affirme-t-il – le ministre des affaires étrangères israélien avait évoqué pour sa part cinq conditions (*le Monde* du 3 septembre), *– il ne reste plus qu'une phrase. »*

Une phrase, certes, mais elle est essentielle aux yeux des Israéliens puisqu'il s'agit des paragraphes de la charte de l'OLP qui prévoient – indirectement ou explicitement – la destruction d'Israël. Tout président du Comité exécutif de l'OLP qu'il soit, Yasser Arafat n'a pas le pouvoir d'abroger ni même de modifier ce document. C'est le Conseil national palestinien (CNP), *le* Parlement en exil, qui est seul habilité à le faire.

Appel de fonds

Même en admettant que le CNP le veuille ou que l'Etat juif accepte un engagement de l'OLP qui implique que la charte, ou certaines de ses dispositions, est désormais nulle et non avenue, ou qu'un accord de reconnaissance mutuelle soit conclu, il faudra encore que le Conseil central de l'OLP, selon M. Chaath – le Comité exécutif selon d'autres, – se réunisse pour approuver la déclaration de principe avant que celle-ci ne soit enfin signée. Selon notre interlocuteur, ce pourrait être l'affaire d'un mois. Cela reporterait donc de plusieurs jours – pour le moins – une signature à Tunis et en Israël, qu'on annonçait comme imminente au début de la semaine.

En attendant, les réunions de Washington devraient reprendre, mardi prochain, une fois passés les trois jours saints, musulman, juif et chrétien, et le *Labor Day*, jour férié aux Etats-Unis. Sauf imprévu – et nul ici n'oserait désormais exclure les imprévus – Israéliens et Palestiniens devraient se retrouver pour la forme, afin de ne pas briser le rythme d'un processus qui inclut d'autres parties : la Syrie, la Jordanie et le Liban.

Pour l'heure, les Etats-Unis, ravalant leur surprise et leur amertume d'avoir été mis devant le fait accompli, multiplient les déclarations encourageantes. *« Croisons les doigts »*, a dit, jeudi, le président Bill Clinton, confiant dans le fait que ce premier pas aboutira *« à un règlement global »* du conflit du Proche-Orient.

Le porte-parole du département d'Etat s'est déclaré convaincu, pour sa part, que les progrès sur l'un des volets de la négociation israélo-arabe rejailliraient sur les autres. Quant au secrétaire d'Etat, Warren Christopher, il a annoncé que son pays apporterait ultérieurement sa contribution financière, tout en estimant que *« les fonds viendront essentiellement des pays du Golfe et d'autres Etats à travers le monde »*.

La Banque mondiale a élaboré, pour sa part, un plan pour le développement économique de la Cisjordanie et de Gaza, d'un montant de 4,3 milliards de dollars, qui devrait permettre de financer des travaux d'infrastructures, au cours des huit à dix prochaines années. Avec les promesses faites à M. Pérès, par la Communauté européenne, l'avenir pourrait être assez prospère. Mais on n'en est pas encore là.

Etait-ce pour faire bonne mesure, pour signifier que, contrairement à ce qui se raconte, la Syrie n'attend pas l'issue de l'affaire israélo-palestinienne pour se prononcer ? Ou y a-t-il réellement des développements nouveaux ? Le chef de la délégation syrienne aux négociations bilatérales de paix avec Israël n'a pas exclu, jeudi, la possibilité de progrès. *« J'espère*, a dit Moaffaq El Allaf, *qu'Israël fera preuve de davantage d'esprit positif afin que nous terminions la discussion du projet de déclaration* [de principe] *au cours de cette session »*. *« Nous nous sommes entendus sur des questions qui paraissaient inconciliables »*, a renchéri son vis-à-vis israélien, Itamar Rabinovitch. Ni l'un, ni l'autre n'ont été plus explicites.

C'était une *« bonne session »*, a commenté la porte-parole israélienne, Ruth Yaron, mais il faut être prudent : *« Nous ne sommes pas arrivés à la question de fond »* (le retrait (israélien) du plateau du Golan et la conception de la paix). Ces deux sujets sont traités au cinquième paragraphe du document de travail, dont les deux délégations n'ont abordé que le préambule. *« Nous serions ravis de voir toutes les délégations arabes signer simultanément des déclarations de principe »*, a ajouté Nabil Chaath.

MOUNA NAÏM

□ **ISRAËL : la Cour suprême repousse la libération de John Demjanjuk.** – Le ministère de la justice a annoncé que la Cour suprême a repoussé, jeudi 2 septembre, pour la quatrième fois, la libération de John Demjanjuk, accusé d'avoir été un des bourreaux du camp d'extermination nazi de Treblinka, avant d'être acquitté. Un porte-parole a précisé que la Cour *« a décidé de retarder la mise en œuvre de l'ordre d'expulsion de John Demjanjuk jusqu'à ce que la demande de recours en appel supplémentaire soit entendue »*. Le 20 août, le président de la Cour suprême avait accordé aux organisations juives et aux rescapés de l'Holocauste jusqu'au 2 septembre, pour justifier par écrit leurs demandes de poursuites. – *(AFP.)*

L'Elysée récuse l'idée d'une « marginalisation » de la France

L'Elysée s'est élevé, vendredi 3 septembre, *« contre le thème répandu ces jours-ci dans la presse d'une marginalisation de la France »* sur la scène proche-orientale. *« Ce qui se passe aujourd'hui est conforme à ce que nous avons toujours souhaité et représente pour la France et pour l'Europe une opportunité exceptionnelle, dès lors qu'elles auront la capacité d'accompagner économiquement le processus qui s'engage. La France plaidera dans ce sens au sein de la Communauté »*, nous a notamment déclaré le porte-parole de la présidence, Jean Musitelli, ajoutant que *« l'amertume n'est pas de saison »*.

M. Musitelli répondait visiblement aux déclarations d'Alain Juppé (*le Monde* du 2 septembre) qui, il y a quelques jours dans ces colonnes, imputait la « marginalisation » de la France à la position adoptée en 1991 par M. Mitterrand. Le président de la République avait à l'époque critiqué avec insistance la démarche américaine qui allait déboucher sur l'ouverture des négociations à Madrid en 1991, et prôné l'organisation d'une vaste conférence internationale. Cette idée de M. Mitterrand n'eut aucun succès et ce qui se passe actuellement inciterait d'ailleurs à penser que cette méthode n'était pas la bonne.

Mais on rappelle aujourd'hui à l'Elysée que M. Mitterrand avait aussi auparavant plaidé pour le dialogue direct israélo-palestinien. *« Contrairement aux Américains qui se trouvent aujourd'hui dans un grand embarras, notamment en raison du problème que leur pose la reconnaissance de l'OLP, nous avons toujours eu une attitude beaucoup plus ouverte à l'égard de la centrale palestinienne »*, déclare encore M. Musitelli, qui rappelle également *« l'amitié de vingt ans de Shimon Pérès avec François Mitterrand »* et le discours de la Knesset en 1982.

M. Alain Juppé a, pour sa part, donné à ses commentaires un côté plus positif vendredi, lors d'une brève conférence de presse. Il a rappelé notamment que la France *« bien avant 1981 »* avait toujours incité les Israéliens à un dialogue direct avec les Palestiniens.

la Communauté en danger

par Gérard Fuchs

L'impuissance face au drame yougoslave

Le Monde

PROCHE-ORIENT

Les pourparlers de paix israélo-arabes

Les Douze sont disposés à développer leur aide économique

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Réunis en conseil informel, les ministres des affaires étrangères des Douze examineront, samedi 11 septembre, le soutien que la Communauté européenne peut apporter au processus de paix au Proche-Orient. D'ores et déjà, au cours d'une visite que le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès a faite, jeudi, à Bruxelles, Jacques Delors a assuré que la Commission a la ferme intention d'*«aider au bon démarrage»* de la nouvelle phase de ce processus.

Au cours d'une conférence de presse, avec M. Pérès, le président de la Commission a salué *«le premier pas historique»*, qui vient d'être fait et a évoqué les perspectives de coopération entre les anciens ennemis, comme en Europe après la seconde guerre mondiale, assurant que *«quand les acteurs auront besoin de nous* [les Douze], *ils nous trouveront»*.

Pour sa part, M. Pérès a souligné que l'accord politique esquissé avec l'OLP ne peut être porteur d'avenir que si les protocoles israélo-palestiniens de coopération économique se traduisent dans les faits. C'est pour cela, a-t-il dit, que *«nous comptons sur l'Europe»*.

La Communauté est le principal partenaire commercial d'Israël, avec 35 % de ses exportations et 50 % de ses importations. La Communauté est le principal fournisseur de fonds publics aux Palestiniens, avec 60 millions d'écus en 1992. Dans les territoires occupés, ces fonds se partagent entre l'aide aux réfugiés (contributions au programme spécial des Nations unies), le cofinancement d'actions menées par les organisations non gouvernementales, l'aide directe au développement en matière de santé, d'éducation et de création d'emplois. S'y ajoutent des aides d'urgence, par exemple une aide alimentaire d'une valeur de 2,45 millions d'écus pour la population de Gaza, au mois de juin dernier.

Tout ce système devrait être remplacé par une aide d'une nature et d'une ampleur différente, *«dans une vision d'ensemble de la région»*, a dit M. Delors. Mais, a-t-il ajouté, *«à court terme, il s'agit d'aider les Palestiniens de Jéricho et de Gaza à faire du «self management» et à développer les activités des petites et moyennes entreprises»*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le lion et le loup

Suite de la première page

M. Pérès connaît tous les bons auteurs, préface les Mémoires de de Gaulle en hébreu, se complaît dans les citations historiques.

Au début des années 40, les jeunes gens manquent leur première rencontre. Ils sont entrés tous deux dans la Hagannah, l'armée clandestine des juifs de la Palestine sous mandat britannique. Dans son kibboutz de Galilée, Shimon monte la garde en lisant Marx. Itzhak se bat comme un lion dans un bataillon du Palmach, le corps d'élite de la Hagannah, dont il deviendra, à vingt-trois ans, le plus jeune commandant.

Quelque temps plus tôt, Shimon Pérès, que le combat physique ne passionne guère, a déjà embrassé la politique. A vingt ans, il est élu secrétaire du Mouvement de la jeunesse travailliste. Itzhak Rabin poursuit une carrière dans l'armée. Les dés sont jetés. La légende du lion et du loup est en marche. L'homme de tête et l'homme d'action sont déjà faits pour s'entendre. Mais ils l'ignorent.

Au moment de la création d'Israël, en 1948, Shimon Pérès qui travaille avec David Ben Gourion au quartier général de la Hagannah, est intégré dans l'armée du nouvel Etat avec une unique mission, mais capitale : trouver du matériel pour défendre le pays contre les armées arabes qui ont refusé la naissance d'un Etat juif en terre sainte. Ben Gourion l'envoie aux Etats-Unis puiser des armes dans les stocks de guerre. Il en gardera, pour toujours, le goût des missions secrètes.

Itzhak Rabin, qui est déjà colonel, se bat probablement, en ce temps-là, avec du matériel fourni par son futur rival. Le schéma se serait-il reproduit quarante ans plus tard, non plus pour faire la guerre mais pour préparer la paix? La classe politico-médiatique israélienne, à gauche comme à droite, en est absolument convaincue. Le «document d'Oslo» est, d'abord et avant tout, le fruit des efforts de Shimon Pérès, l'homme de la diplomatie clandestine.

Peu après son élection au mois de juin 1992, le premier ministre l'avait annoncé : il s'occuperait personnellement des négociations bilatérales avec les Arabes, Palestiniens compris, tandis que le chef de la diplomatie, relégué dans un rôle marginal, voire subalterne, se contenterait des pourparlers multilatéraux. De ces forums à bavardages desquels rien de concret ne pouvait sortir avant la signature d'accords bilatéraux en bonne et due forme, Shimon Pérès allait vite se lasser.

Pendant quelques mois, il ne dit rien. Il observe la situation, enregistre les promesses publiques de l'homme qui a fini par lui ravir la direction du Parti travailliste et le poste de chef de gouvernement qu'il occupa lui-même de 1984 à 1986. Itzhak Rabin s'engage auprès de l'opinion israélienne dans deux directions : son gouvernement signera un accord avec les Palestiniens *«dans les six à neuf mois»* et les négociations continueront de se dérouler dans le cadre rigide de la conférence de Madrid, hérité du gouvernement précédent.

Shimon Pérès a compris depuis longtemps que cela est tout simplement impossible. Le cadre madrilène a précisément été accepté par Itzhak Shamir parce qu'il ne peut pas aboutir. On ne réglera jamais le problème palestinien sans négocier avec l'OLP, estime le chef de la diplomatie. Prisonnier de son image d'homme à poigne, et peu porté par tempérament au compromis, Itzhak Rabin n'ose pas provoquer l'affolement général en violant le plus vieux tabou de la politique israélienne. On ne discute pas avec avec le *«diable au keffieh»*.

Coup de sang

Grand voyageur de la diplomatie de l'ombre, l'homme qui a réussi, dès après la création d'Israël, à nouer des relations avec toutes sortes de personnages étranges, pour diversifier les sources d'approvisionnement militaire, trouver les premières armes lourdes, les premiers avions et, plus tard, grâce à ses liens avec Paris, le premier savoir-faire nucléaire, n'a pas ce genre de blocage. Il met au point une stratégie.



Officiellement, le chef de la diplomatie s'ennuie un peu dans son grand ministère émasculé. Alors il voyage, accepte toutes les invitations, participe à des inaugurations sans intérêt, des cérémonies commémoratives, entreprend des tournées économiques que son vice-ministre ou n'importe lequel de ses diplomates pourrait accomplir. *«Il faut bien passer le temps»*, confie-t-il à un ami. En réalité, Shimon Pérès réactive certains de ses vieux contacts. Discrètement, il approche, grâce à l'entremise de quelques amis juifs américains, deux ou trois notables de l'OLP.

Nous sommes à la fin de l'an dernier. Au pouvoir depuis six mois, Itzhak Rabin commence à comprendre qu'il ne pourra pas tenir la promesse faite à son électorat. Lui, le général intègre, lui le guerrier qui a gravi un à un et dans l'honneur tous les échelons de Tsahal jusqu'à en devenir le patron dès 1964, lui l'homme de parole, carré, solide comme un roc, lui qui hait par-dessus tout les *«politicards»* et les *«magouilleurs impénitents»* – petites douceurs réservées à Shimon Pérès dans un livre de souvenirs – n'aime vraiment pas la tournure que prennent les événements.

Au mois de décembre, pris d'un coup de sang après la mort d'une quinzaine d'Israéliens dans les territoires occupés, et mal conseillé par son chef d'état-major, il expulse, dans un *no man's land* du Liban sud, 415 Palestiniens soupçonnés d'être des sympathisants du mouvement islamiste Hamas. Du jamais vu, même sous Shamir. Le monde entier ou presque le condamne, les médias montrent chaque jour des barbus grelottant dans la neige. Le processus de paix est interrompu. Le chef de la diplomatie n'a même pas été consulté avant le vote du gouvernement sur cette affaire. De Tokyo où il se promène, Shimon Pérès apprend la nouvelle par un coup de fil.

Est-il tenté, à ce moment-là, de tout laisser choir, de prendre sa revanche sur cet homme qui l'insupporte et qui le talonne depuis vingt ans? Tout a commencé entre eux peu après la guerre du Kippour, au mois de mai 1974. Après six années passées à Washington en qualité d'ambassadeur, Itzhak Rabin, héros glorieux de la guerre précédente, celle de six jours en juin 1967, était rentré quelques mois plus tôt à Jérusalem. Avec une idée bien arrêtée qui ne l'a plus quitté – le sort d'Israël est indéfectiblement lié à celui des Etats-Unis – et une amitié puissante, celle que lui portait Golda Meir.

A peine rentré de ses années américaines, le *«héros des six jours»*, élu député dans un fauteuil, est propulsé à la tête du parti grâce au soutien de la vieille dame. Shimon Pérès, l'apparatchik à qui il avait fallu plusieurs années pour tisser patiemment sa toile et conquérir la place de numéro deux de la formation travailliste, en est ulcéré. Battu aux voix, de justesse, mais battu, par un quasi-novice en politique. Impensable! Certes, M. Pérès savourera sa revanche à plusieurs reprises : en 1984, en 1988 et en 1990. A quatre reprises, il battra le militaire qui revient systématiquement à la charge lui contester le leadership d'un parti qu'il est sans doute le dernier à connaître de fond en comble.

«Allez-y doucement»

Et puis il y aura 1992. Et la démonstration que *«la baderne»* peut se révéler elle aussi très habile : en contournant par exemple les caciques travaillistes majoritairement acquis à son rival, et en forçant une véritable «primaire», qu'il gagne, auprès des militants. C'est ainsi, Shimon Pérès, le brillant tacticien, n'a jamais été populaire auprès des masses. Trop malin, trop visiblement retors, trop intelligent peut-être. C'est son drame et il n'est pas exclu qu'en cet hiver 1992, à Tokyo, il ait songé à laisser le sol se dérober sous les pieds de son éternel rival.

Mais le chef de la diplomatie qui fut sans doute l'un des bâtisseurs les plus efficaces de l'Etat juif moderne – les industries aéronautique, électronique et nucléaire ont été mises en place par lui – est d'abord, toute sa carrière le montre, un serviteur loyal des intérêts de son pays. Il décide alors de jouer la franchise, voit le premier ministre en un long tête-à-tête et lui explique son plan.

Ses derniers contacts clandestins avec des hommes de l'OLP sont plutôt encourageants. On n'arrivera à rien avec les Palestiniens de l'intérieur, il faut traiter directement avec Yasser Arafat. Itzhak Rabin hésite. Il se méfie comme de la peste des talents manœuvriers de son ministre. Où veut-il l'entraîner cette fois? Certes, le même homme l'avait poussé, il y a vingt ans, à lancer le fameux raid sur Entebbe en Ouganda, ou à retirer la troupe, embourbée en 1984, dans la sale guerre du Liban. Shimon Pérès, qu'il accuse de l'avoir trahi, notamment sur la question des premiers colons juifs de Cisjordanie que *«le magouilleur»* soutenait *mordicus* au milieu des années 70, n'est pas toujours de mauvais conseil.

Et puis le temps passe, rien ne bouge sur le front de la paix. Itzhak Rabin finit par dire oui. *«D'accord, mais allez-y doucement.»* Du mois de janvier au mois de mai 1993, Shimon Pérès travaille quasiment seul sur le dossier. Lui qui a accompli jadis des centaines de voyages clandestins à travers le monde, quand il fallait trouver des alliances, de l'argent et de l'armement, baigne dans le bonheur. Les deux hommes se voient alors régulièrement, au moins une fois par semaine, toujours en tête-à-tête. Personne ne se doute de rien. Dans leurs entourages respectifs, on ricane sous cape : *«Probablement qu'ils veulent s'insulter en privé...»*

En réalité, Shimon Pérès rend compte, explique, à n'en plus finir, à celui qu'il prend toujours pour un esprit lent. La diplomatie secrète avance si bien qu'à un moment, au mois de juin, Yasser Arafat prend peur. Et si le chef de la diplomatie, dont il connaît la légendaire inimitié pour le chef du gouvernement, était encore en train de monter l'une de ses opérations vaseuses et sans lendemain? Discrètement, via un médecin, un Arabe israélien, Ahmed Tibi, qui a déjà servi d'intermédiaire et qui est proche d'un confident de M. Rabin, le chef de l'OLP tâte le terrain. Réponse positive. Le patron de l'exécutif est bien au courant des efforts de Shimon Pérès et il les soutient.

L'épilogue de cette histoire reste à écrire. Mais le lion et le loup semblent bel et bien s'être réconciliés. Un dernier signe? La semaine dernière, les ambassadeurs en poste à Tel-Aviv ont reçu un bristol officiel, rédigé de manière fort inhabituelle : *«A l'occasion de Roch Hachana* [le Nouvel An juif] *le premier ministre Itzhak Rabin et le ministre des affaires étrangères Shimon Pérès vous prient de bien vouloir...»*

PATRICE CLAUDE

DIPLOMATIE

Le Quai d'Orsay se modernise

Pour la première fois dans l'histoire du Quai d'Orsay, tous les ambassadeurs en poste, à quelques exceptions près, se sont réunis, les 2 et 3 septembre à Paris, afin que le ministre Alain Juppé leur présente la réforme de l'administration qu'il entend mettre en œuvre dans les mois qui viennent. Invités à faire coïncider leurs vacances en France avec ce rendez-vous, ou bien à s'offrir le voyage sur leurs deniers personnels, tous ou presque ont répondu à l'appel. La réorganisation envisagée paraît de surcroît recueillir une approbation très consensuelle parmi les hauts fonctionnaires.

Il ne s'agit pas, il est vrai, de bouleversements qu'inspirerait une vision véritablement nouvelle de l'action extérieure de la France, mais d'aménagements visant à donner à l'outil diplomatique plus de rigueur et d'efficacité. Son aspect le plus ambitieux – car d'autres auparavant s'y sont cassé les dents, en raison de la mauvaise volonté des autres ministères – est la tentative de rationaliser l'ensemble des services extérieurs de l'Etat à l'étranger. Elle devrait consister en un réexamen des postes relevant d'autres administrations que le Quai d'Orsay et en une meilleure coordination de l'action de ces agents. C'est ce que le texte de présentation de la réforme appelle *«restaurer dans l'Etat la mission de souveraineté du ministère des affaires étrangères»*. Un comité interministériel présidé par M. Balladur doit être créé à cette fin.

Un effort de rigueur sera demandé aux missions françaises à l'étranger. Il devrait consister notamment à remplacer autant que possible les personnels des ambassades dits *«expatriés»*, c'est-à-dire venant de France, par des *«locaux»* qui, comme le soulignait Alain Juppé *«coûtent trois fois moins cher»*.

Il porte aussi, entre autres, sur la correspondance diplomatique, qui devra être hiérarchisée afin d'éviter l'engorgement du ministère sous une avalanche de télégrammes que plus personne ne lit, ou encore sur l'introduction d'une sorte d'évaluation périodique du travail des ambassadeurs, lesquels sont invités à fixer, en accord avec le ministère, des objectifs à leur action et à en rendre compte périodiquement.

Enfin la structure de l'administration centrale sera modifiée pour une meilleure circulation de l'information et une meilleure coordination. Le secrétaire général du Quai d'Orsay sera entouré de deux secrétaires généraux adjoints qui remplaceront les actuels directeurs des affaires politiques, d'Europe et des affaires économiques.

L'un aura compétence sur les affaires politiques et stratégiques (notamment la politique étrangère commune de la Communauté), l'autre sur les affaires européennes et économiques.

C. T.

□ **Rencontre Kohl-Chirac à Budapest.** – A l'issue d'un dîner de deux heures avec le chancelier allemand, Helmut Kohl, jeudi 2 septembre à Budapest, l'ancien premier ministre français, Jacques Chirac, a affirmé que Paris et Bonn *«ont le devoir d'effacer les divergences apparues entre elles»*. Les deux hommes se sont rencontrés dans la capitale hongroise en marge de la conférence de l'Union démocratique européenne (UDE), qui regroupe des partis conservateurs. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Le cardinal Etchegaray en visite à Pékin

Le cardinal Roger Etchegaray, considéré comme l'un des ambassadeurs itinérants du pape, est parti, jeudi 2 septembre, pour Pékin, à l'invitation du président du comité organisateur des VII[e] Jeux nationaux chinois, a annoncé le porte-parole du Vatican. Le prélat français, président du conseil pontifical pour la justice et la paix, est le premier cardinal de la Curie romaine à se rendre en Chine. Ce geste a été apprécié par Jean-Paul II qui, a ajouté le porte-parole, *«depuis le début de son pontificat, a saisi toutes occasions pour confirmer son estime à l'égard du peuple chinois et pour exprimer son affection pour tous les catholiques de ce grand pays (...) Evidemment, il est à prévoir que le cardinal rencontrera des personnalités politiques chinoises auxquelles il portera les salutations respectueuses du Saint-Père et fera connaître les sollicitudes du souverain pontife en tant que pasteur suprême de l'Eglise univer-*

Inspection du cargo «Yinhe»

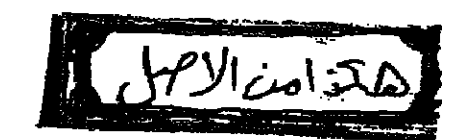
Le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a affirmé, jeudi 2 septembre, que l'inspection en Arabie saoudite du cargo chinois *Yinhe*, soupçonné par les Etats-Unis de transporter des composants pouvant servir à fabriquer des armes chimiques, avait prouvé la bonne foi de Pékin. *«Cela signifie que ce que la Chine a répété plusieurs fois est vrai»*, a-t-il ajouté. Les Américains, pour leur part, indiquent que l'inspection n'est toujours pas terminée. D'autres sources estiment que le cargo se serait déchargé de ses produits chimiques avant de pénétrer dans le Golfe. Par ailleurs, Pékin comme Washington se disent prêts à entamer un *«dialogue»* en vue de lever les sanctions récemment imposées par les Etats-Unis contre la Chine, accusée d'avoir violé des accords internationaux sur le contrôle des armements. – *(AFP, Reuter.)*

HAÏTI

Le nouveau premier ministre confirme le retour du président Aristide le 30 octobre

Le nouveau premier ministre haïtien, Robert Malval, a présenté son gouvernement, jeudi 2 septembre, lors d'une cérémonie qui a officiellement mis fin à près de deux années de régime militaire. *«C'est peut-être notre dernière chance en tant que nation»*, a déclaré M. Malval lors de cette cérémonie qui a eu lieu au Palais national, où l'armée avait arrêté le président Jean-Bertrand Aristide en septembre 1991 avant de le contraindre à l'exil.

Aux termes de l'accord signé le 3 juillet à New-York par l'homme fort du pays, le général Raoul Cedras, le gouvernement de M. Malval doit préparer le retour au pouvoir du président Aristide. M. Malval a souhaité que le 30 octobre, date prévue pour ce retour, *«soit un jour de réconciliation nationale»*. Le président Aristide était en outre attendu samedi à Paris pour une visite de trois jours. Il devait rencontrer dimanche la communauté haïtienne de Paris et être reçu lundi par M. Mitterrand.



AMÉRIQUES

NICARAGUA : selon Mme Chamorro

Le général Humberto Ortega sera relevé de ses fonctions à la tête de l'armée « en 1994 »

MEXICO

de notre correspondant

La présidente du Nicaragua, Violeta Chamorro, a annoncé, jeudi 2 septembre à Managua, que le général Humberto Ortega serait relevé de ses fonctions à la tête de l'armée *« en 1994 »*, répondant ainsi au vœu exprimé par de larges secteurs de la population et de la classe politique. S'exprimant à l'occasion du *« Jour de l'armée »*, Mme Chamorro a précisé que la *« loi d'organisation militaire »*, prochainement soumise au Parlement, limitera à cinq ans le mandat du chef de l'*« armée populaire sandiniste »*. Le nom officiel de cette dernière sera changé pour en supprimer le contenu idéologique. La réforme touchera également la Direction du renseignement militaire (DID, selon le sigle espagnol) qui passera sous le contrôle de la présidence de la République et sera désormais dirigée par un civil.

Les hauts cadres militaires, tous sandinistes, ont violemment contesté la décision de la présidente. Le quotidien du soir *La Prensa*, propriété de la famille Chamorro, rapporte un vif incident à l'issue de la cérémonie. *« Vous n'êtes pas la propriétaire du Nicaragua »*, a lancé publiquement l'ancien président sandiniste Daniel Ortega, tandis que son frère, le général Humberto Ortega défiait publiquement Mme Chamorro en lui rappelant qu'il ne s'en irait que *« conformément aux lois du Nicaragua »*.

Cet incident survient au moment où les différents secteurs politiques, fortement secoués par la double prise d'otages la semaine dernière, entament un *« grand dialogue national »* pour tenter de sortir le pays de l'anarchie dans laquelle il ne cesse de s'enfoncer. Depuis mardi, la présidente et ses conseillers sont réunis avec les dirigeants de l'Union nationale d'opposition (UNO), la coalition de partis qui a porté Mme Chamorro au pouvoir. Le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) se joindra au dialogue à partir de lundi.

« Au bord de la guerre civile »

Plus de trois ans après la victoire de l'UNO, le FSLN n'a toujours pas accepté sa défaite et continue de contrôler les principaux instruments du pouvoir : l'armée et la police. La situation n'a cessé de se dégrader du fait du double jeu des sandinistes : pendant que le général Humberto Ortega procédait à la réduction des forces armées – ramenées de quatre-vingt mille à quinze mille hommes, – son frère Daniel encourageait les désordres sociaux au point de rendre le pays ingouvernable.

Sous prétexte de protéger les *« conquêtes de la Révolution »*, les syndicats sandinistes se sont violemment opposés à la privatisation et aux mesures néolibérales, pourtant similaires à la réforme économique décrétée par le président Daniel Ortega un an avant sa défaite électorale. Les anciens combattants de la Contra antisandiniste, qui avaient déposé leurs armes, ont peu à peu repris le maquis pour exprimer leur désaccord avec la politique menée par leur candidate, Mme Chamorro, et se protéger contre les organisations paramilitaires sandinistes, responsables de près de deux cents assassinats commis dans la plus totale impunité.

Préoccupés par la gravité de la crise, les gouvernements des cinq pays d'Amérique centrale ont accepté l'invitation de la présidente Violeta Chamorro de participer au *« grand dialogue national »* à titre de *« témoins »*. Les ministres des affaires étrangères du Costa-Rica, du Guatemala, du Honduras, du Panama et du Salvador ont eu une série de rencontres, cette semaine à Managua, avec les diverses forces politiques du pays.

Les voisins du Nicaragua sont inquiets et craignent un débordement du conflit sur leur territoire, comme ce fut déjà le cas dans les années 80. A son retour de Managua, mercredi, le ministre des affaires étrangères du Costa-Rica, M. Niehaus, a lancé ce cri d'alarme : *« Le Nicaragua est au bord de la guerre civile. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

AFRIQUE

NIGÉRIA

La centrale syndicale unique suspend la grève

Le Nigeria Labour Congress (NLC, centrale syndicale unique) a appelé, jeudi 2 septembre, à l'arrêt de la grève générale lancée la semaine dernière. Mais le NUPENG (syndicat des employés du secteur pétrolier, affilié à la centrale) a annoncé qu'il poursuivait son mouvement au nom de la défense de la démocratie. Pascal Bafyau, président du NLC, a annoncé qu'au terme de ses entretiens avec le gouvernement intérimaire, mercredi à Abuja, il avait obtenu le report de l'introduction d'un nouveau carburant sur le marché et le maintien du prix de l'ancien à 0,7 naira le litre (entre 12 et 18 centimes), l'une des exigences du syndicat. Le mouvement lancé par la centrale syndicale a *« atteint son but »* et la situation sera réévaluée le 16 septembre, a poursuivi M. Bafyau, selon lequel le gouvernement s'est engagé *« à s'occuper des problèmes de pénuries »*.

Le comité central du syndicat continuera cependant de lutter pour la promulgation de la Constitution de 1989 (qui prévoyait l'investiture d'un président élu après les élections du 12 juin), et la position du NLC sur ce scrutin annulé par les militaires *« reste la même »*, a ajouté M. Bafyau, qui a menacé d'une éventuelle reprise du mouvement si les grévistes étaient pénalisés de quelque manière que ce soit. Frank Kokori, président du NUPENG, s'est immédiatement dissocié – au nom de sa fédération – de cette décision. Selon lui, *« les causes de la grève n'ont pas été résolues »*. Il a annoncé la poursuite du mouvement, qui a presque entièrement paralysé le Nigéria. Le NUPENG *« s'est mis en grève pour défendre la démocratie »* car, *« sans stabilité politique, il n'y a pas de stabilité économique »*, a-t-il estimé.

La grève visait initialement à lutter contre l'introduction d'un nouveau carburant dix fois plus cher que l'ancien tandis que la campagne de désobéissance civile, déclenchée parallèlement, avait pour objectif de contraindre les militaires à respecter le résultat de l'élection présidentielle du 12 juin qu'ils avaient annulée. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SÉNÉGAL : grève générale largement suivie à Dakar.** – Déclenchée par les syndicats, les partis politiques de l'opposition et différents groupes socio-professionnels, pour protester contre la baisse des salaires, une grève générale de 24 heures a été largement suivie, jeudi 2 septembre, à Dakar. Cette grève suivait l'échec des négociations entre le gouvernement et les syndicats à propos de la décision de réduire les salaires de 15 %. – *(AFP.)*

En Afrique du Sud

Une Journée nationale de la paix a rassemblé des milliers de personnes

Des Sud-Africains de toutes races ont par milliers proclamé leur rejet des violences ravageant leur pays en descendant dans les rues, jeudi 2 septembre, lors d'une Journée nationale de la paix qui, pendant quelques minutes, a quasiment paralysé les grandes villes. Un peu partout, quand a sonné midi, ils se sont donné la main, formant des chaînes humaines. Radios et télévisions ont interrompu leurs programmes. Au Cap, les cloches se sont mises à sonner. A Johannesburg, les automobilistes ont entamé un gigantesque concert de klaxons. A Pietermaritzburg, la capitale du Natal, partisans du Congrès national africain (ANC) et du parti zoulou Inkatha se sont retrouvés côte à côte, en dépit de leurs traditionnelles rivalités.

Avec plus de 10 000 morts ces trois dernières années, les violences politiques ont fait, depuis l'engagement des réformes en 1990, davantage de victimes que durant toutes les années de l'apartheid pur et dur. Combinées à la criminalité pure et simple (20 000 morts en 1992), elles font de l'Afrique du Sud, selon les chercheurs, le pays où le taux de criminalité est le plus élevé du monde. – *(AFP, AP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : le gouvernement veut interdire un parti néo-nazi.** – Le conseil des ministres allemand a demandé officiellement, jeudi 2 septembre, à la Cour constitutionnelle d'interdire le Parti de la liberté des travailleurs allemands (FAP, néo-nazi). Le FAP avait provoqué un tollé dans le pays en organisant, à la mi-août dans la ville de Fulda, une manifestation, tolérée par les autorités locales, à la mémoire de Rudolf Hess, l'ancien dauphin de Hitler. Par ailleurs, le Land de Rhénanie du Nord-Palatinat a annoncé, jeudi 2 septembre, l'interdiction d'un groupuscule d'extrême droite, le Cercle amical liberté pour l'Allemagne (FFD). Enfin, Jörg Petritsch, chanteur et parolier de Störkraft, l'un des principaux groupes de rock néo-nazis, a été condamné à deux ans de prison avec sursis pour *« incitations à la haine »*. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : le président de la Funai démis de ses fonctions.** – Le président de la Fondation nationale de l'Indien (Funai), Claudio Romero, a été démis jeudi 2 septembre de ses fonctions par le président Itamar Franco. Cette sanction a été décidée en raison *« des erreurs commises »* dans la récente affaire du massacre d'indiens Ianomanis dans la région de Haximu, en Amazonie. La Funai avait alors fait état d'un nombre de morts très supérieur à la réalité, de nombreux Ianomanis présumés tués ayant en fait fui au Venezuela. – *(AFP, UPI.)*

□ **BULGARIE : incarcération d'un ancien premier ministre.** – Gueorgui Atanassov, chef du dernier gouvernement communiste bulgare, est entré en prison, jeudi 2 septembre à Sofia, après avoir été condamné à une peine de dix ans pour détournement de fonds. M. Atanassov est le premier ancien responsable communiste bulgare emprisonné depuis la chute du régime en novembre 1989. L'ancien chef du parti et de l'Etat, Todor Jivkov, a été condamné à sept ans de prison pour corruption mais il a fait appel et reste toujours en résidence surveillée. M. Atanassov a été condamné pour avoir détourné 210 000 léva du budget de l'Etat en 1988 (70 000 dollars au cours de l'époque). A l'entrée de la prison de Sofia, M. Atanassov a déclaré qu'il était une *« victime politique »* de juges *« revanchards »*. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU SUD : Séoul accepte l'échange d'émissaires entre les deux Corées.** – La Corée du Sud a accepté, jeudi 2 septembre, une proposition nord-coréenne pour la reprise du dialogue et l'échange d'émissaires entre les deux Corées. Le premier ministre de Séoul, Hwang In-sung, a proposé à son homologue nordiste, Kang Song-san, une réunion préparatoire à Panmunjom le 7 septembre, afin de discuter de cet échange d'émissaires. La proposition nord-coréenne coïncide avec l'arrivée à Pyongyang de représentants de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour des négociations sur l'inspection d'installations nucléaires soupçonnées de servir au développement de l'arme atomique. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : exécution d'un condamné à mort au Texas.** – Un homme condamné pour double enlèvement, viol et meurtre a été exécuté par injection d'une dose mortelle, vendredi matin 3 septembre, à la prison de Huntsville (Texas), quelques heures après que la Cour suprême des Etats-Unis eut rejeté une demande de sursis. Johnny James, trente-neuf ans, avait été reconnu coupable d'avoir enlevé en 1985 deux femmes, de les avoir forcées à se livrer à des actes sexuels, d'en avoir violée une, avant de faire feu sur elles. Cette exécution est la 219e aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine capitale au Texas en 1976.

□ **GUATEMALA : la situation politique du pays « stagne », selon Rigoberta Menchu.** – La situation politique au Guatemala *« stagne et se dirige vers une problématique d'affrontements, car il n'y a pas de véritable volonté d'épurer le système »*, a indiqué jeudi 2 septembre à Mexico Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix 1992 et militante guatémaltèque pour les droits des peuples indigènes. – *(AFP.)*

□ **INDONÉSIE : le nouveau chef du FRETILIN demande les bons offices de l'ONU.** – Le nouveau chef du FRETILIN, mouvement nationaliste qui lutte pour l'indépendance de Timor-Oriental, annexé par l'Indonésie, a lancé un appel aux Nations unies, aux Etats-Unis et au Portugal *« pour qu'ils trouvent une solution sincère mettant fin à la souffrance de ce peuple et de ce petit territoire qui brûle dans les flammes de la dictature indonésienne »*. Konis Santana, qui est âgé d'une trentaine d'années et a pris le maquis à quinze ans, succède à Xanana Gusmao, condamné à vingt ans de prison par l'Indonésie, et à Ma'Huno, également arrêté par les autorités indonésiennes. – *(AFP.)*

□ **ROYAUME-UNI : un catholique tué à Belfast.** – Un catholique a été tué par des hommes armés qui ont fait irruption dans son domicile à l'ouest de Belfast, dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 septembre, a annoncé la police. Les tueurs ont abattu la porte de sa maison avec un marteau de forgeron puis ont tiré sur l'homme sous les yeux de sa famille. Un groupe paramilitaire protestant interdit, les combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF), a revendiqué cet assassinat en affirmant que la victime était un membre de l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA). – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : sommet Eltsine-Kravtchouk en Crimée.** – A la veille du sommet entre les présidents russe, Boris Eltsine, et ukrainien, Leonid Kravtchouk, vendredi 3 juin en Crimée, la Russie a drastiquement réduit, cette semaine, ses livraisons de gaz et de pétrole à l'Ukraine, la menaçant d'asphyxie énergétique. Les deux chefs d'État doivent aborder plusieurs dossiers épineux concernant, notamment, le partage de la flotte de la mer noire et le démantèlement des missiles nucléaires stratégiques, stationnés en Ukraine. *« Nous ne pouvons admettre que l'Ukraine soit une puissance nucléaire »*, a souligné, vendredi matin, M. Eltsine avant le début de cette rencontre bilatérale. Ce sommet intervient alors que le gouvernement de Kiev est fragilisé, le premier ministre, M. Koutchma, ayant déclaré cette semaine que son cabinet *« n'en avait plus que pour quelques jours »*. – *(AFP.)*

En Angola

De violents combats font rage dans le sud du pays

La guerre continue de faire rage en Angola. De violents combats opposant les forces armées angolaises (FAA) aux rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) se sont notamment produits, jeudi 2 septembre, à Quilengues, dans la province de Huila, à quelque mille kilomètres au sud de Luanda. Les affrontements pour le contrôle de Quilengues interviennent deux semaines après l'annonce, par l'état-major des FAA, de l'expulsion des troupes de l'UNITA de cette ville. A Kuito, au centre du pays, où cinq ressortissants portugais ont été tués et trois autres portés disparus depuis le début des combats en janvier, l'armée angolaise assure contrôler la ville tout en confirmant la poursuite des combats. Le commandant des FAA à Kuito, Alfredo Kussumua, a été tué jeudi par l'UNITA. Il avait été promu, quelques heures auparavant, au grade de général d'armée par le président angolais, José Eduardo Dos Santos. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros,
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

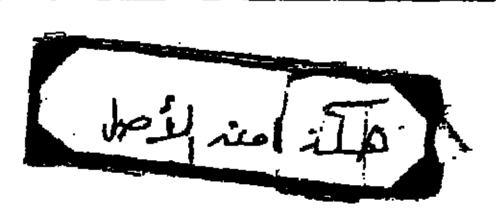
301 MON 01 PP.Paris RP

Durée choisie :

3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



e unique
...ève

En Afrique du Sud

Une Journée nationale de la paix a rassemblé des milliers de personnes

En Angola

De violents combats font rage dans le sud du pays

EUROPE

Le calvaire de la Lituanie

Se rendant pour la première fois dans les pays baltes, le pape visite, à partir de samedi 4 septembre, une Eglise encore meurtrie par cinquante ans de communisme athée

VILNIUS

de notre envoyé spécial

Son visage de bois sculpté, on le croise dans toutes les maisons, les églises, les cimetières, au carrefour de routes. La tête est penchée, le regard grave. On l'appelle le «Christ penseur», ou «Rupintojelis», littéralement «celui qui s'inquiète». Il a succédé, en droite ligne, aux totems de l'ère païenne. La Lituanie n'est-elle pas la «cadette» de l'Eglise, le pays chrétien le plus «jeune» d'Europe, évangélisé il y a sept siècles (1)?

«Par milliers, ces statues du Christ étaient brûlées par le NKVD. Le pays s'en souvient comme d'un gigantesque brasier, annonciateur d'apocalypse. Car au même moment, en 1949, flambait la dernière synagogue de Vilnius» : par ces mots, Emmanuel Zingeris, député de l'opposition nationaliste, dont la mère juive a miraculeusement survécu au camp de concentration nazi, puis au goulag de Staline, résume le drame vécu par tous les croyants, catholiques, juifs, de Lituanie.

Une famille sur quatre compte au moins un de ses membres assassiné ou déporté. Avant guerre, les juifs représentaient 40 % de la population à Vilnius, 30 % à Kaunas. Ils étaient 245 000 dans tout le pays. Ils ne sont plus que 5 000 aujourd'hui. *«Un génocide avait lieu chez nous. Et pendant ce temps, l'Europe dansait le tango»*, ajoute Emmanuel Zingeris. Dans cette seule République «catholique» d'URSS, l'Eglise aussi a connu l'épreuve du martyre : églises et séminaires fermés (sauf celui de Kaunas, soumis au *numerus clausus*); quatre évêques, trois cents prêtres déportés en Sibérie, les autres exilés; élite intellectuelle décapitée.

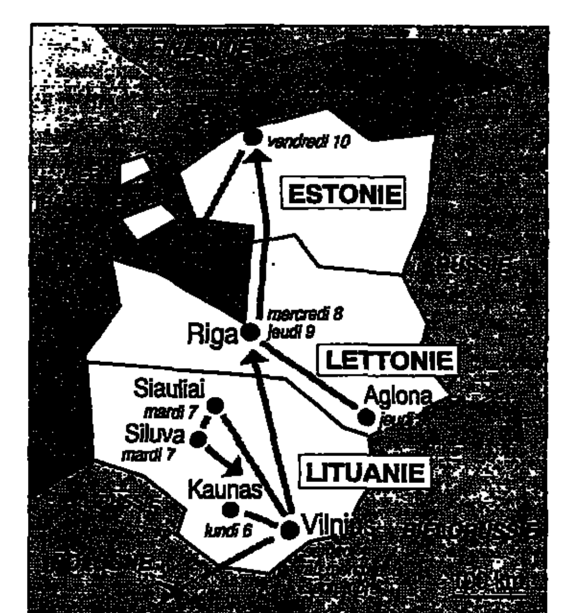
Quatre ans après l'indépendance, le «Christ penseur» n'a pas tort de montrer un visage inquiet. Alors qu'elle n'en finit pas d'exorciser son passé, la Lituanie est un pays épuisé, désenchanté. Les tentatives les plus folles – dérives mafieuses, montée des sectes ou du néo-paganisme – viennent déjà recouvrir les promesses de renouveau moral et spirituel qui avaient suivi l'ouverture de la prison athée.

Certes, les églises sont pleines. Par centaines, des adultes se font encore baptiser. Vieux de vingt ou trente ans, des couples viennent se marier devant le curé. Des pèlerinages, des mouvements comme le scoutisme refleurissent. On ne compte plus les «conversions» de jeunes qui traversent la frontière pour se rendre à Czestochowa ou à Taizé. Les ordres religieux, franciscain ou jésuite, sortent de la clandestinité.

Mais on mesure mieux aussi les fractures creusées par cinquante années de communisme athée. Jusqu'au dénuement matériel. Les églises ont été rouvertes mais, en ville notamment, les curés n'ont pas de presbytère, ni les moines de monastère, ni le catéchiste le moindre local pour enseigner. Jusqu'à la veille de la visite du pape, l'archevêché de Vilnius lui-même était occupé par un journal indépendant, *Respublika*.

Une loi libérant les édifices religieux et les propriétés ecclésiastiques a bien été votée dès 1990, mais elle ne prévoyait pas de mécanisme de restitution. Et, depuis, la loi sur les privatisations a ouvert la voie à toutes les spéculations, encouragées par la mafia ou la vieille administration communiste toujours en place. A Vilnius, 90 % des biens de l'Eglise ont été vendus, et souvent plusieurs fois, à des personnes privées. *«Je ne veux pas chasser les locataires. Je revendique seulement le titre de propriété et le droit pour l'Eglise de conduire normalement son activité»*, dit l'archevêque, Mgr Andrys Backis.

De même, des cours de religion ont été créés, sans doute précipitamment, dans toutes les écoles – en option avec des cours d'éthique – mais l'Eglise ne dispose d'aucun personnel formé pour enseigner aux élèves. Outre l'apathie des jeunes et la méfiance de parents qui craignent un nouvel endoctrinement, ce sont souvent les anciens professeurs d'athéisme qui sont obligés de se reconvertir et de faire office.



Le pape se rend, pour la première fois, dans des pays de l'ex-Union soviétique. Du samedi 4 au vendredi 10 septembre, il visite les trois Etats baltes. La plus longue partie de ce voyage sera consacrée à la Lituanie, pays majoritairement catholique. A l'époque où elle était encore une République soviétique, Jean-Paul II avait manifesté à plusieurs reprises le désir de s'y rendre. Il passera ensuite trois jours en Lettonie, où catholiques luthériens sont à parts égales, et en Estonie, où les réformés sont très majoritaires, l'Eglise catholique comptant moins d'un pour cent de la population.

Un clergé désorienté

Si quelques textes ont été (mal) traduits, les réformes du concile Vatican II, il y a trente ans, n'ont atteint qu'à faible dose un pays fermé comme la Lituanie communiste. Auréolée de son image de martyre, l'Eglise catholique est restée très cléricale. Les laïcs n'y ont aucune part de responsabilité. A la messe, les prêtres leur tournent encore souvent le dos. Le courant ne passe pas entre la grande majorité des jeunes et une institution dont ils ne comprennent pas les rites. Or les fidèles plus âgés tiennent d'autant plus aux traditions qu'ils ont souffert, pendant cinquante ans, pour les préserver.

Diminué, exsangue, débordé, âgé (une moyenne de soixante-dix ans), le clergé lui-même ne sait plus où il en est. Les prêtres ont été formés, sous l'œil du KGB, à être des *«bureaucrates»*, à ne pas sortir de la sacristie. Sventosios Parapija, prêtre polonais, avoue son impuissance : *«Au séminaire, personne ne m'a dit que cette Eglise serait un jour libre, que j'allais devoir affronter les demandes d'aujourd'hui.»* Les réponses d'Alfonsas Svarinskas, elles, sont connues dans tout le pays. Quand on s'adresse à lui, il sort son costume aux rayures noires et grises ramené de Perm (Oural), dernière station de son calvaire de vingt-trois ans au goulag. Il y a cousu une *minuscule croix de fil blanc qui faisait peur*, assure-t-il, à tous ses gardiens.

Pour ce prêtre, Dieu et la Lituanie ne font qu'un. Député du Saljudis (la formation de Vytautas Landsbergis) en 1991, Alfonsas Svarinskas menaça un jour de *«fusiller»* les communistes restés dans le pays. Chapelet à la main, dans la rue ou les conférences publiques, il poursuit sa guerre contre *«le sexe, les sectes et le Rotary»*, reproche à ses jeunes confrères d'avoir perdu *«le goût du sacrifice»*, évoque le bon vieux temps de la Lituanie indépendante de l'entre-deux-guerres où plus d'une dizaine de prêtres siégeaient au Parlement et où l'un d'entre eux, Krupavicius, mena la grande réforme agraire.

Le paradis des sectes

Avant l'élection présidentielle de février 1993, le Père Svarinskas n'est pas le seul prêtre à avoir fait des sermons politiques et donné, en chaire, des consignes de vote contre l'ancien communiste Algirdas Brazauskas, le futur élu : *«On ne vote pas pour les collaborateurs; on ne vote pas pour les ennemis de Dieu!»* Il a été désavoué par sa hiérarchie qui n'entend plus confondre l'engagement sacerdotal avec le combat partisan, mais continue d'incarner un courant nostalgique d'une époque où l'Eglise représentait l'autorité qui fait défaut aujourd'hui au pays. Dans ce désarroi collectif, des sectes, plus ou moins dures, gagnent du terrain. En Lituanie, elles s'appellent Nouveaux Apôtres, Témoins de Jéhovah, Krishna, l'Emmanuel (2), et, à un moindre degré, Moon. Le groupe satanique Kiss (Kingdom in Satan Service) affiche des croix gammées ou renversées sur des édifices religieux. La plus redoutée est la Parole de la foi (*Tikejimozodis*), filière de la pseudo-Eglise dite du «Plein Evangile». Partie d'Uppsala (Suède) dans les années 60, cette secte envahit les pays baltes, la Biélorussie, le nord de la Russie et jusqu'à l'Arménie.

Au Palais des «professeurs» qui domine Vilnius, un millier d'adeptes de Tikejimozodis, jeunes pour la plupart, visage extatique, yeux clos, bras levés au ciel, au bord de la transe, crient, chantent au rythme d'un orchestre, «parlent en langues» (3), invoquent l'effusion de l'Esprit-Saint. A quelques jours de la visite du pape, la secte a organisé une semaine d'«évangélisation» intensive. Des «pasteurs» marient des couples, baptisent des adultes dans un lac, invitent leurs membres à cotiser – *«L'amour de Dieu est à la mesure de ce que nous lui donnons»* –, à diffuser la bonne parole.

Plusieurs cas récents de suicides de jeunes ont été imputés à cette secte qui occupe le créneau laissé vide par l'Eglise, par la catéchèse rébarbative de l'école et qui remplit, dit une sociologue, Kristina Svetlauskaïte, *«le besoin d'un rapport direct avec Dieu sans la médiation d'un clergé ou d'une institution»*.

A cette dérive sectaire, s'ajoutent des formes de résurrection du paganisme d'il y a sept siècles, qui ne sont pas que folkloriques. Les prénoms «naturalistes» reviennent à la mode, comme Jurate (sirène), Ginteras (ambre), Egle (une déesse de la mer), Ruta (fleur). Des intellectuels participent à des fêtes «druidiques» rythmées par les chants patriotiques, sur cette fameuse colline Gediminas (du nom du grand-duc fondateur de Vilnius au XIVe siècle), où le président Brazauskas s'est rendu pour sa cérémonie d'investiture, avant de redescendre à la basilique. Ce retour aux racines païennes du pays, comme le succès des sectes, exprime la crise des références, le vide spirituel, la désaffection pour toute institution et cette fuite en avant vers des formes de religiosité égarées et perverses.

Un envoyé très spécial

Dans une telle situation de confusion, Mgr Audrys Backis, archevêque de Vilnius, tente de garder la tête froide. En choisissant à ce poste, en 1992, le fils de l'ambassadeur à Washington (jusqu'en 1987) de la Lituanie en exil, l'ancien bras droit du cardinal Casaroli à la Curie romaine et l'ex-nonce aux Pays-Bas, le pape a tenté un pari audacieux : renouveler, avec une personnalité «immigrée», une hiérarchie qui a gardé une mentalité de forteresse assiégée et reste cramponnée à ses certitudes, méfiante vis-à-vis de l'Occident qui n'est plus l'*«étoile»* à laquelle tout le monde se conformait.

La greffe prend difficilement, mais le nouvel homme fort de l'Eglise lituanienne savait mieux que personne qu'il faudrait plus d'une génération pour changer des mentalités héritées du communisme athée. Il mise délibérément sur les jeunes, tente de recréer une élite intellectuelle catholique, tout en ouvrant une soupe populaire, fonde un nouveau séminaire à Vilnius (4), un centre pédagogique à l'université pour former les «formateurs» religieux, appelle à la rescousse les Frères français de la communauté de Saint-Jean, hisse le catholicisme lituanien au-dessus de la mêlée politique.

D'atouts, son Eglise ne manque pas. Placée directement sous le joug soviétique, elle a été la plus persécutée du bloc de l'Est, hormis sans doute en Albanie. Dans la Pologne voisine, elle avait gardé une situation de puissance relative et elle gère dans la division sa sortie du communisme. Rien de tel en Lituanie, où l'Eglise a gardé son prestige lié à sa résistance d'hier, son combat pour la liberté, aux angles qu'elle a su arrondir, dans la période de transition, entre le Saljudis et le pouvoir communiste agonisant.

Elle est respectée et les sondages en font même encore l'institution la plus populaire du pays. *«Mais s'il reste des tendances très favorables à l'Eglise,* dit Irena Egle Laumenskaïte, *la conscience reste figée à l'époque athée.»* Le pape n'aura pas trop de trois jours en Lituanie pour aider les catholiques à trouver leur place dans ce nouveau contexte de liberté.

HENRI TINCQ

(1) *La Lituanie est le plus catholique* des pays baltes. Sur 3,7 millions d'habitants, 80 % disent appartenir à l'Eglise.

(2) Cette secte n'a rien à voir avec la communauté charismatique de l'Emmanuel.

(3) Le «parler en langues», encore appelé «glossalolie», est une forme de prière fondée sur des sons inarticulés.

(4) La Lituanie compte trois séminaires, à Kaunas, à Telsiai, où il a été ouvert il y a trois ans, et désormais à Vilnius.

ALLEMAGNE

Une statue controversée de Guillaume Ier érigée à Coblence

Une copie de la statue équestre de l'empereur Guillaume Ier aux côtés d'une victoire ailée, dont l'original avait été détruit par les Américains en 1945, a été érigée, jeudi 2 septembre, sur son socle à Coblence, dans l'ouest de l'Allemagne, à son emplacement initial au confluent du Rhin et de la Moselle, sous les applaudissements de nombreux badauds et tandis que les bateaux déclenchaient leurs cornes de brume. La restauration de ce monument, conçu à l'origine pour glorifier le Reich et érigé en 1897, a été très critiquée dans la presse.

La polémique est d'autant plus vive que la mairie de Coblence a choisi la date sensible du 2 septembre : le 2 septembre 1870, les armées de Guillaume Ier avaient infligé à Sedan une sévère défaite à la France, qui avait entraîné la chute de l'empereur Napoléon III et la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le 2 septembre, connu comme le *«Jour de Sedan»*, a été célébré en Allemagne. Les responsables de la mairie ont plaidé un *«pur hasard du calendrier»*. – (AFP.)

HONGRIE

Le retour des cendres de l'amiral Horthy suscite une vive polémique

Les cendres de l'amiral Miklos Horthy (1868-1957) doivent être inhumées dans son village natal de Kenderes, samedi 4 septembre, au cours d'une cérémonie privée extrêmement controversée.

Amiral d'un Etat sans flotte, régent d'une monarchie sans roi et calviniste dans un pays catholique, Miklos Horthy a toujours été un personnage contesté. Trente-six ans après sa mort en exil au Portugal, le rapatriement des cendres de cet ancien aide de camp de l'empereur François-Joseph, qui incarna pendant vingt-quatre ans un régime autoritaire et antisémite, provoque un véritable malaise. Il réveille non seulement des plaies mal cicatrisées de l'histoire contemporaine hongroise mais le caractère semi-officiel de ses obsèques suscite une virulente controverse politique.

Le gouvernement conservateur de Budapest insiste sur l'aspect strictement *«familial»* des funérailles et affirme qu'il n'entend pas réhabiliter l'amiral Horthy *«ni juridiquement ni politiquement»*. Toutefois, la cérémonie prend toutes les apparences d'une affaire d'Etat : au moins deux ministres ont annoncé leur intention de participer à titre *«privé»* à l'inhumation qui sera retransmise en directe à la télévision. Celle-ci a également démarré cette semaine la diffusion d'un documentaire en trois volets sur la vie du régent, et l'Institut de la monnaie vient d'émettre une médaille en argent à l'effigie de l'amiral. Autant d'éléments qui confèrent une dimension on ne peut plus officielle à l'événement.

Le premier ministre, Jozsef Antall, en indiquant qu'il se ferait représenter aux funérailles par des membres de sa famille, s'est personnellement impliqué dans cette polémique et a provoqué une levée de boucliers en affirmant que *«la Hongrie ensevelit dans le respect Miklos Horthy (...) qui a été un patriote hongrois engagé»*. Des propos lourds de sens pour décrire celui qui fit adopter les premières lois antijuives en Europe et qui fut l'allié – certes récalcitrant – de Hitler, ce qui n'empêcha pas la Hongrie d'être envahie par les nazis en 1944.

Inquiétude en Slovaquie et en Roumanie

L'opposition libérale et socialiste dénonce à l'unisson ce comportement ambigu des autorités qui passe pour une réhabilitation officieuse de l'époque Horthy. Or cette attitude alambiquée du gouvernement n'a rien de surprenant; la coalition conservatrice est obligée de composer avec un courant d'extrême droite minoritaire dont les ténors viennent d'être exclus du principal parti au pouvoir. Pour eux, comme pour une partie de la droite magyare, le nationalisme et l'anticommunisme viscéral de Horthy n'ont rien de répréhensible, bien au contraire.

Mais la polémique dépasse le cadre strictement hongrois. Bratislava et Bucarest voient d'un mauvais œil la remise à l'ordre du jour d'un amiral qui annexa, entre 1938 et 1940, les anciens territoires magyars situés en Slovaquie et en Transylvanie. Horthy, comme tous les hommes de sa génération, fut traumatisé par le traité de Trianon de 1920 qui dépeça la Hongrie, et il n'eut de cesse de vouloir rétablir le pays dans ses frontières historiques. Aujourd'hui encore, il incarne le symbole de «l'irrédentisme magyar» pour les pays voisins. Ce n'est pas un hasard si le ministre hongrois des affaires étrangères, Géza Jeszenszky, a jugé utile d'appeler son homologue roumain, mardi, pour l'informer de la position de son gouvernement concernant ces funérailles.

Même si les passions politiques suscitées par «l'affaire Horthy» sont loin d'être partagées par la population hongroise, la Charte démocratique, une organisation proche de l'opposition, a elle aussi voulu prendre date. Elle devait organiser, ce vendredi à Budapest, des obsèques symboliques pour *«enterrer le militarisme, l'irrédentisme et l'antisémitisme»*.

YVES-MICHEL RIOLS

POINT / DIX-HUIT MOIS DE GUERRE EN BOSNIE

Diplomatie internationale en échec

Dix-huit mois de guerre, trois plans internationaux de « règlement » global de la crise, des centaines de milliers de victimes, des millions de réfugiés et l'annonce d'une *« détérioration de la situation »* à quelques semaines d'un hiver redouté déjà par le HCR : bilan d'un échec de la diplomatie internationale, qui n'a eu en fait pour seules ambitions que de contenir la guerre dans les frontières de l'ex-Yougoslavie et entériner les conquêtes des uns et des autres.

Dernier échec en date, mercredi 1er septembre, à Genève. Serbes, Croates et Musulmans devaient répondre au « dernier » plan de paix de David Owen et Thorvald Stoltenberg. Objectif : transformer la Bosnie-Herzégovine unitaire et « multi-ethnique », que la communauté internationale a reconnue et si longtemps défendue, en une Union de trois Républiques, cette fois « ethniques » et pratiquement indépendantes, avec un statut spécial pour Sarajevo et Mostar, sous mandat, pendant deux ans, respectivement de l'ONU et de la CEE. Les trois communautés bosniaques n'ont pu s'entendre sur les frontières des nouveaux Etats – les Musulmans (qui représentent 44 % de la population) réclamant, notamment, davantage que les 30 % du territoire qui leur sont dévolus ainsi qu'un accès à la mer, des couloirs entre leurs « enclaves » de Bosnie orientale, et des garanties internationales.

Les portes ne sont pourtant pas complètement fermées. Le président Izetbegovic a fait savoir qu'après un court séjour en Turquie il se rendrait, lundi 6 septembre, à New-York pour y rencontrer les ambassadeurs des cinq grandes puissances auprès des Nations unies. De leur côté, les dirigeants serbes et croates n'excluent pas une reprise des négociations et le président serbe, Slobodan Milosevic, présentant les Musulmans comme les seuls responsables de la poursuite de la guerre, s'est empressé de demander la levée des sanctions économiques et commerciales qui frappent la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) depuis mai 1992.

Alors que les négociations piétinent et que les combats se poursuivent, lord Owen, le médiateur de la CEE, a clairement expliqué que personne, en dépit des menaces répétées de frappes aériennes, n'était prêt à intervenir militairement pour mettre fin au conflit. Les Occidentaux paraissent placer leurs derniers espoirs de règlement dans cette dernière version du plan Owen-Stoltenberg qu'ils considèrent comme la moins mauvaise des solutions à un conflit dont l'évolution leur a complètement échappé depuis le début.

Vainqueurs et vaincus

Le projet d'accord cautionné par la communauté internationale consacre la victoire des Serbes qui – par les armes et une habile diplomatie profitant de l'inconsistance de la politique occidentale à l'égard de l'ex-Yougoslavie – ont enfin obtenu ce à quoi ils rêvent depuis le début de la guerre : un Etat. De plus, sur le plan territorial, bien que ne formant que la deuxième communauté – numériquement parlant – de Bosnie-Herzégovine, avec quelque 33 % de la population contre 44 % de Musulmans (des Slaves islamisés sous l'occupation ottomane) et un peu plus de 18 % de Croates, les Serbes se taillent la part du lion.

« Héritières », de fait, de ce qui fut l'une des plus puissantes armées d'Europe de l'Est – l'armée nationale yougoslave (JNA), – les forces serbes ont conquis 70 % du territoire bosniaque, qu'elles ont largement « purifié » (massacres, déportation, expulsions ...) des éléments musulmans et croates. Le plan Owen-Sotltenberg ne leur retire que peu de leurs conquêtes, puisqu'ils devraient « se contenter » de... 52 % des terres bosniaques. Leur leader politique, Radovan Karadzic, n'en a pas moins dû batailler ferme pour convaincre les cadres de son armée que les restitutions qui leur sont réclamées ne représentent pas grand-chose au regard de ce que les Serbes ont obtenu.

Car la communauté internationale légitime aujourd'hui, par ce projet, ce qu'elle avait, jusqu'à présent, condamné : la constitution d'une République serbe en Bosnie. Pourquoi ne pas imaginer que, demain, la même communauté internationale sera amenée à entériner ce qu'elle interdit aujourd'hui : le rattachement de la « République serbe de Bosnie » à la République de Serbie ainsi qu'aux territoires de Croatie conquis par les forces serbes ? Les vœux des nationalistes serbes responsables de toutes les atrocités seraient alors comblés : réunir l'ensemble du peuple serbe dans un seul Etat dont ils seraient les maîtres.

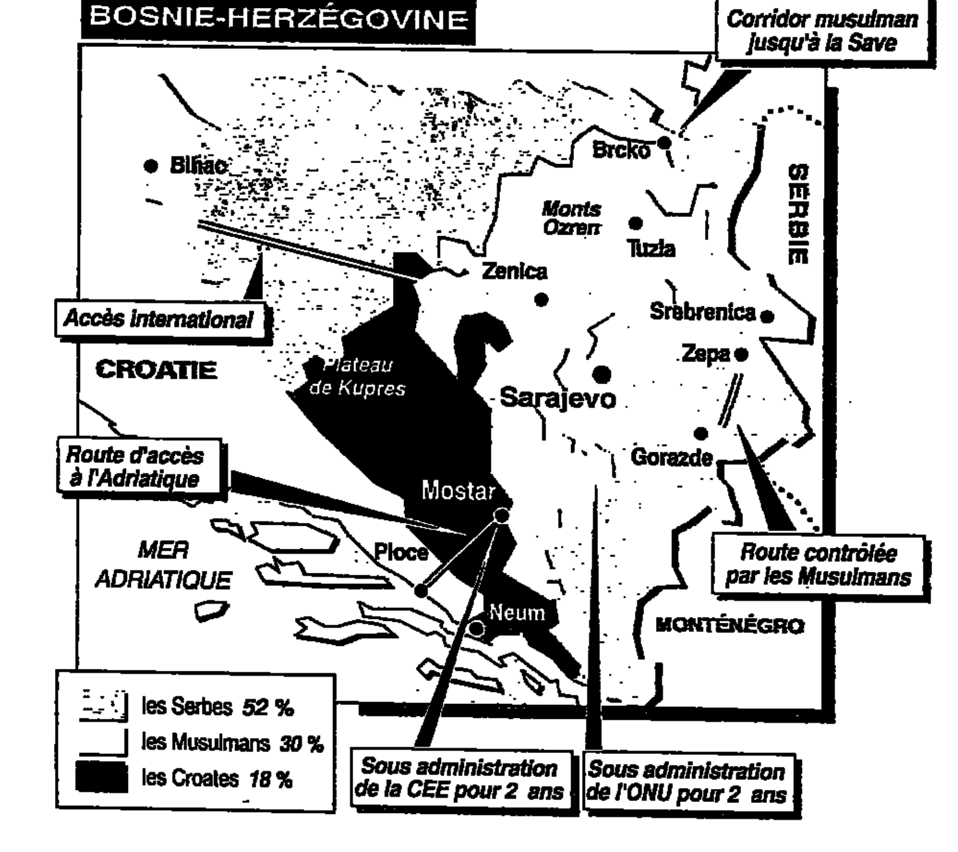
Au palmarès de ce conflit, les Croates se pressent à la deuxième place. Ils obtiennent, eux aussi, ce qu'ils désiraient sur le plan politique : leur propre entité au sein de laquelle ils ne seront pas obligés de partager le pouvoir. Mais il ne s'agit, pour les Croates, que d'un demi-succès. Car la carte du découpage de la Bosnie-Herzégovine ne répond pas à leurs vœux, et, même si leurs 18 % de territoire correspondent à leur importance démographique, ils se voient privés d'une bonne part des régions non seulement qu'ils revendiquent mais qui leur avaient été attribuées par le précédent plan de paix, celui de David Owen et Cyrus Vance.

Avec le nouveau projet, les Croates perdent notamment une partie de la Bosnie centrale (à population mixte), que les Musulmans ont conquise sur eux au printemps. Leurs revers militaires contre leurs alliés d'hier les ont forcés à réduire leurs prétentions : leur « République » recouvre, pour l'essentiel, cette Herzégovine occidentale où ils sont massivement implantés ainsi qu'un morceau de territoire dans le nord-est de la Bosnie à population croate homogène.

Quant à un éventuel rattachement de la « République croate de Bosnie » à la Croatie voisine, si les Croates bosniaques ne rêvent que de ça, le président Franjo Tudjman a déjà rejeté une telle demande de ceux que l'on désigne à Zagreb – non sans une pointe de mépris – comme les « Herzégoviniens ». On fait notamment valoir dans les milieux dirigeants croates qu'une « zone tampon » aux marches de la République n'est pas sans intérêt. Reste que le pouvoir croate est soumis aux pressions d'un puissant lobby herzégovinien et que la République de Croatie se reconnaît une dette vis-à-vis de ceux qui ont été parmi les premiers à venir lui prêter main forte aux premières heures des combats contre les forces serbes, à l'été 1991.

Les grands vaincus, ce sont les Musulmans, qui voient s'écrouler tout ce pourquoi ils se battent depuis dix-huit mois et risquent de se retrouver confinés dans une sorte de « réserve » à la localisation éclatée, à la viabilité douteuse. Sur le plan politique d'abord, le plan Owen-Stoltenberg consacre l'éclatement, sur une base ethnique, de la Bosnie-Herzégovine, alors que les Musulmans défendent l'idée d'un Etat unitaire, pluri-ethnique, pluriculturel, une République de citoyens et non de nationalités. L'échec est, là, complet.

Communauté la plus nombreuse de Bosnie-Herzégovine, les Musulmans se voient parqués sur 30 % du territoire bosniaque, en des zones éparses, dont la plus importante portion se trouve au centre du pays, « encerclée » par des « Républiques » hostiles, sans accès direct au monde extérieur. Notamment implantés de longue date dans l'est de la Bosnie, les Musulmans en ont été chassés à coups de canon par les forces serbes. La solution défendue par la communauté internationale légitime la conquête serbe de la Bosnie orientale, où les Musulmans ne conservent que trois enclaves (Gorazde, Srebrenica, Zepa) censées être reliées par des routes aléatoires et dont la survie économique est d'ores et déjà compromise. Encore, les Musulmans peuvent-ils se féliciter de leurs gains territoriaux du printemps dernier, opérés en Bosnie centrale sur les Croates et qui « améliorent » quelque peu leur situation par rapport au découpage du plan de paix précédent.



Les aléas de l'application du plan Owen-Stoltenberg

Selon les estimations des responsables de l'OTAN, de l'ONU et de son médiateur, Thorvald Stoltenberg, il faudrait envisager le déploiement de 40 à 50 000 « casques bleus » supplémentaires pour contrôler les « nouvelles frontières » de l'« Union » de trois Républiques de Bosnie-Herzégovine, les six « zones de sécurité » musulmanes décrétées par les Nations unies, les corridors démilitarisés qui doivent relier certaines régions entre elles, et éventuellement – si un accord intervient sur ce point – l'accès à la mer, du futur Etat bosniaque musulman. Les Etats-Unis ont promis leur participation à cette mission.

Il faudrait, en outre, surveiller, plus généralement, le respect du cessez-le-feu, le retrait des armements lourds de certains points chauds, comme Sarajevo, Gorazde et Mostar, et des transferts de populations convenus d'un commun accord. Car le découpage de la Bosnie-Herzégovine obligera à de tels transferts. D'une part, il reste des survivants aux opérations de « nettoyage ethnique » dans les zones conquises par la force, qui ne voudront pas forcément continuer à vivre dans les conditions désastreuses qu'ils connaissent depuis plus d'un an. Ensuite, la carte du partage ne recoupe pas exactement celle des conquêtes militaires, et l'on assistera sans nul doute à un véritable chassé-croisé d'exodes de gens chassés de chez eux par les nouveaux maîtres ou de gens décidés à ne pas vivre sous la férule d'une autre ethnie.

Quant à envisager un retour des réfugiés dans leurs foyers (érigé en « dogme » par la bonne conscience internationale), il serait déraisonnable d'y croire. En premier lieu, la destruction ou la « réquisition » de la maison de « l'autre » fait partie, depuis le début du conflit dans l'ex-Yougoslavie, de la routine des opérations de guerre, ce qui exclut toute possibilité de réintégration. En deuxième lieu, la « purification ethnique » n'a jamais eu pour vocation, dans l'esprit de ses promoteurs, de permettre un retour de l'exclu. En troisième lieu, il faudra attendre longtemps avant que le degré de haine atteint dans la région ne baisse suffisamment pour permettre de nouveau la cohabitation.

D'autre part, le plan Owen-Stoltenberg prévoit une assistance substantielle de la communauté internationale pour la mise en place des institutions de l'éventuel Etat *« démocratique »* bosniaque (police, justice, conseils municipaux et régionaux qui seront parfois ethniquement mixtes). Enfin, les deux médiateurs ont prévu que, pendant une période transitoire de deux ans, les villes de Sarajevo et de Mostar seraient administrées respectivement par l'ONU et la CEE, ce qui nécessitera une aide à la fois militaire et civile.

Ce projet de règlement, même s'il était un jour, accepté, ne mettrait pas fin aux combats. Les litiges frontaliers ne manqueraient pas car, en dépit du fait que les frontières des trois nouvelles Républiques ont été dessinées sur des bases ethniques, tenant compte de la purification et des conquêtes serbes, certaines populations serbes se trouvent en territoire musulman et ne comptent pas y rester, les Croates ne veulent pas partager Mostar avec les Musulmans, et ainsi de suite. Dans ces zones, il est évident que ce ne serait pas un accord formel qui résoudrait définitivement les problèmes et ramènerait la paix. Et la force multinationale, encore elle, aurait son rôle à jouer. Ce ne serait probablement pas une mission de quelques mois, mais sans doute de plusieurs années, car lorsque des centaines de milliers de personnes ont été contraintes de fuir leurs foyers, que des zones restent contestées, on ne peut absolument pas exclure de nouveaux règlements de compte locaux, des guérillas, des attentats.

D'un partage à l'autre

Depuis le début du conflit, en juin 1991, d'abord entre la Yougoslavie (c'est-à-dire la Serbie) et la Slovénie, puis entre Belgrade et la Croatie avant la guerre en Bosnie-Herzégovine, plusieurs plans ont été élaborés. Sans objectif clair ni commun, les différentes présidences de la CEE sont parties du principe, un tantinet naïf, qu'il fallait faire entendre aux dirigeants nationalistes des Républiques de l'ex-fédération titiste qu'il était inacceptable *« à l'heure de l'Europe de Maastricht »* – comme le remarquait notamment Robert Badinter – de vouloir régler les problèmes *« par la force »*. Lord Carrington, premier médiateur, eut la malchance de faire les frais de la première mission et le courage de dire ensuite, un peu dépité après avoir fréquenté les principaux acteurs du drame, que, dans les Balkans, les Serbes, les Croates et les autres ne raisonnaient pas de la même façon qu'à Bruxelles !

Les Etats-Unis, sous l'administration Bush, n'ayant guère d'intérêts majeurs dans la région, ont laissé les Européens s'embourber dans ce conflit. Durant sa campagne électorale, le candidat Bill Clinton avait promis une politique plus ferme et plus morale en prenant la défense des Musulmans. Elle a été, à plusieurs reprises, annoncée, au vu des images d'horreurs commises par les Serbes sur le terrain ; Washington a condamné la torpeur des Douze, l'échec de leurs initiatives, brandi des menaces d'intervention, mais sans vouloir réellement passer à l'acte.

La France, entre autres, au sein de l'Alliance atlantique, a tempéré ces velléités de « frappes aériennes » contre les positions serbes de Bosnie, qui ont – qui sait ? – quand même, amené les « vainqueurs de la guerre », à savoir les Serbes, à adopter des positions plus conciliantes. Mais les Américains s'inquiètent, avant tout, des risques d'extension.

Au lendemain de l'échec de la mission du « pauvre » lord Carrington, comme on l'appelait, la communauté internationale (ONU, CEE, OCI, etc.) ouvrait, en août 1992, la Conférence de Londres sur la Yougoslavie. A sa tête, David Owen, pour les Douze, et Cyrus Vance pour les Nations unies. Mission : corriger rapidement les erreurs passées et... ramener la paix.

Le premier plan que les deux médiateurs concoctent – la division de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces largement autonomes – est finalement accepté par les trois parties en conflit, en février 1993. Mais, durant les négociations, la guerre se poursuit, les forces serbes continuent de progresser, de « purifier », le résultat étant qu'à peine signé, le découpage est dépassé par l'évolution de la situation sur le terrain. De plus, si ce projet est approuvé par le président serbe Slobodan Milosevic, il est rejeté par le « Parlement » des Serbes bosniaques puisqu'il n'assure pas la continuité entre les territoires que les Serbes revendiquent ; une continuité que devait finalement garantir le projet suivant.

Mai 1993 : Cyrus Vance, l'ancien secrétaire d'Etat américain, démissionne et est remplacé par le diplomate norvégien Thorvald Stoltenberg. Avec David Owen, il met au point un nouveau plan – *« il ne me plaît pas »*, avoue le médiateur de la CEE – qui tient compte des nouvelles réalités sur le terrain, et par conséquent des conquêtes serbes.

Dossier réalisé par ALAIN DEBOVE et YVES HELLER

Le projet constitutionnel

Le projet constitutionnel d'« Union des Républiques de Bosnie-Herzégovine » accepté, fin juillet à Genève, dans ses grandes lignes par les trois belligérants bosniaques prévoit trois Républiques constitutives chapeautées par un gouvernement commun aux faibles pouvoirs.

Cet accord n'est que la simple ossature d'une Constitution avec un minimum de garanties permettant aux trois peuples constituants – les Musulmans, les Serbes et les Croates – de *« vivre ensemble »*. Cet accord n'entrera en vigueur qu'après entente sur les cartes et sur des annexes concernant des garanties sur les droits de l'homme.

Chaque République jouira d'un droit de veto au Parlement de l'Union, composé de 120 députés, désignés pour un tiers par chacune des trois législatures des Républiques. A la tête de l'Union, une présidence collégiale, composée des présidents des trois Républiques, sera dirigée alternativement par l'un de ces derniers pour une période de quatre mois. *« La présidence prendra ses décisions par consensus. »* Un tour de rôle annuel est aussi prévu pour le premier ministre du « conseil des ministres » de l'Union. Le nombre des ministres n'est pas mentionné, mais il est prévu que *« le premier ministre et le ministre des affaires étrangères devront être de différents peuples »*.

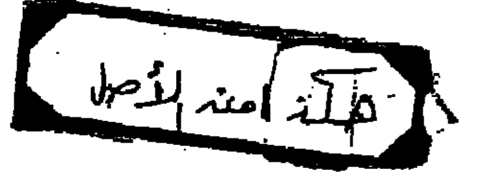
Le texte de onze pages mentionne explicitement pour seules compétences de l'Union les affaires étrangères, le commerce extérieur et *« le fonctionnement des institutions communes et d'autres fonctions »* voulues par le Parlement. Tous les autres pouvoirs sont dévolus aux Républiques. Ce dispositif, dit-on à Genève, concerne les transports et communications, mais les domaines financiers n'ont pas été spécifiés à cause du peu de temps consacré à la négociation. Il n'est fait mention que d'un budget commun, financé par les Républiques ou, le cas échéant, par certaines taxes.

« Aucune République constituante ne pourra quitter l'Union sans l'accord préalable de toutes les Républiques. » En cas de contestation, le Conseil de sécurité de l'ONU tranchera.

« Ni les Républiques unies de Bosnie-Herzégovine ni aucune des Républiques constitutives ne conservera de force militaire », prévoit le texte, qui stipule que *« toutes les forces existantes seront progressivement désarmées et démobilisées sous la supervision des Nations unies et de la Communauté européenne »*.

Les frontières des Républiques constitutives, figurant en annexe au document, ne pourront être modifiées que par une commission composée de cinq membres nommés par le secrétaire général des Nations unies. Il n'y aura pas de contrôles au passage entre les trois Républiques. Le document, qui admet la double citoyenneté, prévoit que le citoyen d'une République *« peut être citoyen d'une République en même temps que de l'Union »*. Il garantit la libre circulation des biens et des personnes par les frontières *« où que ce soit »* et le droit de tous à recevoir compensation pour le « nettoyage ethnique ». Tous les citoyens ont libre accès aux bâtiments de l'Union à Sarajevo, à la mer par le port de Neum, sur l'Adriatique, et à la rivière Sava.

« Chacune des Républiques constituantes devra adopter sa propre Constitution » démocratique qui prévoira un organe législatif élu, un chef de l'exécutif, ainsi qu'un pouvoir judiciaire indépendant. Les premières élections dans chaque République seront supervisées par l'ONU et la CEE. Le projet prévoit également la mise en place de trois cours de justice : une Cour suprême, une Cour constitutionnelle et une Cour des droits de l'homme, selon une procédure préservant la diversité de leur composition.



POLITIQUE

L'exercice du droit d'asile et l'éventuelle réforme de la Constitution

Charles Pasqua continue d'envisager le recours à un référendum

Charles Pasqua n'exclut pas le recours à un référendum pour faire adopter la révision constitutionnelle sur le droit d'asile qu'il réclame. En déplacement, jeudi 2 septembre, à Saint-Nazaire où il était venu soutenir le candidat RPR à l'élection législative partielle du 12 septembre, le ministre de l'intérieur a certes émis le souhait, au cours d'une conférence de presse, que soit mise en œuvre *« la procédure la plus simple et la plus rapide, c'est-à-dire la révision par le Parlement »*, en expliquant qu'alors *« tout pourrait être terminé avant la fin du mois d'octobre »*. Cependant, lors du meeting qui a suivi, M. Pasqua a déclaré : *« M. Balladur a dit qu'il préférait la voie qui consistait à passer par le Congrès et qui suppose l'accord du président de la République. Je le dis moi aussi, mais qu'on ne s'y trompe pas : de toute façon, il faudra modifier la Constitution. Si nous ne pouvons pas le faire de cette manière, il faudra le faire de l'autre manière. C'est le premier accroc sérieux que nous avons depuis que nous sommes au gouvernement. »*

Précisant sa pensée, le ministre de l'intérieur a ajouté : *« J'espère que la raison l'emportera. »* Il a affirmé que le président de la République devra se prononcer avant la rentrée parlementaire, c'est-à-dire avant le 2 octobre, faute de quoi, a-t-il menacé, *« les députés et les sénateurs se saisiront du texte »* et, *« à ce moment-là, ce serait le référendum »*. Il a prévenu, aussi, qu'il ne faut pas *« confondre courtoisie et politesse avec faiblesse »*, expliquant : *« La politique conduite depuis cinq mois est bien celle d'Edouard Balladur, et nous la conduisons sans concession aucune. On est en train de s'en apercevoir à l'occasion du débat en cours. »*

François Léotard refuse le terme d'« accroc », employé par M. Pasqua. *« Le président de la République et le premier ministre ne sont pas dans une attitude d'antagonisme »*, a affirmé le ministre de la défense, vendredi, sur RMC. René Monory, président du Sénat, déclare, dans *le Parisien*, qu'il aurait *« préféré qu'il n'y ait pas révision de la Constitution »*, mais qu'il soutiendra M. Balladur.

La perspective d'un référendum est rejetée par Elisabeth Guigou, selon laquelle une telle consultation ne pourrait qu'*« aviver les passions sur ce sujet, pour faire des étrangers les boucs-émissaires de tout ce qui ne va pas chez nous »*. L'ancien ministre socialiste a ajouté, jeudi, sur RMC : *« En tout état de cause, la décision appartient au président de la République (...). Il faut traiter ce problème en évitant de le mélanger à d'autres sujets et, aussi, en dehors des passions politiques. »*

Laurent Fabius, invité du journal de TF 1 jeudi soir, a exprimé le souhait qu'il soit demandé au Conseil d'Etat s'il est nécessaire de modifier la Constitution pour l'adapter aux accords de Schengen. L'ancien premier ministre, lui-même hostile à une révision, a convenu qu'il y a un débat entre juristes et expliqué que *« la bonne solution serait de consulter l'institution qui dans ce cas-là se prononce »*, c'est-à-dire le Conseil d'Etat, auquel le gouvernement peut demander un *« avis »* juridique.

Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, a prévenu, jeudi au « Grand O » de O'FM-*la Croix*, qu'il votera contre une réforme constitutionnelle, car, selon lui, *« sur le plan juridique cela ne s'impose pas du tout »*. Celle qui est envisagée, en voulant mettre notre droit *« non plus en harmonie avec notre Constitution, mais avec les décisions qui seront prises par des Etats étrangers »*, constitue, selon l'ancien ministre de la défense, *« un démantèlement de la souveraineté nationale »*. M. Chevènement a confirmé l'intention de son mouvement de présenter une liste aux élections européennes de juin 1994, liste qui rassemblera *« des hommes et des femmes qui se sont déterminés contre Maastricht »* et sur laquelle il figurera.

Le retour de la droite

Suite de la première page

Trois alternances avaient installé l'instance créée par la Vᵉ République – et contestée, à ses débuts, par François Mitterrand – dans le rôle de garante des droits de la minorité. Valéry Giscard d'Estaing avait formellement ouvert cette voie, sur laquelle le Conseil s'était déjà avancé à l'initiative du Sénat, lorsqu'il avait créé, par une révision de la Constitution en 1974, le droit de recours, pour soixante députés ou sénateurs, sur toute loi votée par une majorité, mais qui *leur paraîtrait contraire au contrat* fondamental passé entre les citoyens.

L'opposition d'alors avait usé de cette faculté, qui avait pris toute sa portée après 1981, face au « changement » entrepris par la gauche. *Celle-ci s'était pliée aux avis* du Conseil, non sans rechigner. La droite avait fait de même de 1986 à 1988, non sans protester. La marge écrasante de sa victoire de mars dernier l'amène, aujourd'hui, à se croire autorisée à transgresser la norme de démocratie tempérée par le droit qui s'est imposée depuis dix ans.

Il est vrai que François Mitterrand avait su tirer avantage de cette évolution des esprits en exerçant, pendant la première cohabitation, une présidence « arbitrale », qui lui avait permis d'incarner face à Jacques Chirac, en 1988, *« l'Etat impartial »* et la *« France unie »*. Est-ce une raison suffisante pour que Valéry Giscard d'Estaing, qui s'était situé, la semaine dernière, dans la continuité de son inspiration de 1974, approuve, finalement, la méthode qui consiste, pour la majorité, à soumettre la Constitution à son programme, plutôt que de rectifier ce dernier pour respecter un principe constitutionnel ?

La révision dont Edouard Balladur estime qu'elle *« doit être étudiée »* (*le Monde* du 3 septembre) ne saurait être consensuelle. On ne voit pas très bien, en effet, comment les socialistes, qui avaient saisi le Conseil constitutionnel de la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, au motif, notamment, qu'elle leur paraissait contredire un principe inscrit dans le préambule de la Constitution, pourraient voter une révision qui n'a pas d'autre but que de permettre à la majorité du jour, et au gouvernement qu'elle soutient, de s'émanciper de ce principe. La voter serait avouer que leur recours n'était fondé que sur une argutie *juridique et qu'il visait uniquement* à jeter sur Charles Pasqua l'opprobre d'une censure des « sages » du Palais-Royal pour non-respect des droits de l'homme.

Leur vote ne pouvant donc être que négatif, comme celui des autres parlementaires – communistes et non inscrits – ayant saisi avec eux le Conseil, il s'agira bien d'une modification de la loi fondamentale imposée par une majorité parlementaire à seule fin de marquer que le rapport des forces lui permet d'ignorer les scrupules de ceux qui n'ont pas voté pour elle.

Parade idéologique

En brandissant de nouveau la menace d'un référendum si François Mitterrand n'accepte pas de signer le projet de révision, Charles Pasqua a confirmé, jeudi 2 septembre, le sens de l'offensive qu'il mène aux côtés du premier ministre. Chargé d'incarner *« ce que demande le peuple »* – pour reprendre le titre du livre qu'il avait fait paraître avant les élections (1), – le ministre de l'intérieur veut montrer à l'électorat de droite que la *cohabitation, telle que la pratique* Edouard Balladur et telle qu'il y participe pleinement lui-même, n'interdit pas la rupture. A défaut de pouvoir mettre en avant des résultats économiques encourageants, le gouvernement pourra se prévaloir de sa fermeté face à l'immigration et de sa détermination à restreindre les facilités que les consciences de gauche sont accusées d'offrir à tous les resquilleurs. Cette intention-là comblera les vœux de ceux qui ont un compte à régler avec Robert Badinter depuis l'époque où le président du Conseil *constitutionnel, alors ministre de la* justice, avait incarné l'humanisme de la gauche en matière judiciaire.

Au moment où Alain Peyrefitte, dans *le Figaro* de vendredi, rouvre le débat économique en estimant que les *« succès »* du premier ministre – il lui en compte deux, dans la gestion de la crise monétaire et dans celle des négociations commerciales – doivent encore être *« confirmés »* *(lire page 10)*, l'opportunité de la parade idéologique conçue par Charles Pasqua et Edouard Balladur apparaît davantage. *Elle ne pouvait que recevoir* l'appui de Jacques Chirac, qu'on imaginait mal rester à l'écart d'une telle action ou adresser un message de modération aux électeurs qu'il espère rassembler dans moins de deux ans. Le discours que le président du RPR doit prononcer dimanche à Strasbourg lui permettra de préciser les termes de sa solidarité forcée avec le gouvernement dans cet épisode. Philippe Séguin, qui, lui, guette Edouard Balladur sur le terrain économique, se tait. Restreindre le droit d'asile *n'est pas son affaire.*

Le président de la République peut-il feindre, comme l'y incitent certains de ses conseillers, de ne pas voir le dilemme que lui impose le premier ministre ? La révision, selon cette thèse, serait de pure forme, ne toucherait pas aux principes et serait défendable d'un point de vue européen, puisqu'il s'agit d'appliquer la convention de Schengen. Mais dès lors que c'est un principe, celui du droit d'asile, qui, à en croire le premier ministre, empêche le gouvernement d'appliquer *cette convention à sa guise*, comment soutenir qu'on pourrait, pour lui permettre de le faire, « adapter » la Constitution sans toucher aucunement à ce principe ?

Soumettant le président à cette épreuve, Edouard Balladur, tout en cherchant à maintenir à flot la cohabitation, a fait, d'un même mouvement, le premier pas qui trahisse, indubitablement, un projet de candidature à l'Elysée.

PATRICE JARREAU

(1) *Que demande le peuple...*. édit. Albin-Michel, 1992.

Incertitudes sur le fonctionnement futur de l'Office

L'OFPRA, « tuteur » des réfugiés

Le fonctionnement de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) est indirectement au cœur de la polémique actuelle sur les conditions d'accueil des demandeurs d'asile politique, le gouvernement estimant que l'abus du droit d'asile est une des causes de l'immigration clandestine qu'il veut supprimer.

Le « tuteur » des réfugiés est, en France, un établissement public créé en 1953 : l'Office français de *protection des réfugiés et apatrides* (OFPRA). C'est lui qui leur accorde leur statut, et veille à leur protection. La nouvelle loi sur la maîtrise de l'immigration ne peut donc qu'influer sur son fonctionnement ; celui-ci sera bien différent selon que ce texte sera appliqué de la manière indiquée par le Conseil constitutionnel dans sa décision du 13 août, selon que le gouvernement se contentera d'une simple réforme législative pour répliquer à la censure partielle des gardiens de la Constitution ou que la majorité *réussira à faire modifier celle-ci.*

En application de la convention de Genève du 28 juillet 1951, une loi de 1952 a confié à l'OFPRA la mission de se prononcer sur les demandes d'asile émanant de personnes qui réclament le statut de *réfugié et de délivrer les documents* d'état-civil nécessaires à leur insertion. Au fil du temps, il est devenu l'un des maillons de la maîtrise de l'immigration.

La France compte environ 180 000 personnes bénéficiant *du statut de réfugié, dont* 30 000 mineurs. En 1992, l'OFPRA a enregistré 28 000 demandes d'asile et devrait en recueillir *30 000 en 1993. Le délai de traite*ment des dossiers normaux peut durer de quatre à six mois, et les demandes sont acceptées dans environ 25 % des cas. Les demandeurs d'asile peuvent invoquer deux textes : la convention de Genève, qui considère comme réfugiée toute personne *« craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques »*, et qui pour cette raison a quitté son pays et ne peut pas y retourner ; le préambule de la Constitution de 1946, repris par celui de la Constitution de 1958, qui ordonne que *« tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République » (le Monde* du 28 août).

Jusqu'aux années 70, la France a essentiellement accueilli des réfugiés provenant d'Europe de l'Est et d'Union soviétique. Ce n'est qu'après la ratification en 1971 d'un protocole, dit « de Bellagio », élargissant la définition de réfugié que des demandes *provenant du Chili*, puis d'Asie et d'Afrique furent prises en compte. La proportion de refus était alors très faible, mais la croissance considérable de demandes en provenance de pays en voie de développement au cours des années 80 a perturbé le fonctionnement de l'OFPRA. En 1989, il avait enregistré 60 000 demandes, contre 20 000 *en 1981, et les délais d'obtention* pouvaient atteindre plusieurs années.

En cas de rejet de la demande, il devenait délicat d'exiger d'une personne qui avait eu ainsi le temps de s'intégrer à la société française de quitter le territoire. *« Ces déboutés du droit d'asile séjournant en France sont environ 160 000 »*, estime Francis Lott, le directeur de l'OFPRA, diplomate de carrière comme l'impose le statut de cet organisme qui dépend du ministère des affaires étrangères. La plupart y demeurent illégalement, bien qu'une circulaire de juillet 1991 signée par les ministres des affaires *sociales et de l'intérieur* de l'époque (Jean-Louis Bianco et Philippe Marchand) ait permis à 15 000 à 18 000 d'entre eux de régulariser leur situation.

« Déontologie très fine »

A partir de 1989, à la suite d'une réforme voulue par Michel Rocard, l'OFPRA a reçu des moyens supplémentaires, qui lui ont permis de réduire les délais de traitement des dossiers. La sélection des demandes, *« qui respecte une déontologie très fine »*, selon M. Lott, a fait de l'Office un *modèle d'efficacité en* Europe. Une procédure courte, introduite en 1990, permet de distinguer rapidement les demandes fondées des autres. *Les* « officiers de protection », c'est-à-dire les agents de l'Office qui sont chargés d'opérer ce tri, connaissent parfaitement la situation politique des pays d'origine des réfugiés. *« Il leur suffit de quelques minutes*, afirme Francis Lott, *pour repérer les demandes infondées. » « C'est un traitement à la chaîne*, déplore Patrick Mony, du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), qui conseille nombre de candidats réfugiés. *Il ne permet pas de mettre en confiance des gens qui souvent sont traumatisés. »*

Une procédure longue, lorsque les vérifications sont complexes, comporte un entretien individuel poussé, qui doit permettre d'emporter la conviction de l'officier de protection. Quelque 53 % des candidats ont pu ainsi défendre leur cause en 1993 (contre 27 % en 1992). *« Un faisceau de présomptions est en principe suffisant »*, estime M. Lott, même si un nombre croissant de demandeurs tentent d'apporter des preuves matérielles de leur persécution. Tout rejet de demande est susceptible d'appel devant la commission des recours des réfugiés, où siègent, sous la présidence d'un membre du Conseil d'Etat, des représentants du Haut Comité aux refugiés des Nations unies et de l'OFPRA : 5 % *de ces recours aboutissent.*

Décourager les demandes

En même temps que cette amélioration du fonctionnement de l'Office, une série de mesures est venue décourager les demandes, dont le nombre baissait déjà naturellement à la suite de la chute du mur de Berlin et des amorces de démocratisation en Afrique. La suppression, par circulaire d'Edith Cresson à l'automne 1991, de l'autorisation de travail et de certaines prestations sociales jusqu'alors accordées aux demandeurs d'une réponse de l'OFPRA a dissuadé des candidats dont les motivations étaient économiques. Un fichier d'empreintes digitales empêchant les candidatures répétées a été créé, et de lourdes amendes imposées aux compagnies aériennes embarquant *des passagers sans papiers en* règle ont rendu celles-ci plus vigilantes, au risque d'entraver la fuite des vrais persécutés pour raisons politiques.

Plus récemment, l'instauration d'un statut particulier pour les *habitants de l'« ex-Yougoslavie »* – comprenant une autorisation provisoire de séjour et de travail et divers avantages matériels – a découragé les demandes d'asile traditionnelles, qui sont, à court terme, moins avantageuses financièrement. Ainsi, depuis le début de l'année, sur les 50 000 porteurs d'un passeport yougoslave accueillis temporairement en France, ils ne sont que 1 500 à avoir demandé le véritable asile politique.

Le texte sur la maîtrise de l'immigration préparé par le ministre de l'intérieur voulait réduire encore le nombre de demandes parvenant jusqu'à l'OFPRA. Pour permettre l'application en France des accords européens de Schengen et de Dublin, il était notamment prévu que l'admission au séjour, nécessaire – dans l'état actuel de la réglementation – pour demander le statut de réfugié à l'OFPRA, pourrait être refusée lorsque cet examen aurait dû se faire dans un autre Etat signataire de ces accords (1). Il s'agissait essentiellement d'interdire les candidatures successives dans les pays signataires des accords. C'est ce tri par l'administration des demandes pouvant parvenir à l'OFPRA que le Conseil *constitutionnel a censuré dans sa* décision du 13 août, comme contraire au préambule de la Constitution et à la Convention de Genève, qui, en tant qu'accord international, possède une autorité supérieure à la loi.

HERVÉ MORIN

(1) La convention de Schengen de 1985, *ratifiée par huit des douze pays de* la Communauté européenne, devrait entrer en vigueur le 1ᵉʳ décembre 1993. Celle de Dublin, signée en juin 1990, n'a été ratifiée que par la Grèce, le Royaume-Uni et le Danemark.

EN BREF

□ **Selon la SOFRES, 68 % des Français font confiance à Edouard Balladur.** – Selon le baromètre de la SOFRES, publié dans *le Figaro-Magazine* du samedi 4 septembre (enquête effectuée du 24 au 26 août auprès de 1 000 personnes), Edouard Balladur conserve, avec 68 %, sa *« cote de confiance »* du mois de juillet, tandis que François Mitterrand progresse de deux points, 39 % des personnes interrogées lui faisant maintenant *« confiance »*. M. Balladur reste, avec 70 %, en tête des personnalités politiques que les Français souhaitent *« voir jouer un rôle important dans l'avenir »*.

Les autres personnalités subissent en général une érosion de leur popularité : Simone Veil passe de 59 % à 56 %, Jacques Delors de 55 % à 51 % ; Jacques Chirac, qui perd trois points et Michel Rocard, qui en perd un, sont à 36 %. En revanche, Alain Juppé progresse de cinq points, atteignant 31 %, et Dominique Baudis de quatre, obtenant le soutien de 32 % des personnes interrogées.

□ **M. Wiltzer (UDF) : M. Balladur n'a pas besoin de *« garde rapprochée »*.** – Réagissant aux déclarations de Philippe Douste-Blazy qui a demandé aux centristes d'être *« la garde rapprochée d'Edouard Balladur » (le Monde* du 2 septembre), Pierre-André Wiltzer, délégué général des adhérents directs de *l'UDF et député* de l'Essonne, affirme dans un communiqué que *« le premier ministre n'a besoin ni d'une garde rapprochée, ni d'un marquage à la culotte. Il a besoin du soutien loyal et lucide de la majorité tout entière tel que l'UDF le lui a confirmé lors de son séminaire national de Toulouse »*.

□ **Dissensions chez les Verts du Nord-Pas-de-Calais.** – Une conseillère régionale (Verts) du Nord-Pas-de-Calais, Christine Soudans, vient de démissionner de la présidence de la commission « communication et relations internationales » et de *quitter le groupe* des Verts au conseil régional. Proche d'Antoine Waechter, Mᵐᵉ Soudans est en désaccord avec la politique suivie par les *Verts du Nord-Pas-de-Calais*, qui gèrent l'Assemblée régionale avec les socialistes.

□ **M. Perben annonce la création d'une nouvelle piste d'aéroport à Saint-Pierre-et-Miquelon.** – Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, a annoncé, jeudi 2 septembre, la création d'une nouvelle piste d'aéroport à Saint-Pierre, *« clé de la réussite de la diversification »*. *« Nous n'avons d'autre choix que de nous mobiliser tous ensemble pour diversifier l'économie de l'archipel »*, a déclaré le ministre qui terminait son voyage de deux jours à Saint-Pierre-et-Miquelon (*le Monde* du 1ᵉʳ septembre). M. Perben s'est également prononcé en faveur de la mise en place d'un système d'incitations fiscales, susceptibles d'attirer les entreprises.

□ **Alexandre Soljenitsyne en Vendée pour la célébration du bicentenaire du soulèvement.** – L'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne participera, les 24 et 25 septembre, aux célébrations du bicentenaire des guerres de Vendée. Invité par Philippe de Villiers, député PR de Vendée, M. Soljenitsyne présidera l'inauguration du mémorial des Lucs-sur-Boulogne, avant d'assister à une représentation exceptionnelle du spectacle « son et lumière » du Puy-du-Fou. Les bénéfices de cette soirée seront versés au Fonds d'aide aux familles des prisonniers victimes du goulag, association présidée par Mᵐᵉ Natalia Soljenitsyne, l'épouse du Prix Nobel de littérature.

□ **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre article consacré au cinquantenaire de la mort de Simone Weil (*le Monde* du 25 août), celle-ci n'a pas combattu en 1936 en Espagne dans les Brigades internationales (sous contrôle communiste), mais s'est engagée, aux côtés d'anarchistes français, dans le groupe international de la colonne Durruti.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 septembre 1993 :

DES DÉCRETS

– Nᵒ 93-1037 du 30 août 1993 *modifiant le décret du 29 mars* 1963 modifié relatif aux études préparatoires et aux épreuves du diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;

– Nᵒ 93-1039 du 27 août 1993 modifiant le code de la construc*tion et de l'habitation relatif aux* prêts aidés par l'Etat pour la construction de logements en accession à la propriété.

DES ARRÊTÉS

– Du 30 août 1993 *relatif* aux études préparatoires et au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;

– Du 1ᵉʳ septembre 1993 relatif aux prix des cantines scolaires et de la demi-pension pour les élèves de l'enseignement public pour l'année scolaire 1993-1994.

POLITIQUE

Souhaitant lui voir jouer le « premier rôle » pour l'UDF

Le CDS désigne Dominique Baudis comme chef de file aux élections européennes

PORT-D'ALBRET (Landes)

de notre envoyé spécial

Dominique Baudis, député (UDF) de Haute-Garonne, maire de Toulouse et président exécutif du mouvement centriste, a été intronisé, jeudi 2 septembre, à l'occasion de l'université d'été des jeunes Démocrates sociaux (JDS) à Port-d'Albret (Landes), comme chef de file du CDS pour les élections européennes de juin 1994. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS et ministre de l'équipement, a fait le vœu que M. Baudis *« joue un rôle majeur, le premier rôle de l'UDF et (...) le premier rôle de l'union de la majorité »*.

Pierre Méhaignerie, ministre d'Etat, ministre de la justice et président du CDS, a émis le souhait, lui aussi, que la liste unique de la majorité, si cela est possible, soit emmenée, a-t-il dit, par *« l'un des nôtres, un de l'UDF : Dominique Baudis, bien sûr »*. *« Il s'y prépare et il s'y est préparé »*, a ajouté M. Méhaignerie.

Le 1er septembre, M. Baudis avait déclaré, à Port-d'Albret, que l'enjeu des prochaines élections européennes est de *« sauver l'Europe »* (*le Monde* du 3 septembre). Décidé à ne pas *« affadir »* ni *« affaiblir »* les convictions centristes, il avait fait sienne l'idée selon laquelle les candidats de la majorité à cette élection devront s'engager à siéger au Parlement européen et au sein du même groupe. M. Baudis avait respecté cette règle en partie puisque, élu en 1984, il avait siégé à Strasbourg jusqu'en 1988.

Pour le reste, l'université d'été des jeunes centristes, qui ont reçu un message d'encouragement d'Edouard Balladur, n'a pas donné l'occasion de trouver un règlement au contentieux qui oppose M. Bosson à M. Méhaignerie pour la présidence du CDS. Chacun s'est rallié au vœu de Jean-Luc Moudenc, président des JDS, pour *« un renouveau sans affrontement »*, sans, pour autant, qu'un rapprochement s'esquisse entre les deux hommes.

La date du congrès qui tranchera entre le secrétaire général et le président devrait cependant être fixée au cours des prochaines semaines. Contrairement à M. Méhaignerie, M. Bosson milite pour l'organisation rapide de ce congrès.

GILLES PARIS

Dans son éditorial du « Figaro »

Alain Peyrefitte conteste la politique du franc fort

Dans l'éditorial du *Figaro* du vendredi 3 septembre, Alain Peyrefitte, député RPR de Seine-et-Marne, demande au gouvernement de *« s'engager plus vivement dans une politique d'encouragement à l'investissement et à la consommation »*. Sous le titre *« La politique du franc fort en question »*, il reconnaît les succès d'Edouard Balladur dans la réouverture du dossier de Blair House et la gestion de la récente crise monétaire, mais il ajoute : *« Le moment ne vient-il pas de surmonter une certaine rigidité mentale qui pousse si souvent à obéir sans examen sérieux à des dogmes devenus à la longue intouchableS ? »*

Toujours sous la forme interrogative, M. Peyrefitte écrit : *« Le gouvernement français ne devrait-il pas modifier ses priorités en matière européenne et, pour un temps, cesser de faire de l'objectif monétaire son sujet de prédilection ? (...) Peut-on parler, sans abus de langage, de franc fort quant l'économie est affaiblie par un chômage et des coûts sociaux notoirement trop élevés ? »* M. Peyrefitte rappelle que *« l'escudo de Salazar était « fort » moyennant un niveau de vie très faible de la population portugaise et une économie sous-développée »*. Il ajoute : *« Le Royaume-Uni, après être sorti du système monétaire européen, présente, en ce moment, semble-t-il, de bonnes perspectives de reprise. »*

Décès de Gérard Castagnera, député (RPR) de Gironde

Gérard Castagnera, député (RPR) de la troisième circonscription de la Gironde et maire de Talence, est décédé, jeudi 2 septembre, à Bordeaux, des suites d'un cancer. Il allait avoir cinquante ans. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par Jean-Claude Barran, conseiller général du canton de Bordeaux-6.

[Né le 23 septembre 1943 à Agadir (Maroc), Gérard Castagnera était médecin anesthésiste-réanimateur. Maire de Talence depuis 1983, vice-président de la communauté urbaine de Bordeaux, il avait été élu député le 28 mars dernier.]

[Né le 22 novembre 1942 dans les Landes, Jean-Claude Barran est agent principal des postes et télécommunications. Conseiller municipal de Bordeaux depuis 1977, il a été élu conseiller général du canton de Bordeaux-6 en 1985 et réélu en 1992.]

L'université d'été du Front national

La popularité d'Edouard Balladur embarrasse l'extrême droite

Après quatre jours de travaux, l'université d'été du Front national devait s'achever, vendredi 3 septembre, à Arles (Bouches-du-Rhône) sur un discours de Jean-Marie Le Pen. Les cadres du parti d'extrême droite, observant que la popularité du premier ministre rend difficile l'exercice de la critique à l'encontre du gouvernement, ont choisi un thème de débat moins directement politique en se présentant comme les défenseurs de la civilisation contre la barbarie.

ARLES

de notre envoyé spécial

L'université d'été du Front national est une bulle. Les cadres du parti d'extrême droite y évoluent coupés du monde extérieur. Le cocon est paisible, rassurant, hermétique. Nulle réforme constitutionnelle portant sur le droit d'asile n'y vient troubler les conférences plénières. Nul problème de composition de listes européennes ne parasite le ronronnement d'exposés convenus.

Ici, on travaille. Réunis à Arles depuis le début de la semaine, quatre cents cadres du Front national s'arment idéologiquement pour être les nouveaux croisés de *« la civilisation contre la barbarie »*, selon le thème choisi cette année. Au cours d'un banquet final, vendredi 3 septembre, Jean-Marie Le Pen devait leur délivrer l'ultime message d'espoir, sorte de litanie obligée qui maintient la flamme allumée dans les périodes de discrétion médiatique.

Comme toutes les autres formations politiques, le Front national souffre du syndrome Balladur, la popularité du premier ministre rendant la critique difficile. Circonstance aggravante pour M. Le Pen : son parti n'apparaît plus comme une épine douloureuse dans le pied de la droite, dominatrice à l'Assemblée nationale, alors même que la gauche ne refait pas surface. La majorité peut d'autant plus rêver à un horizon politique dégagé que certains de ses hérauts prennent garde de ne pas laisser sans écho les préoccupations de la fraction la plus dure de l'électorat.

« Trop convenable »

Comble de malchance : le premier ministre est un homme *« convenable, très convenable »*, selon le mot de Jean-Yves Le Gallou. *« Face à la montée de la barbarie*, écrit ce dirigeant du Front national, *Edouard Balladur a paru incarner un certain retour à la civilisation. »* Ces qualités vont causer sa perte, assure M. Le Gallou, car M. Balladur est finalement *« trop convenable, au point de ne pas faire les réformes nécessaires ! »*

Il va sans dire que le Front national, lui, ferait ces réformes. Ainsi Jean-Claude Martinez, membre du bureau politique, préconise-t-il toujours la suppression de l'impôt sur le revenu, malgré ce qu'il appelle le *« blocage de trois quarts des membres du bureau politique »*. Il s'agit d'un blocage intellectuel, car les responsables du Front national ne veulent pas admettre, comme M. Martinez, que *« la fiscalité n'est pas destinée à faire la justice sociale »*. En revanche, peut-être sont-ils convaincus, comme M. Martinez, qu'un couple au RMI peut s'en sortir sans trouver intérêt à travailler, cela grâce aux *« enfants gardés par-ci »* et aux *« doses de drogue vendues par-là »*.

Ce combat de la civilisation, Georges-Paul Wagner, membre du bureau politique et avocat de M. Le Pen, le conduit dans le domaine du droit, dont il se demande si la dégénérescence ne conduit pas la société vers une forme de barbarie. Selon M. Wagner, *« la meilleur défense contre la barbarie est une ligne entre le bien et le mal »*.

Vigie de la civilisation, Jean-Claude Bardet considère [illegible] barbares, ennemis [illegible] patrie, contaminés [illegible] phie des Lumières, [illegible] l'idéologie cosmopo[illegible] de l'homme et ayant [illegible] religion du progrès, ont [illegible] moments de gloire : [illegible] de 1789, la fin de [illegible] Guerre mondiale et mai [illegible] vrai que les barbares de [illegible] ont pour nom Picasso, [illegible] Braque ou Miro.

OLIVIER [illegible]

Un journaliste du « Quotidien de [illegible] » dirigerait la rédaction de « National Hebdo »

Membre du comité [illegible] Front national et nouveau [illegible]teur de la publication et [illegible] rédaction de *National Hebdo*, en remplacement de Roland [illegible], membre du bureau politique, Jean-Claude Varanne a annoncé, jeudi 2 septembre, *« en accord avec Jean-Marie Le Pen »*, l'arrivée d'un nouveau rédacteur en chef *« plus jeune et connu »*, qui sera chargé, à partir du 1er octobre, de la relance de cet hebdomadaire. Selon plusieurs sources, il s'agirait de Martin Peltier, journaliste au *Quotidien de Paris*, candidat du parti d'extrême droite dans le Lot-et-Garonne aux élections législatives de mars dernier et ancien collaborateur de M. Le Pen.

La nouvelle politique de *National Hebdo* sera marquée, selon M. Varanne, par la *« fidélité au Front national »* et par une *« indépendance rédactionnelle pour les informations extérieures au Front national »*.

O. B.

COMMUNICATION

A Hourtin (Gironde)

Les Douze s'efforcent de se coordonner pour relancer la télévision du futur

TVHD, multimédias, télévision numérique : les débats de l'université d'été de Hourtin ont tenté de clarifier les enjeux de ce bouillonnement technologique.

HOURTIN

de notre envoyé spécial

Le format 16/9e d'abord, une norme de télévision numérique pour bientôt, sans laisser tomber la production en haute définition : voilà, grossièrement résumés, les objectifs actuels de la politique européenne en télévision, tels que les exposaient à Hourtin les invités de l'université d'été de la communication, jeudi 2 septembre.

Le format d'écran large 16/9e est au cœur du plan d'action de quatre ans adopté le 22 juillet et doté de 228 millions d'écus, soit 1,5 milliard de francs, par la Communauté européenne (*le Monde* du 18 juin). Après dix-huit mois d'incertitudes et de batailles et une tentative infructueuse d'imposer une directive européenne, ce plan est bien plus réduit que ne l'espèrent ses promoteurs et la Commission. Mais il existe : Bruxelles vient de lancer des appels à projets, pour soutenir les chaînes qui diffuseront à ce format et les programmes tournés à ce format ou convertis pour lui être compatibles. Les dossiers sont à remettre le 15 octobre, pour signer des contrats avant la fin de l'année. A raison de 6 000 ou 2 500 écus par heure, des chaînes comme France-Supervision, Ciné-Cinémas 16/9, ou TV Plus en Hollande, vont donc pouvoir être subventionnées. Quant aux programmes, l'aide ira jusqu'à 25 000 écus de l'heure.

Ces aides ne préjugent pas de la norme qui sera utilisée, mais, ont souligné plusieurs orateurs, seul pour l'instant le D2 Mac permet une diffusion en 16/9e par satellite ou par câble. En attendant l'arrivée – pour 1995 probablement – d'une diffusion en Pal-Plus, ou avec une norme numérique, c'est donc cette norme D2 Mac qui va bénéficier des crédits communautaires.

Coopération Japon-Europe

Jean-Pierre Coustel, de France-Télécom, s'il regrette au passage que les éditeurs vidéo ne commercialisent pas de cassettes au format 16/9e, note que *« 600 000 terminaux D2 Mac existent en Europe, notamment parce qu'ils permettent le péage et que ce sont les chaînes à péage qui vont tirer les progrès techniques de la télévision »*. Dans l'Hexagone, France-Télécom a déjà installé 65 000 Visiopass sur les réseaux câblés et a signé, à Hourtin, un accord pour en installer sur les réseaux de Vidéopole, la filiale câblée d'EDF.

Il n'empêche : l'année écoulée a clairement marqué l'affaiblissement des grands rêves de la communication autour d'une filière Mac menant à la haute définition en HD Mac. Cette norme de diffusion en haute définition européenne est techniquement au point, mais politiquement mal en point, sinon morte. L'idée générale est maintenant que la diffusion en haute définition sera numérique... et retardée de quelques années. Même si la production en haute définition européenne, elle, va se poursuivre avec des matériels désormais rodés. Du côté de la production, d'ailleurs, la guerre avec les Japonais ne semble plus de mise. Pour les Jeux olympiques de Lillehammer, en 1994, Nippons et Européens vont se partager les tournages, chacun dans sa norme, et échanger ensuite leurs images. La coopération succède à la confrontation, devant les difficultés de chacun à imposer la haute définition.

Car, bien avant la HD, ce qui focalise actuellement l'intérêt de tous c'est l'arrivée de la télévision numérique. Un groupe de travail européen, l'ELG (European Launching Group) en prépare l'avènement en réunissant administrations, industriels, chaînes, opérateurs de satellites ou de réseaux câblés.

Tous ces poids lourds de l'audiovisuel devraient signer le 10 septembre à Bruxelles un mémorandum dans lequel ils s'engagent à définir ensemble une norme de diffusion numérique de télévision le plus tôt possible, pour permettre le démarrage effectif de ce service en 1995. Bien sûr, ce mémorandum n'est qu'un gage de bonne volonté peu contraignant. Il ne concerne qu'une norme de base de signaux numériques et il est peu probable que le contentieux aille jusqu'à définir des systèmes de contrôle d'accès (le péage), car cela heurterait les intérêts de grands groupes de chaînes payantes, comme B Sky B ou Canal Plus. Mais, après les déconvenues de la filière Mac et de sa normalisation, le mémorandum pourrait être le signe que les Européens, conscients de l'intérêt qu'il y a à coordonner les efforts de tous pour faire émerger la télévision du futur, n'ont pas renoncé à toute action collective. A condition qu'elle soit fondée sur la négociation et le consensus et non sur un règlement venu d'en haut.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **L'hebdo professionnel *CB Communication* réduit de moitié son tarif d'abonnement.** – Pendant trois semaines, l'hebdomadaire spécialisé dans les médias *CB Communication* va proposer, à partir du lundi 6 septembre, un tarif d'abonnement à moitié prix (600 francs l'an au lieu de 119 francs). Se fondant sur la baisse du coût de marques de cigarettes, de micro-ordinateurs et de journaux (en Grande-Bretagne), l'hebdomadaire compte ainsi pouvoir toucher de nouveaux lecteurs – notamment auprès des cadres intermédiaires du milieu de la communication et de la publicité – et accroître de 30 % au moins son volume d'abonnés (7 115 actuellement sur une diffusion totale payée de 8 329, selon l'Office de justification de la diffusion. OJD).

Trois marionnettes de plus au « Bébête Show » de TF 1

Des Bébêtes moins bêtes

Le Bébête Show reprend du service sur TF 1, à partir du 6 septembre, du lundi au vendredi, à 19 h 55. Les marionnettes ont profité de la période estivale pour changer d'apparence : moins bêtes, les Bébêtes s'humanisent. Elles auront dorénavant des mains, afin d'améliorer leur expression. Les mauvaises langues se demandent toutefois si la basse-cour de TF 1 n'est pas en train de se « guignoliser », en se rapprochant des marionnettes de Canal Plus. Une comparaison qui a le don d'agacer Stéphane Collaro, producteur du Bébête Show. *« Le Bébête Show est diffusé quotidiennement depuis cinq ans*, précise-t-il. *« Les Guignols » nous poussent surtout à mieux faire. »*

Trois nouvelles marionnettes font leur arrivée. Elles viennent du monde du spectacle, au sens large, et non plus de la politique : le juge Jean-Pierre Placard, *« apparenté à Eric de Montgolfier et inspiré du comédien Michel Galabru, et non de René Monory, le président du Sénat »*, ainsi que tient à le préciser Etienne Mougeotte, directeur général de TF 1, entre ainsi dans l'émission satirique. Gérard Jugnot quant à lui prêtera ses traits à « Théo Chomedu », un chômeur qui troque son béret pour une casquette écossaise. Enfin, le chien Titus – célèbre pour avoir envoyé, cet été, l'un des agents de sécurité du premier ministre à l'hôpital – vient rejoindre son maître, le « pélimou Ballacan » ...

Pour animer la quarantaine de marionnettes existantes, ainsi que les 15 à 20 nouvelles « Bébêtes », qui pourraient être imaginées en fonction de l'actualité, le trio du « Bébête Show » (Stéphane Collaro, Jean Roucas et Jean Amadou) s'est adjoint un nouveau collaborateur en la personne de Jacques Mailhot, animateur à France Inter.

Soucieuse de se démarquer des autres chaînes

M 6 veut séduire les 15-35 ans

M 6, qui présentait jeudi 2 septembre sa grille de rentrée, veut se démarquer des autres chaînes en répondant aux attentes du public jeune. Son PDG, Jean Drucker, a insisté sur la *« bonne santé »* de la chaîne, précisant qu'après six ans d'existence, elle réalise 11 % de l'audience nationale (10,5 % en août selon Médiamétrie) et enregistre pour la première fois un bénéfice de 105 millions de francs en 1992, pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs (en progression de 20 %). M 6 mise de plus en plus sur le public des 15-35 ans, qu'elle tentera de fidéliser grâce à une dizaine de nouvelles émissions musicales, de magazines et de fictions.

« Fax'o », *« spectre de l'actualité musicale des années 90 »*, remplacera *« Rapeline »*, tandis que d'autres émissions, comme « Culture Rock », vont être rajeunie. Côté magazines, la chaîne lance *« Stars et Couronnes, une émission hebdomadaire sur les grands noms du Gotha*, *« Capital »* – le magazine économique de la rédaction sera diffusé une fois par mois, – et douze séries inédites, dont deux produites par la chaîne, *« Classe Mannequin »* et *« Croc Blanc »*, sont programmées.

Jean Drucker a noté que M 6 *« avait participé à la production de 55 téléfilms cette année »*. Il a indiqué que l'octroi de la deuxième coupure publicitaire dans les œuvres françaises et européennes – une *« déclaration intéressante et positive du gouvernement »* – rapporterait entre 100 et 150 millions de francs à la chaîne et lui permettrait de *« produire 30 téléfilms de plus par an »*. Tablant sur de nouveaux décrochages locaux d'information (Nancy, Rennes, Grenoble, Strasbourg), le PDG de M 6 a confié que la chaîne projetait de lancer deux ou trois autres chaînes câblées, dans la lignée de sa récente télévision câblée *« S[illegible] Club »*.

Estimant qu'elle « constitue un affront à la société démocratique »

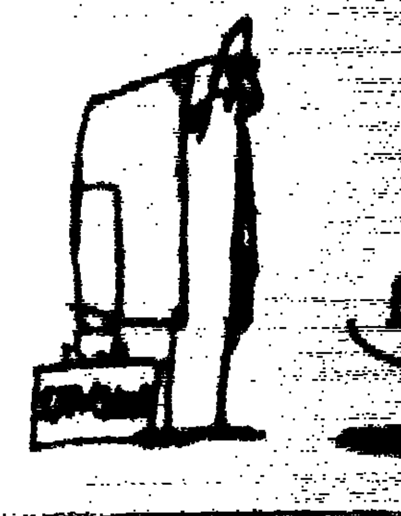
Les travaillistes britanniques demandent une enquête sur la chaîne B Sky B de M. Murdoch

Le Parti travailliste britannique a demandé, jeudi 2 septembre, l'ouverture d'une enquête par la commission britannique des fusions et des monopoles sur le lancement de la chaîne multi-canaux B Sky B de Rupert Murdoch (*le Monde* du 3 septembre). Ann Clwyd, ministre du patrimoine du « cabinet fantôme » travailliste, a estimé que *« la croissance sans régulation de l'empire de M. Murdoch constitue un affront à la société démocratique »*. M. Murdoch possède cinq grands journaux, dont *le Times* et *le Sun*, et contrôle 50 % du B Sky B, a rappelé Mme Clwyd, qui estime que *« c'est contraire aux lois anti-monopoles britanniques »*.

Rupert Murdoch a aussi été vivement critiqué par le quotidien *The Independent*, qui a dénoncé jeudi 2 septembre la baisse du prix de *Times* de 45 à 30 pence, prévue lundi prochain (*le Monde* du 3 septembre), en déclarant : *« Sans aucune idée éditoriale nouvelle et sans aucune foi dans le* Times *en tant que journal, Murdoch a décidé de réduire à néant son plus proche rival grâce au pouvoir de l'argent. »*

M. Murdoch a jugé que l'attaque de *The Independent* était une *« morsure »*, alors que ce *« qu'il avait fait à Wapping avait permis la création de ce journal »*, en faisant allusion au conflit des imprimeries de Wapping qui avait mis fin au monopole des ouvriers du Livre en Grande-Bretagne.

...gement parisien sur six est vi...



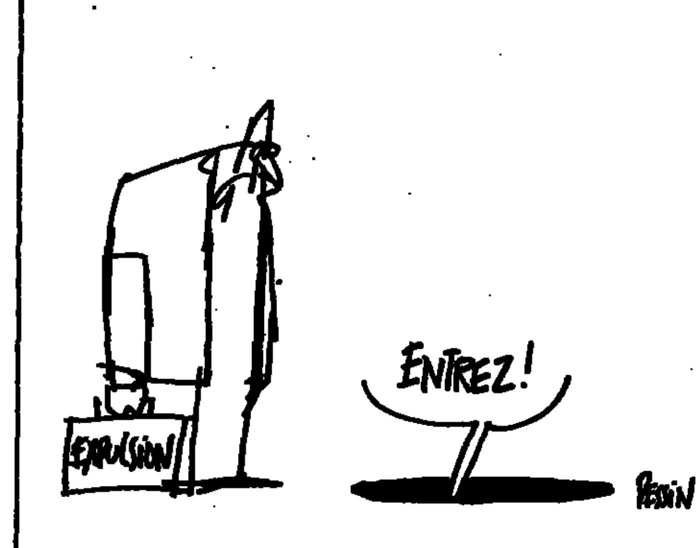
...des chefs d'établissement change de direction

CYCLE DE MARK...
INDUSTRIEL AU ...

Manifestation de soutien aux mal-logés

Un logement parisien sur six est vide une partie de l'année

A l'appel du mouvement Droit au logement et de la Ligue des *droits de l'homme, auxquels se* sont joints des partis politiques (PC, PS, Verts) et des syndicats (CGT, UNEF et SNES), une manifestation ayant pour thème «la crise du logement en Ile-de-France» était organisée vendredi 3 septembre à Paris. Partant de l'avenue René-Coty, où campent depuis une semaine des familles évacuées de la Maison maternelle (*le Monde* des 28 et 30 août), les manifestants avaient pour objectif les abords de l'Hôtel de Ville afin de réclamer des mesures de la mairie.



Maladie chronique de l'agglomération parisienne et, plus spécialement, *de la capitale elle-même*, la crise du logement ressurgit. Selon une estimation du BIPE (Bureau d'information et de prévision économique) publiée l'an dernier (*le Monde* daté 10-11 janvier 1993), on comptait en Ile-de-France près de 400 000 mal-logés. 60 % d'entre eux habitent dans des appartements surpeuplés ou dépourvus d'installations sanitaires convenables ; d'autres vivent dans des meublés, des chambres d'hôtel, des caravanes, des foyers d'urgence et des cités de transit. Mais les plus malchanceux en sont réduits à des abris de fortune (7 700), ou n'ont aucun domicile *fixe (16 500). Ceux-là sont* véritablement des exclus du logement.

Il n'est donc pas surprenant que sur la liste d'attente de la Mairie de Paris s'allongent 60 000 demandes. Les moins patients pratiquent le «self-service» : 120 immeubles appartenant à la ville sont squattés, dont les trois quarts dans les dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements. Ce type d'occupation sauvage a augmenté de *10 % en un an, malgré de spectaculaires* et pénibles expulsions. Trouver un toit dans la capitale a toujours été difficile pour les derniers arrivants désargentés, qu'ils viennent de province ou de l'étranger.

Endémique, la crise a connu des paroxysmes, notamment au cours des décennies suivant la deuxième guerre mondiale. C'était l'époque des bidonvilles et des premières colères de l'abbé Pierre. La réponse prit la forme des tours, des barres et des grands ensembles qui hérissent l'horizon de l'agglomération de la capitale. Une solution efficace mais dont les effets ont été, à long terme, si pervers que personne ne songe à y recourir aujourd'hui.

En vérité, c'est dans Paris *intra muros* que la crise est la plus sévère. Malgré les critiques dont on l'accable, la capitale reste le point focal de bien des rêves. Les *plus démunis des exclus* du logement espèrent toujours y dénicher un coin pour *«participer à la fête»*. Or, la ville est aujourd'hui quasiment pleine, bourrée même en certains quartiers.

Résidences secondaires

Le parc de 1,3 million de logements évolue fort peu en volume. Mais, plus confortable qu'autrefois, il abrite de moins en moins d'habitants : en moyenne moins de deux occupants par appartement. Les locaux déclarés *résidences secondaires, vacants ou* occasionnels sont passés de 165 000 en 1982 à près de 210 000 en 1990. A Paris, un logement sur six est désormais vide une bonne partie de l'année. Maintes raisons, dont la mobilité est la plus évidente, expliquent ce phénomène de société. En outre, ce que l'on appelle le parc social, les appartements dont les loyers étaient bloqués, est en voie de disparition. La récente libération des loyers à Paris ne va pas faire baisser les prix.

Face à une demande toujours forte, l'offre d'appartements neufs, qu'ils soient sociaux, intermédiaires ou de standing, ne répond plus depuis une quinzaine d'années. Pour accueillir les nouveaux habitants de l'Ile-de-France nés sur place ou venus d'ailleurs, on estime qu'il faudrait 55 000 logements neufs chaque année. Or, depuis dix ans, la moyenne des constructions est de 47 000. Ce malthusianisme immobilier tient au renchérissement du prix des terrains et des coûts du bâtiment, au refus des maires de banlieue d'accroître et de densifier leur population et au fait qu'il était beaucoup plus rentable de mettre sur le marché des mètres carrés de *bureaux*.

A Paris même, on ne met en chantier, depuis six ans, que 6 500 appartements par an, soit *deux à trois fois moins que durant* la décennie 80. Et, dans ce lot, il n'y a que 2 500 logements accessibles à des revenus modestes. A ce rythme, il faudrait un quart de siècle pour assécher les listes d'attente, en admettant qu'il n'y ait plus aucun demandeur. Comme dit Jacques Chirac : *«On ne donnera jamais, à Paris, un logement à tous ceux qui en veulent.»*

Alors, faut-il réquisitionner les locaux vacants, comme les autorités l'on fait après la dernière guerre et jusqu'aux retours liés à la fin de la guerre d'Algérie ? Dans un pays où les propriétaires sont devenus majoritaires, aucun gouvernement n'ose revenir à cette pratique musclée, sauf en cas d'événement dramatique.

Pourtant, l'éloignement vers la périphérie des milieux populaires, puis des classes moyennes, menace le vieil équilibre sociologique de la capitale. Le maire en a pris conscience. Il y a trois mois (*le Monde* du 26 juin), il a annoncé une série de mesures destinées à *freiner la construction des bureaux* (révision du POS) et à ranimer le secteur du logement pour lequel, par ailleurs, le gouvernement Balladur a débloqué 5 milliards de francs supplémentaires.

Un emprunt de 1 milliard

A Paris même, il s'agit pour l'instant de transformer quatre immeubles de bureaux en appartements ; d'affecter des terrains venant de l'Assistance publique (comme l'ancien hôpital Claude-Bernard) ou libérés par l'abandon de certains projets (comme l'université prévue dans la ZAC Seine-Rive gauche) à la construction de logements. Enfin, la mairie presse l'Etat, la SNCF et la RATP de lui céder des hectares constructibles.

Pour financer tout cela, la mairie prévoit un emprunt spécial de 1 milliard. Pour l'instant, rien n'a vraiment bougé. Et si la machine se remet en route, les résultats n'en seront pas perceptibles avant deux ou trois ans. A plus long terme, Yves Galland (Rad.), adjoint chargé de la construction, mise sur l'énorme gisement des appartements qui, depuis trente ans, ont été bricolés en médiocres bureaux. Faute de trouver preneur ces locaux pourraient, selon lui, revenir à leur destination première. Ils seraient réhabilités les uns en appartements de standing, les autres en logements sociaux. A condition que leur prix, qui a déjà chuté de 50 %, baisse encore. En attendant cette hypothétique et nouvelle mutation du parc immobilier parisien, la crise du logement restera l'une des plaies de la capitale.

MARC AMBROISE-RENDU

L'affaire Olympique de Marseille-Valenciennes

«Sortir l'OM de l'Europe, c'est tuer le club» *déclare Bernard Tapie*

A trois jours de la réunion du comité exécutif de l'Union européenne des associations de football (UEFA) qui devrait se prononcer, lundi 6 septembre, sur la participation de l'Olympique de Marseille (OM) à la prochaine coupe d'Europe des clubs champions, Bernard Tapie menace, dans deux entretiens publiés le 3 septembre, dans *Libération* et *le Parisien*, de quitter la présidence du club si ce dernier est écarté de l'épreuve.

«Sortir l'OM de l'Europe, c'est tuer le club. Moi, j'arrête, affirme-t-il dans *Libération. Je n'ai pas un effectif et un budget qui peuvent vivre sans la coupe d'Europe. Donc, ça veut dire qu'on tue l'OM sans être sûr. (...) Soyons patients. Vaut-il mieux sanctionner l'an prochain si la faute est prouvée ou vaut-il mieux sanctionner tout de suite et s'apercevoir, dans six mois, qu'on y était pour rien ? Dans un pays de droit, la réponse va de soi.»*

Le président de l'OM renouvelle aussi ses critiques sur l'instruction de l'affaire, notamment sur le maintien, à sa demande, du juge Bernard Beffy qui devait être nommé au parquet. *«C'est un acte politique que de prendre la décision de le maintenir*, affirme-t-il dans *le Parisien. Je dis que le juge en fait une affaire personnelle, car il veut, coûte que coûte, garder le dossier. Méhaignerie* (NDLR : le garde des sceaux) *a donné son accord. (...) Méhaignerie a vraiment montré que s'il n'était pas derrière l'affaire, il n'était pas contre.»*

Coup de filet de la police à Buenos-Aires

Plus de deux cents «Enfants de Dieu» argentins ont été soustraits à leurs familles

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

De nombreux policiers, accompagnés de juges et de médecins, ont réalisé, mercredi 1er septembre à Buenos-Aires, une vaste opération contre la secte des Enfants de Dieu. Deux cent soixante-huit enfants ont été soumis à des examens médicaux et à des tests psychologiques. Parmi ces mineurs, figureraient de nombreux étrangers, dont *«plusieurs Français»*, indiquait-on, jeudi 2 à Buenos-Aires au secrétariat du juge fédéral, Roberto Marquevich. Celui-ci accuse la secte de *«corruption de mineurs, détention illicite et violation des droits de l'enfant»*. Une dizaine de ses membres ont été incarcérés.

L'enquête devra déterminer si des preuves suffisantes peuvent être réunies contre les Enfants de Dieu, qui, en Argentine, comme dans les pays où la secte est implantée, se font appeler «La famille». Depuis 1989, la justice a reçu plusieurs plaintes de parents accusant la secte de leur avoir *«volé»* leurs enfants. D'anciens adeptes y ont également dénoncé des *«abus sexuels»*. Le procureur Carlos Villafuerte affirme que les enfants ont subi *«des actes aberrants, y compris des abus sexuels et des viols»*.

Les 268 mineurs recueillis par la police vivaient dans des édifices généralement luxueux de la capitale ou, à la campagne, dans de grandes propriétés. Une documentation aurait été saisie, notamment des livres et des vidéos pornographiques. M. José-Maria Baamonde, président de la Fondation SPES (Espérance), une organisation de lutte contre les sectes liée à l'Eglise catholique a affirmé que *«les Enfants de Dieu bénéficient du soutien d'hommes politiques influents, de diplomates et de juges, ce qui permettait à ses membres d'agir dans la clandestinité»*.

CHRISTINE LEGRAND

CORRESPONDANCE

Une lettre du porte-parole du groupe en France

A la suite de la publication d'un article consacré à la secte des Enfants de Dieu, qui se fait désormais appeler la Famille d'amour (le Monde *du 11 juin), nous avons reçu la mise au point suivante du porte-parole de ce groupe, Christophe Verger* :

La quasi-totalité des faits et des jugements contenus dans cet article sont le résultat de rumeurs et de calomnies accumulées à travers ces vingt-cinq dernières années où nous avions choisi de les ignorer.

Loin d'être *«un des groupes les plus durs et pervers dans la panoplie sectaire»*, la Famille est un mouvement de communautés chrétiennes qui se consacrent à annoncer l'Evangile de Jésus-Christ. Nous sommes engagés dans des actions humanitaires sur tous les continents, nous prônons et pratiquons la paix, la tolérance et l'amour du prochain. Nous vivons et travaillons en communautés coopératives et nous attachons une importance primordiale à l'éducation de nos enfants.

«La liberté sexuelle totale, dogme le plus ancré de la secte» est l'idée fallacieuse la plus ancrée dans la presse à notre sujet. Nous avons toujours prôné les limites les plus contraignantes à toute activité sexuelle : le respect, le consentement et l'amour sans égoïsme de toutes les parties concernées. Nous interdisons dans nos communautés les relations sexuelles entre adultes et tous ceux de moins de vingt et un ans, et nous avons une position et des pratiques plutôt conservatrices sur la sexualité en général.

La structure du groupe décrite dans l'article est proche de celle des Enfants de Dieu il y a une vingtaine d'années. Aujourd'hui, nous sommes un mouvement complètement différent organisé sur des principes démocratiques, coopératifs et fédératifs.

Contrairement aux allégations de l'article, nos nouveaux adeptes sont encouragés à garder des contacts avec leurs familles et ils ne sont soumis à aucune contrainte physique ou mentale. En fait, nous décourageons tout candidat d'entrer dans nos communautés avant d'avoir «compté le coût» et s'être assuré durant une période de probation qu'il ne prend pas un engagement à la légère.

«Les pratiques pédophiliques» n'ont pas cours dans nos communautés. Nous ne sommes pas non plus coupables des absurdes accusations de prostitution enfantine et et d'abus sexuels orchestrées par la presse à scandale pour son plus grand profit. *«Les strip-teases collectifs»*... on se croirait de retour aux communes hippies des années 60. Nous sommes des parents dans la quarantaine qui limitent leur vie sexuelle à la discrétion de leurs appartements privés !

«Merry envoyée dans un camp de redressement, victime de pratiques incestueuses, qui a dû s'enfuir et se réfugier en Californie»... Une fable montée pour provoquer l'indignation de tous ! Une jeune fille utilisée à des fins sordides, après des années de soins dans nos communautés et dans plusieurs hôpitaux psychiatriques. Invitée par sa grand-mère aux USA, et après un nouveau séjour dans un hôpital psychiatrique, elle a été reçue par sa tante qui l'utilise pour raviver sa campagne de calomnies contre notre mouvement dont elle a été exclue voici quinze ans pour abus de pouvoirs et mauvaise conduite.

[Les Enfants de Dieu se répandent en mises au point, depuis que cent quarante enfants de la secte, entendus en juin dernier, ont été récemment remis par les juges à leur famille, l'un d'entre eux étant toujours hospitalisé dans un établissement psychiatrique de Nantes. Mais cette libération n'exonère pas ce groupe, qui se présente ici comme une «communauté chrétienne» qu'aucune Eglise ne connaît, ni reconnaît... Vingt et un adultes appartenant à des communautés implantées à Eguilles (Bouches-du-Rhône), Nantes, Thionville, Condrieu (Rhône) et Strasbourg restent mis en examen pour le motif d'*«incitation de mineurs à la débauche»*.

L'information est menée par M. Serge Mackowiack, juge d'instruction au tribunal d'Aix-en-Provence, qui s'est donné un an pour examiner 20 000 pièces, cassettes, disquettes et bandes dessinées. Si, depuis leur dissolution en 1978, les Enfants de Dieu ont modifié certaines de leurs pratiques, l'enquête menée à Condrieu a révélé que, conformément à la pratique du *sharing time* chère à Moïse David, fondateur américain de cette secte, les enfants continuent d'assister aux pratiques échangistes de leurs parents. Des pièces versées au dossier d'instruction en font foi, ainsi que cette maxime de Moïse David recueillie dans une bande dessinée du groupe : *«Le mensonge est une bonne chose, quand les intérêts supérieurs de la secte sont en jeu.»* – H. T.]

ÉDUCATION

Les retombées de la crise de la FEN

Le syndicat des chefs d'établissement change de direction

C'est peut-être l'ultime épidode de la crise qui déchire la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et, au delà, tout le mouvement syndical enseignant depuis plus de deux ans. Le 27 août, Marcel Peytavi, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN-FEN), qui regroupe 9 500 adhérents soit 76 % des chefs d'établissement des collèges, des lycées et des lycées professionnels, a été mis en minorité par son bureau national, puis contraint de démissionner.

Brutalité de la procédure, soudaineté de la décision et motif invoqué – une façon trop *«autoritaire»* et trop *«personnelle»* de conduire les affaires du syndicat – ne sont pas sans rappeler la façon dont Yannick Simbron, avait, en juin 1991, *été évincé* de la direction de la FEN à l'issue d'un bureau national, alors qu'il avait été, quatre mois auparavant, réélu à la tête de la fédération par le congrès de Clermont-Ferrand.

Ancien secrétaire général du SNPDES (syndicat national des personnels de direction des établissements secondaires), Marcel Peytavi avait été élu, le 9 avril 1992, à la tête du SNPDEN, fruit de la fusion de son syndicat avec le SNPDLP (Syndicat national des personnels de direction des lycées professionnels). Or, au premier congrès du SNPDEN (*le Monde* du 16 avril 1992), il avait clairement annoncé qu'il se tiendrait *«à l'écart des luttes de tendances»* et resterait attaché à une FEN *«réellement unitaire»*. Le SNPDEN avait, notamment, refusé d'approuver l'exclusion du SNES (second degré) et du SNEP (éducation physique), à l'origine de la crise de la FEN.

La création, un an plus tard, de la Fédération syndicale unitaire (FSU), regroupant quatorze syndicats exclus ou ayant quitté la FEN, a placé le SNPDEN dans une situation très délicate. Syndicalement, les proviseurs font partie de la FEN dont la représentativité est désormais quasi nulle chez les enseignants du secondaire... tandis qu'ils côtoient quotidiennement, dans leurs établissements, des enseignants syndiqués dans la fédération concurrente, la FSU. D'où le rappel de Marcel Peytavi, lors du bureau national du 27 août, de la position «non alignée» de son syndicat : *«Le SNPDEN ne peut se confondre avec une tendance, un clan, encore moins avec un parti politique ou une majorité électorale»*.

Le SNPDEN rentre donc dans le rang. Mais cette position au sein de la FEN aura sans doute comme prix une baisse sensible de sa représentativité. Le nouveau secrétaire général du SNPDEN est Robert Bourgeois, ancien *instituteur, puis professeur* de collège et principal de collège, retaité de l'éducation nationale depuis cinq ans.

CHRISTINE GARIN

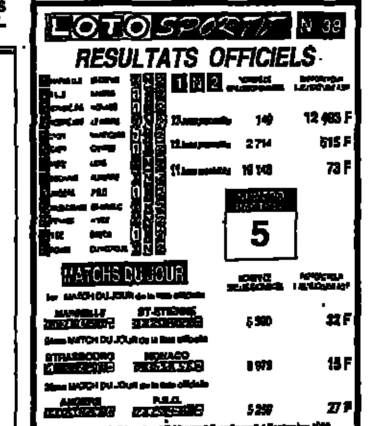
EN BREF

□ **Cinq mises en examen pour le recel d'un Corot et d'un Géricault à Béziers.** – Cinq personnes ont été mises en examen, jeudi 2 septembre à Béziers (Hérault), pour *«recel et association de malfaiteurs»*. Elles avaient été interpellées deux jours plus tôt à Marseille alors qu'elles tentaient de vendre deux tableaux, d'une valeur de quinze et vingt millions de francs, *l'Etude de cheval gris*, de Géricault, et *l'Etang de Ville-d'Avray* de Corot, qui avaient été volés en avril 1989 au musée de Béziers.

□ **A Strasbourg, un policier tire sur un voleur de voitures.** – Un *gardien de la paix a ouvert le* feu, jeudi 2 septembre à Strasbourg (Bas-Rhin), en direction d'un homme surpris en train de voler une voiture. Le policier a tiré, alors que le délinquant fonçait sur lui à bord d'un autre véhicule volé. Légèrement blessé, le policier a été hospitalisé. Le voleur de voitures a réussi à s'enfuir.

□ **Un membre présumé de l'ETA extradé vers l'Espagne.** – Un citoyen espagnol, membre présumé de l'organisation séparatiste basque ETA, a été extradé, jeudi 2 septembre, vers l'Espagne par la justice française. Asier Etxeberria Mendiburu, âgé de vingt et un ans, avait été interpellé, le 21 janvier 1992 dans les Pyrénées-Atlantiques, puis *inculpé d'«association de malfaiteurs et séjour irrégulier»* par Roger Le Loire, juge d'instruction parisien spécialisé dans les dossiers de terrorisme (*le Monde* du 23 janvier 1992). Il avait toutefois été relaxé de ces chefs d'accusation le 18 février. Mais les juges madrilènes avaient demandé son extradition à propos de sa participation présumée à l'assassinat d'un trafiquant de drogue commis en 1991 au Pays basque espagnol.

□ **Réintégration du commissaire des Grandes-Carrières à Paris suspendu après la mort d'un jeune Zaïrois.** – Le commissaire José-Louis Ruiz avait été suspendu de ses fonctions à la tête du commissariat des Grandes-Carrières, dans le 18e arrondissement de Paris, après la mort d'un mineur *zaïrois, le jeune Makome, tué* le 6 avril par un inspecteur pendant son audition dans ce service (*le Monde* du 10 avril). Le commissaire vient d'être réaffecté dans la police judiciaire, sans qu'un poste définitif lui ait été encore attribué. Cette réaffectation est saluée par le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale, qui y voit confirmation du *«comportement sans faute»* de M. Ruiz dans l'exercice du commandement du commissariat des Grandes-Carrières.



SOCIÉTÉ

Après la disparition du « Marwan » au large des côtes tanzaniennes

Le pèlerinage d'une famille contre l'indifférence

Plus d'un mois après la disparition d'un bateau, le *Marwan*, transportant au large des côtes tanzaniennes une cinquantaine de passagers – dont de jeunes coopérants européens, – des recherches à l'initiative de la marine française devaient reprendre, vendredi 3 septembre, le long des côtes de Pemba et de Zanzibar. Aucune trace du bateau ni de ses occupants n'a été retrouvée. Naufrage? Enlèvement? Acte de piraterie? Les familles s'interrogent. Celle d'un des jeunes gens, Sébastien Valette, originaire de Montpellier, s'est rendue en Tanzanie.

TANGA
(côte nord de la Tanzanie)

de notre envoyée spéciale

Marie-Françoise et Jean-François Valette auront tout entendu pendant leur voyage en Tanzanie, tout sauf un mot d'excuses. Et pourtant, qui ne leur en devrait? Leur fils Sébastien, vingt-deux ans, a disparu le lundi 26 juillet sur un bateau tanzanien, le *Marwan*, qui transportait au moins une cinquantaine de passagers et dont la trace s'est perdue entre le port de Tanga et l'île de Pemba à 30 milles de là.

La malchance, dira-t-on. L'imprudence? Ils ne la contestent pas, quoique, ce soir-là, l'océan Indien fût calme et les vents modérés. Mais c'est surtout le retard qui les a bouleversés, le retard dans les recherches, bien sûr, et le délai avec lequel ils ont été prévenus de la disparition . *«Pendant tout ce temps, ils ont peut-être compté sur nous»*, se désole Marie-Françoise.

Le drame a eu lieu dans la nuit du 26 juillet. La police tanzanienne en a eu connaissance deux jours plus tard, selon les familles, et officiellement le 30 juillet. L'hélicoptère de recherches n'a commencé le survol de la région que le 5 août. *«On ne reproche pas aux pays pauvres de ne pas avoir de moyens,* explique Jean-François, *mais de ne pas avoir prévenu plus tôt ceux qui en avaient.»*

Alors qu'il y avait cinq Européens à bord – deux Allemandes, un Autrichien, un Hollandais et un Français, – ce n'est que lorsque les recherches ont été terminées que les ambassades à Dar-es-Salaam ont été informées. L'ambassade de France a reçu un message verbal le 10 août, transmis le lendemain à Paris. Il a encore fallu deux jours pour qu'un coup de fil parvienne aux Valette à Montpellier, le vendredi 13 août.

Les autorités tanzaniennes ont-elles voulu se racheter? Le directeur de la police nationale, l'inspecteur général Haroun Mahundi, a mis à la disposition de la famille l'un des trois hélicoptères de son effectif pour se rendre à Zanzibar, siège du gouvernement des deux îles. Le Quai d'Orsay leur a procuré une voiture tout terrain. Mais les Valette avaient fait le voyage moins pour protester que pour comprendre. *«Au moins, on cessera d'imaginer toutes les nuits qu'ils sont perdus dans un endroit impossible»*, diront-ils après avoir survolé les côtes de Pemba. Et c'était aussi une sorte de pèlerinage.

« C'est l'Afrique vous ne trouverez rien »

«On a une démarche un peu affective, s'excusait presque le père de Sébastien. *On est venu rendre hommage à quelqu'un.»* Le demi-baluchon qu'ils se partageaient contenait les dernières photos de Sébastien, sa carte du club nautique, car c'était un excellent nageur, un wind-surfeur. Il y avait aussi les coupures de presse que Marie-Françoise avait conservées sur le festival du groupe de jeunes de Montpellier, dont Sébastien avait été l'un des fondateurs. *«J'avais toujours dit que j'irais au bout du monde pour les enfants. J'y suis»*, soupire-t-elle.

Marie-Françoise et Jean-François Valette auront tout entendu. D'entrée, ils apprirent que le *Marwan* ne mesurait pas trente mètres de long, mais douze seulement et que le signalement donné aux forces belges des Nations unies en Somalie était erroné. Car, si les fonctionnaires tanzaniens se sont rejeté les responsabilités, il s'est trouvé un équipage belge pour quadriller la côte du Kenya et de la Somalie, bien qu'aucun de ses compatriotes ne soit porté disparu. Et les aviateurs ont pris sur eux de violer l'espace aérien tanzanien avec leur C 130 pour effectuer une reconnaissance au-dessus de l'île de Pemba.

Au port de Tanga, la famille Valette entendit le capitaine du bateau qui effectuait la traversée en même temps que le *Marwan* expliquer qu'il avait perdu de vue l'autre embarcation au lever du jour, au moment où il le dépassait pour arriver au port et décharger le premier. Ensuite, ses appels radio étaient restés sans réponse et cela lui faisait *«mal au cœur»* de ne pas avoir pu se porter au secours du *Marwan*.

Au Yacht Club de Tanga, établissement privé où la bonne société européenne et indienne joue aux fléchettes, ils entendirent des navigateurs et experts maritimes leur expliquer, en buvant deux verres simultanés de bière et de whisky, que les requins *«ne dévorent pas soixante personnes à la fois»*. Le bateau n'avait donc pas coulé sur place, puisque aucune trace ni corps n'avait été retrouvé. *«Et, croyez-en mon expérience*, leur dit le consul britannique Dick Blakeways. *J'ai fait le débarquement à Arromanches. Les corps remontent au bout de deux ou trois jours et flottent quarante-huit heures avant de redescendre au fond.»*

Et les experts de leur conseiller de rebrousser chemin : *«C'est l'Afrique, vous ne trouverez rien»*. Jean-François essaya d'expliquer sa logique. Il ne fut pas sûr d'avoir été compris. *«Evidemment, si on a une vision raciste, on dit que c'est le monde noir qui est incapable de se structurer!»*

Des versions contradictoires

A Dar-es-Salaam, ils entendent le reproche adressé aux étudiants européens de faire un peu de tourisme entre deux chantiers humanitaires. C'était le cas de Sébastien et de ses camarades qui venaient d'aider à la reconstruction d'une localité *«dévastée»* par des inondations. Dans les commissariats de police où on les reçut, ils rencontrèrent une escouade de chefs au ventre arrondi, tous *«camouflés derrière leur uniforme»*, précise Jean-François Valette, sauf le commissaire régional de Pemba qui, recevant des Blancs, attendait au pied de l'hélicoptère en costume-cravate, et tous se renvoyant la balle, de Zanzibar, l'île turbulente, au Tanganyika, la partie continentale du pays.

Une enquête avait-elle été ouverte? *«Non»*, répondait le premier. *«Mais si,* disait l'inspecteur général, *le 3 août.» «Ah oui»*, reprenait le subordonné en produisant l'une des rares pièces au dossier, une déposition ni datée ni signée. Un mois après l'accident, la police tanzanienne n'avait toujours pas déterminé le nombre de passagers disparus.

En une journée, les Valette auront entendu trois versions policières différentes de l'heure de départ du bateau. *«Là, tout de même, c'est gros»*, s'emporta presque Jean-François. Et à Tanga, le commissaire régional Landemila, affirmant que la disparition s'était déroulée dans les eaux de Pemba, se dédouana de toute responsabilité au motif qu'il avait horreur de l'eau : *«Je ne sais même pas nager.»*

Mais les Valette rencontrèrent aussi un homme qui démentait les discours qu'ils avaient entendus sur le fatalisme africain et la vie *«qui n'a pas le même prix»*. Patron d'une petite menuiserie de Tanga, Rachid Nassor a perdu trois parents sur le *Marwan*. A lui seul, il fait autant de recherches que toutes les autorités du pays. En bus, puis en boutre, il avait remonté la côte kenyane et le sud de la Somalie. Partout, il s'était arrêté dans les mosquées pour prier et informer les communautés de la disparition du bateau. Avant de partir, il n'avait pas jugé utile d'informer la police. D'autres familles l'avaient fait, disait-il. Sans succès.

Il avait fallu que le propriétaire du bateau revienne de Dubaï pour que l'on s'émeuve au commissariat de Tanga, et encore l'homme d'affaires avait-il dû aller jusqu'à Dar-es-Salaam faire irruption au Parlement et solliciter l'intervention des députés de Pemba pour que la police dépêche un hélicoptère sur place. Alors seulement Rachid Nassor demandait aux Européens de protester puisque la voix des Tanzaniens *«n'avait pas de poids»*!

CORINE LESNES

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Stefan Edberg en couac majeur

Le Suédois Stefan Edberg, tête de série numéro 3 et double tenant du titre, a été éliminé jeudi 2 septembre au deuxième tour des Internationaux de tennis des Etats-Unis, par le Tchèque Karel Novacek. Pareille mésaventure a bien failli arriver à Boris Becker (n°4), qui a finalement éliminé le Russe Andreï Cherkasov en cinq sets, lors du premier tour. Les Français Arnaud Boetsch et Nathalie Tauziat (n°14) se sont qualifiés pour le troisième tour.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

C'est un après-midi de chien. Il fait frais, humide à n'en pouvoir respirer. Un temps à flanquer le blues et des rhumatismes. La lumière est blafarde. Il est à peine 5 heures du soir et il a fallu allumer les projecteurs sur le court n°1. Sous les feux artificiels, il règne une ambiance triste. Karel Novacek mène par deux sets à zéro contre Stefan Edberg. Parfois, on entend des clameurs indignées.

Sur le central, mitoyen, Andreï Cherkasov a empoché les deux premiers sets face à Boris Becker. Flushing Meadow déprime. Ce tournoi n'en finit plus de perdre ses têtes de série. Chez les messieurs, cinq champions ont été déjà été éliminés, dès le premier tour : un record dans les annales . Flushing Meadow en a marre des petits poucets qui croquent les faiseurs de spectacle. Car ils sont souvent des stars éphémères. Dans la matinée, la Géorgienne Leila Meskhi, «tombeuse» de Jennifer Capriati, a été balayée 6-1, 6-2 par la Bulgare Katerina Maleeva : un gâchis. Thomas Enqvist, bourreau d'Andre Agassi, a poursuivi sa route sur un court annexe.

Une débâcle prématurée

L'ambiance est d'autant plus déprimée que Stefan Edberg, troisième joueur mondial, et Boris Becker, quatrième, qui sont en péril, sont les têtes de série les plus émouvantes si elles ne sont pas les plus adulées. Stefan Edberg est le double tenant du titre, il ne signera pas le triplé.

Dans la fraîcheur, Stefan est perdu. Son bel enchaînement service-volée s'enraye. Il sert très bien, mais Novacek le punit souvent d'un retour qui lui passe sous le nez et monte le narguer à la volée sur une deuxième balle bien trop courte. Cela ressemble à une leçon où l'élève chahute le maître, où le soliste n'a que faire des directives d'un chef d'orchestre qui a oublié sa partition. La musique d'Edberg est bordées de couacs quand Novacek joue un allegro si pur.

Au troisième mouvement, le Suédois semble avoir retrouvé le diapason. Quatre services-volée qui font quatre points, un jeu, et le gain du set. On sait Karel Novacek fragile, on se rassure comme on peut, on jure qu'il va s'écrouler. Mais il tient bon, le Tchèque. Il pousse son adversaire dans ses retranchements, joue avec le filet, prend des risques inconsidérés, tel un funambule faisant ses acrobaties. Il fait des fautes, Novacek, beaucoup de fautes, mais soudain décroche un coup qui semble n'avoir jamais existé, comme ce lob de défense qui tombe comme aimanté par la ligne. Et ces retours insolents, ces passings-shots qui se faufilent dans un trou de souris.

Stefan Edberg est un ton en dessous de son adversaire. Il est un ange aux ailes rognées qui ne peut voler vers les traits de Novacek. Quand il ne sonne pas faux, son tennis est muet. Pour une fois, on n'entendra pas le bruit des cordes caressant la balle, la coupant, la liftant, la brossant pour lui donner de l'effet : *«J'avais l'impression de la pousser au lieu de la frapper»*, explique-t-il.

La rencontre s'est terminée sur un dernier lob parfait, chanceux, face à une sorte de stupeur du public. Alors, il a fallu trouver des explications à cette débâcle prématurée. Certains ont souligné que, depuis sa demi-finale à Wimbledon, où il avait été battu par Jim Courier, le Suédois n'a pas joué pendant plus d'un mois. Il a eu une fille, née le 14 juillet, et a pouponné avant de retourner sur le circuit presque à contre-cœur : *«En comptant Wimbledon* (il habite à Londres), *je suis resté près de deux mois à la maison*, avait-il confié lors du tournoi de Cincinnati où il effectuait son retour. *Je n'étais jamais resté aussi longtemps chez moi depuis l'âge de seize ans. Cela a été difficile de quitter ma femme et mon enfant.»*

Boris Becker a bien failli rentrer à la maison. Il venait de remporter le troisième set lorsque la pluie s'est mise à tomber. Et, la nuit venue, il a retrouvé ses jambes, sa souplesse de gamin, quand il se roulait en vainqueur sur le gazon de Wimbledon. En face de lui, Cherkasov ne s'avouait pas vaincu, et chacun de leurs coups gagnants a pansé des plaies ouvertes par la défaite de Stefan Edberg. Mais peut-être n'était-ce qu'un sursis. Il faut s'attendre à tout, désormais, dans ce tournoi, et les spectateurs de Flushing Meadow redoutent un nouvel après-midi de chien.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du jeudi 2 septembre

SIMPLE MESSIEURS
Premier tour

B. Becker (All., n° 4) b. A. Cherkasov (Rus.) 3-6, 6-7, 7-5, 6-4, 6-4; J. Hlaskek (Sui.) b. M. Woodforde (Aust.) 6-1, 6-2, 4-6, 6-2.

Deuxième tour
Troisième quart du tableau

H. Holm (Suè.) b. J. Siemerink (P.-B.) 3-6, 6-3, 6-4, 6-4; B.Gilbert (E.-U.) b. D. Poliakov (Rus.) 6-3, 2-6, 6-2, 6-4; P. McEnroe (E.-U.) b. P. Haarhuis (P.-B.) 6-4, 6-3, 6-7, 6-3; T. Muster (Aut.) b. A. Krickstein (E.-U.) 6-4, 6-0, 6-3; A. Volkov (Rus., n° 14) b. K. Ullyett (RSA) 6-7, 7-6, 6-1, 6-3; A. Mansdorf (Isr.) b. J. Bjorkman (Suè.) 6-3, 6-3, 7-5; C. Adams (E.-U.) b. J. Svensson (Suè.) 1-6, 6-0, 6-2, 6-1; K. Novacek (Rép. Tch.) b. S. Edberg (Suè. n° 3) 7-6, 6-4, 4-6, 6-4.

Quatrième quart du tableau

M. Chang (EU, n° 7) b. N. Pereira (Vén.) 6-1, 6-2, 4-6, 6-3; B. Karbacher (All.) b. N. Kulti (Suè.) 6-3, 6-0, 6-2; M. Goellner (All.) b. J. Ysaga (Pér.) 4-6, 6-3, 6-4, 7-6; W. Ferreira (RSA) b. M. Damm (Rép. Tch.) 6-4, 6-4, 5-7, 3-6, 6-3 T. Enqvist (Suè.) b. L. Bale (RSA) 6-2, 4-6, 6-3, 6-3; B. Black (Zim.) b. S. Matsuoka (Jap) 3-6, 6-2, 7-5, 7-6; A. Boetsch (Fra.) b. C.-U. Steeb (All.) 6-4, 6-4, 1-0, ab; P. Sampras (E.-U., n° 2) b. D. Vacek (Rép. Tch.) 6-4, 5-7, 6-2, 7-6.

SIMPLE DAMES
Deuxième tour
Troisième quart du tableau

K. Maleeva (Bul.) b. L. Meskhi (Géo.) 6-1, 6-2; G. Fernandez (E.-U.) b. L. McNeil (E.-U.) 6-2, 6-3; K. Po (E.-U.) b. S. Cacic (E.-U.) 6-3, 6-2; M. Maleeva (Bul., n° 10) b. E. Reinach (RSA) 1-6, 7-5, 7-6; H. Sukova (Rép. Tch., n° 12) b. N. Medvedeva (Ukr.) 6-3, 6-4; R. Habsudova (Slo.) b. D. Monami (Bel.) 6-3, 6-1; B. Rittner (All.) b. S. Cecchini (Ita.) 6-1, 6-2; M. Navratilova (E.-U., n° [illegible]) b. S. Appelmans (Bel.) 6-1, 6-3.

Quatrième quart du tableau

M.-J. Gaidano (Arg.) b. E. [illegible] (Sui.) 6-4, 6-1; J. Byrne ([illegible]) b. K. Radford (Aus.) 3-6, 6-1, [illegible]; N. Zvereva (Bié.) b. L. Raymond (E.-U.) 6-4, 6-1; Z. Garrison-Jackson (E.-U., n° 16) b. T. Whittinger (E.-U.) 6-2, 6-3; N. Tauziat (Fra., n° 14) b. K. Boogert (P.-B.) 6-1, 6-4; C. Singer (All.) b. M. Babel (All.); C. Rubin (E.-U.) b. E. Likhovtseva (Kaz.) 6-4, 6-3; A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 2) b. L. Harvey-Wild (E.-U.) 6-2, 6-2.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.)

REPÈRES

MÉDECINE

Le cannabis pourrait être utilisé dans le traitement de la douleur

Une équipe de biologistes britanniques publie dans le dernier numéro de la revue *Nature*, daté du jeudi 2 septembre, une étude selon laquelle le cannabis (ou chanvre indien) pourrait être utilisé dans le traitement de la douleur. Le professeur Sean Muro et son équipe (laboratoire de biologie moléculaire de Cambridge) ont découvert un nouveau récepteur du cannabis situé sur une zone de la rate et non dans le cerveau humain. Cette découverte laisse espérer un usage exclusivement antalgique de la substance.

L'usage thérapeutique du cannabis était jusqu'ici prohibé en raison de ses puissants effets psychotropes. Désormais, il est admis que cette substance peut réduire la pression intra-oculaire provoquée par les glaucomes, soulager les nausées dues au traitement chimiothérapique des cancers et les contractions musculaires associées à la sclérose en plaques.

□ **Nouvelle opération de séparation de siamois.** – Deux frères siamois de nationalité italienne, âgés de dix-huit mois, liés par le thorax et l'abdomen, ont été séparés, jeudi 2 septembre au Great Ormond Hospital de Londres, à l'issue d'une intervention chirurgicale qui a duré seize heures. Le foie et l'intestin unique des siamois a été séparé en deux parties égales. L'état des enfants, qui ont chacun deux bras, mais une seule jambe, a été jugé *«stationnaire»*, les médecins ont donné une chance de survie de 60 % à chacun d'eux. – *(AFP.)*

ESPACE

La NASA projette déjà une nouvelle mission vers Mars

La NASA vient de constituer un groupe de dix-sept experts, parmi lesquels figure Carl Sagan, l'un des coordonnateurs de la fameuse mission Viking, dont les sondes s'étaient posées sur le sol martien en juillet et septembre 1976, pour évaluer la possibilité de lancer rapidement et à bas prix une nouvelle mission vers Mars. Cette initiative de la NASA est la conséquence de la perte probable de la coûteuse sonde *Mars-Observer* (environ 1 milliard de dollars), toujours muette, qui devait étudier et cartographier Mars en vue de l'exploration future de la planète rouge par d'autres sondes franco-russes et américaines en 1994, 1996 et 1997. Le groupe d'experts devrait remettre son rapport dans un délai de deux mois pour que l'agence américaine puisse prendre une décision rapide sur l'envoi d'une nouvelle mission martienne. – *(AFP, UPI.)*

Participation canadienne pour trois programmes de l'ESA

Le ministre canadien des sciences, Robert Nicholson, a annoncé, jeudi 3 septembre, que le Canada s'apprêtait à investir 58 millions de dollars canadiens (255 millions de francs) dans trois programmes de l'Agence spatiale européenne. Cet accord devrait permettre à cinq entreprises canadiennes, dont les sociétés CAE-Electronique et Spar-Aerospatiale, de proposer leurs compétences dans le domaine de la simulation et des radars embarqués aux programmes de télédétection et d'observation de la Terre (ERS et Envisat) et de système de transport spatial (Hermès). – *(AFP.)*

ENVIRONNEMENT

Un plan pour la reconquête de l'étang de Berre

Après une tournée sur plusieurs sites de l'étang de Berre, jeudi 2 septembre, le ministre de l'environnement, Michel Barnier, a annoncé, à la préfecture de Marseille, une série de mesures, arrêtées en accord avec EDF et le ministère de l'industrie, afin de *«reconquérir l'étang de Berre»* .

Dès 1994, la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) réduira de 15 % ses rejets d'eau douce et de 50 % ses rejets de limon, grâce à la mise en œuvre d'un bassin de décantation à Beaumont. Le taux de turbidité de l'eau, qui avait été ramené de 5 g à 3 g par litre en 1992, sera limité à 2 g par litre. Enfin, le ministre a promis de soutenir la proposition de loi demandant l'abrogation de l'interdiction de pêcher dans l'étang de Berre.

□ **Un décret sur la pollution des eaux par les nitrates.** – Le *Journal officiel* du 3 septembre a publié un décret *«relatif à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole»*. Aux termes de ce décret, il sera dressé un inventaire des zones dites *«vulnérables»*, qui se décomposent en deux catégories : d'une part, les zones *«atteintes par la pollution»*, dont la teneur en nitrate dépasse 50 mg par litre ou qui sont victimes d'un phénomène d'eutrophisation (prolifération d'algues qui asphyxient la vie subaquatique); d'autre part, des zones *«menacées par la pollution»*, dont la teneur en nitrate est comprise entre 40 mg et 50 mg par litre ou qui présentent des signes d'eutrophisation. L'inventaire de ces zones vulnérables sera rendu public.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plus de 9 000 morts en un an dans les accidents

Le mois de juillet a été meurtrier sur les routes de France. 966 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation, soit 90 de plus qu'en juillet 1992. En raison de cette augmentation, le seuil des 9 000 morts sur douze mois consécutifs – sous lequel la France était passée depuis février – est à nouveau franchi avec 9 035 tués, de juillet 1992 à juillet 1993 (*le Monde* du 31 août).

Le ministère des transports a indiqué, jeudi 2 septembre, que cette dégradation *«touche particulièrement les voitures de tourisme, pour lesquelles la hausse du nombre des tués est de 20 %, conséquence directe de la recrudescence des excès de vitesse»*. Le gouvernement va arrêter une série de nouvelles mesures au cours d'un comité interministériel sur la sécurité routière prévu pour le mois d'octobre.

A N S

Bosnie :



Le Monde

SANS • VISA

Bosnie : Diamond Road



GÉRARD RONDEAU

Pour traverser la Bosnie en guerre, les convois humanitaires empruntent la Diamond Road. A leurs risques et périls.

DANS cette zone industrielle de la banlieue de Split, à la sortie de la ville en direction de Dubrovnik, une centaine de camions rescapés du « convoi de la joie » se sont regroupés en plus ou moins bon ordre. Organisé en juin dernier par des habitants de la région de Tuzla, le convoi a dû rebrousser chemin à hauteur de Novi Travnik, après que dix chauffeurs eurent été exécutés par des miliciens du HVO, l'« armée » des Croates de Bosnie. Depuis, les équipages des camions repliés sur *Split* – environ deux cents personnes – vivent à bord de leurs véhicules, dénués de tout, en butte à des vexations de plus en plus systématiques au fur et à mesure que s'étendent, à l'intérieur de la Bosnie, les affrontements entre Croates et Musulmans. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à payer le prix de cette rupture sanglante entre alliés de la veille : un peu partout en Croatie, les réfugiés musulmans de Bosnie, en particulier s'ils sont de sexe masculin, sont traités désormais en parias, exposés à des rafles, et souvent expédiés vers des centres de regroupement qui n'ont plus rien à voir avec des camps de réfugiés.

A 3 heures du matin, aucun bruit ne s'échappe des véhicules échoués du « convoi de la joie », tandis que les cinq camions de l'association Première Urgence procèdent à d'ultimes et caverneux réglages sur le parking de l'entrepôt où ils ont chargé la veille quelque 40 tonnes de « colis familiaux ». Fondée en juin 1992 par un quatuor d'amis dont l'un avait le bonheur d'être marié à une beauté de Sarajevo, Première Urgence aligne sur les routes et les pistes de Bosnie-Herzégovine cinq camions Unic, *bientôt* dix, pilotés et entretenus par des chauffeurs-mécaniciens bénévoles. Sans doute la plus petite et la plus jeune ONG (organisation non gouvernementale) à jouir d'une telle faveur auprès des grandes, elle a le privilège d'être agréée par le Haut-Commissariat des Nations *unies pour les réfugiés, et de s'être* vu confier par la CEE l'acheminement de quatre-vingt mille colis d'un poids unitaire de 8 kilos, chacun enluminé de ce drapeau bleu étoilé dont le conflit yougoslave a fait cruellement ressortir la ressemblance avec un vieux fond de culotte rapiécé.

A 6 heures du matin, les douaniers de Kamensko ne consentent que d'assez mauvaise grâce à ouvrir la frontière croato-bosniaque, qui d'ailleurs, dans l'état *actuel des choses, se trouve être* une frontière croato-croate. Auparavant, le plus bête de ces douaniers, armé d'un couteau de poche, a perdu plusieurs minutes à bousiller très progressivement, sans se presser surtout, l'emballage puis le contenu – dentifrice, haricots secs, corned beef, etc. – d'un des colis, histoire de montrer en quelle piètre estime il nous tient.

D'autres douaniers plus jeunes, plus coulants, nous entretiennent *d'Alain Delon et de* Platini, sans lesquels la réputation de la France dans le monde ne dépasserait guère celle du Botswana. Les lenteurs administratives permettent de se familiariser avec les usagers de cette route qui, une trentaine de kilomètres plus loin, va devenir une piste et prendre le nom onusien de Diamond Road. Au lever du jour, une vingtaine de véhicules humanitaires attendent déjà le bon vouloir des douaniers croates. Selon que les camionneurs portent ou non des boucles d'oreille, des queues de cheval ou des tatouages, selon qu'ils évoquent ou non des péripéties plus ou moins scabreuses de la route et des stimulants plus ou moins légaux de la conduite, selon qu'ils cultivent une dégaine plus ou moins destroy, ce rapide survol permet d'opérer un premier tri *entre, disons, les « allumés » et les* « compatissants ».

L'allumé s'éclate – du moins c'est ce qu'il dit – tandis que le compatissant n'est là que pour soulager la misère humaine. Mais comme on peut s'éclater en soulageant, et comme la plupart des chauffeurs, au moins parmi les bénévoles, présentent un mélange des deux genres dont seul le dosage varie, cette distinction n'indique que des tendances, elle ne définit pas des *catégories opposées. Parmi les* pilotes de première urgence – dans l'ensemble, tout de même, plus compatissants qu'allumés, – la moyenne d'âge est d'une trentaine d'années. Dans le civil, Sonia est conductrice de bus à Uzès. Marc a près de Grenoble deux petites filles qu'il adore. Rudy ne se sépare que rarement *de sa casquette et rêve* d'ouvrir un labo-photo en Dordogne. Jean-Pierre, le plus âgé, qui se définit lui-même comme « un Léonard du pays des choux-fleurs », était chef d'atelier, à Brest, chez un concessionnaire RVI. Fred – le plus jeune – n'est pas bavard : avant de se retrouver à Split, il dit *« avoir fait de tout et de rien, plutôt de rien d'ailleurs »*. Quant à Alex, le chef du convoi, qui ouvre la voie dans un Nissan Patrol, il était au dernier pointage responsa*ble des ventes et de la logistique* dans une entreprise de jouets. Ajoutons, mais sans dire lesquels, que trois des précités ont servi plus ou moins longtemps chez les parachutistes ou dans l'infanterie de marine, et qu'au moins deux des trois ne s'en plaignent pas.

Les ingénieurs britanniques qui font et refont inlassablement les *pistes de Bosnie centrale, comp*tent parmi les rares militaires de la FORPRONU auxquels presque tout le monde rend hommage. Et Dieu sait que l'entretien de ces pistes, quotidiennement malaxées par d'innombrables véhicules à roues ou à chenilles, n'est pas une mince affaire. L'embouteillage dans lequel nous nous trouvons englués, sur la section de la piste qui descend en lacets vers le lac de Prozor, donne une idée de l'ampleur de la tâche. Dans une caco*phonie babélienne, l'embouteillage* réunit, sur quelques kilomètres d'une étroite corniche dominant le lac, au moins quatre nationalités, deux types de blindés de la FORPRONU, plusieurs dizaines de poids lourds humanitaires parmi lesquels des tankers et des semi-remorques, et tout un panaché de fourgonnettes et d'autocars ache*minant vers le col de Prozor des* troupes fraîches du HVO. Chacun, au moins s'il porte un uniforme, se mêlant de régler la circulation dans le sens le plus conforme à ses intérêts immédiats, la situation devient bientôt inextricable au point que, pour la dénouer, il faudra que bascule dans le ravin un camion britannique de l'organisation Save The Children, qui ouvre une saignée d'au moins cinquante mètres dans la forêt en contrebas, *et qui répand en se désintégrant* plusieurs tonnes de colis destinés aux enfants de Zenica ou de Sarajevo...

Sous un ciel bleu traversé *par les* dérisoires – mais bruyants – aéronefs de l'ONU, à moins que ce soit ceux de l'OTAN, le lac de Prozor s'étend au fond d'une cuvette particulièrement étouffante. C'est ici, sur cette péninsule bien reconnaissable, nue comme la main, que les cosmopolites campeurs de *Mir Sada* (*La paix* maintenant), partis la veille de Split dans une poussiéreuse cohue d'autocars et de véhicules de toutes sortes (parmi lesquels une ambulance monégasque et une Estafette des Restos du cœur de la Marne), furent tirés de leur court sommeil, à l'aube du 5 août, par le vacarme d'une batterie croate expédiant présomptueusement ses roquettes en direction des positions « musulmanes » situées de l'autre côté du col de Prozor.

De notre envoyé spécial
Jean Rolin

Lire la suite page 15

0 20 km
BOSNIE-HERZÉGOVINE
CROATIE
Travnik
Zenica
Kakanj
Vitez
Busovaca
Visoko
SARAJEVO
Lisac
Kiseljak
VRBAS
Gornji-Vakuf
Rumboci
Prozor
Jablanicko jezero
Scit jezero
Perucko jezero
Duvno
Busko jezero
DIAMOND ROAD
Kamensko
Mostar
BRAC

SPORTS

Edberg en couac majeur

Résultats du jeudi 2 septembre

Face à la montée du radicalisme religieux

La canne de Jean-Jacques

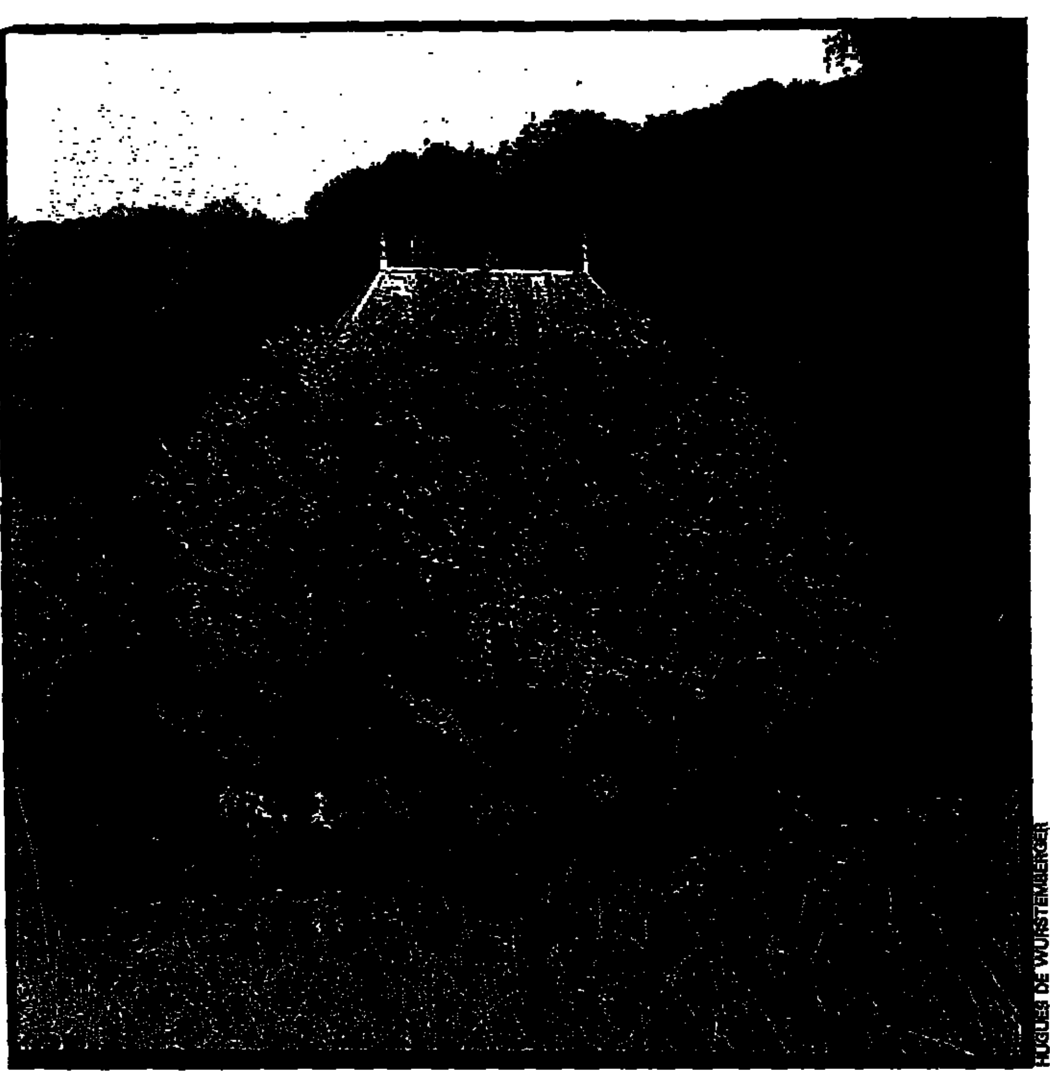
CHAMBÉRY

« *IL rendit les mères à leurs devoirs et les enfants au bonheur.* » Il accomplit aussi quelques œuvres annexes : faire pleurer les âmes sensibles, enflammer les philosophes, justifier, sans le savoir, la tourmente révolutionnaire et acquérir l'universalité après sa mort. C'est ainsi que, ramant toujours à contre-courant, il travailla douloureusement mais efficacement à sa gloire.

« *Il rendit les mères à leurs devoirs.* » Soit. Sur la gravure qui porte cette légende, on voit Rousseau, vieillard à cheveux blancs, offrir des fleurs à une femme qui allaite son enfant, devant une chaumière, auprès d'un agneau têtant sa mère. Un bouquet de poncifs, sulpiciens à plaisir. Il s'appuie sur une longue canne. Très importante, la canne. Pour écarter les herbes mouillées du chemin, affermir la démarche chancelante du philosophe et graver à jamais l'image. La canne de Rousseau, comme le tonneau de Diogène ou le cigare de Churchill.

Hagiographique imposture. Rousseau eut cinq enfants de Thérèse, sa compagne. Cinq enfants qu'il déposa, à leur naissance, à l'hospice des Enfants-Trouvés. Par la suite, l'écrivain confessa et regretta ces abandons. « *Thérèse enfantait, Jean-Jacques enfantrouvait* », écrira une plume caustique. Mais ce ne fut pas tout. Il accusa une pauvre fille d'un larcin qu'il avait commis et abandonna dans une rue de Lyon, en pleine crise d'épilepsie, un vieux musicien qu'il était censé protéger...

Bien singulière manière de professer la philantropie ! Et quel étrange Caton que ce censeur-là ! A sa décharge, pourtant, la confession de ses fautes. Bien dans la logique d'un personnage pris au piège : ayant le plus grand besoin de secours mais refusant la main tendue par ses puissants protecteurs, pour préserver son indépendance et ne pas trahir ses écrits. Rousseau, l'homme des « *paradoxes dynamiques* », souligne Robert Thiéry, conservateur du musée de Montmorency : « *Défendant des positions antagonistes, il est pris dans des contradictions et récupère sa dualité dans son œuvre après en avoir vécu tous les éléments contradictoires.* » Précision de Raymond Trousson, dans son *Jean-Jacques Rousseau* : « *Quelque chose en lui de confusément coupable en même temps exigeait l'accusation et aspirait à l'innocence.* »



Les Charmettes.

HUGUES DE WURSTEMBERGER

Ce fut un pauvre hère. Il naquit le 28 juin 1712 à Genève et tira toujours le diable par la queue. Il vécut de petits boulots éphémères : apprenti graveur, laquais-secrétaire, employé au cadastre, maître de musique, précepteur, copiste, secrétaire d'ambassade. Un peu bohême, un peu parasite, entraînant Thérèse dans une errance qui, quand le Parlement de Paris le déclara « de prise de corps », après la condamnation de l'*Emile*, deviendra une fuite de quinze ans. Il quitta le monde des hommes qui lui furent si peu compatissants le 2 juillet 1778. Il avait soixante-six ans.

Sacré bonhomme. On commence par exécrer ce sentimental débridé, ce velléitaire larmoyant. On se rend à Montlouis, aux Charmettes, on grimpe à la « cabane ». Et tout bascule. Les contradictions, les faiblesses s'estompent. Reste son amour pur, fou, total, de la nature. Les lieux où il vécut sont ses meilleurs défenseurs. Trois sont intacts.

Le charme des Charmettes. Un chemin creux ombragé, une pente herbeuse, une petite maison aux volets ouverts, d'un côté sur un jardin à la française, de l'autre sur une terrasse. « *Ici commence le court bonheur de ma vie.* (...) *Je me levais avec le soleil et j'étais heureux ; je me promenais et j'étais heureux, je voyais maman et j'étais heureux,* (...) *je parcourais les bois, les coteaux, j'errais dans les vallons, je lisais, j'étais oisif, je travaillais au jardin, je cueillais les fruits, j'aidais au ménage et le bonheur me suivait partout.* »

Rousseau regardant Jean-Jacques. Vingt-deux ans, l'âge du bonheur. Endormi au pied d'un arbre, en habit à basques, souliers à boucles, chevelure libre flottant [illegible]. Le soir venu, il sera un parfait petit marquis, cou enserré dans un jabot blanc, visage encadré de rangs de boucles courtes. Pour l'heure, il sommeille et ses lèvres sourient : l'orphelin rêve à Françoise-Louise de Warens qu'il appelait « maman ».

Elle avait vingt-huit ans lorsqu'il la rencontra, quelques années plus tôt, à Annecy. Il imaginait « *une vieille dévote bien rechignée* », il découvrit « *un visage pétri de grâce, de beaux yeux pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse* ». Se convertir au catholicisme – tel était le but de sa rencontre – fut chose aisée. S'attacher à ses pas ne fut pas plus difficile.

Dans la modeste maison, les objets attendent le retour de leurs maîtres. En bas, deux pièces de passage. A l'étage, les chambres où l'on vivait. Celle de Mme de Warens, en angle, plafond à la française, bibliothèque, lit simple, petite table et trois fenêtres ouvertes sur le vallon. Celle de Jean-Jacques, plus petite, avec un lit en alcôve et une soupente pour le domestique.

Il y eut, certes, des prémices à ce bonheur champêtre. La maison du pasteur Lambercier, à Bossey, en Suisse, les errances à travers la campagne et le long des routes de France, de Suisse et d'Italie. Brefs intermèdes dont aucun n'égala le ravissement de cette petite maison familière dans laquelle Mireille Védrine, responsable du Musée des Charmettes, voit « *l'endroit où l'on peut comprendre comment on devient écrivain* ». Son « *magasin d'idées* » qu'il exploitera à Montlouis, une vingtaine d'années plus tard.

Montlouis ou la retraite féconde. Il s'installe, en décembre 1757, dans cette maisonnette. Il y restera jusqu'en juin 1762 quand, l'*Emile* condamné, il doit s'enfuir. La demeure existe toujours, « *à trois lieues de Paris* », intelligemment et fidèlement meublée par son conservateur, Robert Thiéry. Dans la cuisine, ces meubles, ces objets qui voyageaient avec lui sur de méchantes charrettes et qui disent la modestie de son ménage. Juste à côté, la chambre de Thérèse. A l'étage, celle de l'écrivain avec le bois de lit, l'armoire, la table et le petit rayonnage que l'inventaire nomme « *deux tablettes à mettre livres.* »

Ainsi que l'alcove doublée de tissu de Bergame et de serge de soie verte, et la cheminée à la prussienne offerte par son protecteur d'alors, le maréchal de Luxembourg. C'est lui qui aménagea pour l'écrivain le donjon, au bout de la terrasse de tilleuls. La vue embrasse la collégiale de Montmorency et s'étend au loin, jusqu'à Paris. Une pièce haute de plafond avec un gros dallage au sol et, pour tout mobilier, une chaise, une petite table, une bougie et une table à jeux pour celui qui battit un jour aux échecs le prince de Conti.

Des visiteurs ont brossé le tableau des occupants. « *Monsieur Rousseau est un homme âgé de quarante-cinq ans, petit plutôt que grand quant à la stature, mince aussi, un peu courbé, parlant vite et vivement ; doué d'une intelligence extraordinaire, il a beaucoup de ce que les Français appellent « de l'esprit »*, note dans son Journal un Hongrois, Joseph Teleki, comte de Szek, qui poursuit : « *Nous l'avons trouvé vêtu d'une mauvaise robe de chambre, pleine de taches ; si nous n'avions pas su que c'était Roussseau, nous l'aurions pris pour un cordonnier malpropre, surtout dans la pièce privée de toute élégance où il mange et où l'on prépare les repas.* » Dans la cuisine officiait Thérèse. Elle est lingère à Paris quand Jean-Jacques la rencontre, en 1745. Elle fut, écrit Rousseau, « *ma bonne et simple gouvernante* ».

A cet ermite, il fallait une « cabane ». C'est, en réalité, une grotte rustique, aux parois formées de gros blocs de pierre, au toit de roseaux aujourd'hui troué par endroits. A l'entrée, l'ombre d'un chêne. Au-dessous, le lac et la masse des arbres. Rousseau montait à travers les fougères et trouvait la solitude.

L'errance finale du proscrit dura quinze ans, du 9 juin 1762 à sa mort, le 2 juillet 1778. Désormais les éléments du décor sont en place, le procès de béatification est en cours, instruit par le marquis de Girardin, propagateur de la dévotion. Son bénéficiaire, un vieillard un peu voûté, portant toque et longue robe d'Arménien et qui herborise dans les bois d'Ermenonville. Plus que jamais, il s'appuie sur cette canne dont on fera une « relique », mot écrit en grosses lettres dans une vitrine de la galerie Jean-Jacques Rousseau de l'abbaye de Chaalis.

Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur de *Paul et Virginie*, qui le rencontre au couchant de sa vie, note dans ses traits « *quelque chose même de douloureux* (...) *de la mélancolie* (...) *de la tristesse profonde* (...) *je ne sais quoi d'aimable, de fin, de touchant, de digne de pitié et de respect* ». Un portrait qui annonce la fin. « *Ma bonne amie, ouvrez la croisée, l'air est si pur et serein ! Que je voie encore une fois le soleil* », lui fit-on dire à Thérèse avant de mourir. Un faux littéraire, mais tellement dans la veine de celui qui connut le bonheur sous le toit rouge et pointu d'une petite maison.

De notre envoyée spéciale
Danielle Tramard

Cocons savoyards

A cinq minutes à pied du centre de Megève, « Les fermes de Marie » (chemin de Riante-Colline, 74120 Megève, tél. : 50-93-03-10) constituent, au milieu d'un parc de 1 hectare, un hameau de huit chalets construits avec des éléments récupérés dans les fermes et granges de la région. Le chalet principal est utilisé pour l'accueil. On y trouve aussi de petits salons, un bar et une salle de restaurant rustique ornée de tableaux et de poteries vernissées. Un autre chalet, baptisé « La ferme de beauté », abrite piscine intérieure, *jacuzzi*, hammam, sauna et cabines d'esthétique, sur le modèle des *beauty farms* américaines. Conçues dans le même esprit campagnard, les chambres conjuguent meubles régionaux et cretonnes coordonnées rouges, vertes ou bleues. Les différents bâtiments sont reliés entre eux par des couloirs souterrains ce qui évite, en cas de mauvais temps, d'avoir à mettre le nez dehors. Les tarifs d'hiver (l'établissement ferme le 12 septembre et rouvre en décembre) s'échelonnent, en demi-pension et par jour, de 1 420 à 1 940 F pour une chambre double, à 3 360 F pour un appartement de 2 chambres avec salon pouvant accueillir cinq personnes.

Autre lieu, autre cocon. A Chamonix cette fois et pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'intimité d'un appartement mais sans les inconvénients (courses, ménage, lavage et espace réduit) liées généralement à cette formule. Un peu onéreuse, certes, la résidence « Les Balcons du Savoy » (179, rue Mummery, 74400 Chamonix Mont-Blanc, tél. : 50-55-32-32) ne manque pas de séduction. A commencer par la situation des grands chalets qui la composent et qui, orientés plein sud, font face à la chaîne du Mont-Blanc. Les appartements, eux, sont vastes (45 m² pour un deux-pièces avec 12 m² de balcon) et bien aménagés (télévision couleur et téléphone direct). Beaucoup de bois, bien sûr, et des tissus épais et chaleureux. Quant aux parties communes, elles offrent espace accueil-salon, salle de jeux, buanderie, piscine intérieure, appareils de remise en forme, jardins, hammam, solarium, casiers à skis et garage couvert.

Côté services, citons la fourniture du linge, le ménage, un point de vente de produits de consommation courante et un service de baby-sitter. L'hiver, matériel de ski et « skipass » peuvent être réservés à l'avance. Jusqu'en novembre, les prix, pour une semaine (mais, hors vacances scolaires, toutes les durées de séjour sont possibles), s'échelonnent de 1 600 F pour un studio (2/3 personnes) à 3 900 F pour un 4 pièces (7/8 personnes). En hiver (à partir du 18 décembre) et selon la période choisie, de 3 800 à 7 500 F pour le studio à 7 900/16 800 F pour le 4 pièces.

M. Sl.

Guide

● **Visiter.** La section française de cette *route littéraire* se situe principalement en Savoie et en Ile-de-France. Pour avoir une vue détaillée ou d'ensemble, se reporter à la brochure « Pèlerinage européen Jean-Jacques Rousseau », disponible au centre d'information de la Caisse nationale des monuments historiques (62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, tél. : 44-61-21-50), ainsi qu'au livret « La route Rousseau » (30 F) publié par les éditions Transversales (BP 22, 1211 Genève 25).

De Chambéry, on se rend à pied aux Charmettes (ouvert tous les jours sauf le mardi, tél. : 79-33-39-44), à la fois musée des sentiments et maison familière. On y donne, en août, des « impromptus champêtres » de grande qualité, soirées où l'on est reçu dans l'intimité de Mme de Warens et de Jean-Jacques Rousseau (avec intermède de musique baroque et collation). Chambéry, délicieuse ville ancienne, garde le souvenir du grand homme, de même qu'Annecy. Pour les visiter sous la conduite de guides-conférenciers, s'adresser à leurs offices de tourisme respectifs : Annecy, tél. : 50-45-00-33 ; Chambéry : tél. : 79-33-42-47. Etape en Dauphiné, à la ferme de Montquin (au-dessus de Bourgoin), un beau corps de bâtiments du dix-huitième siècle.

La maison de Montlouis est devenue le musée Jean-Jacques Rousseau, à Montmorency (5, rue Jean-Jacques Rousseau, tél. : 39-64-80-13), à une demi-heure de Paris en voiture ou en train. M. Robert Thiéry, son conservateur, a créé en 1980, dans la pittoresque maison des Commères, voisine de Montlouis, la Bibliothèque d'études rousseauistes, qui publie une revue annuelle, une bibliographie mondiale, des fac-similés ainsi que les actes du colloque international qu'elle organise tous les quatre ans.

La « cabane » est, hélas ! louée pour l'instant à une société. Voir en revanche le parc Jean-Jacques Rousseau, à Ermenonville (office de tourisme, tél. : 44-54-01-58) et la galerie Jean-Jacques Rousseau à l'abbaye de Chaalis, dans l'Oise (tél. : 44-54-04-02).

Lire. Les *Confessions* et les *Rêveries du promeneur solitaire*, éditions Gallimard (La Pléiade) ou Garnier. Un très bel album, tout en finesse et magnifiquement illustré, *les Jardins secrets de Jean-Jacques Rousseau*, de Mireille Védrine, responsable du musée des Charmettes (1989, Gemap et Associés, 51, rue de la République, Barberaz, 73000 Chambéry, tél. : 79-85-75-10) ; une biographie, *Jean-Jacques Rousseau, la marche à la gloire* et *le Deuil éclatant du bonheur* (2 tomes), de Raymond Trousson (Tallandier, 1988) ; un essai, *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, de Jean Starobinski (réédition Gallimard, 1991). Le *Journal intime d'un mélancolique 1762-1769*, de James Boswell (Hachette, 1986), est épuisé. Si on a le temps, lire les cinquante volumes de la *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, édition critique établie et annotée par R. A. Leigh (The Voltaire Foundation, distribué par Universitas, tél. : 45-67-18-38).

Etapes. A Chambéry, l'Hôtel des Princes, un trois étoiles situé dans la vieille ville, et l'Hôtel des Pervenches, un Logis de France voisin des Charmettes. Bonnes tables : le Restaurant des Princes, le Saint-Réal et la Vanoise. A Annecy : l'Impérial Palace, dans un grand parc au bord du lac, et le Palais de l'Isle, dans la vieille ville. L'Auberge de l'Eridan ainsi que l'Auberge du Père Bise, de réputation internationale, et le Belvédère. ●

TÉLEX

Deux croisières inédites sur l'Elbe proposées par la KD (la plus importante compagnie européenne de navigation fluviale) pour découvrir les villes d'art de l'ex-Allemagne de l'Est, Prague et les paysages de la Suisse saxonne et de la Bohême. La première de Wittenberg à Dresde, du 23 au 27 octobre (2 400 et 2 700 F par personne en cabine double extérieure et pension complète), la seconde de Dresde à Prague A/R, du 27 octobre au 1er novembre (3 020 et 3 380 F), forfaits auxquels s'ajoutent le transfert en avion pour Dresde (de 2 500 à 3 740 F A/R de Paris, Lyon ou Nice) et des nuits d'hôtel à Dresde et à Prague. Renseignements dans les agences de voyages.

Découvrir les grandes villes d'Europe d'une manière originale et conviviale. La formule, proposée par Tourisme chez l'habitant, permet de réserver en 48 heures des chambres à Londres, Dublin, Copenhague, Berlin, Munich, Vienne, Prague, Budapest, Florence, Barcelone, Séville, Varsovie, Moscou, Saint-Pétersbourg et Vilnius. Prix en fonction de la destination choisie. Brochures gratuites envoyées sur demande par courrier (27, rue Rambuteau, 75004 Paris), téléphone (au 42-71-47-47) ou Minitel (36[illegible] code TCH).

Salon professionnel consacré aux produits touristiques haut de gamme, Tourifirst quitte le Palais de Chaillot pour « le rond-point Montaigne », un hôtel particulier situé au 3, rond-point des Champs-Elysées (angle avenue Montaigne), 75008 Paris. La 5e édition, qui se tiendra du [illegible] au 11 septembre, sera, pour la première fois, ouverte au public pour une journée, celle du samedi 11 septembre, de 11 h 30 à 18 h 30. Prix d'entrée : 40 F.

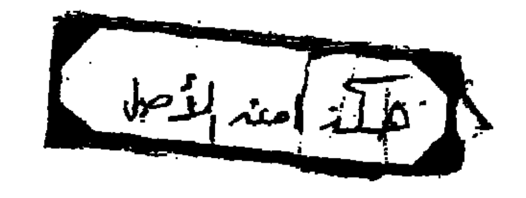
Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

PARCOURS

Diamond Road

PLANTU

LIBRAIRIE



SANS ◆ VISA

PARCOURS

Bosnie : Diamond Road

Suite de la page 13

C'est ici que, le lendemain, au terme d'une hallucinante assemblée générale polyglotte, réunie en plein soleil pendant plusieurs heures d'affilée, leur cohorte s'est scindée en deux groupes, dont le plus nombreux décida de battre en retraite sur Split, tandis que les plus téméraires affirmaient leur intention de poursuivre coûte que coûte jusqu'à Sarajevo, où ne parviendront finalement, plusieurs jours et bien des «check-points» plus tard, qu'une poignée d'irréductibles. Louons cependant Mir Sada. Car ces 1 500 ou 2 000 énergumènes, mélange instable d'enseignants et d'autonomes, d'infirmières et de curés de choc, de hippies enchristés et de bonzes percussionnistes, si flottants qu'ils aient été, valaient pourtant mieux que tous ceux – à commencer par les signataires absentéistes de l'appel auquel ils avaient répondu... – qui traitèrent leur incertaine tentative par le silence ou le mépris.

Les choses sérieuses commencent à Prozor, depuis peu ville de garnison du HVO, dont le climat est donné par les armoiries oustachies dont les murs sont généreusement badigeonnés, à côté d'inscriptions dans le genre : *«Dehors les pédés de l'ONU!»* Il est vrai que le passage incessant, dans les rues étroites du village, de convois brinquebalants et fumigènes ne peut qu'irriter les populations auxquelles les vivres qu'ils transportent ne sont pas encore destinés. Au col de Prozor, les Croates font manœuvrer des tanks, disposent des mortiers. C'est ici, généralement, que les convoyeurs enfilent le gilet pare-balles qui peut leur donner plus ou moins le sentiment d'être protégés.

Quelques kilomètres en contrebas, à Gornji-Vakuf, Musulmans et Croates, à coups de mitrailleuses et de mortiers, achèvent d'appliquer les dispositions de la communauté internationale concernant le dépeçage de la Bosnie. L'entrée de Gornji-Vakuf offre le spectacle d'une vie presque normale, bien que troublée tout de même par des bruits guerriers assez proches. Puis tout se gâte sitôt passé le pont sur la Vrbas, au-delà duquel toutes les maisons sont détruites, ou au moins criblées d'éclats, certaines, incendiées, achevant de se consumer à côté de petits jardins où le maïs, les pommes de terre ou les choux régulièrement alignés, et arrosés jusqu'à ces derniers jours avec soin, ne seront jamais récoltés par ceux qui les ont semés ou plantés.

Au-delà de Gornji-Vakuf, et jusqu'aux abords de Sarajevo, c'est, aujourd'hui du moins, le calme plat. Beaucoup de ruines, beaucoup de maisons – comme à la périphérie de Vitez – vidées de leurs habitants, beaucoup de miliciens de toutes les obédiences, beaucoup de silence et de gravats, mais pas de combats. Au point que le passage d'une zone contrôlée par les Croates à une zone contrôlée par les Musulmans ne se manifeste souvent, pour le convoi, que par l'accueil nettement plus chaleureux des seconds. Et, dans le centre montagneux de la Bosnie, la piste traverse parfois des villages où pas une tuile ne manque aux toits, où pas une plume ne manque aux oies, où les vieux prennent le frais en tapant le carton sur le seuil de jardins pleins de courges, de fleurs et d'arbres chargés de fruits, où les gamins s'éclaboussent dans la rivière; seul le nombre anormalement élevé de ces derniers traduisant la proximité de la guerre, de ses exodes et de ses déportations.

A la périphérie de Busovaca, sur un «check-point» du HVO, quelqu'un nous remet un document, rédigé dans un français pathétique, attirant l'attention des organisations humanitaires sur la condition dramatique des milliers de réfugiés croates qui ont afflué récemment dans cette région : *«très mauvais situation avec malade femme et enfants, car à Busovaca il n'y a pas hospital, et maintenant muslim interdiront croate population medical traitement à Travnik et Zenica...»*

A Kiseljak, en revanche, les Croates tiennent le haut du pavé, ce qu'illustre notamment l'état de dévastation de la mosquée. C'est ici, aux portes de Sarajevo, dans le climat relativement confortable d'une petite station climatique d'altitude, que la FORPRONU a établi son quartier général pour la Bosnie. A l'entrée du mess, réservé au personnel accrédité, une note rédigée en anglais rappelle qu'il est interdit d'y porter *«des shorts, des maillots ou des vêtements de gymnastique suants»*. Heureux «soldats de la paix» qui ont le loisir de se changer tous les jours avant de dîner... Et, tant que nous en sommes au chapitre de la FORPRONU, signalons au passage que l'escorte – canadienne – que l'on nous confiera demain pour entrer à Sarajevo nous exposera à plus de dangers qu'elle ne nous en épargnera. Nos escorteurs étant des nouveaux venus, qui n'ont jamais mis le nez dans la capitale bosniaque, il faudra en effet que notre chef de convoi sorte de son véhicule, dans un endroit tout de même assez malsain, pour aller, à pied, désigner aux chasseurs d'orignal, bien abrités dans leur blindé, la silhouette pourtant incomparable de PTT-Building, point limite au-delà duquel les escortes laissent se débrouiller tout seuls les convois.

Au sortir de la «douane» serbe de «Sierra One» (correspondant à l'arrêt «Zelena Meraja» de l'ancienne ligne de bus nº 34), devant laquelle une colonne de blindés onusiens se soumet placidement à la fouille d'une fonctionnaire de vingt ans, sanglée dans l'uniforme flambant neuf d'une République de contrebande, lorsque, sur la route de l'aéroport, la ville au détour d'un virage apparaît, ce qui frappe tout d'abord, c'est son silence, son immobilité, son état pétrifié. Etat de ce qui est – de ce que l'on a – abandonné. Puis, au fur et à mesure que l'on se rapproche, on découvre la vie grouillant dans les interstices, dans les angles morts, partout où l'on n'est pas vu, partout où l'on est moins exposé. On remarque aussi que la ville est submergée d'ordures, qui par endroits sédimentent déjà en une couche assez homogène, dure et bosselée. A proximité de l'Holiday Inn – dont ne les sépare qu'une chétive pelouse qu'il est tout de même recommandé de franchir en courant, – les tours Unis, deux des plus hauts buildings de Sarajevo, ont un peu moins souffert de la frénésie des artilleurs serbes que, par exemple, la tour d'Oslobodenje, mais tous leurs étages supérieurs sont cependant dévastés et noircis. Beaucoup d'organisations humanitaires basées à Sarajevo ont élu domicile dans les étages inférieurs d'une des deux tours, privés d'eau et d'électricité comme le reste de la ville, donc sales et puants, mais épargnés par les projectiles de gros calibre.

C'est dans l'ombre de cette tour, sur un terre-plein échappant à la vigilance des snipers, que les camions stationnent, au milieu d'une nuée d'enfants, avant de manœuvrer pour décharger un par un sur le plan incliné qui dessert le parking souterrain. Là, toutes les opérations se déroulent à la lueur des bougies. Stockés sur le parking, les colis seront distribués, par les soins d'une équipe locale triée sur le volet, à des retraités – une des catégories les plus touchées par les restrictions obsidionales – dont la liste a été établie à partir de documents d'entreprises. Le carburant étant à Sarajevo introuvable, ou hors de prix, il faut, pour remplir les réservoirs des véhicules chargés de la distribution des colis, siphonner au préalable ceux des camions. Ce n'est qu'en contournant, par des ruses de ce genre, les règles draconiennes imposées par les Serbes (et acceptées, de fait, par les Nations unies) que l'aide «indépendante» parvient aux assiégés de Sarajevo. Ainsi les quelques jouets que l'on distribue aux enfants ont-ils dû être passés en fraude, car ils ne relèvent pas de l'«aide humanitaire» tolérée par les assiégeants...

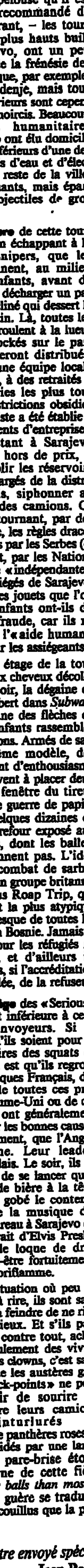
Du troisième étage de la tour Unis, un type aux cheveux décolorés, lunetté de noir, la dégaine de Christophe Lambert dans *Subway*, tire à la sarbacane des flèches de papier sur les enfants rassemblés autour des camions. Armés de sarbacanes du même modèle, des enfants trépignant d'enthousiasme ripostent et arrivent à placer deux flèches dans la fenêtre du tireur embusqué. Cette guerre de papier se déroule à quelques dizaines de mètres d'un carrefour exposé aux tirs des snipers, dont les balles, elles, ne pardonnent pas. L'idée absurde de ce combat de sarbacanes émane d'un groupe britannique, The Serious Roap Trip, qui est certainement la plus atypique et la plus pittoresque de toutes les ONG opérant en Bosnie. Jamais le Haut Comité pour les réfugiés ne les accréditera, et d'ailleurs ils seraient capables, si l'accréditation leur était accordée, de la refuser.

La moyenne d'âge des «Serious» est sensiblement inférieure à celle des autres convoyeurs. Si la légende veut qu'ils soient pour la plupart originaires des squats de Londres, le fait est qu'ils regroupent, outre quelques Français, des ressortissants de toutes ces provinces du Royaume-Uni ou de ces dominions qui ont généralement plus donné pour les bonnes causes, proportionnellement, que l'Angleterre elle-même. Leur leader, Tony, est irlandais. Le soir, ils ne dédaignent pas de se lancer quelques canettes de bière à la tête, après en avoir gobé le contenu, aux accents de la musique des Pogues. Leur bureau à Sarajevo est orné d'un portrait d'Elvis Presley et d'une grande loque de drap rouge qui, peut-être fortuitement, a des allures d'oriflamme.

Dans cette situation où peu de choses prêtent à rire, ils sont sans doute les seuls à feindre de ne rien prendre au sérieux. Et s'ils passent, envers et contre tout, acheminant non seulement des vivres mais bientôt des clowns, c'est sans doute parce que les austères gardiens des «check-points» ne peuvent se retenir de sourire en voyant paraître leurs camions jaunes peinturlurés de Schtroumpfs, de panthères roses et de Mickeys, guidés par une land-rover dont le pare-brise étoilé d'impacts s'orne de cette fière devise : *«More balls than most»*, ce qui ne peut guère se traduire que par «Plus couillus que la plupart»

De notre envoyé spécial
Jean Rolin

► Première Urgence, BP 53. 92404 Courbevoie Cedex.



Cocons savoyards

A cinq minutes à pied du [...] de Megève, «Les fermes de Marie» (chemin de Riante-Colline, 74120 Megève, tél. 50-93-03-10) constituent, au milieu d'un parc de 1 hectare, [un] hameau de huit chalets [construits] avec des éléments récupérés [dans] les fermes et granges de la [région]. Le chalet principal est utilisé [pour] l'accueil. On y trouve aussi [...] petits salons, un bar et une [...] de restaurant rustique orné [de] tableaux et de poteries [...]. Un autre chalet, baptisé «la ferme de beauté», abrite [piscine] intérieure, jacuzzi, hammam, sauna et cabines d'esthétique, [sur] le modèle des *beauty farms* américaines. Conçues dans le même esprit campagnard, les chambres conjuguent meubles régionaux et cretonnes coordonnées rouges, vertes et bleues. Les différents bâtiments sont reliés entre eux par des couloirs souterrains ce qui [évite] en cas de mauvais temps d'a[voir] à mettre le nez dehors. Les ta[rifs] d'hiver (l'établissement ferme [le] 12 septembre et rouvre en décembre) s'échelonnent en demi-pension et par jour, de 1 420 à 1 940 F pour une cham[bre] double, à 3 360 F pour un appartement de 2 chambres [et] salon pouvant accueillir cinq personnes.

Autre lieu, autre cocon
A Chamonix cette fois et pour ceux qui souhaitent bénéficier [de] l'intimité d'un appartement [...] sans les inconvénients (courses, ménage, lavage et espace [...] liées généralement à cette for[mule]. Un peu onéreuse, certes, la résidence «Les Balcons du Savoy» (179, rue Mummery 74400 Chamonix Mont-Blanc, tél. : 50-55-32-32) ne manque pas de séduction. A commencer par [la] situation des grands chalets qui [la] composent et qui, orientés plein sud, font face à la chaîne du Mont-Blanc. Les appartements [...] sont vastes (45 m² pour [un] deux-pièces avec 12 m² de balcon) et bien aménagés (télévision couleur et téléphone direct). Beaucoup de bois, bien sûr, [des] tissus épais et chaleureux. Quant aux parties communes, elles offrent espace accueil-salon, salle de jeux, buanderie, piscine intérieure, appareils de remise en forme, jardins, hammam, solarium, casiers à skis et garage couvert.

Côté services, citons la fourniture du linge, le ménage, un point de vente de produits de consommation courante et un service de baby-sitter. L'hiver, matériel de ski et «skipass» peuvent être réservés à l'avance. Jusqu'en novembre, les prix [pour] une semaine (mais, hors vacances scolaires, toutes les durées de séjour sont possibles) s'échelonnent de 1 000 F pour [un] studio (2/3 personnes) à 3 000 F pour un 4 pièces (7-8 personnes). En hiver (à partir du 18 décembre) et selon la période choisie, de 3 800 à 7 500 F pour le studio à 7 000-16 000 F pour le 4 pièces.

TÉLEX

Budapest, Florence, Barcelone, Séville, Varsovie, Moscou, Saint-Pétersbourg et Vilnius, en fonction de la destination choisie. Brochures gratuites envoyées sur demande par courrier (27, rue Rambuteau, 75004 Paris), téléphone [...] ou Minitel (3615 code TCH).

Salon professionnel consacré aux produits touristiques haut de gamme

Tourifirst [...] le Palais de Chaillot [...] Montaigne [...] Champs-Elysées [...] Montaigne, 75008 Paris [...] 11 septembre [...]

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

Bridge

nº 1550

LES CHAMPIONS ISLANDAIS

Lorsque le contre d'un chelem vous indique que vous allez chuter parce que l'adversaire va couper d'entrée une certaine couleur, il faut, quand c'est possible, *se replier dans un autre* contrat, comme le fit le champion islandais Eysteinsson dans le match contre l'Australie aux Olympiades de 1984.

	♠D 10 8 3 ♡A 10 8 7 5 ◇A 9 7 ♣R	
♠4 ♡D 6 4 3 2 ◇8 ♣10 7 6 5 4 2	N O E S	♠6 5 2 ♡– ◇D V 10 5 4 2 ♣A D 9 3
	♠A R V 9 7 ♡R V 9 ◇R 6 3 ♣V 8	

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	2 ♡	3 ◇	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ♠
passe	passe	contre	6 SA
passe	passe	passe	

Ouest ayant cru bon d'entamer le 8 de Carreau dans la couleur du partenaire, *comment Sud (Eysteinsson) a-t-il réussi* ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Le déclarant a eu soin de prendre *avec l'As de Carreau* du mort, puis *il a tiré les cinq Piques maîtres*. Ensuite il a joué le Roi de Cœur, le Valet de Cœur et le 9 de Cœur pris par le 10 car Ouest a précieusement gardé sa Dame de Cœur. La main étant au mort, la situation était la suivante lorsque Eysteinsson a joué l'As de Cœur :

♡A 8 ◇9 ♣R / ◇R 6 ♣V 8 — ◇V 10 ♣A D

Obligé de conserver sa garde à Carreau, *Est a défaussé la Dame* de Trèfle. Le déclarant a alors jeté le 6 de Carreau, puis il a joué le Roi de Trèfle *pour libérer le Valet de Trèfle*, la douzième levée de ce chelem qui aurait chuté seulement de... cinq levées sur l'entame à Trèfle !

LE GRAND CHELEM DE LYNN

Autrefois, il était facile de savoir qui était la meilleure joueuse du monde. Il y a eu Joséphine Culbertson et Hélène Sobel, puis dans les années 60 Dorothy Hayden-Truscott et l'Anglaise Rixi Markus. Aujourd'hui, les grandes championnes sont nombreuses, mais, s'il fallait en choisir une, l'Américaine Lynn Deas aurait une place de choix. Elle a gagné trois fois le titre mondial, et sa technique dans le jeu de la carte est exceptionnelle, comme le montre ce grand chelem.

	♠D 10 9 2 ♡A R 10 7 2 ◇– ♣R D 9 4	
♠5 3 ♡D V 8 6 4 ◇A R V 9 8 5 ♣–	N O E S	♠V 8 4 ♡9 5 3 ◇D 7 4 ♣V 8 7 6
	♠A R 7 6 ♡– ◇10 6 3 2 ♣A 10 5 3 2	

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	1 ◇	1 ♡	passe
1 ♠	2 ◇	4 ◇	passe
1 ♡	passe	5 ◇	passe
6 ♠	passe	7 ♣	passe...

Ouest ayant entamé l'As de Carreau, *comment Lynn Deas, en Sud, a-t-elle gagné* le GRAND CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'annonce de « 4 Carreaux » est un splinter, une excellente convention. Ici, elle garantit *le contrôle à Carreau*, un fort soutien à Pique, une belle couleur d'ouverture à Cœur et le désir d'aller au chelem. La déclaration de « 4 Cœurs » promettait l'As ou la chicane, et le splinter répété à « 5 Carreaux » précisait qu'il s'agissait de la coupe d'entrée à Carreau...

COURRIER DES LECTEURS

La chute de Charlemagne (nº 1528)

Mea culpa ! Je n'aurais pas dû dire « contre toute défense » parce que, comme l'écrit Gilewicz, *« un Reese, en Est, aurait* défaussé le Roi de Cœur *sur l'As »*. Quelques lecteurs ont signalé cette défense : Auvade, Coraine, Hennion, Lattès, Le Corno, Levrey. Manffret, Millet, Roux, Vissot...) Mais peut-être devrais-je à l'avenir (comme la plupart des chroniqueurs) ne jamais écrire « contre toute défense » ?

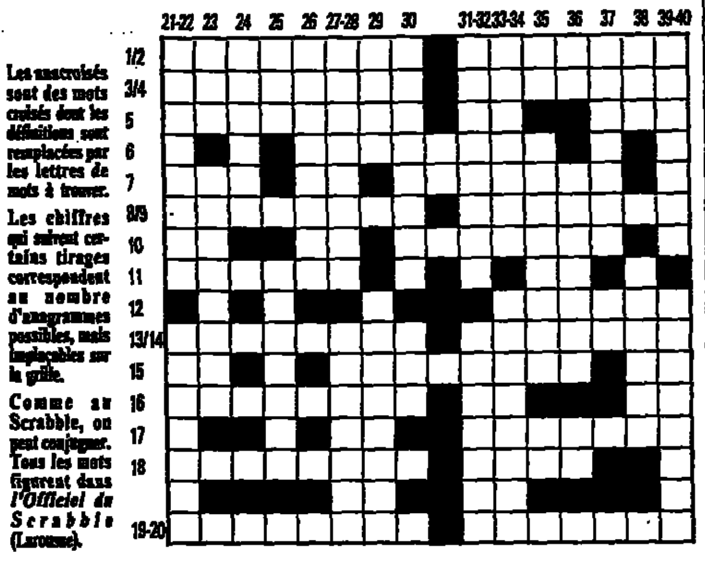
La bascule de Rosati (nº 1529)

Deux lecteurs, X. Calvet et F.-X. Roger, ont trouvé que, pour que le squeeze-bascule soit absolument indispensable, il fallait intervertir les *6 et 7 de Carreau* du mort avec les 4 et 2 de Carreau d'Est. Bravo pour cette découverte.

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

nº 781



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ABDFNORU. – 2. CINRSTU. – 3. AAEEINNT. – 4. AAEORTU (+ 1). – 5. ACEHINRS (+ 2). – 6. AEEILRTV (+ 5). – 7. AEEGMNS (+ 6). – 8. AEIMQRSU (+ 1). – 9. EEFINTT. – 10. EINRRUU. – 11. AEGLRS (+ 3). – 12. AEGINO. – 13. EIINRSTT (+ 2). – 14. AEINRSV (+ 6). – 15. EEIINRST. – 16. EIOOPSST. – 17. AEILLMR (+ 2). – 18. EEEINPRS (+ 2). – 19. ACEEHOPS. – 20. CEENNOS (+ 1).

VERTICALEMENT

21. AAFLMNOT. – 22. EIINRTT (+ 1). – 23. AAAGNRST (+ 1). – 24. ACENRT (+ 12). – 25. EEGLSTU (+ 1). – 26. EEENORSU (+ 2). – 27. AEEIRSST (+ 9). – 28. AEIPPRT. – 29. EEIMNRSU (+ 6). – 30. AADEEMRS. – 31. AFIISSTT. – 32. AEIIMST (+ 2). – 33. ACINOUV. – 34. AAEFINUV. – 35. AEEEGNNU. – 36. EGINORS (+ 5). – 37. EEEMPTT. – 38. AEIRRU (+ 1). – 39. AEINRTT (+ 8). – 40. EEILNRST (+ 3).

SOLUTION DU Nº 780

1. CLAMPIN. – 2. MOBILIER. – 3. HALEINES (INHALEES SAHELIEN). – 4. AVERSES (REVASSE VESSERA). – 5. BUCCALE. – 6. OLIVIER (VIOLIER VOILIER). – 7. BUTINONS (INTUBONS). – 8. LESTEES. – 9. OUISTITI. – 10. REEDITEE. – 11. CAVIARS. – 12. SURELLES, oseille. – 13. LIBOURET. – 14. EPANDUE (PENAUDE). – 15. EXCAVEES. – 16. MESSERS, = messires. – 17. FADAIT, partageait un butin. – 18. RISQUAS. – 19. CANTONAL. – 20. UNIATES (SUAIENT USAIENT). – 21. SEREINS (INSERES RESINES SERINES SIRENES). – 22. EGAYEES. – 23. CHAMBARD. – 24. LEMURES (MERULES MUSELER RELUMES). – 25. LAVEUSE (EVALUES). – 26. VIPERINE. – 27. ALERTEES (ALTEREES RATELEES RELATEES). – 28. DURONS (ROUNDS). – 29. NOIRAUDE (DOUANIER). – 30. INECOUTE. – 31. RURBAIN (BRUNIRA). – 32. NIELLEES. – 33. OSSELET. – 34. OMBILICS. – 35. OXYDASE. – 36. BOUVETA. – 37. INCISIVE. – 38. HABITUA. – 39. LAVATORY. – 40. ARENACE. – 41. EURASIEN (SAUNIERE) – 42. RIEUSES (RESSUIE REUSSIE). – 43. ENSELLES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 429

VIVONS HEUREUX, VIVONS COUCHÉS

Vous êtes las de dire, en grelottant, que l'eau est bonne ; d'associer bronzage et cancer de la peau ; de répéter « Vivons heureux, vivons couchés » ; vous êtes fatigué des œufs durs à la croque au sable ; des bobos de la méduse ; des nuits fantastiques de Toto. Voici donc, pour vous requinquer, de gaillardes escapades dans le *Dictionnaire du moyen français* (Larousse, 195 F), que nous avons déjà mis à contribution dans nos chroniques 399, 409 et 414.

FALLE, panse. L'*ODS* ne rend compte que de l'expression *avoir la falle basse*, avoir faim ; *falle* est donc invariable – FASÉOLE, fève, haricot (même racine que flageolet) – FONGUS, excroissance qui apparaît autour d'une plaie, du latin *fungus*, champignon – HABLER : *« Quand Marthe file et Ambrose hable, leur cas est triste et pitoyable »* (R. Cotgrave) – INDAGUER, v.i., enquêter – INTRIQUER, embrouiller : *« Son affaire est fort intriquée »* (Du Bellay) – LANERET, faucon, femelle du LANIER – MUCHER ou MUSSER, cacher : *« Dessous une aumusse* [fourrure que les chanoines portaient sur le bras], *l'ambition, l'amour, l'avarice se musse »* (Mathurin Régnier) – NEUME : *« Courte mélodie finale afin que la voix du chantre ne s'arrête pas tout court et en sursaut »* (Jean Nicot) – OBOMBRER, obscurcir – ORÉADE, nymphe des monts (même racine que OROGÉNIE, formation des chaînes de montagne) – PANTELER (je pantelle), haleter (même origine que PANTOIS, E) – PECCANT, E, vicié : *« Guéri qu'il fut, par les médecins, de cette humeur peccante »* (Montaigne) – PÉRENNE : *« Le monde n'est qu'une branloire* [balançoire] *pérenne »* (Montaigne) – POUACRE, sale (même racine que PODAGRE, qui a la goutte) – PROCLIVE, qui a tendance à : *« Il est toujours proclive aux femmes de disconvenir à leurs maris »* (Montaigne).

Certains de ces mots ou de leurs flexions ont l'anagramme suivante : PLATANE - COUPERA - NITRIQUE - NIGAUDE - ÉPRENNE - ALTERNE - ADORÉE ; retrouvez-les.

Michel Charlemagne

Solutions des anagrammes : PANTELA - POUACRE - INTRIQUE - INDAGUE - PÉRENNE - LANERET - ORÉADE.

EU Scrabble-Accueil, pavillon Michel (tournois lundi et mercredi à 17 h 30). 3 février 1993.

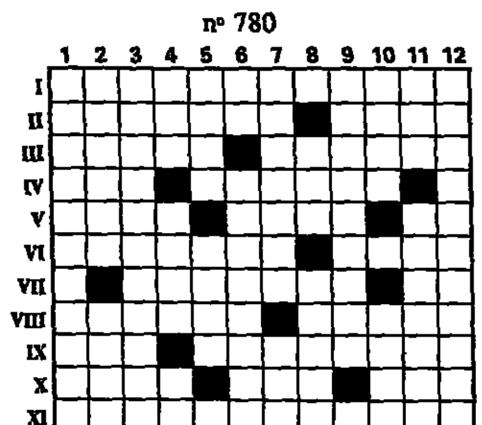
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ARLEYOE			
2	O+ENNXID	RELAYE	H 8	50
3	ON+ITUV?	INDEXE	13 C	52
4	PARUBET	VOUAI(E)NT	11 E	90
5	NSSRAEE	ABRUPTE (a)	I 2	67
6	IHAENUP	ASSENERA	2 B	70
7	NPAU+IWT	HIE	14 F	54
8	NUIT+SFJ	SWAP (b)	C 2	30
9	JNT+ENUS	SUIF	15 H	72
10	TNS+KOEO	JEUN	10 J	55
11	AELGDMZ	KOTERONS	4 E	86
12	GL+EERDL	DAMNEZ (c)	D 10	65
13	–TLGIOCA	REEZ	15 A	39
14	TLG+AEER	COPIA	5 A	40
15	TINR?UC	GALETER	N 9	84
16	MBGAATQ	COURTIN(E)	B 4	67
17	MBGA+SOL	QAT	G 7	25
18	MB+DOSIF	GLOSA (d)	O 7	36
19	MBDO+UEL	FIS	14 J	32
20	MBDE+LMH	CLOU	A 5	28
21	MBDLM+VI	HE	O 14	26
		BI	J 1	17
				1085

(a) PERTURBA, 8 F, 65 ; (b) coup améliorable : PUTAIN, D 8, 33 ; (c) ou MAGNEZ, (d) coup améliorable : LABOS, O 6, 37.
1. B. Henique, 977 ; 2. J. Monsigny, 965 ; 3. J. Henique, 930.

Mots croisés

nº 780



HORIZONTALEMENT

I. Zone. – II. A perdu de son tranchant. Jaloux numéro 1. – III. Pour un magnétisme mesuré. Ne va pas contre l'interdiction. – IV. Fait sa police. Doit faire honneur à sa lignée. – V. Terrifia le deuxième du II. Il put s'élever. Avance dans le bon sens ou avance à l'envers. – VI. Lotus. Il faut parfois la retenir. – VII. Rare est celui qui n'y est pas sensible. Club. – VIII. Protections. C'est un sérieux signe d'impatience. – IX. Voyelles. Pour l'élégante. – X. Signe de plaisir assez contagieux. Ecole. A une grande puissance. – XI. Réchauffent les corps et les cœurs.

VERTICALEMENT

1. Flatta l'odorat d'Edith Piaf. – 2. Parlante. Ailleurs. – 3. Ils abîment tout. – 4. Suivent leur pente. Sur la Deule. Cardinaux. – 5. Point de suspension. Elle est maintenant dépouillée. – 6. Préposition. A pris des coups sans être forcément fumeuse. – 7. Il faut s'attendre à ce qu'il soit un peu pâle. Nid politique. – 8. Refuge. Justifie la quête. – 9. Donne le ton. – 10. Ne prend pas la vie de haut. Doué. – 11. Au repos. N'a pas grande importance. – 12. Affaiblissements mais primitivement.

SOLUTION DU Nº 779

Horizontalement

I. Manon Lescaut. – II. Abusa. Toiser. – III. Rodage. Ultra. – IV. Ali. Enfila. – V. Tissu. Alarma. – VI. Hétéroclites. – VII. Oser. Cie. Ers. – VIII. Stérées. Çà. – IX. Id. Iles. Alun. – X. Erreur. Niort. – XI. Nauséabondes.

Verticalement

1. Marathonien. – 2. Abolies. Dra. – 3. Nudistes. Ru. – 4. Osa. Serties. – 5. Nageur. Elue. – 6. En. Ocrera. – 7. Et. Faciès. – 8. Souillée. Nô. – 9. Cillai. Sain. – 10. Astarté. Lod. – 11. UER. Mercure. – 12. Tracassants.

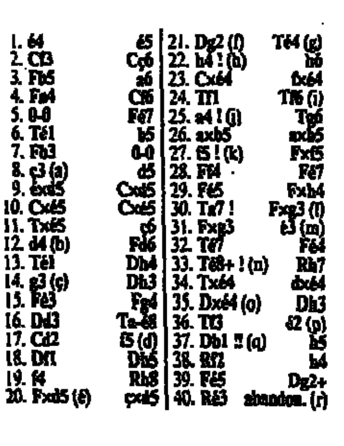
François Dorlet

Echecs

nº 1553

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES
Grande Canarie, 1993.

Blancs : V. Anand (Inde).
Noirs : V. Topalov (Bulgarie).
Partie espagnole.
Attaque Marshall.



1. é4	é5	21. Dg2 (f)	Té4 (g)
2. Cf3	Cç6	22. h4 ! (h)	h6
3. Fb5	a6	23. Cxé4	fxé4
4. Fa4	Cf6	24. Tf1	Tf6 (i)
5. 0-0	Fé7	25. a4 ! (j)	Tg6
6. Té1	b5	26. axb5	axb5
7. Fb3	0-0	27. f5 ! (k)	Fxf5
8. ç3 (a)	d5	28. Ff4	Fé7
9. éxd5	Cxd5	29. Fé5	Fxh4
10. Cxé5	Cxé5	30. Ta7 !	Fxg3 (l)
11. Txé5	ç6	31. Fxg3	é3 (m)
12. d4 (b)	Fd6	32. Té7	Fé4
13. Té1	Dh4	33. Té8+ ! (n)	Rh7
14. g3 (ç)	Dh3	34. Txé4	dxé4
15. Fé3	Fg4	35. Dxé4 (o)	Dh3
16. Dd3	Ta-é8	36. Tf3	é2 (p)
17. Cd2	f5 (d)	37. Db1 !! (q)	h5
18. Df1	Dh5	38. Rf2	h4
19. f4	Rh8	39. Fé5	Dg2+
20. Fxd5 (é)	çxd5	40. Ré3	abandon. (r)

NOTES

a) Si l'on veut éviter le gambit Marshall, il faut renoncer à 8. ç3 et choisir entre quelques suites comme 8. a4 ; 8. d4 ; 8. d3 et 8. h3.

b) ou 12. g3 ; 12. Té1 ; 12. d3 mais non 12. Fç2 à cause de 12..., Fd6 ; 13. Té1, Fxh2+! ; 14. Rxh2, Dh4+ ; 15. Rg1, Fg4 ; 16. Fxf3 ; 17. gxf3, Dg3+ ; 18. Rf1 (si 18. Rh1, Ta-é8!), Cf4! ; 19. Té2, Dxf3+ ; 20. Ré1, Ta-é8 ; 21. Txé8, Cg2 mat.

ç) Après 14. h3, Fxh3 ; 15. gxh3, Dxh3 ; 16. Té5 (ou 16. f4, Ta-é8), Fxé5 ; 17. dxé5, Tf-é8 les Noirs ont un net avantage.

d) Dans cette position fondamentale de l'attaque Marshall, les Noirs ont le choix entre deux branches principales, 17..., Té6 ; 18. a4, f5 et la poussée du pion f.

é) On peut retrouver la même suite par interversion de coups après 18. f4 (ou 18. Fxd5+, çxd5 ; 19. Df1, Dh5 ; 20. f4), Rh8 ; 19. Fxd5, çxd5 ; 20. Df1.

f) Un nouveau carrefour important où les Blancs peuvent également suivre la variante 21. a4, bxa4 ou 21..., g5. Le grand maître indien suit ici une idée intéressante qui date des années 80.

g) Ce sacrifice de qualité, analysé depuis la partie Klover-Kant (Ostrawa, 1981), est peut-être inférieur à la continuation *21..., g5* ; par exemple, 22. Dxd5, Td8 (et non 22..., gxf4 ? ; 23. Dxd6 !, fxé3 ; 24. Txé3 !) ; 23. Dç6, gxf4 ; 24. Fxf4, Fxf4 ; 25. gxf4, Fé2 ; 26. Rh1, Td-é8 ; 27. Tg1 (si 27. Dg2, Té3 !), Dh4 ; 28. Dg2, Tg8 ; 29. Dç6, Tg-f8 ; 30. Dg2, Tg8 nulle (Sokolov-Nunn, Rotterdam, 1989).

h) Empêchant l'avance g7-g5 ; si 22. a4, g5 ! ; 23. fxg5, Fh3 ; 24. Df3 (24. Df2 ou 24. Dé2, Tg4 !), Tg4 ; 25. axb5, f4 ; 26. Fxf4, Fxf4 ; 27. bxa6, Dxg5 ; 28. a7, Ta8 (ou peut-être 28..., Dg8) ; 29. Té8 ; 30. a8=D, Txa8 ; 31. Txa8+, Rg7 ; 31. Ta7+ nulle.

i) Si 24..., g5 ; 25. Dh2 !, gxf4 ; 26. Fxf4, Txf4 ; 27. Txf4, Fxf4 ; 28. gxf4, é3 ; 29. Dg3, é2 ; 30. Rf2, Df5 ; 31. h5 et les Blancs gagnèrent (Klover-Kant, 1981).

j) Au bon moment.

k) Donnant un pion afin de reprendre la diagonale f4-b8.

l) Devant la menace 31. Txg7 !, Txg7 ; 32. gxh4 les Noirs créent de nouvelles complications en sacrifiant un F. Après un coup défensif comme 30..., Ff6 les Blancs gagnent facilement par 31. Fxf6, Txf6 (ou 31..., gxf6 ; 32. Tf-a1) ; 32. g4, Fxg4 (ou 32..., Dxg4 ; 33. Dxg4, Fxg4 ; 34. Txf6, gxf6 ; 35. Rf2 et si 32..., Tg6 ; 33. Txf5) ; 33. Txf6, gxf6 ; 34. Dg3.

m) Le pion é, dernier espoir des Noirs, outre la menace 32..., Fé4 ; 33. Dh2, Txg3+ ; 34. Dxg3, Dh1 mat.

n) Un échec de la plus haute importance, comme on le verra plus tard.

o) En effet, la Tg6 est clouée.

p) Dernière pointe.

q) Avec une étonnante facilité, les Blancs mettent fin aux illusions de leur adversaire en conservant le précieux clouage ainsi que la défense de la case f1 (si 37. Rf2 ?, Df1+).

r) Le R blanc est en sécurité. Si 40..., h3 ; 41. Tg3 et les Blancs gagnent.

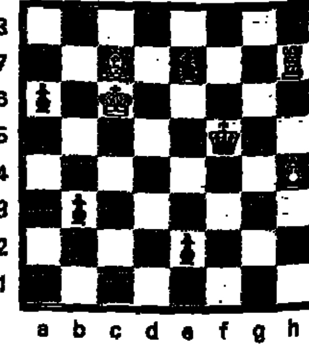
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1552
C. R. LAFORA (1964)

(Blancs : Ré5, Fé3, Pb5, d4, f2. Noirs : Ra7, Fh1, Pd7, é6, g2.)

Après 1. f4 ?, g1=D ; 2. Fxg1, Rb6 ! ; 3. d5+, Rxb5 ; 4. dxé6, dxé6 ; 5. Rxé6, Fé4 la partie est nulle.

1. d5+ !, Rb7 ; 2. f4, g1=D ; 3. Fxg1, Fxd5 ; 4. f5 !, Rç7 ! ; 5. Fb6+ !, Rxb6 ; 6. f6 les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1553
V. KIVI (1945)



Blancs (4) : Rç6, Th7, Fç7, Ph4.

Noirs (5) : Rf5, Pa6, b3, é7, é2.

Les Blancs jouent et gagnent.

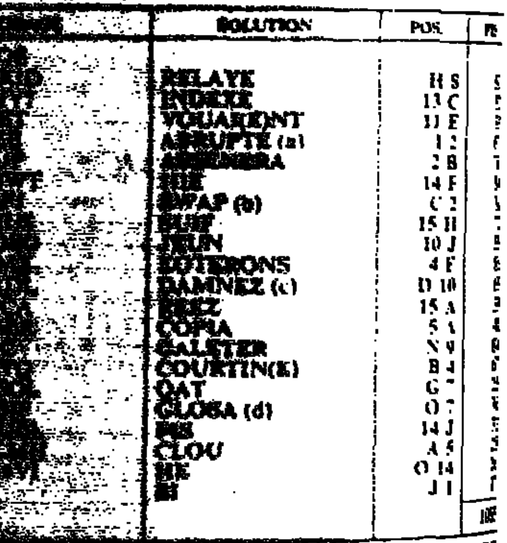
Claude Lemoine

Les plats à hi

Avec un « B », comme Balzac

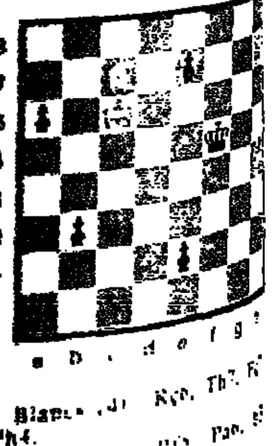
Scrabble (R)

n° 429



SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1552
C. R. LAFORA (1950)

ÉTUDE N° 1553
V. KIVI
(1945)



Les plats à histoire

IL y a les plats aux noms classiques, souvent nés du folklore, des coutumes, des habitudes régionales. *Il y a les plats* portant le nom de leur créateur : la timbale d'œufs Carême, les filets de sole Marguery, la côte de veau Foyot... Il y a les plats dédiés à une vedette ou à un grand personnage : pêche Melba, poulet santé George Sand, salade Réjane, omelette Metternich, rognons Chateaubriand... Et puis d'autres plats qui ont, en quelque sorte, une histoire. Le poulet Père Lathuille, par exemple, serait-il resté en mémoire gourmande sans les obus prussiens qui écornèrent la guinguette de la barrière de Clichy, en 1870, et le tableau de Manet ? Connaîtrait-on encore la pièce de Victorien Sardou sans le homard Thermidor ? *Et celle de Dumas fils sans la* salade Francillon ?

D'autres plats, quelquefois oubliés (et c'est dommage, car ils sont aussi bons que rares sur les cartes), sont nés d'anecdotes. On sait que les pommes soufflées sont l'effet du hasard et du retard du train lors de l'inauguration de la *ligne Paris - Saint-Germain* (le chef ayant retiré les frites du bain avant de les y remettre, plus tard). On sait que le poulet Marengo est dû au retard du ravitaillement du chef de Napoléon au soir de la bataille, et le veau du même nom au restaurateur parisien qui voulut plaire à Joséphine de Beauharnais.

C'est ce que l'on peut appeler les « plats à histoire ». En commençant par les potages, du Germiny (du nom d'un gouverneur de la Banque de France et créé au *Café anglais* au siècle dernier) à la vichyssoise (ainsi baptisée par un chef du Bourbonnais installé aux Etats-Unis).

Ces plats sont nombreux, avec, quelquefois, l'amusant de l'anecdote. Quelquefois aussi les erreurs des chefs. Ainsi, combien de crêpes Suzette sont-elles servies flambées alors que leur création, à Monte-Carlo, pour le duc de Windsor, futur Edouard VII, accompagné d'une petite amie, ne les vit que fourrées d'un jus de mandarine et relevées de curaçao ? Et toutes ces pêches Melba ornées de crème Chantilly, alors qu'Escoffier, qui les « inventa » en 1899 *pour la cantatrice Nellie Melba*, qui chantait au Covent Garden (dans *Lohengrin*), est formel : les pêches posées sur de la glace vanille ne doivent être nappées que de purée de framboises.

Parmi les « plats à histoire », mon faible va aux œufs Toupinel. C'est en février 1890 que le Théâtre du Vaudeville (aujourd'hui cinéma Paramount) créa une pièce d'Alexandre Bisson, *Feu Toupinel*. C'est l'histoire d'un monsieur qui, voyageur de commerce, a deux ménages, l'un à Bordeaux, l'autre à Paris. Il meurt, et son « épouse » bordelaise, s'ennuyant, décide de venir à Paris. *Malice du sort, elle trouve* un appartement dans l'immeuble où habite l'autre. Les deux femmes se croisent dans l'escalier, se parlent, et l'une d'elles invite l'autre à prendre le thé. La voici au salon. Horreur ! la première chose qu'elle voit est le portrait de son mari. Enfin... du mari de l'autre ! Ou des deux ! Cela suffit pour donner l'idée au chef du restaurant *Maire* (célèbre sur le Boulevard) de cuire au four dans leur peau de grosses pommes de terre, de les décalotter, d'ôter une partie de la chair en la remplaçant par un œuf mollet. Un peu de sauce Mornay (du nom d'un cuisinier, notons-le), de chapelure fine et de parmesan râpé par-dessus, et le tout gratiné au four. Les œufs sont là, *dans la pomme de terre*, comme feu Toupinel dans son cercueil !

Qui sait que le Paris-Brest, couronne de moka pâtissière, fut ainsi baptisé à la création de la course cycliste Paris-Brest aller et retour ? Qui sait que le baba au rhum, initiative de Stanislas Leszczynski, *fut imbibé non point de rhum* à ses débuts mais de liqueur de tanaisie ? Et pourquoi ne trouve-t-on plus sur les cartes la sole Cubat, créée par ce chef de cuisine du tsar venu s'installer à Paris, après 1870, dans l'hôtel élyséen (il existe encore, au n° 25) de la Païva ?

Les « plats à histoire ». Il y faudrait des pages et des pages ! C'est ce qu'a pensé sans doute Jean-Pierre Baillon (*Auberge du 14-Juillet*, à La Garenne-Colombes, tél. : 42-42-21-79), qui, dès cette rentrée, aura à sa carte, changeant toutes les quinzaines, un « plat à histoire ». Heureuse idée, dont les gourmands le remercieront certainement...

La Reynière

LE CHEF DU MOIS

Avec un « B », comme Balzac

LE temps passe ! Combien de décennies depuis ce jour où *j'arrivai à Tours ? Je préparais* mon *Balzac à table*. Et me souvenais que Curnonsky m'avait dit un jour : *« Mon gars, si tu vas à Tours, va manger chez Barrier et tu m'en diras des nouvelles. »* Je visitai la ville où naquit, le 20 mai 1799 (saint Honoré), le fils de Bernard-François Balzac (ou plus exactement Balssa), ses nombreux musées, et naturellement m'attablai chez Charles Barrier, cuisinier étoilé et considéré comme le représentant le plus sincère de la cuisine tourangelle (je n'écris point, de pédante façon, « ligérienne », car la cuisine de la Loire, au Puy par exemple, est bien différente de celle de Nantes et d'Orléans).

Mon enthousiasme pour cette honnêteté culinaire, cette intransigeance, cette maestria d'adaptation, me valut l'amitié de Barrier, que je rencontrai de temps en temps (pas assez souvent à mon goût). Puis, à la suite d'ennuis divers et de problèmes fiscaux, il mit sa maison en gérance. De retour chez lui depuis quelques années, presque octogénaire, Charles Barrier a renoué avec le régionalisme triomphant et retrouvé ses deux étoiles Michelin (pourquoi pas trois ?). Le grand portrait de Balzac vous accueillant au seuil de cette salle à manger confortable, prolongée par une terrasse ouverte sur le jardin, est sa justification... Et significatif de son envoûtement profond pour les produits locaux...

Des rillettes « maison » (*« les célèbres rillettes et rillons de Tours formaient l'élément principal du repas que nous laissions »*, lit-on dans *le Lys dans la vallée*) à la terrine des trois poissons de Loire, de la dariole de brochet au saumon (de la Loire aussi, évidemment) en papillote, du sandre aux aromates sauce verjus aux grenouilles de Vendée. Avec aussi la beuchelle tourangelle, ce plat de rognons et ris de veau qu'Edouard Nignon créa jadis en partant d'un plat viennois célèbre, la *beuschell*, mais en l'éclairant d'une pointe de son génie. A noter aussi la canette rôtie au miel et le baba au rhum. Et les vins !

Une carte de collectionneur : plus de cinquante crus différents du pays, bourgueil et saint-nicolas-de-bourgueil, chinon et montlouis, quelques-uns à moins de 100 francs la bouteille. Ces vignobles de Vouvray à Sancerre que Balzac parcourut souvent à pied, sac au dos.

N'est-ce point Balzac, justement, qui assurait que l'on devrait *« convenir diplomatiquement que la langue française serait la langue de la cuisine comme les savants ont adopté le latin pour la botanique »* ?

Merci à Charles Barrier de nous le « traduire » sur sa carte !

L. R.

▶ Charles Barrier, 101, avenue de la Tranchée, à Tours, tél. : 47-54-20-39, fermé le dimanche soir.

Semaine gourmande

Le Potager du Roy à Versailles

Créé par Gérard Vié, bien en main aujourd'hui par Philippe Letourneur, il offre une cuisine de sagesse (un menu à 169 francs où j'ai choisi l'aïoli de cabillaud aux pommes safranées, *le rognon* d'agneau poêlé à la sautée de blettes et à la muscade, le fromage et une soupe de fraises au Banyuls). Mais un menu à 120 francs m'aurait tout autant comblé avec le gaspacho de tomates, les mêmes rognons et un sorbet ! A la carte, comptez de 300 à 375 francs et régalez-vous des chipirons farcis au caviar d'aubergines, du turbot rôti pommes au lard, par exemple, ou du ris de veau braisé et son ragoût de champignons.

▶ Le Potager du Roy, 1, rue du Maréchal-Joffre à Versailles. Tél. : 39-50-35-34. Fermé dimanche et lundi. Parking place de la Cathédrale-Saint-Louis. CB.

Le Président à Saint-Quentin

Cet hôtel de qualité a pour chef J.-C. Le Guennec (ancien chef de cuisine du *Manoir de Paris*). Son civet de homard est au vin de Bourgogne, ses fines de claire au velouté de brocolis, la volaille est de Licques et en hochepot sauce porto, la canette rôtie au miel et à la coriandre ; enfin, la carte annonce un *« soissoulet d'agneau à la picarde » !* Le cassoulet du Soissonnais, en quelque sorte. Bonne cave d'accompagnement. Menu à 160 F en semaine et de 195 F à 330 F ; à la carte, compter de 450 F à 600 F.

▶ Le Président, 6, rue Dachery, 02100 Saint-Quentin. Tél. : 23-62-69-77. CB - AE - DC.

L'Auberge à Boulogne-sur-Seine

Dans leur *Auberge* boulonnaise, Jean-François et Françoise Veysset proposent, dans un cadre plaisant et clair, un menu « Plaisir d'été » (150 francs), un menu « affaires » (190 francs) et la belle carte qui, d'un croque-monsieur d'escargots de Bourgogne à l'assiette de fruits et sorbets, mérite qu'on adresse des félicitations aux patrons comme aux chefs, *J.-P. Roy et Stéphane Landre*. A la carte, compter de 350 francs à 400 francs.

▶ L'Auberge, 86, avenue Jean-Baptiste-Clément, Boulogne. Tél. : 46-05-22-35. Fermé dimanche. AE-CB-DC.

TERROIR

Patience, vertu d'Aubrac

BATIFOL, le vacher du Cantal (1), ne savait pas, vers 1890, que son patronyme servirait un jour d'enseigne à une chaîne de restaurants à succursales multiples. *Il se contentait* le plus souvent, sur la grande table de hêtre de l'*oustal* (la maison), de pommes de terre brûlantes extraites de l'*oule* (le chaudron) *suspendue au milieu* du *cantou* (la cheminée-salon), auquel n'avaient pas accès les domestiques ; ces pommes de terre qu'on donnait aux cochons *le lendemain*, puisqu'ils faisaient partie de la famille : c'est bien connu, *« on n'engraisse pas les cochons avec de l'eau claire »*. Le repas d'un jour ordinaire était alors bien maigre. On s'estimait sans doute plus heureux sur les terres à froment, sur les hauteurs du Carladez, qu'en pays de pâture. Même si l'on envoyait les bêtes *« en estive »* dans l'Aubrac, sur les pentes plus douces des *puech* aux sols acides, où ne poussent guère que buissons, ronciers et genêts à balai, sur des landes appelées *barthes*. On éprouvait encore la fierté ancestrale des Rutènes *face aux Arvernes, les alliés de* toujours.

Jean Anglade, natif de Thiers, note que la cuisine de ces régions est surtout affaire de patience, *« patience des fromagers des burons à tourner lentement le lait présuré pour qu'il devienne caillé »*, patience des haricots blancs à la cuisson, des tripes à devenir tripoux, des jambons, des saucissons et des andouilles à sécher. L'Aubrac, c'est encore un pays où *« las poulos gratou'n arré »* (les poules grattent vers l'arrière), selon l'adage que rapporte Roger Béteille (2) pour traduire le jugement – lucide – que les habitants portent sur les possibilités de chaque terroir villageois, *« industrieux et intelligents »*, tels sont les qualificatifs qu'un voyageur du siècle des Lumières appliquait aux populations de l'enclave aveyronnaise en pays auvergnat.

Il fallait à Michel Bras (3) de la patience, beaucoup d'industrie et de l'intelligence, assurément, pour installer son superbe et nouvel établissement – quinze chambres luxueuses et soixante-dix couverts, – enraciné à mi-hauteur des flancs du puech du Suque, qui domine Laguiole. On a tout dit sur la démarche insolite de ce chef dont la notoriété paraît inversement proportionnelle à la réserve, à la courtoise timidité, qu'il manifeste devant ses visiteurs.

Tout a été dit ou presque, et ici même, de la prudence que devait inspirer une telle démarche : ne pas confondre légumes oubliés ou anciens et herbes ou plantes sauvages ; ne pas se laisser abuser par les saveurs des premiers et s'amuser que les secondes puissent être issues d'un jardin... cultivé dans la vallée. Bref, faire la chasse à tout ce qui peut paraître artificiel et fabriqué dans une démarche qui se veut naturelle !

On doit se rendre à l'évidence, un repas chez Michel Bras n'est pas anodin. Aux cinq sens communs, l'hôte des lieux tient à ajouter l'« âme » et le « plaisir », comme un supplément au *Banquet* de Platon. *Pourquoi pas ? Même si l'on* trouve dans ce discours sur la cuisine, comme dans l'architecture du lieu, traces d'autres discours savamment agencés, pourquoi bouder son plaisir ?

« Sans jamais remplir son projet, le bricoleur y met toujours quelque chose de soi », écrit Claude Lévi-Strauss. Ce pourrait être la devise d'un tel chef. A quelle nécessité intérieure en effet répond celui qui propose à une clientèle complice le *« gargouillou classique de jeunes légumes, relevé de graines germées et d'herbes champêtres »*, si ce n'est à une intuition dont il entend faire partager les ressorts ? Comme *n'importe quel créateur*.

C'est une attitude dont la modestie n'est qu'apparente, car rien en cuisine ne distingue *a priori* la création authentique de la rituelle préparation quotidienne, si ce n'est l'émotion du gourmet. Et elle ne s'exprimera pas forcément avec des lentilles germées. Pas plus d'ailleurs, ce jour-là, avec les *« haricots verts Helda aux folioles et aux graines anisées, palette de porc cuite rosée »*, dont le registre des saveurs est moins subtil que sa description ne le suggère. Suivra la *« côte de veau de pays rôtie en son jus de cuisson, moelle de celtuce et une poêlée de girolles »*, soit une viande délicate, rare, bien servie par le champignon, ferme et savoureux. C'est le début d'une émotion... Elle retombera avec l'aligot, *servi d'autorité*, un clin d'œil au terroir, ici un peu superflu.

Les fromages de Laguiole *« vieux et jeunes »*, les roqueforts des caves – l'un y a séjourné quatorze mois, – sont aussi de la fête. Des desserts mirobolants, où les chefs aujourd'hui expriment une bonne part de leur imaginaire de l'enfance, on retiendra un bon vieux gâteau de riz aux fruits et raisins, ou bien une pêche délicatement ouvragée avec du sucre de canne non raffiné (Bellington's Mollasses) rapporté de l'île Maurice – *« en vertu du principe que ça peut toujours servir »*, précise Lévi-Strauss dans son portrait du bricoleur.

Restent l'accueil et le service : *50 % de la réussite* d'un repas ! Le premier est parfait lorsqu'il est assuré par la maîtresse de maison ; le second un peu moins, malgré la passion affichée par l'un des maîtres d'hôtel pour le cuisinier du lieu. Un service au demeurant précis, sans cloches ni guéridon. Il faudra compter 390 F et 600 F pour les deux menus, dont le second s'impose à tous les convives d'une même table. Plus encore à la carte. En maîtrisant avec modération une carte des vins riche et judicieuse, on atteindra toutefois des sommets que connaissent d'autres grandes maisons, où *l'on ignore la celtuce et* la baselle, mais où l'on traite des matières premières bien plus généreuses que la lotte ou le carrelet, le bœuf d'Aubrac ou le *blanc de poulet de ferme. C'est* à cet instant, celui de l'addition, qu'apparaît incertaine, même si elle est courageuse, la démarche de Michel Bras, sa *« recherche de saveurs insoupçonnées et de sensations oubliées »*. Ou du moins sans issue véritable, une fois épuisés les hypothétiques plaisirs d'une transhumance annuelle.

Il reste, à Laguiole, un lieu d'exception « griffé » sur la montagne par l'architecte Raffy, dont on appréciera le jeu des formes et des matières dans la lumière, et que l'on doit, d'abord, au maître des lieux et à son épouse : pas de Botticelli sans Médicis !

Jean-Claude Ribaut

(1) Voir *Dans le Massif central au dix-neuvième siècle*, de Jean Anglade. Hachette, 1971.

(2) *En Rouergue avant 1914*, de Roger Béteille. Hachette, 1973.

(3) Michel Bras, 12210 Laguiole ; tél. : 65-44-32-24.

▶ A consulter : *la Cuisine d'Auvergne et du Limousin*, préface de Jean Anglade, Editions de Borée, 1993 ; *Aveyron* (auteurs multiples), Editions Bonneton, 1993 ; *Cuisine paysanne en Rouergue*, de Patricia Auger-Holderbach, Editions du Rouergue, 1992.

Les grands chantiers du roi François

«*Je peux faire un noble, disait François Ier. Je ne peux faire un grand artiste.*» Mais le vainqueur de Marignan savait les choisir et ramener d'Italie les meilleurs. Pour oublier l'austère Amboise de sa jeunesse et faire du val de Loire une vallée des Rois à la française.

VINGT-SIX juin 1515. François Ier, qui se prépare pour la campagne d'Italie, a transformé la cour du château d'Amboise en champ clos. Le roi va combattre un sanglier. Tous les grands du royaume sont là. Au premier rang, le connétable des armées, Charles de Bourbon, entouré de la mère du roi, Louise de Savoie, de la reine Claude et de Marguerite, sœur du roi. De nombreuses dames aussi, que l'abbé Brantôme immortalisera dans un euphémisme de bon aloi et de bon Valois. «Galantes», en effet, ces dames qui entretiennent avec la vie un jeu subtil de séduction auquel la faveur royale accorde, régulièrement, ses faveurs.

En 1515, le «grand roy Françoys» a vingt et un ans. C'est un bel athlète d'un mètre quatre-vingts, monté sur le trône le premier jour de l'année et sacralisé par l'habit de lumière de Reims le 25 janvier. Courageux et ambitieux, le jeune roi a passé son enfance à se préparer au titre suprême et à ses charges politiques et militaires. Au seizième siècle, l'art de la guerre est inséparable de l'art de la chasse. Au château d'Amboise, qui intègre 2 000 hectares de bois, le service de vénerie comprend un lieutenant, douze veneurs à cheval, six valets de limiers, six valets de chiens chargés de panser soixante chiens courants, et cent archers à pied portant de grandes hallebardes destinées à la fois à monter les tentes et à tendre les filets ou des pièges pour prendre les cerfs ou capturer les sangliers.

Celui que le grand veneur vient de libérer est une bête de quatre ans qui, après avoir déchiqueté à grandes dents les mannequins disposés près de sa cage, monte à fond de train la rampe conduisant à la cour royale. François, note un chroniqueur, «*fit alors reculer derrière lui tous ceux qui étaient en sa compagnie et voulut attendre le sanglier tout seul, et le fit avec aussi grande assurance que s'il avait vu venir à lui une demoiselle. (...) Le sanglier fonçait droit sur lui. Le roi, qui jamais n'était sans une bonne et forte épée bien tranchante et piquante ceinte à son côté, y met la main et la tire. Quand le sanglier se voit approché de lui environ la longueur de deux toises, il se rue vers lui, pensant lui donner de sa dent dans la cuisse et lui faire la plaie mortelle. Mais le roi, qui est hardi et assuré, avance d'un demi-pas et, de sa bonne épée, lui donne un coup de pointe dans le poitrail par si grande force qu'il la lui passe tout au travers du corps. Atteint, la sanglier laisse le roi et s'en va descendre de l'autre vis qui était devant le puits, marche dedans la cour environ cinq ou six pas, puis tombe mort...*».

Quatre mois plus tard, l'armée royale triomphe à Marignan. François Ier a chargé trente fois à la tête de ses troupes en changeant plusieurs fois de monture et Bayard l'a armé chevalier. A la fin de l'automne 1516, le roi est de retour à Amboise, dans le château de son enfance et de ses rêves de gloire. Aujourd'hui, le spectacle des murs dressés comme un chant de victoire et de beauté témoigne toujours des métamorphoses de l'âme et des formes de représentation du pouvoir. A son retour d'Italie, le conquérant est devenu bâtisseur, et Du Bellay écrit : «*France, mère des arts, des armes et des lois...*» La priorité est claire. A peu de distance du château, François fait aménager le manoir du Clos-Lucé et y installe, la même année, le génie de l'époque : Léonard de Vinci.

Pour s'assurer de la bonne volonté politique et diplomatique des Milanais et de leur soumission au royaume de France, François Ier a ramené avec lui Frédéric Gonzague, fils du marquis de Mantoue et d'Isabelle d'Este. Le récit de l'arrivée à Blois de son jeune «hôte» italien illustre l'état d'esprit d'un roi de vingt-deux ans. Nous sommes dans la nuit du 9 au 10 août 1516 : «*Après le dîner, Frédéric Gonzague s'en alla faire sa révérence au roi. Dès qu'il le vit, celui-ci commença à donner les plus grandes marques de joie, par ses gestes et ses paroles, en lui souhaitant la bienvenue d'un air joyeux, signe très évident du plaisir qu'il avait à le voir. Ils causèrent peut-être une heure, tandis que tous s'étonnaient d'une aussi longue conversation et d'une faveur aussi grande. Et cette conversation fut à la fois variée et plaisante, grave et confiante.*» Vive aussi et même quelque peu virile.

Dès le début de la visite qui suivit, à l'entrée de la galerie des cerfs, par laquelle on accédait aux jardins, un chroniqueur italien relève que, «*comme on n'apportait pas assez vite la clé de la porte, le Très Chrétien, en se lançant deux fois contre la porte, la brisa et l'ouvrit*». «*Alors,* note-t-il, *chacun vit combien était grand son désir de montrer ces choses à Monseigneur, avec tant d'affection et de faveur que beaucoup de gens me disaient, et presque avec envie, que c'était là une grande faveur. Le roi voulut ensuite lui montrer la bibliothèque, mais on ne put trouver celui qui avait la clé et il voulait enfoncer la porte. Monseigneur dit qu'il la verrait bien au matin, lui demandant instamment et le priant de ne pas se donner cette peine.. Sa Majesté s'apaisa et répondit qu'en tout cas elle le lui montrerait au matin avant son départ.*» Apaisement de courte durée, car, aussitôt après, il emmena son ami réveiller les demoiselles de la reine dans leurs chambres, «*abattant les portes si elles n'ouvraient pas assez vite*», pour lui offrir d'agréables conversations avec celles-ci.

Un récit qui informe non seulement de l'état des travaux alors en cours au château de Blois, mais révèle un souverain en pleine effervescence créatrice. C'est à cette époque, en effet, que Léonard de Vinci se voit confier l'étude d'un château et d'une ville nouvelle prévue à Romorantin, où Claude de France, «*la royne, a pris sa nativité, génération et nourriture*». Une commande pour laquelle le roi avait fait venir l'illustre Italien. En 1517, lorsque l'«otage» prend congé pour regagner Mantoue, François Ier s'adresse à lui en des termes si chaleureux que Gonzague en est presque gêné. Mais il y a dans cette séduction exercée par le jeune Italien sur le jeune roi tout le culte de la référence italienne, alors révérée au royaume de France.

A Blois, côté cour, les galeries Louis XII sont abandonnées au profit d'une grande façade plate à trois étages ornés de pilastres et couronnés d'une corniche richement ornée. Les briques de Sologne ont cédé la place à la pierre blanche de Touraine. Et si la forme d'ensemble emprunte au gothique, l'inspiration décorative marque une rupture avec l'ordre ancien. Candélabres au droit des fenêtres, rinceaux, entrelacs, cannelures, caissons à rosaces, arcatures à coquilles, tout, ici, témoigne d'un nouveau regard sur l'architecture et la vie. En fait, la façade est conçue pour mettre en valeur un fastueux escalier à vis, de conception là aussi gothique, mais dont la décoration s'inspire de l'art italien. A commencer par les statues, d'une subtile richesse de fantaisie et d'une grande délicatesse d'exécution. Côté jardin, l'influence, entièrement italienne, emprunte à Bramante, qui, dans le même temps, conçoit au Vatican la cour Saint-Damase.

Quand Vinci meurt, le 2 mai 1519, le deuil personnel du roi se double, le 28 juin, de la déception provoquée par l'échec de sa grande espérance politique. Ce jour-là, en effet, Charles d'Espagne met définitivement fin aux ambitions impériales et européennes de François Ier en devenant Charles Quint. Un échec qui lui inspirera un autre projet grandiose, architectural celui-là. Un projet digne d'un empereur des arts, dont personne ne pourra contester le titre.

Le 6 septembre 1519, le roi de France renonce au site de Romorantin, et confie à François de Pontbriand la surintendance «*d'un bel et somptueux édifice en lieu et place de Chambord*». Entre l'arbre et l'eau, la salamandre royale va transformer le feu qui consume en feu qui éclaire. Symbolique défi au destin, l'art s'impose comme la manifestation du sens du pouvoir et de l'autorité. Les princes italiens, on le sait, vénéraient les créateurs à l'égal des dieux de l'Antiquité. «*Je peux faire un noble,* dira un jour François Ier, *je ne peux faire un grand artiste.*» Chambord est tout entier dans ce mystère de l'art transcendant l'échec du politique à organiser le paradis sur Terre. Un miracle que chacun perçoit aujourd'hui quand, dans l'harmonie des plus beaux matins de Sologne, s'élève le chant de pierres d'un château hors du commun.

L'historien d'art Jean Guillaume a montré comment les trois esquisses de Léonard de Vinci inspirèrent le grand escalier de Chambord. Un escalier dont la particularité est d'être central et à vis double, ce qui permettait à deux troupes de monter ou de descendre sans se rencontrer. Troupes de soldats, pense-t-on parfois un peu hâtivement, en se référant au dernier projet de Vinci, qui, il est vrai, mentionnait une utilisation militaire. En fait, pour Chambord, il est plus juste de parler de troupes de théâtre. Car tout est jeu et mise en scène dans l'architecture du château.

Sur la terrasse, de véritables ruelles à l'italienne entourent une grande lanterne de 32 mètres de hauteur qui coiffe le donjon, tel un phare guidant le voyageur sur les routes royales. Ainsi que l'a relevé Martin Dumézil, François Ier «*a repris les élévations flamboyantes des toits de Saumur et de Mehun, transcrites selon la stylistique nouvelle imposée à ses maîtres maçons afin d'élever à la mémoire de Léonard un chef-d'œuvre de royal compagnonnage*».


HUGUES DE WURSTEMBERGER

Cet édifice ne pouvait qu'inspirer Rabelais, qui, décrivant l'abbaye de Thélème dans *la Vie très horrifique du grand Gargantua*, fait en effet référence à Chambord, dont le chantier occupa plus de 1 800 ouvriers pendant près de vingt ans. Une entreprise dans laquelle des fortunes colossales furent englouties, la somme de 444 070 livres officiellement déclarée à la mort du roi étant nettement sous-évaluée. François Ier s'éteindra sans voir achevé son château préféré mais il en habitera l'appartement royal deux ans avant sa mort. Et c'est sur une vitre de ce logis qu'il aurait, selon Brantôme, gravé l'inscription «*Souvent femme varie...*».

Les seigneurs invités à Chambord y venaient surtout chasser, à courre ou à l'épervier, faucons, gerfauts, vautours, émerillons. Aussi le château, qui trônait au cœur d'un domaine de 5 500 hectares de forêts, baignait-il tout entier dans une atmosphère cynégétique, même si, le soir venu, la proie devenait équivoque... Seule obligation faite aux galants qui rendaient visite aux dames pour se divertir : se parfumer.

«Divertissement» royal, Chambord n'en affiche pas moins des proportions gigantesques : une enceinte de 153 mètres de long sur 117 mètres de large, percée de 365 fenêtres et abritant un donjon de 47 mètres de côté. En tout, 440 pièces, 13 escaliers principaux, 70 escaliers secondaires et quelque 800 chapiteaux. A son retour de captivité en Espagne chez Charles Quint, François Ier envisagea même, en l'an 1527, de détourner le cours de la Loire jusqu'aux tours d'enceinte. Preuve, s'il en fallait, que rien n'était trop audacieux ni trop beau à l'égard de Chambord. Et le château, en effet, ne se verra jamais mesurer les crédits même si son utilisation se limita aux quinze visites, toutes de courte durée, que la cour fit «*chez moi*», comme se plaisait à le dire François Ier.

Chambord, en fait, n'était pas conçu pour servir mais pour glorifier la royauté. Ainsi les appartements du roi, diamétralement opposés à la chapelle, mais sur le même niveau, inscrivent-ils dans l'architecture le dialogue d'égal à égal entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Même si une fleur de lys de 2 mètres de haut coiffe la lanterne du château. Cet hymne au pouvoir royal, François Ier, en 1539, en fera les honneurs à Charles Quint. C'est au terme d'une journée de chasse que le vieil ennemi du roi de France découvrira, au débouché d'une allée forestière, l'imposante façade de Chambord. Le roi l'attend, entouré de la (nouvelle) reine Eléonore, de Marguerite de Navarre, des fils du roi et de la dauphine Catherine de Médicis, de sa fille Marguerite, de sa nièce Jeanne d'Albret, de la duchesse d'Etampes et d'une foule de princes et de princesses. Pour l'occasion, le château a été meublé. Peintures et tapisseries ont été accrochées aux murs et le grand maître de la cour, Montmorency, a fait brûler des senteurs dans les appartements abondamment garnis de fleurs.

Admiratif, l'empereur exprimera son impression dans un entretien avec sa sœur, la reine Marie de Hongrie. On y apprend qu'il apprécia particulièrement l'escalier monumental et la disposition des appartements autour de la croix centrale du donjon, sans oublier, c'était une innovation, les latrines situées en sous-sol et sous les combles. Il décrivit également les hautes toitures abritant deux niveaux d'appartements, les fenêtres, les cheminées, les tourelles des petits escaliers ornés de coupoles, pinacles et lanternons agrémentant des logis reliés les uns aux autres par une somptueuse décoration à l'italienne.

«*Un abrégé de ce que peut faire l'industrie humaine*», résumera l'empereur. «*Cela s'appelle Renaissance*», aurait ajouté le roi François.

De notre envoyé spécial
Jean-Yves Montagu

Guide

● **A visiter.** Dans le val de Loire, les témoignages de la Renaissance française ne se limitent pas aux châteaux royaux. Chenonceau et Azay-le-Rideau témoignent du rayonnement artistique et de la puissance économique de grandes familles dont la fortune fut directement liée à celle des Valois. D'autres repères : à Blois, l'hôtel d'Alluye, lié à la fortune de Florimond Robertet, trésorier de France et secrétaire des rois Charles VIII, Louis XII et François Ier ; à Loches, le château de Sansac ; enfin, ceux de Villesavin et Beauregard, sur la route de Chambord. C'est à Beauregard que se trouve la célèbre galerie des Illustres qui rassemble 327 portraits représentant, de Philippe VI de Valois à Louis XIII, tous les personnages importants de l'époque.

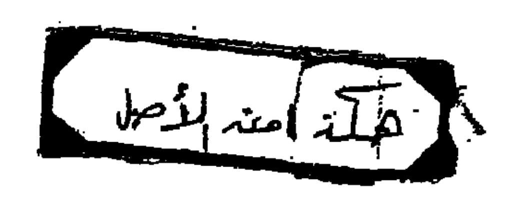
Un lien de parenté existe également avec d'autres châteaux, plus éloignés, tel Villegongis, dans l'Indre, sorte de Chambord en réduction. Il est vrai que son architecte, Pierre Nepveu, dit Tringueau, fut l'un des maîtres d'œuvre de Chambord. Valençay, lui aussi, emprunte à Chambord, notamment pour son pavillon d'entrée.

Se restaurer. Les bonnes tables ne manquent pas dans la région. Citons l'hôtel d'Espagne, à Valençay (tél. : 54-00-00-02) et le Grand Hôtel du Lion d'or, à Romorantin (54-76-00-28), ville où François Ier séjourna souvent et où naquit son épouse, Claude. Leur château est toujours là, ainsi que l'hôtel Saint-Pol dont François Ier, venu incognito avec quelques amis, bombarda, un soir de 1521, la façade de boules de neige avant de recevoir sur le visage un tison envoyé par le maître de maison, excédé par tout ce tapage. Une blessure qui, dit-on, fut assez sérieuse pour obliger le souverain à se couper les cheveux et à laisser pousser sa barbe.

A lire. *François Ier*, Jean Jacquart (Fayard), *la Vie quotidienne dans les châteaux de la Loire au temps de la Renaissance*, Yvan Cloulas (Hachette), *François Ier*, René Guerdan (Flammarion), *le Château de Chambord*, Anne Denis (Editions Complexe) et *Châteaux et manoirs du Blésois*, Philippe Seydoux (Editions de la Morande). Sans oublier le Guide Bleu (Hachette) consacré à la région Centre et aux châteaux de la Loire (228 F).

Spectacles. A Chambord, le spectacle son et lumière évoque les événements ayant ponctué 470 ans de la vie du château : tous les soirs jusqu'au 13 septembre, puis les vendredis, samedis, dimanches, fêtes et veilles de fêtes (renseignements : 54-20-34-86). Amboise propose une invitation «à la cour du Roy François» en présence de 420 personnages en costumes d'époque (les mercredis et samedis, 47-57-14-47) et Azay-le-Rideau une promenade-spectacle animée de personnages costumés (47 31 48 05).

Se renseigner. Offices de tourisme de Blois (tél. : 54-74-06-49) et de Romorantin (54-76-43-89). Comité départemental du tourisme du Loir-et-Cher (tél. : 54-78-55-50). A consulter également, pour l'hébergement, les services de réservation Loisirs Accueil (2, rue de Linois, 75015 Paris, tél. : 40-59-44-12) ainsi que le service Minitel de la Maison de la France (3615 code En France). ●



CINÉMA

LA MOSTRA DE VENISE

Bonheur de rire, douleur de dire

L'inceste, l'amour, les sourds, et Woody Allen pour réconcilier tout le monde

VENISE

de notre envoyée spéciale

Deux cents films sont en train d'être projetés à Venise. C'est un festin décourageant. Que ratons-nous à la Perla, la salle du casino, *au Palagalileo, ou dans la sala grande* du Palais mussolinien? Il paraît aussi que la Semaine de la critique, dissidente, a organisé ses projections dans le vieux cinéma Astra, près du débarcadère Santa Elisabetta. La semaine s'ouvre samedi avec un programme soixante-huitard : *Manifestation contre la Biennale de Venise*, 1968, noir et blanc, muet. *Le cinéma italien existe-t-il encore?*, interview de Cesare Zavattini, quarante minutes...

Ira-t-on par fierté nationale revoir *Un, deux, trois, soleil*, présenté en compétition, mais sorti *en France depuis plusieurs* semaines? Peut-être pas : Bertrand Blier n'a pas trop besoin de notre soutien; Anouk Grinberg vient de lui donner son premier fils, Léonard. Mais Juliette Binoche ne sera pas là pour défendre les couleurs du *Bleu* de Kieslowski, son bébé à elle tardant à arriver.

C'est l'atmosphère de la lagune : on a *beau claironner que les stars* – les *divi* (pluriel de *diva*) – dit-on ici, sont là, comme les montagnards de la chanson, Venise demeure un festival studieux et familial, un peu province, on n'y peut rien. On annonce bien un bal chez le comte Volpi un de ces jours, mais ce ne sera pas pour tout le monde, mieux vaut aller au *cinéma*.

Et prier tout d'abord M. Allen Stewart Konigsberg, dit Woody *Allen, d'accepter l'expression de* notre entière gratitude. Depuis combien de temps n'avait-on pas ri autant, de si bon cœur, en voyant un film? Cela se perd dans la nuit des salles obscures. *Manhattan Murder Mystery*, 23e opus allenien est un polar burlesque et sentimental qui sort en France le mois prochain. On en reparlera, bien sûr.

En attendant de le voir ou de le *revoir encore, on peut dire que* rarement Woody Allen acteur a été d'une telle précision effarée, que d'entendre un dialogue chatoyant d'aphorismes comme autrefois (du temps de *Bananas* ou de *Prends l'oseille et tire-toi*) est exquis. Exemple : Allen sortant au milieu d'une représentation du *Vaisseau fantôme* : *« Quand j'entends trop de Wagner, j'ai envie d'envahir la Pologne »*...

Philippe Garrel : « le droit au brouillon »

Dire aussi que retrouver Diane Keaton, son élégance faussement gauche, sa légère distance avec son rôle, avec elle-même, est un régal, que prendre une leçon de poker avec Anjelica Huston est un délice, que de voir un thriller comique encadré comme par deux serre-livres de séquences « en situation » d'*Assurance sur la mort*, de Billy Wilder, et de *la Dame de Shangaï*, d'Orson Welles, est un plaisir cinéphilique rare, que de résoudre la crise d'un couple par un ou deux meurtres désopilants est une solution qui ne réussit qu'à Woody Allen. Il vaut mieux se le tenir pour dit.

La crise du couple est aussi au centre de *la Naissance de l'amour*, de Philippe Garrel, qui dit avec une franchise poignante, avec une drôlerie terrible, parfois, la vérité au quotidien des passions qui s'effritent. On peut aimer ses enfants et ne plus aimer sa femme, on n'est pas heureux, mais ça va. On s'en va quand même quand on est un homme, on aime une autre femme, mais toujours ses enfants, et ça ne va pas.

Philippe Garrel filme en noir et blanc, images toujours baroudeuses et superbes de Raoul Coutard, deux vieux gamins, deux survivants d'une autre vie de cinéma, Lou Castel (Bellochio) et Jean-Pierre Léaud (Truffaut). Les femmes sont tristes et belles (Dominique Reymond, Marie-Paule Laval).

Les amants s'abattent sur les lits. Pas comme c'est joli, en général, dans les films, mais comme c'est urgent, pour de vrai. Il y a toujours ce son direct, énervant, qui fait grincer les portes des bistrots comme de vieux coffres-forts. Il y a la guerre du Golfe, évoquée si fortement, si abtraitement, qu'on ne sait plus, on n'a plus de repères. C'est une guerre, quelle guerre, peut-être demain, peut-être la dernière. Léaud est formidable, il ressemble à un oiseau de mer mazouté.

On a envie de parler à Philippe Garrel, il a une crinière grise, poussiéreuse, mais il a l'air jeune, il est jeune, quarante-cinq ans. Il n'est dans aucune section de la Mostra, on lui offre un « hommage » avec un seul film. « Hommage à Philippe Garrel », comme s'il était mort. *« Non, ce n'est pas méchant*, affirme-t-il, *Pontecorvo me protège, il a cherché un endroit où me mettre, il a eu peur d'annuler le travail réussi sur le précédent film »*.

Le précédent, c'était *J'entends plus la guitare*, titulaire il y a deux ans d'un Lion d'argent qui a laissé l'auteur ému et pantois. *« Le film avait couté 3 millions de francs. Il a totalisé 60 000 entrées en France*. La Naissance de l'amour *est le film le plus cher que j'ai fait. 6 millions de francs. Ça m'a permis de bien salarier tout le monde, de tourner trente-cinq jours. Il faut voir les choses en face : quand j'ai le prix Jean-Vigo, en 1982, pour* l'Enfant secret, *c'est le Vigo qui fait le moins d'entrées, quand j'ai le Lion d'argent, le même phénomène se répète... »*

Marginal? Le mot ne le dérange pas. Un autre mot ne le dérangerait pas davantage. Il revendique *« le droit au brouillon »*, il se sent comme *« un peintre abstrait, accroché à l'abstraction, à qui on dirait : il n'y a que le figuratif qui marche »*. Aurait-il une idée, lui, *pour sauter le pas ver le « grand* public »? *« Oui, j'écrirais un rôle pour mon père, Maurice Garrel, et comme je l'adore, ce serait un rôle magnifique. Et puis ce rôle, je le donnerais à une grande vedette commerciale. Ces choses-là tiennent du crime... »*

Philippe Garrel dit encore qu'il ne cesse de revoir les films d'Antonioni, de Resnais, de Godard, qu'il leur prend des choses, mais que les gens ne le voient pas, parce qu'ils ne vont pas assez au cinéma. Que, de toute façon, il n'ira *« jamais aussi haut qu'eux* (Antonioni, Resnais, Godard), *un film est une photo d'identité »*.

Le déclic de *la Naissance de l'amour*? *« Je vivais avec une femme, j'écrivais, caché d'elle. Nous nous sommes séparés. Ensuite est venue une autre femme, je pouvais encore écrire, mais aussi lui montrer ce que je faisais »*. La dernière réplique du film est très douce. Une jeune fille descend les marches du metro, elle se retourne et dit : *« Je ne veux pas un enfant, je veux juste un baiser. »*

C'est peut-être *ça* aujourd'hui, et on l'espère, le cinéma militant. Parce *que, quelquefois*, le cinéma militant est terrible. Ainsi, en compétition, *l'Ombre du doute*, d'Aline Issermann. La réalisatrice du *Destin de Juliette* (1983) veut dénoncer les sévices sexuels. L'inceste. A travers les souffrances de la jeune Alexandrine (Sandrine Blancke) que son papa, dit-elle, *« touche aux fesses »*. On ne croit pas Alexandrine, evidemment. Parole d'adulte contre parole d'enfant.

Liliana Cavani : la passion de convaincre

Aline Issermann s'est documentée, elle a consulté, a été sincèrement bouleversée que *« deux cas d'inceste sur cinquante parviennent jusqu'au système judiciaire »* (carton avant le générique de fin), là n'est pas la question. Rien ne l'obligeait à fabriquer un document poussif pour feu « les Dossiers de l'écran », enjolivé de quelques séquences où l'onirisme de bazar (la petite fille rencontre un Peau-d'Ane de cauchemar dans les ruelles d'un quartier chaud) s'allie à la psychanalyse de salon.

Dans *l'Ombre du doute*, l'institutrice est perspicace, la psychologue remarquable, le juge épatant, il a fallu sans doute s'allier toutes ces instances. Le pauvre Alain Bashung joue le père comme on lui a dit de faire, il suffit qu'il apparaisse *armé d'un Caméscope* pour filmer à travers les branches les rondeurs encore hésitantes de son aînée pour qu'on ait envie d'appeler la police...

Militant pour militant, beaucoup plus émouvant est le film de Liliana Cavani, *Dove siete, Io sono qui* (« Où êtes-vous, je suis ici »), qui évoque le drame des sourds, la violence qui leur est faite de les obliger à parler « notre » langue qu'ils n'entendent pas, la non-application de l'article 34 de la constitution italienne qui voudrait qu'ils bénéficient d'une scolarité adaptée au sein d'écoles « normales ». Ici, tout le sous-texte juridique est lisible, *mais emporté* dans un récit sobre, tendre, intelligent, où court la volonté passionnée de convaincre.

Fausto (Gaetano Carotenuto) a été rééduqué de force par une mère impérieuse (Anna Bonaiuno), qui refuse le handicap de son fils. Il a un job « normal », une fiancée « normale ». Il trouvera, après bien *des luttes*, une vie vraie, *difficile* et pleine, sans la trahison permanente d'un language emprunté, auprès d'une jeune fille elle aussi sourde et éprise de poésie latine (Chiara Caselli). Pas d'apitoiement stérile, une interprétation vrai*ment bonne et dévouée*, une bande-son raffinée (très important, le son, bien sûr). Malgré quelques interventions métaphoriques d'un danseur buto, le film de Liliana Cavani, dans sa simplicité combattive, sa compassion constructive, reste très fort dans la mémoire.

Le cinéma aussi a été muet, et savait bien se faire entendre. On peut s'en *souvenir ici* avec un autre film militant. *Trafic in Souls* (« Trafic d'âmes »), de George Loane Tucker, date de 1913, et s'en prend à la traite des Blanches, malheureuses jouvencelles kidnappées dès leur arrivée à Ellis Island ou dans les boutiques où elles ont trouvé leur premier emploi. Le mélodrame social se conclut par la déroute des *infâmes criminels*, dénoncés grâce à une espèce de machine qui enregistre les conversations, inventée par le vieux père de l'une des victimes, quasiment de la science-fiction! Mais les images sont extraordinaires, les voitures, les robes, les flics, deux petites Suédoises avec leur coiffe qui se tordent les bras, New-York il y a quatre-vingts ans, et qui bouge devant nos yeux. Nous faisons un beau métier.

DANIÈLE HEYMANN

MUSIQUE

Mort de la chanteuse Tatiana Troyanos

Nous apprenons la mort de la mezzo-soprano américaine Tatiana Troyanos survenue, le 21 août, aux Etats-Unis, des suites d'un cancer. Elle était âgée de cinquante-quatre ans.

Sa voix avait un grain particulier, une couleur immédiatement reconnaissable. Elle était boulever*sante. Tatiana Troyanos rayonnait* d'humanité et pouvait, à l'occasion des rôles qu'elle défendait, trouver des accents douloureux qui marquaient ses auditeurs. Tatiana Troyanos avait une voix, mais elle était également une actrice qui pouvait rendre *consistants* des rôles un peu falots.

Elle avait une grande présence dramatique, abordant à peu près tous les rôles que peut rêver d'incarner une mezzo : le Compositeur *d'Ariane à Naxos* et Octavian du *Chevalier à la rose* de Richard Strauss, Chérubin des *Noces de Figaro* et Sextus d'*Idoménée* de Mozart, Marguerite dans *la Damnation de Faust* de Berlioz, Jeanne dans *les Diables de Loudun* de Penderecki, Hyppolytha dans *le Songe d'une nuit d'été* et Miss Bagott dans *Albert Herring* de Benjamin Britten, Charlotte dans *Werther* de Massenet, Brangaene dans *Tristan et Isolde*, Poppée dans *le Couronnement de Poppée* de Monteverdi, Adalgise dans *la Norma* de Bellini. Et tous les grands rôles de Verdi. Sur toutes les grandes scènes lyriques du monde, en compagnie des *plus grands* chanteurs et des *plus* grands chefs d'orchestre.

Née en 1938, Tatiana Troyanos *fait ses débuts au New York City* Opera en 1963. Rolf Liebermann l'engage, deux ans plus tard, à l'Opéra de Hambourg dont elle devient l'une des stars. Onze ans plus tard, elle est sur la scène du Met de New-York, l'année suivante à la Scala de Milan.

En 1984, elle triomphe dans *Werther* sur la scène du Palais Garnier, à Paris. Dans l'intervalle, elle s'était produite à *Salzbourg* et à Aix-en-Provence. Curieusement, Troyanos a relativement peu enregistré, mais chacune de ses prises de rôle discographiques a créé l'événement. En 1976, elle enregistre *Carmen* sous la direction de Sir Georg Solti, en compagnie de Kiri Te Kanawa, Placido Domingo et José Van Dam. Sa composition *vocale et dramatique s'impose* alors devant toutes celles que l'enregistrement avaient conservées jusque-là. Et, à vrai dire, aucune Carmen n'a pu, depuis, lui être comparée. Ni sur le plan vocal ni sur le plan de la composition dramatique.

L'année suivante, elle enregistre *Didon et Enée* de Purcell. Raymond Leppard est au pupitre de l'English Chamber Orchestra. Enée est Richard Stilwell, Felicity Palmer Belinda. Saluée à sa sortie, cette intégrale vient d'être rééditée. Personne n'a chanté la mort de Didon comme Tatiana Troyanos.

A. Lo.

▶ *Carmen*, de Bizet : 3 CD Decca 414-489-2.

▶ *Didon et Enée*, de Purcell : 1 CD Erato « Libretto » 2292 45263-2.

LE SPECTATEUR — MICHEL BRAUDEAU

Pavarotti le magnifique

QUI sur cette planète peut encore ignorer Luciano Pavarotti? Quelques Indiens emplumés perdus dans la selva amazonienne? *Une poignée de Lapons* transis, quelques Touaregs dans le Ténéré? Ils ne perdent rien pour attendre. Un de ces quatre, *c'est sûr*, le grand Luciano va débarquer chez eux à bord de son jet privé, tomber du ciel comme le pape, au milieu de leurs jungles, de leurs banquises et de leurs dunes, grande baleine sanglée dans un smoking à trois places, sourire aux lèvres, collier de barbe frisotté, son petit mouchoir blanc à la main, et leur portera la bonne chanson. Un air du *Trouvère* pour les Pygmées, un petit coup d'*Otello* chez les Mongols de l'intérieur, jusqu'où n'irait-il pas, Luciano, pour la gloire de *Paillasse*? Il chanterait sur la Lune, à vrai dire, toujours avec son petit mouchoir, s'il était sûr d'y *faire assez d'entrées*.

Dès 1975, celui que la presse internationale désignait comme « le candidat le plus plausible *depuis des années au titre de nouveau* Caruso » prit l'habitude de se produire comme les stars de rock n'roll, massivement. Au Golden Park de San-Francisco d'abord, puis à Bercy, en 1987. A Londres, en juillet 1991, sous la pluie, devant cent cinquante mille personnes enthousiastes, dont la famille royale. Au Central Park de New-York en juin dernier devant cinq cent mille personnes. Et hier soir à Paris, sur les pelouses du Champ-de-Mars, *sous la tour Eiffel. Combien étions-nous?* Douze mille dans les gradins et beaucoup plus (une centaine de milliers) dans la rue devant *l'écran géant qui renvoyait, comme pour Un bal masqué* à la Bastille en avril 1992, l'image démesurée du ténor de Modène.

Un public merveilleusement inconditionnel. A croire que tout le monde aime Pavarotti, personnage débonnaire, chaleureux, fils d'un modeste boulanger de la vallée du Pô, et si débordant de dons rares et de réelle gentillesse qu'on ne peut lui résister. Le succès, l'énorme succès public et discographique qui *l'entoure ne lui fait pas que des amis, pourtant.* Il y a les critiques sans joie, les gardiens du temple, ceux de la Scala par exemple, qui n'apprécient pas outre mesure les débordements annexes et commerciaux du maître. Chanter devant un demi-million d'Américains, ce ne serait pas chic. Peut-être. Mais on peut considérer aussi qu'un ténor est comme un boxeur ou un matador, un être très exposé et qui doit vite faire sa fortune avant qu'un courant d'air ne la lui dérobe. Et puis il y a certains confrères, même quand on est, comme c'est le cas de Pavarotti, très aimé dans une profession peu charitable.

ON ne saurait trop recommander, à ce sujet, à tous ceux qui voudraient en savoir davantage sur l'imposant rossignol, la lecture du *Pavarotti* de notre consœur Eve Ruggieri, publié aux éditions Jean-Claude Lattès *avec un CD inclus*, pour la modique somme de 145 francs. L'éditeur a dû faire violence à la légitime modestie de Mme Ruggieri en *écrivant sur la jaquette : « Grâce à son immense talent de conteuse, Eve Ruggieri a su rendre populaire la musique classique en France »*, ce qui n'est pas faux, mais un peu abrupt. Disons qu'elle n'a pas été la seule, il y a eu des gens comme Karajan aussi, mais passons . Son livre se lit avec plaisir et sans migraine, comme on boit une bouteille d'orvieto, en vingt courts chapitres bien enlevés, riches en anecdotes sur les rhumes de Luciano, *les kilos de Luciano, sa funeste passion des lasagne*, ses maladies d'enfance, ses médicaments, maints détails de second ordre sur fond de répertoire grandiose et de souffle triomphal, et c'est très bien ainsi : avec les grands monstres, dans le secret de notre lecture, nous sommes tous un peu concierges.

Les amateurs de catch artistique ne manqueront pas le chapitre seize, intitulé « Un univers impitoyable » où Eve Ruggieri raconte les bonnes mœurs qui règnent parfois entre chanteurs au cours des représentations. Comme ce finale de *la Bohème* à Covent Garden où, *« pendant toute la représentation, Nellie Melba (Mimi à la scène), avait couvert d'insultes son Rodolfo, alias Tom Burke, dit encore « le Caruso du Lancashire », le traitant sans relâche d'« Irish bastard ». Tom Burke, imperturbable, attendit patiemment son heure, qu'il fit judicieusement coïncider avec celle – la dernière – de sa partenaire. A cet instant précis, alors que Nellie Melba entrait en agonie comme l'exige le livret, il se mit à chanter à pleine voix, en lieu et place des paroles attendues : « And now, die, you Australian cow » (« Et maintenant, crève, vache australienne ») ! »*. Admirable, non?

PAS de ça, hier soir, au Champ-de-Mars. Pavarotti était accompagné par l'Orchestre de Paris dirigé par Leone Magiera, natif de Modène et qui fut le professeur de Pavarotti autrefois. Après l'ouverture de *Luisa Miller* de Verdi, le divin ténor est apparu souriant, chaleureux, dans son immuable jeu de scène : les bras grands ouverts, le torse bombé, les doigts de la main droite écartés, dans la gauche le petit mouchoir. Il a chanté Verdi, Meyerbeer et, juste avant l'entracte, un air du *Werther* de Massenet, *Pourquoi me réveiller*. Ensuite, après que le public mondain et pas très bien élevé du parterre eut fait sa provision de pop-corn et de mousseux (200 francs la bouteille) en tardant à regagner les sièges, l'astre du Pô s'est lancé fougueusement dans Puccini (*E lucevan le stelle*) et Leoncavallo (*Vesti la Giubba*) avant de conclure sur trois airs brefs de Leoncavallo, Sibella et De Curtis. Conclure, c'est vite dit. Le public ne comprenant pas toujours que, tant que l'orchestre reste assis, des rappels sont à venir, c'est dans un certain brouhaha de faux départs et de sièges bousculés que le maître a entonné *deux extraits de Manon Lescaut* de Puccini, et le *Nessun dorma* du même auteur, ainsi qu'un *O sole mio* puissant et généreux. Sur le chemin du métro, un journaliste faisait un sondage pour la radio : alors, Pavarotti à cinquante-huit ans, est-ce que c'est toujours ça? Mais oui, puisque c'est la première fois que je viens l'écouter, c'est toujours ça, un homme magnifique. Et chanter l'opéra en plein air, avec une sono et une acoustique incertaines, est-ce que c'est cela, l'opéra populaire? Ah !... vaste problème, on voit bien le pour et le contre, je ne saurais trancher. Et comme toujours dans ces cas-là, c'est que la réponse est plutôt non.

Décès du pianiste Michel Oudar

Le pianiste Michel Oudar, interprète de Berio et de Messiaen, est mort le 1er septembre à Marseille. Il était âgé de trente-deux ans. Lauréat de concours internationaux à Barcelone et à Genève, il collaborait depuis 1989 au Groupe de musique expérimentale de Marseille et avait enregistré sous le label l'Empreinte digitale.

A la demande d'Olivier Messiaen, il avait intepreté les *Trois liturgies de la présence divine* lors du festival organisé en hommage au compositeur à Düsseldorf.

□ **Fabrice Nataf directeur général d'Ariola France.** – Fabrice Nataf, jusqu'ici dirigeant du label Vogue, racheté par le groupe BMG en 1992, a été nommé directeur général d'Ariola, l'une des deux divisions (l'autre étant RCA) de l'activité disque du groupe Bertelsmann en France. Laurent Voulzy, Elsa ou Indochine comptent parmi les artistes enregistrant pour Ariola.

CULTURE

La fin du Top 50

Suite de la première page

Le score de l'émission est en effet *« médiocre »*, chutant de 850 000 spectateurs en 1989 à 300 000 en 1993. Le Top cédera sa place à Nulle part ailleurs, l'émission de Philippe Gildas, forte de ses deux millions de télespectateurs, qui élargira ainsi son temps d'antenne. Et comme les enquêtes nécessaires à la compilation du classement 50 coûtent cher (autour de 10 millions de francs par an) et que Canal Plus prenait en charge l'essentiel des coûts, le Top 50 a vécu. *« Il est impossible de financer les enquêtes d'achat de disques sans l'appui d'une télévision. Aucune autre chaîne ne voulant reprendre le flambeau, nous sommes contraints d'arrêter »*, explique, désappointé, Jacques Clément, responsable de Top Numéro 1, filiale d'Europe 1 et producteur du Top 50.

Quand le Top 50 a été imaginé en 1984, il existait en France une pléthore de hit-parades radiophoniques, fondés sur les goûts des auditeurs, des programmateurs, des discothèques, voire sur les ventes d'un seul magasin. *« Dans les radios périphériques, des bataillons d'étudiants alignaient des croix en fonction des appels*, se souvient Jacques Clément. *Ces hit-parades étaient fantaisistes, dans la mesure où les compagnies de disques faisaient téléphoner pour soutenir leurs poulains. »*

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne étaient, eux, dotés depuis les années 50 d'instruments de mesure des ventes réelles de disques. La France était à la traîne. La vieille garde de l'industrie du disque *« suivait plus son intuition que les instruments du marketing »*, affirme un observateur. Mais de nouveaux gestionnaires sont arrivés, comme Patrick Zelnik (Virgin) ou Henri de Bodinat (CBS devenu depuis Sony Music). Ils ont vu dans le Top 50 un instrument de recherche fiable à l'image de ceux dont disposaient leur maison mère, dans les pays anglo-saxons.

Un formidable amplificateur

L'industrie du disque avait également deux bonnes raisons de « promouvoir » un hit-parade moderne : *« Avant l'explosion du CD, en 1985, les maisons de disques avaient vu leurs bénéfices fortement diminuer*, explique Bernard de Bosson, responsable de l'Union des producteurs français indépendants (UPFI), *un instrument de mesure fiable devenait indispensable. »* Le Top était également un moyen d'enrayer la chute des ventes de 45 tours. Et renouer avec la politique de « coups » qui permettait de vendre en quelques mois des millions de 45 tours d'un artiste sorti de – et promis – à l'anonymat. A cet égard, le triomphe de *la Lambada* – amplifié par TF 1 – fut aussi celui du Top 50.

Un échantillon d'une centaine de points de vente a donc été constitué : la surveillance des disquaires et grands magasins était confiée à IPSOS, celle des hypermarchés et supermarchés à la firme américaine Nielsen spécialisée dans les enquêtes sur la grande distribution. La première émission était diffusée le 4 novembre 1984 sur Canal Plus, présentée par Marc Toesca. En tête du classement, Peter et Sloane avec *Besoin de rien, envie de toi*. En 1985, le Top 50 était doublé d'un Top Albums pour les 33 tours, qui étaient en train de devenir des CD.

Jusqu'en 1988, des bataillons d'inspecteurs relevaient de semaine en semaine le nombre d'exemplaires vendus dans chacun des magasins de l'échantillon. Entre 1988 et fin 1992, ces magasins ont été lentement – trop lentement, affirment certaines maisons de disques – équipés de systèmes électroniques utilisant la technique du code barre.

Si les résultats d'IPSOS ont rarement été contestés, les méthodes de calcul de Nielsen ont rapidement fait l'objet de violentes attaques de la part des maisons de disques. L'enjeu, il est vrai, est de taille. *« Tous les éditeurs de musique ont profité du Top 50 qui est un formidable amplificateur »*, affirme Régis Talar, qui dirige Trema, le label de Michel Sardou.

Comme le fait remarquer un observateur chevronné de la profession, le Top 50 est très vite devenu *« un bon de commande »*, surtout dans la grande distribution, où les chefs de rayons se sont mis à calculer les quantités d'exemplaires commandés en fonction du classement du disque. Les radios sont également « suivistes ». *« Le Top sert de base à 80 % des radios de la bande FM »*, affirme Patrice Blanc-Francard, d'Europe 1.

Le Top 50 a néanmoins constitué une mine d'informations : des habitués des « 20 h 30 » (les grandes émissions de variétés) se sont trouvés mis à nu. Essentiellement *« la chanson traditionnelle française »*, explique Jean-Marc Lech. Comme Henri Salvador et Michèle Torr, qui vendaient peu de disques et ne furent plus invités à la télévision. C'est l'une des raisons de l'éclipse de Mireille Mathieu. Le Top a en revanche cristallisé la formidable domination des chanteurs anglo-saxons, accompagné l'avènement des Daho, Lavilliers, Goldman, Renaud, Cabrel, Eicher et confirmé la prédominance d'« anciens » comme Michel Sardou et Johnny Hallyday.

Le Top 50 était-il le reflet exact de la consommation en disques des Français ? *« Absolument »*, affirment Nielsen et Top Numéro 1. *« Faux, la méthode de Nielsen était passéiste »*, répond Bertrand Delcros, secrétaire général du SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique), dont les membres réalisent 80 % des ventes de disques en France.

Jusqu'à 1990, la méthode était contestable puisque les enquêteurs d'IPSOS et Nielsen ne relevaient pas les ventes de tous les disques sur le marché. Ils travaillaient à partir d'une liste de 65 titres, établie au cours de réunions hebdomadaires par une commission composée de représentants des diffuseurs, des maisons de disques et d'instituts de sondage. Ainsi, une maison de disques pouvait « omettre » une chanson « porteuse », préférant attendre qu'elle monte assez haut pour entrer en bonne position, voire en tête. Succès garanti. Ce fut le cas de *la Lambada*.

La sélection de l'échantillon

En 1989, la chute des formats courts (45 tours, CD deux titres et cassette deux titres) s'accélérant (65 millions de 45 tours vendus en 1983, 10 millions en 1992), le boom du CD ayant épuisé ses effets sur les ventes d'albums, le Top (50 et Albums) cessa d'être une poule aux œufs d'or pour devenir l'âne de la fable. C'est à ce moment que s'accentuèrent les attaques contre Nielsen. Elles venaient de toutes parts. Des exclus du Top d'abord. Ceux qui vendent sur la durée et non de façon foudroyante, comme Enrico Macias, Bécaud, Trénet, mais aussi Hubert-Félix Thiéfaine. Ce dernier par exemple vend largement plus que certains élus du Top puisqu'il obtient un Disque d'or (récompense attribuée pour 100 000 exemplaires vendus) pour chacune de ses productions.

Critiques du SNEP également, qui trouve que le mode de sélection fait la part trop belle aux supermarchés et que les titres ne se renouvellent pas assez. *« Les nouvelles créations sont mal prises en compte »*, affirme Patrick Zelnik. Pour étayer ses critiques, le SNEP dit avoir *« relevé de nombreuses aberrations dans les résultats »*. Patrick Zelnik avance l'exemple de Jean-Louis Murat dont le premier album, *Cheyenne Automne*, n'est jamais entré au Top Albums, malgré des ventes importantes.

Un exemple va à l'encontre de cette théorie : en février dernier, Virgin publiait un tirage limité à 5 000 exemplaires d'un CD single de Frank Black, l'ancien chanteur des Pixies, en annonçant que le disque ne serait disponible que quelques jours. Mis en place dans les magasins spécialisés, le titre entrait directement à la onzième place du Top 50 ce qui tendrait à démontrer que le reproche souvent adressé par les majors du disque – le Top fait la part trop belle aux hypermarchés – n'était pas justifié.

« Les contestations des industriels du disque prouvent qu'ils ne sont pas mûrs pour accepter la réalité du marché », répond Jacques Clément. *« Nous faisions de l'information, les majors veulent en faire un instrument de promotion »*, renchérit Isabelle Grenet, de Nielsen.

La fragilité du Top 50 était ailleurs. L'exemple de Frank Black le démontre, il suffit de vendre peu de disques pour entrer au Top : 1 000 à 1 200 par semaine pour être en bas du classement, 15 000 seulement parfois pour être premier. Il suffirait de modifier très légèrement le panel, de faire quelques erreurs ici et là et le classement s'en trouverait bouleversé. Donc contestable.

Aujourd'hui, les maisons de disques indépendantes qui restent fidèles aux « coups » de hit-parade sont inquiètes. *« Contrairement aux majors, le Top 50 leur est indispensable »*, affirme Bernard de Bosson. Mais elles craignent *« la mainmise des multinationales »* sur un nouveau classement. Le SNEP vient en effet de signer un contrat de quatre ans avec l'IFOP (8 millions de francs par an) pour mettre sur pieds un nouveau classement (la marque Top 50 reste propriété d'Europe 1). Ce classement, s'il trouve un diffuseur, pourrait, à l'avenir, concerner cent titres, se doubler d'un classement des albums et se décliner par catégories (international, français, compilations, classique, jazz etc.). D'abord financé par un appel d'offres auprès des membres du SNEP, ce nouveau classement pourrait être diffusé à la télévision, ce qui permettrait d'en diminuer le coût.

Le point délicat reste la sélection de l'échantillon : une cinquantaine de points de vente seulement, tous automatisés, serviront d'échantillon. Quelle sera la répartition entre gros disquaires, *« plus novateurs »* (qui intéressent en priorité les majors) et hypermarchés *« plus conservateurs »* (qui représentent mieux les indépendants) ?

Jeudi soir, le dernier Top 50 s'est conclu par la diffusion de la version *house* de *Darla Dirla Dada*, ultime Numéro 1. Comme pour boucler la boucle entamée par Peter et Sloane.

MICHEL GUERRIN et THOMAS SOTINEL

ARTS

PLAYTIME *à Fréjus*

L'enfer du jeu

Une exposition moins légère qu'il n'y paraît

FRÉJUS

de notre envoyé spécial

On allait naguère à Fréjus pour voir les accrochages de la Fondation Daniel Templon. Le Capitou, nouveau Centre d'art contemporain, occupe les mêmes locaux, à peine amputés d'une salle, sur la zone industrielle. D'une institution privée, on est passé à un lieu public, ce qui ne signifie pas que l'endroit soit assuré de la durée. Tout dépendra de son succès. La sensible exposition collective qu'on y présente devrait rassurer les édiles.

Pourtant, le titre ne paraît guère sérieux : « Playtime » parle du jeu. Mais il est retenu ici comme *« refus de l'organisation de l'art, de sa constitution en équipes ou en écoles.* Refus très partiel chez Armleder : les coulées de peintures qui construisent ses tableaux sont trop franches et trop belles pour qu'un coup de pouce n'ait pas favorisé les aléas de la pesanteur, un phénomène connu depuis l'abstraction des années 50. Paradoxalement, les dessins obtenus par l'incontrôlable balancement d'un pendule dans les tableaux de Stéphane Magnin sont eux aussi très beaux ; le jeune artiste, attiré jadis par des jeux désordonnés et un peu anarchistes, s'est plié aux lois de la machine, dont il sait, par une utilisation espiègle de la couleur, tirer des effets surprenants.

Morellet, l'aléatoire du Maine-et-Loire, qui pêche les coordonnées de ses constructions dans la page de l'annuaire téléphonique où il figure, propose lui aussi des constructions ludiques, mais bien plus efficaces. Polke joue de l'image trouvée, superposée, transposée de la photographie. Maniériste, il pratique la peinture à la manière d'un *Kriegspiel* où le pragmatisme tient lieu de règle. Autre choix chez Dokoupil, celui d'un handicap : comment faire de la peinture sans pinceau ? Tout y passe, depuis les bulles de savon colorées jusqu'au noir de fumée finement appliqué à la bougie.

Si Bernard Frize – qui n'arrive pas à cacher, malgré des efforts méritoires, qu'il est un merveilleux peintre – expérimente aussi la variété des techniques, Toroni se régale de celle des lieux : lâché en liberté dans le hangar du Capitou, il l'a ponctué de-ci de-là de ses *« empreintes de pinceau numéro 50 répétées à intervalles réguliers de 30 centimètres »* qui se révèlent, précisément à cause de la règle stricte qui les détermine, d'une surprenante variété, et parfois d'une franche gaîté. Enfin, et *a contrario*, Bertrand Lavier expose, entre autres, un cyclomoteur accidenté qui rappelle durement que le hasard peut être aussi mortel.

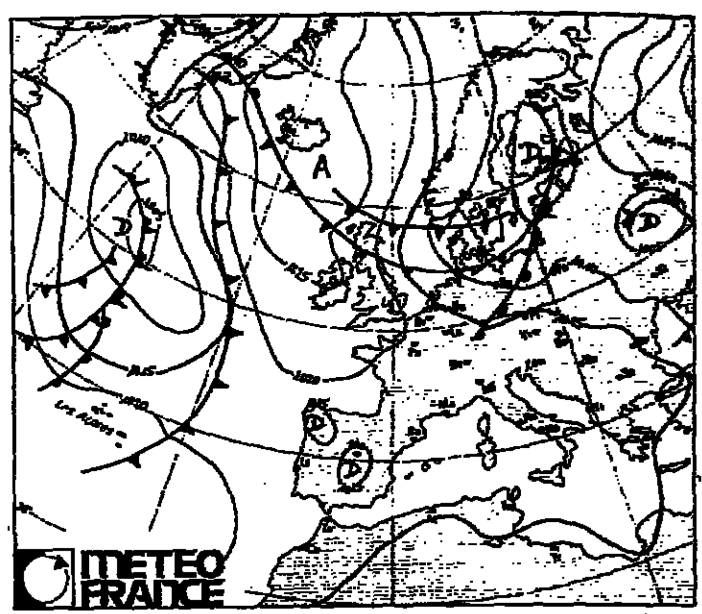
A travers la plupart des artistes présentés, et en osant cette dernière œuvre, Jean-Michel Foray, le responsable des lieux, perdu à Fréjus comme M. Hulot ailleurs, montre combien le jeu reste une affaire grave et subversive.

HARRY BELLET

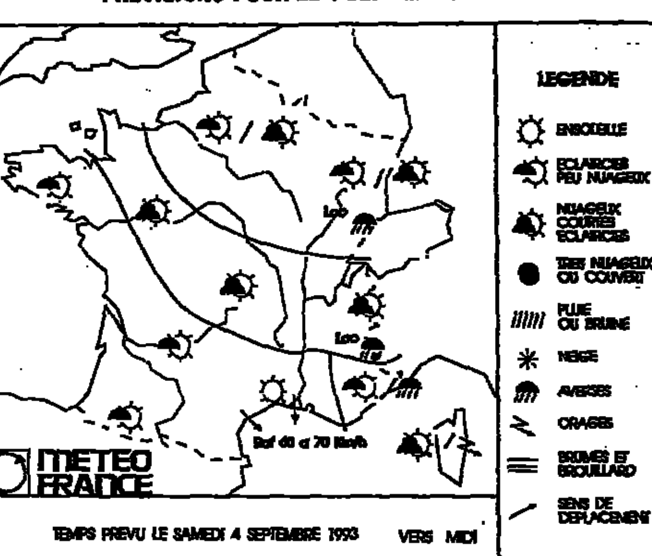
► « Playtime, une exposition de peinture », Centre d'art contemporain Le Capitou, zone industrielle du Capitou, 83600 Fréjus. Tél. : (16) 94-40-76-30. Jusqu'au 19 septembre. Catalogue, 90 pages, 100 francs.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE 1993

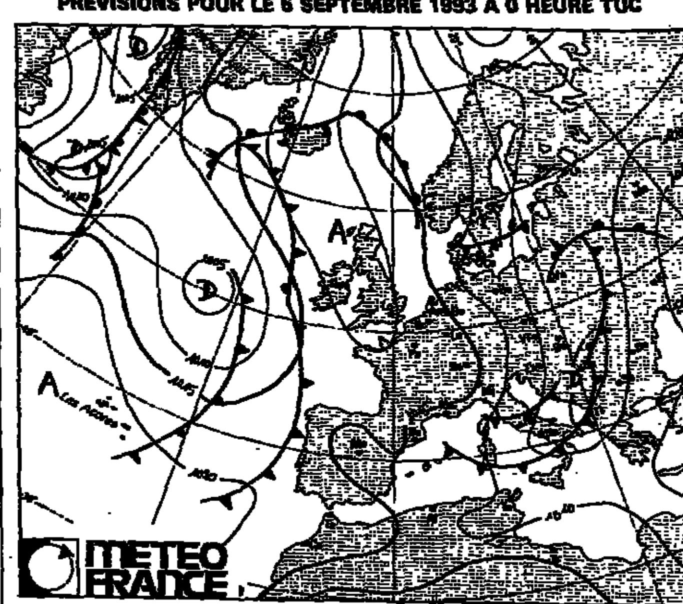


Samedi : du soleil sur un quart sud-ouest, encore des nuages ailleurs. – Sur un quart sud-ouest, au sud d'une ligne Rennes-Bourges-Toulon, les brumes matinales laisseront rapidement place à un ciel peu nuageux.

Sur le reste du pays, au lever du jour, le ciel sera dans l'ensemble assez nuageux. Ces nuages seront plus denses de la Normandie au Centre, de l'Auvergne et jusqu'à Rhône-Alpes, et pourront donner le matin quelques bruines éparses sur ces régions. Dans la journée, des éclaircies se développeront par le nord du pays, gagnant de la Basse-Normandie au Centre dans l'après-midi. En revanche, au nord et à l'est du pays, du Nord - Pas-de-Calais aux Vosges, au Jura, aux Alpes, et jusque sur l'extrême sud-est et la Corse, les nuages deviendront plus menaçants et pourront donner quelques averses. Le vent sera de secteur nord-ouest, faible en général. Il soufflera plus fort en vallée du Rhône, ainsi que sur le Roussillon, atteignant 70 km/h en pointes.

Les températures minimales seront fraîches, comprises entre 7 degrés et 10 degrés au nord, 8 degrés et 12 degrés au sud. Il fera un peu plus doux de Béziers à Nice, avec 17 degrés. Dans la journée, les régions situées au nord de la Loire ne dépasseront pas 20 degrés ; il fera entre 22 degrés et 25 degrés au sud de la Loire, la température la plus élevée étant attribuée à Perpignan avec 27 degrés, la plus basse à Nancy, avec 17 degrés seulement.

PRÉVISIONS POUR LE 5 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-9-1993 à 18 heures TUC et le 3-9-1993 à 6 heures TUC — le 3-9-1993

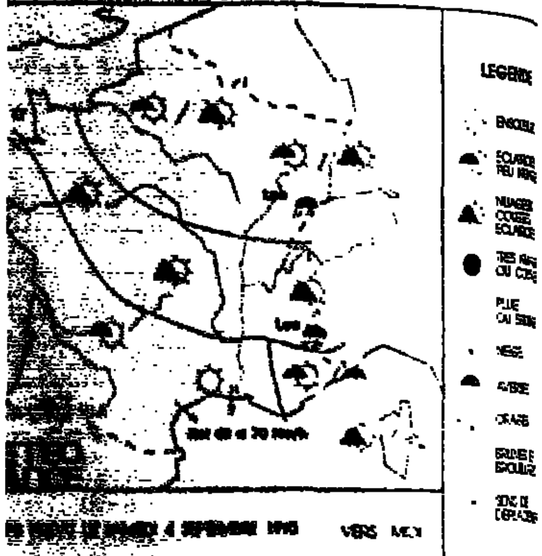
FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	28	13	D
BIARRITZ	23	13	D
BORDEAUX	27	11	D
BOURGES	24	9	C
BREST	23	13	B
CAEN	22	13	C
CHERBOURG	22	12	N
CLERMONT-FER.	24	8	D
DIJON	23	11	C
GRENOBLE	26	10	N
LILLE	20	13	N
LIMOGES	23	11	D
LYON	22	9	D
MARSEILLE	27	15	D
NANCY	22	13	C
NANTES	25	12	N
NICE	25	16	N
PARIS-MONTS.	22	14	N
PAU	25	12	D
PERPIGNAN	26	16	D
POINTE-A-PITRE	33	23	D
RENNES	26	13	C
ST-ETIENNE	24	7	N
STRASBOURG	22	10	P
TOULOUSE	26	12	D
TOURS	24	11	D

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	29	18	D
AMSTERDAM	18	13	C
ATHÈNES	38	18	D
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	25	18	D
BELGRADE	20	10	D
BERLIN	14	13	P
BRUXELLES	18	12	C
LE CAIRE	31	22	D
COPENHAGUE	17	12	P
DAKAR	30	23	O
GENÈVE	22	9	C
ISTANBUL	28	14	D
JÉRUSALEM	28	18	N
LISBONNE	29	18	C
LONDRES	20	13	N
LOS ANGELES	25	20	B
LUXEMBOURG	18	12	P
MADRID	33	15	D
MARRAKECH	32	18	N
MEXICO	22	12	N
MILAN	24	16	N
MONTRÉAL	23	12	A
MOSCOU	16	9	P
NAIROBI	22	12	C
NEW-DELHI	31	24	C
NEW-YORK	24	21	C
PALMA-DE-MAJ.	29	15	D
OSLO	–	–	–
PÉKIN	30	19	D
RIO-DE-JANEIRO	24	17	C
ROME	27	16	N
HONGKONG	31	26	D
SÉVILLE	34	21	C
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	17	7	N
SYDNEY	20	13	D
TOKYO	28	21	C
TUNIS	40	18	N
VARSOVIE	17	10	P
VENISE	28	15	N
VIENNE	19	13	C

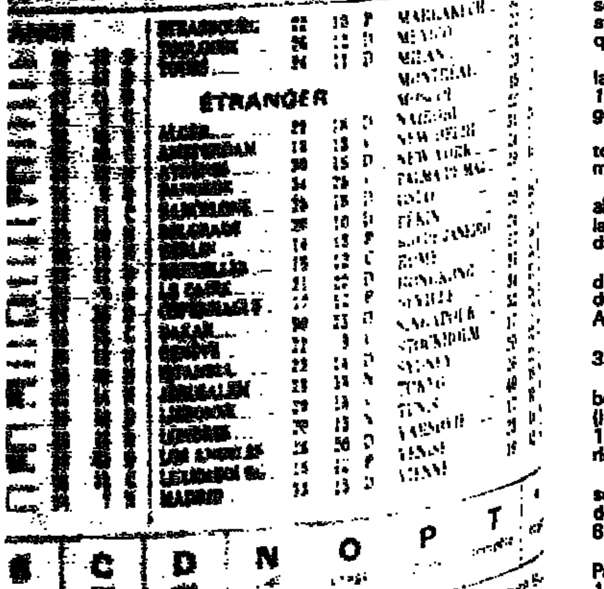
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)







AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉÂTRE

SPECTACLES NOUVEAUX

C'EST LA DERNIÈRE FOIS QUE JE REVIENS SUR TERRE. Théâtre Maubel-Michel Galabru (42-23-15-85) (dim., lun.), 21 h (1).

CAFÉ NOIR ? IMPROVISÉ ! Théâtre Clavel (46-34-23-11) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (1).

LE RETOUR DE M. LEGUEN. Théâtre Montorgueil (42-36-38-56) (lun.), 21 h 30 (1).

LE SECRET DU KABUKI. Renaissance (42-08-18-50), mer. et jeu. (dernière) 20 h 30 (1).

SIMONE WEIL 1909-1943. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 18 h 30 (1).

THIERRY SAMITIER. Le Grenier (43-80-68-01) (dim., lun., mar.), 22 h (1).

JE ME TIENS DEVANT TOI NUE. Marie-Stuart (45-08-17-80), ven. (en français), sam. (en anglais) et mer. 20 h 30 (3).

QUOI DE NEUF? SACHA GUITRY. *Cinq Diamants (45-80-51-31)*, ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h 30, mer. et jeu. 23 h 30 (3).

LA-BAS, DEMAIN. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 22h30 ; dim. 17 h (1).

CUCHE ET BARBEZAT. Point-Virgule (42-78-67-03), dim. et lun. 20 h (5).

L'ARCHIPEL SANS NOM. Amphithéâtre de l'Ecole des arts et *métiers (45-80-18-62), lun. 20 h 30* (6).

LES DACTYLOS. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 22 h (6).

LE JOUR OU LA PLUIE VIENDRA. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 20 h 30 (6).

UN JUBILÉ ET LES MÉFAITS DU TABAC. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 19 h (6).

CINQ MINUTES PAS PLUS. Théâtre Montorgueil (42-36-38-56) (lun.), 20 h (7).

COUP DE MISTRAL. Plateau 26 (48-87-10-75), mar. 21 h 30 (7).

LES DÉMENTS SE DÉCHAINENT. Théâtre de Nesle (46-34-61-04), mar. 19 h (7).

LA DISPUTE. *Amphithéâtre de* l'Ecole des arts et métiers (45-80-18-62), mar. 20 h 30 (7).

IMPROVIZAFOND. Ranelagh (42-88-64-44), mar. et mer. 22 h (7).

LES INNOCENTINES. Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau (45-45-49-77) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (7).

MUNICH-ATHÈNES. Cartoucherie-Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (7).

PASSIONS SECRÈTES. *Montparnasse* (43-22-77-74) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. 19 h 21 h 15 et dim. 15 h 30 (7).

PHÈDRE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04), mar. 19 h 45 (7).

SOUVENT JE RIS LA NUIT. Théâtre Silvia-Monfort (45-31-10-96) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (7).

TEMPS CONTRE TEMPS. La Bruyère (48-74-76-99) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (7).

VINGT-QUATRE HEURES DE LA VIE D'UNE FEMME. Poche-Montparnasse (45-48-92-97) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. 18 h et dim. 15 h (7).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

AMPHITHÉATRE DE L'ECOLE DES ARTS ET MÉTIERS (45-80-18-62). L'Archipel sans nom : lun. 20 h 30. La Dispute : mar. 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Les Précieuses ridicules : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : mer., ven., sam., mar. *21 h ; jeu. 19 h ; sam. 18 h.*

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : mar., mer., jeu. 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Rel. dim., lun., mar. Le Graphique de Boscop : 21 h 30. Rel. dim., lun., mar. Artus de Penguern : dim., lun. 22 h 30 ; mar. 21 h 30. Chaud... mais pas fatigué : dim., lun. 21 h 15 ; mar. 20 h. Nous sommes tous des lapins à six pattes : dim., lun. 20 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Munich-Athènes : mar., mer., jeu. 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Quoi *de neuf? Sacha Guitry : mer., jeu. 23 h 30 ;* ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer., sam., lun., mar. 20 h 30 ; ven. 18 h 15 ; dim. 17 h 30. La Lettre : jeu. 20 h 30 ; sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : ven. 21 h 15 ; sam. 20 h ; dim. (dernière) 18 h. L'Ile des esclaves : ven. 20 h 15 ; sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h. Le Mariage de Figaro : dim. (dernière) 16 h. La Mouette : sam. (dernière) 21 h.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent de folie : 20 h 15. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Les Dactylos : lun., mar., mer., jeu. 22 h. Le jour où la pluie viendra : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30. Un jubilé et les Méfaits du tabac : lun., mar., mer., jeu. 19 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Eté 86 chez les Pujols : 20 h. Rel. dim. Le Jardin des cerises : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. Simone Weil 1909-1943 : 18 h 30. Rel. dim. Ah! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : 20 h. Rel. dim. Personne n'est parfait : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30.

MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : ven. (en français) sam. (en anglais) mer., jeu. 20 h 30.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Tonnelle d'été : 15 h. Rel. lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Passions secrètes : mar., mer., jeu. 21 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Patrick Timsit : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : mar., mer., jeu. 21 h.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : ven., sam. 18 h 30 ; sam., dim. 15 h. Le Voyage de M. Perrichon : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. 16 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Messieurs les ronds-de-cuir : 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Backswing : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. *Improvizafond : mar.,* mer. 22 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Allais nous plaît : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Défunt ; Edouard et Agrippine : 22 h. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Innocentines : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE CLAVEL (46-34-23-11). Café noir? Improvisé! : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : ven., sam., lun., mar. (dernière) 20 h 15.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Paul Préboist dans Maman! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Starmeniac : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE- **DE-MAI** (48-05-67-89). Arène. Là-bas, demain : 22 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Les Déments se déchaînent : mar. 19 h. Phèdre : mer. 19 h 45.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Charité bien ordonnée : ven., sam. (der.) 21 h.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). C'est la dernière fois que je *reviens sur Terre : 21 h. Rel. dim., lun.* Help! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Le Retour de M. Leguen : 21 h 30. Rel. lun. Cinq minutes pas plus : mar., mer., jeu. 20 h.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Souvent je ris la nuit : mer., *mer.,* jeu. 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Heure espagnole : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Les Rendez-vous : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. M'sieur Offenbach : mar. (dernière) 15 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : 21 h. Rel. dim., lun.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

« Les vieilles maisons parisiennes, histoire, structure. Un parcours riche d'enseignements divers », 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

« De la Villa des arts à la Cité des fleurs », 10 h 30, métro Brochant (V. de Langlade).

« Le palais du Luxembourg : visite-promenade dans son jardin », 10 h 30, 20, rue de Tournon (A nous deux, Paris).

« L'Opéra-Garnier : dessous, bibliothèque-musée » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Les appartements du prince et de la princesse à l'hôtel de Soubise », *14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois* (E. Romann).

« La cour des miracles et son pittoresque quartier », 14 h 30, sortie métro Etienne-Marcel (D. Fleuriot).

« Aspects de la vie parisienne aux alentours de 1830 », 14 h 30, devant la Bourse de commerce (Sauvegarde du Paris historique).

« Au Palais-Royal : trois siècles d'histoire de Paris » 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Le cimetière de Picpus », 14 h 30, 35, rue de Picpus (Europ explo).

« L'hôtel de Botterel-Quintin au faubourg Poissonnière et ses décors » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries (Monuments historiques).

« Maison de Victor Hugo. Sa vie, son œuvre. Place des Vosges. L'hôtel de Sully, cours et jardin », 15 heures, 6, place des Vosges (M. Brumfeld).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de Chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le parc de La Villette et ses onze jardins à thème » (avec projection d'un diaporama sur l'histoire de La Villette), 15 heures, Maison de La Villette.

« Saint-Denis : la maison d'éducation *de la Légion d'honneur* », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur (Office de tourisme de Saint-Denis).

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

« L'hôtel de la Païva », 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (D. Bouchard).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », *10 h 30, sommet* du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Le Marais. Hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 15 heures, métro Bastille, grand escalier de l'Opéra (Art et histoire).

« Du Paris des rois maudits à celui du Vert Galant », 14 h 30, sortie métro Pont-Neuf, côté Pont-Neuf (D. Fleuriot).

« Promenade historique dans l'île de la Cité et l'île Saint-Louis », 14 h 30, sur le Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

« De l'hôpital Saint-Louis à l'hôtel du Nord, le canal Saint-Martin », 14 h 30, place de la République, au pied de la statue (Europ explo).

« Le château de Maisons-Laffitte, chef-d'œuvre de F. Mansart », 15 heures, dans le vestibule du château, côté parc, accès par RER, ligne A (Monuments historiques).

« Histoire d'un palais disparu et d'un somptueux jardin sur fond de grandes eaux (sous réserve) : Saint-Cloud et les Orléans », 15 heures, terminus des bus 52 et 72, sous le pont de l'autoroute de l'Ouest (Monuments historiques).

« La Salpêtrière, hôpital du grand renfermement », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (D. Bouchard).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion (Paris autrefois).

« Le vieux quartier de la tour de Nesle et la rue Visconti », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M. Pohyer).

« L'hôtel de Rochechouart » (carte d'identité), 15 heures, 110, rue de Grenelle (Paris et son histoire).

« Le parc de La Villette et ses onze *jardins à thème » (avec projection* d'un diaporama sur l'histoire de La Villette), 15 heures, Maison de La Villette.

« Saint-Denis : Le Musée d'art et d'histoire, dans l'ancien Carmel », 16 heures, musée, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 13 h 30 : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Nouvelles révélations sur le message des ovnis », par J.-M. Sinet ; « Où va le monde ? », par Natya (Conférences Natya).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LE FUGITIF. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont *Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ;* UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) *; Gaumont Kinopanorama, 15e* (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SI LOIN, SI PROCHE. Film allemand de Wim Wenders, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

VAL ABRAHAM. Film portugais de Manoel de Oliveira, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Le Temps d'aimer et le Temps de mourir (1958, v.o. s.t.f.), de Douglas Sirk, 19 h ; Muriel (1962, v.o.), d'Alain Resnais, 21 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Portraits de Paris : l'Amour déçu : Charlotte et son Jules (1958) de Jean-Luc Godard, la Désenchantée (1990) de Benoît Jacquot, 14 h 30 ; l'Amour fidèle : l'Air d'aimer de Dominique Cabréra, Une aussi longue absence (1960) d'Henri Colpi, 16 h 30 ; Amour assassin : Faits divers (1923) de Claude Autant-Lara, Hôtel du Nord (1935) de Marcel Carné, 18 h 30 ; l'Amour du masculin : Alger la blanche (1985) de Cyril Collard, Encore (1988) de Paul Vecchiali, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

AMANTS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, *6e (45-44-57-34).*

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e *(45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert,* 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC *Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ;* UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BODYGUARD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOXING HELENA (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : Miramar, 14e (36-65-70-39).

LA CHAMBRE 108 (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e *(36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e* (36-68-20-22).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DENIS LA MALICE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

FIORILE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOT SHOTS ! 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC* Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; *Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, *14e (36-65-70-42).*

LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MADE IN AMERICA *(A., v.o.) : George* V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MÉTISSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC *Triomphe*, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

PASSION FISH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES PRINCES DE LA VILLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SLIVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e* (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon* Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e *(45-44-57-34).*

SWING KIDS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SYNDICAT DU CRIME 1 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SYNDICAT DU CRIME 2 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, *5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ;* Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e *(42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ;* Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRACES DE SANG (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet *Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e* (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f. : UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

ÉCONOMIE

BILLET

La « Sécu » à nouveau en péril

Malgré la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) et l'augmentation des taxes, les mesures de baisse des remboursements et les effets attendus de la réforme des retraites, les clignotants du tableau de bord de la Sécurité sociale virent de nouveau au rouge. Selon les dernières estimations, le déficit prévu en 1994 serait non pas de 17 milliards comme prévu au mois de juin, mais de 40 milliards de francs. Un montant à peine inférieur à celui de 1993, année au cours de laquelle le premier plan Balladur n'aura qu'un impact partiel.

Alors que les encaissements progressaient en rythme annuel de 5 % début 1992, ils n'augmentaient plus que de 2 % en mai et de 1,8 % en juillet. Leur croissance pourrait être ramenée à 1,6 % en fin d'année. Cette détérioration tient au ralentissement spectaculaire de la masse salariale sous l'effet, notamment, de la baisse de 0,7 % des effectifs salariés au deuxième trimestre. Parallèlement, les dépenses continuent sur leur lancée ou s'accélèrent (8 % sur les douze derniers mois pour les remboursements d'assurance-maladie).

S'il durait, cet « effet de ciseaux » exceptionnel par son ampleur aboutirait à un scénario-catastrophe. Après la mise à contribution multiforme des assurés sociaux (si rien n'avait été fait, le « trou » dépasserait les 120 milliards de francs l'an prochain), l'annonce d'un second plan de redressement en 1994, à quelques mois de l'élection présidentielle, aurait à coup sûr des effets dévastateurs.

S'ils ne contestent pas cette montée des périls, les experts gouvernementaux veulent garder espoir. Tout n'est pas encore perdu. Un réveil, même timide, de la croissance serait rapidement bénéfique, et une augmentation d'un point de la masse salariale rapporterait 7,5 milliards à la Sécurité sociale. Prudents, les pouvoirs publics réfléchissent tout de même aux moyens de faire appel à des avances budgétaires supplémentaires sans trop causer de préjudice aux finances publiques. Une option qui, on s'en doute, n'est pas du goût du ministère des finances. La Caisse des dépôts n'a-t-elle pas déjà été chargée de lancer en fin d'année un emprunt d'une soixantaine de milliards pour apurer les déficits antérieurs à 1993 ?

Dans l'immédiat, le gouvernement pourra au moins s'appuyer sur ces sombres prévisions pour convaincre les syndicats de médecins d'accepter une réelle maîtrise des dépenses de santé. Une condition nécessaire, mais non suffisante, pour ramener le déficit dans des proportions acceptables.

JEAN-MICHEL NORMAND

Une clientèle plus huppée

A l'initiative du maire de Val-d'Isère, André Degouey, les maires de plusieurs grandes stations de sports d'hiver des Alpes du Nord – Tignes, Méribel (Savoie), Chamonix, Morzine-Avoriaz (Haute-Savoie), L'Alpe-d'Huez (Isère) notamment – ont adressé une lettre aux sociétés immobilières et aux organisateurs de voyages pour les mettre en garde contre *« le remplissage à bas prix »* qui attire une clientèle *« douteuse »*. Ces élus s'inquiètent de la recrudescence du tapage nocturne, de bagarres et de problèmes d'alcoolisme, de drogue et plus généralement de vandalisme, qui pourraient ternir l'image de marque de leurs stations . Selon un représentant de l'office du tourisme de Val-d'Isère, *« les agences cassent les prix pour remplir les établissements, attirant ainsi une clientèle qui se fiche de la destination »*.

A Bruxelles comme à Paris

Le gouvernement multiplie les gestes en faveur de la filière bois-papier

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, a détaillé, jeudi 2 septembre, aux professionnels de la forêt, de la sylviculture et du bois, les mesures prises en faveur du Fonds forestier national : les 311 millions de francs qui y seront consacrés viendront s'ajouter aux multiples mesures déjà prises ou demandées à Bruxelles en faveur d'une filière – allant du bois au papier – triplement éprouvée. Aux importantes surcapacités industrielles sont, en effet, venues s'ajouter la récession et les désordres monétaires.

« En danger de mort ! » Le gouvernement, même s'il n'a pas pris le slogan au pied de la lettre, n'est pas resté insensible au cri d'alarme lancé au printemps par les professionnels de la filière du bois et du papier. Les faits, il est vrai, parlaient d'eux-mêmes. A l'énorme tempête qui, en abattant 110 millions de mètres cubes de bois en 1990, avait fait chuter les cours du sciage, étaient venu s'ajouter la traditionnelle crise de surcapacité de l'industrie – hautement cyclique, – du papier, puis la récession. *« Au moment même où de nouvelles unités de production étaient mises en route,* explique ainsi un spécialiste, *la demande de pâte à papier chutait de 20 % et celle de certaines catégories de papier s'effondrait plus encore. »*

A l'automne 1992, enfin, les désordres monétaires européens venaient s'ajouter à la traditionnelle sous-évaluation du dollar. L'effondrement des monnaies suédoise et finlandaise rendait la concurrence scandinave plus aiguë ; les dévaluations italienne, espagnole, portugaise et britannique rendaient *de facto* impossibles les exportations françaises de ces pays. *« Dans le sciage,* explique un professionnel, *les prix de mise sur le marché des producteurs finlandais sont devenus du jour au lendemain inférieurs aux coûts de fabrication français. »* Dans le papier, les industriels, qui ont déjà perdu 2 milliards de francs en 1992, devraient encore en perdre 3 cette année. C'est bien l'ensemble de la filière du bois, de la plus petite entreprise de sciage aux plus grands des groupes papetiers, qui est touché (« le Monde l'économie » du 25 mai).

Faute de pouvoir peser sur le marché de la pâte – le marché est mondial, tout relèvement unilatéral des prix pénaliserait les papetiers en aval, – le gouvernement a privilégié les deux extrémités de la filière : le bois et le papier. *« Les premières mesures ont été prises dans le collectif budgétaire,* rappelle-t-on au ministère de l'industrie et de la pêche. *Nous avons d'abord autorisé le report, jusqu'en décembre, du paiement de la taxe BAPSA* (budget annexe des prestations sociales agricoles) *sur les produits forestiers – ce qui correspond à un allègement des trésoreries des entreprises de 80 millions de francs. Nous avons ensuite mobilisé 45 millions de francs de crédits pour venir en aide aux trésoreries des exploitants forestiers et des professionnels du sciage. »*

Clauses de sauvegarde

A Bruxelles, le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, s'est retrouvé aux côtés de celui de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, pour demander des clauses de sauvegarde sur les principales importations en provenance de Finlande et de Suède : une sur le bois, cinq sur différentes catégories de papier. Des démarches conjointes auxquelles la Commission s'est, pour l'instant, contentée de répondre par de simples mises sous surveillance – des procédures de « monitoring » en jargon communautaire, – dont on devrait connaître les premiers résultats à la mi-septembre. Une célérité inhabituelle dont on se félicite à Paris, sans se faire trop d'illusion, les Allemands y étant, pour l'instant, fermement opposés. C'est donc moins sur l'éventuelle mise en application des clauses de sauvegarde que l'on compte ici que sur l'autodiscipline dont Finlandais et Suédois, alertés, pourraient faire preuve...

Reste à savoir si l'épouvantail agité à Bruxelles sera suffisant pour permettre aux professionnels français d'attendre la reprise. *« Leur situation est très différente selon leurs spécialités »*, nuance un professionnel. Mais, pour l'heure, ce sont incontestablement les fabricants de pâte à papier qui sont les plus touchés. Avant les remous monétaires, leurs coûts d'approvisionnement en bois étaient attractifs. Depuis, ils sont devenus parmi les plus élevés du marché. Les pouvoirs publics s'efforcent donc de dégager des solutions pour en abaisser le coût. *« Il y a peu de marge de manœuvre du côté des propriétaires de bois,* explique-t-on, *leur rémunération est déjà très basse. Il faut donc absolument dégager des économies sur l'exploitation (la coupe), le débardage, le transport, etc. »* Sans doute plus facile à dire qu'à faire. Saint-Gobain a déjà annoncé la fermeture de son unité de production de pâte à Condat en Dordogne. Et nul ne peut prédire, encore, si le groupe papetier La Rochette parviendra à recapitaliser dans les temps sa filiale CDRA (Cellulose du Rhône et d'Aquitaine).

PIERRE-ANGEL GAY

311 millions de francs pour le Fonds forestier

« Il était nécessaire de sauvegarder les outils industriels de la filière bois », a déclaré le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, en présentant les nouvelles dispositions adoptées, jeudi 2 septembre, en faveur du Fonds forestier national. Destiné au financement de travaux de boisement et d'équipement, ce fonds n'était plus abondé depuis mars, en raison d'une chute brutale de ses recettes. Dès juin, le gouvernement lui avait attribué une subvention de 105 millions de francs. Mais l'arrêt des chantiers de boisement et des travaux forestiers, l'inquiétude des entreprises, l'absence totale d'autorisation de programme, l'ont contraint à aller plus loin et à *« doter le fonds des moyens nécessaires »*. Le nouveau train de mesures prévoit l'injection de crédits en faveur du FFN et l'allègement de ses dépenses de fonctionnement.

L'enveloppe de 311 millions de francs sera répartie en crédits de paiement (211 millions) et autorisations de programme (100 millions). Les premiers, libérables sur le champ, financeront les organismes de développement et de promotion et viendront payer des travaux engagés au cours d'exercices précédents (plantations ou améliorations forestières, construction de routes et protections contre les incendies). De nouveaux programmes seront lancés avant le 31 décembre (boisement, création de pistes, protection du massif landais contre l'incendie et mobilisation du bois). Enfin, un allègement de charges du FFN sera opéré par transfert vers le budget général des dépenses du personnel de 36 millions de francs.

M. Puech au secours des agriculteurs en difficulté

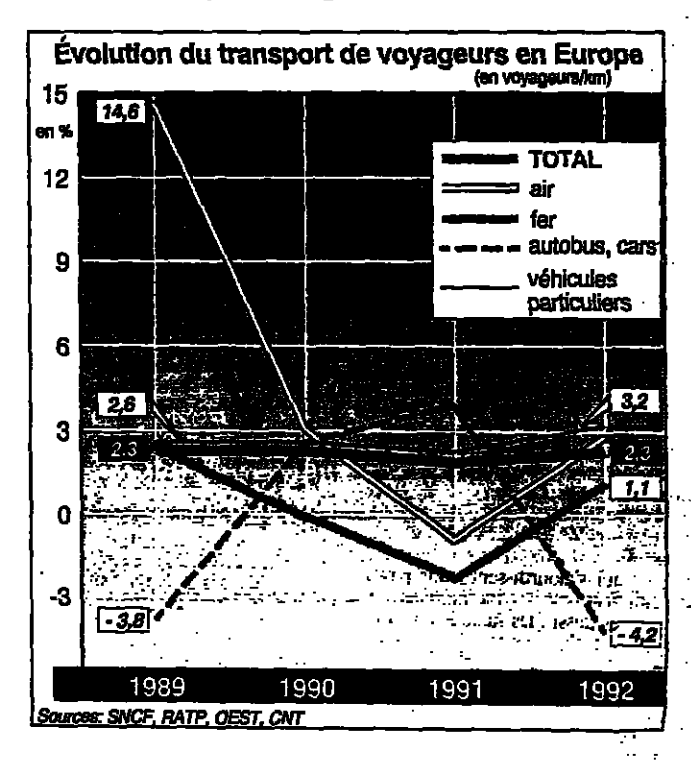
L'Etat allège les cotisations sociales des exploitants et aide les éleveurs de porcs

L'Etat va verser en 1993 au Bapsa (budget annexe des prestations sociales agricoles) une contribution supplémentaire de 300 millions de francs, afin d'atténuer la hausse des cotisations sociales des agriculteurs, a annoncé jeudi 2 septembre Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche.

En 1993, les cotisations sociales des exploitants devaient augmenter de 8,8 % en moyenne par agriculteur. Devant l'importance de la hausse, le gouvernement s'est décidé à intervenir.

La hausse des cotisations sera réduite de 2 points et ramenée en masse à 2,8 %, soit une augmentation moyenne par agriculteur ramenée à 6,8 %. L'Etat prendra en charge les pertes de recettes de 300 millions de francs que cet allègement des cotisations entraînera pour le Bapsa. Par ailleurs, après avoir reçu une délégation de la Fédération nationale porcine (FNP), Jean Puech s'est engagé à venir au secours des éleveurs de porcs, par le versement d'une aide exceptionnelle de 30 millions de francs. Cette aide concerne les éleveurs qui, ayant investi au cours des trois dernières années, ont eu à subir des taux d'intérêt élevés. Les versements seront effectués par l'OFIVAL, dès le 22 octobre. En second lieu, les producteurs de porcs seront dorénavant éligibles au dispositif mis en place pour les agriculteurs en difficulté (FAC), qui était réservé jusqu'à présent à ceux d'entre eux touchés par la réforme de la PAC. Enfin, Jean Puech s'est engagé à intervenir auprès de la Commission européenne pour obtenir l'amélioration de la garantie des prix à l'exportation.

La route a gagné des parts de marché en 1992



Dans une conjoncture molle, l'évolution des transports de voyageurs en 1992 consacre la supériorité de la voiture particulière sur les modes de transports collectifs. Selon un rapport du Conseil national des transports (CNT), la progression globale des transports de voyageurs a été de 2,3 % en 1992, contre 1,9 % en 1991. La route continue de se tailler la part du lion, loin devant le rail et l'aérien, même si 1992 a vu les voyageurs renouer avec ces deux modes de transports. La voiture particulière conforte son leadership avec 82,7 % de parts de marché et une croissance du trafic de 3,2 % en 1992. L'autobus et le car accusent une chute de 4,2 % après deux années de croissance.

Pour se conformer aux normes antipollution

Total investit plus de 1 milliard de francs dans ses raffineries américaines

Total Petroleum (North America) Ltd (TOPNA) est un « bon client » pour l'État de l'Oklahoma. Non seulement la filiale à 54 % du second groupe pétrolier français verse régulièrement son écot au budget local, mais Total Petroleum apporte aussi sa contribution à l'effort entrepris par l'administration Clinton pour créer des emplois face à une reprise qui continue à piétiner.

ARDMORE (Oklahoma)

de notre envoyé spécial

Le 31 août, le gouverneur démocrate de l'Oklahoma, David Walters, accompagné du maire de la petite ville d'Ardmore, Milton Cooper, du PDG du groupe Total, Serge Tchuruk, et du président de sa filiale américaine, Daniel Valot, inaugurait la nouvelle installation contiguë à la raffinerie de pétrole existante, une cathédrale de tuyaux dont la vocation est de limiter la teneur en soufre des différentes spécialités et de transformer du fioul lourd en produits légers. Cet investissement de 135 millions de dollars (environ 750 millions de francs) permettra d'ajouter une quarantaine d'emplois nouveaux aux 215 personnes qui travaillent sur place.

Ce faisant, Total n'a agi ni par altruisme ni par amour immodéré pour la cause écologique. Comme toutes les compagnies pétrolières, américaines et étrangères, opérant aux Etats-Unis, la société qui a son siège à Denver (Colorado) et qui emploie 6 500 personnes sur l'ensemble du territoire, est tenue de se conformer aux normes anti-pollution de l'air résultant du Clean Air Act de 1990 dont l'application se fait peu à peu. L'une des dispositions de ce texte, qui a survécu à une longue bataille rangée entre l'administration Bush et les divers lobbies qui se sont efforcés de le réduire comme peau de chagrin, prévoit qu'à partir du mois d'octobre tous les raffineurs devront avoir réduit de 90 % la teneur en soufre de leur gazole (1) destiné aux transporteurs routiers. Dans cette perspective, Total a équipé en unités d'hydrotraitement son installation d'Ardmore, tout en investissant par ailleurs 80 millions de dollars (environ 440 millions de francs) aux mêmes fins dans son autre raffinerie d'Alma, située dans le Michigan, là où la société a fait ses débuts aux Etats-Unis, il y a quarante ans, en se portant d'abord acquéreur de droits d'exploitation minière.

Des stations-service transformées en magasins

TOPNA, dont la capacité de raffinage atteint 197 000 barils par jour (dont 70 000 pour la seule installation d'Ardmore), possède également deux autres raffineries aux Etats-Unis : à Arkansas City (Kansas) et à Denver (Colorado) là où se dresse son siège social. Pour important qu'il soit, cet investissement total de plus de 1 milliard de dollars n'est qu'une goutte d'eau au regard des sommes que devront investir ses grands concurrents d'ici à l'an 2000 (2). Il contribuera cependant à faire remonter le taux d'endettement de la société TOPNA (laquelle est cotée au marché Amex de New-York ainsi qu'à Toronto et Montréal) de 45 %, son niveau actuel, à 48 %-50 % à la fin de l'année, si l'on en croit les prévisions de Ray Dircks Resreach, un cabinet new-yorkais spécialisé.

Dans le même temps, la filiale américaine de Total, qui détient environ 2 % d'un marché très atomisé (le plus gros concurrent, la société Amoco, plafonne à 7 %), a entrepris une restructuration en profondeur de son réseau de distribution. Celle-ci consiste à regrouper sous une enseigne unique – Total – les anciennes marques développées au hasard des acquisitions (Vickers, Apco et Road Runner) et le panonceau Total qui était déjà présent sur le marché. Parallèlement, la société, qui couvre actuellement vingt-deux Etats sur les cinquante que compte l'Union, va ramener ce nombre à une dizaine en concentrant ses activités autour de ses quatre raffineries.

Le réseau proprement dit, constitué de 2 600 points de vente (parmi lesquels 600 sont détenus par la compagnie), sera ramené à 2 200 stations-service, désormais transformées en véritables magasins. En effet, la moitié de la marge brute réalisée dans ces épiceries, où la restauration rapide a fait son apparition, provient du *« non-pétrole »* et, notamment de la vente de cigarettes (25 % de la marge brute à elles seules). *« Notre objectif est d'obtenir, à terme, que 95 % de nos coûts opératoires soient amortis par les activités extérieures au pétrole »*, souligne M. Tchuruk.

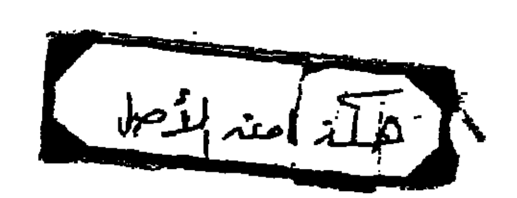
De plus, en réalisant en ce moment aux Etats-Unis *« le programme d'investissement le plus important jamais consenti depuis la création de la filiale »*, le groupe illustre la confiance placée dans TOPNA. *« Aux Etats-Unis, la société a toujours grandi par acquisitions successives, sans avoir jamais eu le temps de les digérer »*, confie M. Tchuruk, soulignant la reprise en main intervenue depuis la nomination de M. Valot, il y a un an, à la tête de Total Petroleum. A la fin de l'exercice 1992, la société affichait un modeste bénéfice de 2,1 millions de dollars, après une perte nette de 11,5 millions l'année précédente. Le redressement s'est confirmé au cours du premier semestre 1993 avec un bénéfice de 6,8 milions de dollars, contre une perte de même montant pour la période comparative de 1992. Serge Tchuruk voit déjà plus loin que la simple remise à niveau de la filiale américaine. *« Les Etats-Unis resteront un pays pétrolier et, qui plus est, un pays politiquement sûr. Et qui bénéficie d'une fiscalité pétrolière attractive. »* Le PDG de Total n'hésite pas à verser dans la géopolitique. *« Pour nous, l'année 1993 sera marquée par l'émergence d'un nouveau pilier : l'Amérique du Sud,* affirme-t-il. *Nous devrons faire le lien entre notre présence nord-américaine et le sud du continent. »*

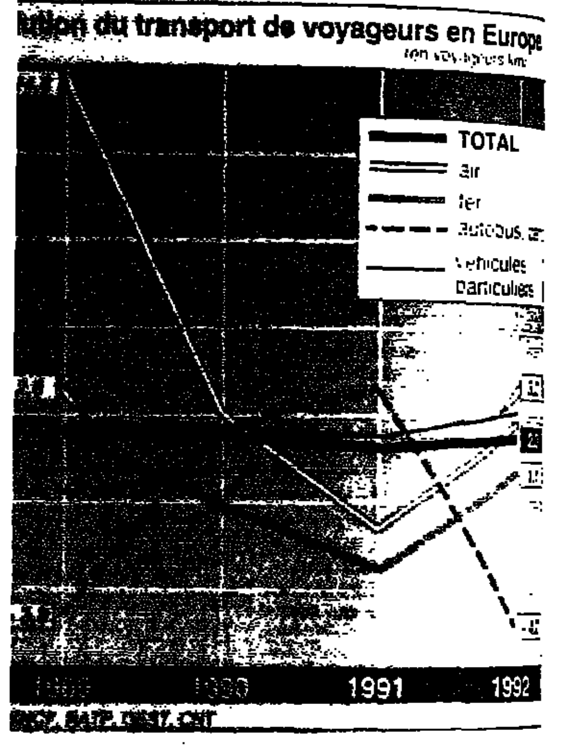
SERGE MARTI

(1) A compter du 1er octobre, les pétroliers américains ne pourront plus vendre de gazole à usage routier (le carburant destiné à l'agriculture et au chemin de fer reste pour l'instant soumis aux anciennes normes) contenant une teneur en soufre supérieure à 0,05 % (au lieu de 0,5 % précédemment).

(2) Selon une étude réalisée par les pétroliers américains et remise le 30 août à Hazel O'Leary, secrétaire d'Etat à l'énergie, le coût des nouvelles normes antipollution représenterait pour l'industrie du raffinage plus de 150 milliards de dollars pour la période 1991-2010. Un chiffrage contesté par d'autres organismes.

□ **Automobile : les immatriculations reculent de 17,8 % en août.** – Août a encore été un mois exécrable pour le marché automobile français, avec un recul de 17,8 % des immatriculations (124 700) des voitures particulières qui porte la baisse à 17,2 % pour les huit premiers mois de l'année, selon des statistiques publiées jeudi 2 septembre par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Le léger mieux constaté en juin et juillet, avec des baisses qui n'étaient respectivement que de 5,4 % et 9,5 %, n'a donc pas été confirmé même si le mois d'août est traditionnellement jugé *« atypique »* par tous les analystes. Les marques françaises, qui avaient globalement mieux résisté qu'à l'accoutumée à leurs concurrents étrangers depuis le début de l'année, perdent 19,3 % en août (72 800 immatriculations) et n'occupent que 58,4 % du marché. PSA Peugeot Citroën recule de 24,1 %, si l'on additionne les petits véhicules utilitaires (PVU) et même de 26,1 % pour le seul marché des voitures particulières. Renault résiste nettement mieux avec une baisse globale de 13,8 %, et de 13,2 % hors utilitaires.





ÉCONOMIE

Après le recul du franc belge

Le mark se trouve en position de force face à toutes les monnaies

La tension monte à nouveau au sein du SME (système monétaire européen), en dépit de l'instauration depuis plus d'un mois de marges de fluctuations élargies. Ces mouvements s'expliquent à la fois par l'accès de faiblesse d'une «petite» devise, le franc belge, et par la hausse sensible du deutschemark vis-à-vis de toutes les monnaies.

Nouvel épisode de l'inégal affrontement entre marchés et autorités monétaires : la Banque nationale de Belgique a décidé, jeudi 2 septembre, *d'augmenter ses taux directeurs* afin d'accrocher la parité du franc belge à celle du deutschemark. Bruxelles a décidé d'utiliser les grands moyens. *Le taux au jour le jour* est *monté* à 14 % et la Banque nationale de Belgique a fait passer son taux central de 9,5 % à 10,5 %. Les autorités monétaires *ont déclaré que tout* serait mis en œuvre pour préserver la stabilité de leur monnaie et ont engagé, jeudi 2 septembre, environ 3 milliards de francs belges (*480 millions de francs français*) pour sa défense, ce qui n'a pas empêché le franc belge de s'écarter de plus de *4 %* de son cours pivot à *21,49* pour un mark. Le dérapage du déficit budgétaire et le poids de la dette expliquent la défiance des marchés à l'égard de la devise belge.

Aucune des monnaies du SME n'a été épargnée à l'exception du florin qui reste la seule devise à fluctuer dans l'ancienne bande étroite de 2,25 % de part et d'autre de son cours pivot par rapport au deutschemark. La devise allemande, achetée de toute part parce qu'une baisse des taux courts allemands ne semble pas imminente, s'est également appréciée face au dollar, à la livre sterling et au yen.

Les déclarations faites jeudi 2 septembre par Helmut Schlesinger, le *président de la Bundesbank, vont* clairement dans ce sens. Il estime que ce sont surtout de petites baisses de taux successives qui aident l'économie. *«L'Allemagne doit rester attractive pour les investisseurs étrangers en terme de stabilité intérieure, du cours du deutschemark et de ses taux d'intérêt»*, a-t-il déclaré. *«Les tendances inflationnistes ne se réduisent pas d'elles-mêmes et de façon durable, mais seulement avec l'aide d'une politique monétaire valable»*, a ajouté M. Schlesinger.

Le franc français s'est lui aussi affaibli face au mark, qui est passé jeudi 2 septembre et vendredi 3 septembre dans la matinée au-dessus du seuil des 3,52 francs se rapprochant ainsi de son plancher historique de 3,5475 francs atteint à la mi-août. Le marché attend une nouvelle baisse des taux en France. Le dernier geste de *la Banque de France* remonte au 23 août, mais l'institut d'émission fait toujours preuve d'une grande prudence et ne semble pas décidé à utiliser la marge de manœuvre donnée par l'élargissement des bandes de fluctuations.

E. L.

□ **M. Sarkozy : pas de CSG à 3 %.** – La réforme de l'impôt sur le revenu, qui sera inscrite dans le budget de 1994, ne sera qu'*«une première étape»*, déclare M. Sarkozy, dans une interview au *Figaro-Magazine. Le gouvernement,* qui va ramener le nombre des tranches du barème de 13 à 8 l'année prochaine, souhaite aller plus loin et atteindre 5 ou 6 tranches en 1995, précise le ministre du budget. La réforme, qui *«doit favoriser les familles et les classes moyennes»*, ne prévoit pas en 1994 de baisse du taux marginal de 56,8 %. La contribution sociale généralisée (CSG) ne sera pas de nouveau augmentée (*«il n'y aura pas de CSG à 3 %»*), mais le problème de la suppression de sa déductibilité partielle n'est toujours pas tranché.

Un pari politique

Suite de la première page

Le chancelier avait annoncé, l'automne dernier, qu'il voulait que le thème du *«Standort Deutschland»* – qu'on peut traduire par *«l'Allemagne comme lieu d'investissement»*, ou plus simplement par *«la compétitivité de l'Allemagne»* – soit l'enjeu des élections législatives d'octobre 1994, lorsqu'il jouera sa quatrième réélection. M. Kohl ramassait ainsi les inquiétudes majeures des Allemands : le chômage qui atteindra les 4 millions de sans-emploi, cet hiver ; les impôts qui s'alourdissent pour payer la réunification. Les inquiétudes des entreprises aussi : les salaires qui sont devenus les plus élevés du monde, la perte de parts de marché dans certains domaines de pointe.

Le pari politique semble gagné. Sitôt connues, les propositions ont déclenché un tir de barrage des sociaux-démocrates et des syndicats. Celui de la fonction publique a assuré que ce plan conduirait le pays au *«fiasco»*. Les fusées éclairantes lancées il y a quelques semaines qui visaient, par exemple, à relancer le débat sur un retour à la semaine de 40 heures de travail dans la fonction publique avaient eu le même effet provocateur à gauche.

Si l'objectif est donc très politique, le socle de la réflexion porte sur l'économie. Elle fut nourrie, depuis un an, très sérieusement, par les nombreux instituts économiques, les unions patronales, les syndicats, les chercheurs de toutes sortes et la presse. La synthèse qu'en tire le ministre Günter Rexrodt est que l'industrie allemande est menacée de perdre son rang pour trois raisons majeures. Sa prééminence dans les secteurs de haut de gamme (qui seule permet de payer les salaires élevés) est concurrencée directement par les pays asiatiques, qui ne se contentent plus du bas de gamme bon marché. Deuxièmement, l'Allemagne souffre d'*«une crise des coûts»*, parce que tout y est trop cher, des salaires aux télécommunications, en passant bien entendu par le niveau général des taxes. Enfin, l'économie est handicapée par un excès de règlements contraignants sur l'environnement, la construction, et le travail.

Pour *«assurer l'avenir de la compétitivité de l'Allemagne»*, le gouvernement propose une longue liste de mesures qui portent sur les finances publiques, le travail, les dépenses sociales et l'éducation. Globalement, le but est de faire reculer l'Etat-providence en ramenant à la fin de la décennie les prélèvements obligatoires au niveau d'avant la réunification, 45,8 % de la richesse nationale contre 50,5 % actuellement. M. Rexrodt a indiqué, par ailleurs, qu'il estimait *nécessaire* une baisse du pouvoir d'achat des salariés sur plusieurs années, mais le texte gouvernemental n'en fait pas état. Le ministre proposait *aussi de réduire drastiquement* les dépenses de l'Etat (de cinq points en pourcentage du produit intérieur brut), mais le ministre des finances, qui a *largement corrigé le premier* texte jugé irréaliste, a rayé tout engagement précis.

Côté dépenses, on relève que les subventions nouvelles devront être gelées neuf ans, tandis que, côté recettes, les impôts sur les sociétés devront être réduits au niveau international et les impôts sur le capital harmonisés au niveau de l'OCDE. Rien n'est dit concernant les salariés, mais on sait qu'ils subiront une hausse de 7,5 % des *impôts sur le* revenu en 1995. Le gouvernement promet ainsi des baisses pour après-demain, après les hausses. Le texte évoque ensuite l'Europe, qui devra consolider les principes de la concurrence et s'organiser selon la «subsidiarité» la plus élevée.

Concernant la politique de l'emploi, il annonce une nouvelle loi introduisant de la souplesse et un allongement de *la durée du travail* dans la fonction publique et une révision (à la baisse) des allocations aux chômeurs et de diverses aides sociales (le budget 1994 va déjà dans ce sens). Le niveau des dépenses sociales sera ainsi abaissé, sinon gelé à l'avenir. Parallèlement, le gouvernement annonce une relance du programme de privatisations qui concernera le secteur de l'énergie comme la finance et l'assurance.

Toutes ces propositions feront l'objet d'études détaillées et conduiront à d'éventuelles décisions dans les mois qui viennent. Le pari est ambitieux, encore vague et, d'ores et déjà, controversé. Mais politiquement, il permet au chancelier accusé d'avoir mis la maison-Allemagne sens dessus dessous depuis la réunification, d'afficher sa *«vision»* à long terme et son intention de mettre de l'ordre. Ce n'est pas, il est vrai, la première promesse de ce type qu'il fait.

ÉRIC LE BOUCHER

Accusé d'avoir accordé des prêts illégaux à l'Irak

L'ex-directeur de la Banca Nazionale del Lavoro d'Atlanta plaide coupable

L'ancien directeur de la filiale de la Banca *Nazionale del Lavoro* (BNL) à Atlanta (Georgie), accusé d'avoir accordé 5,5 milliards de dollars (33 milliards de francs) de prêts *illégaux* à l'Irak, a *plaidé* coupable jeudi 2 septembre à Atlanta. Christopher Drogoul était le directeur de la filiale de la BNL – une banque contrôlée par l'Etat italien – à Atlanta dans les années 80, quand l'établissement avait consenti des prêts agricoles au régime de Saddam Hussein, alors en guerre contre l'Iran. L'Irak avait utilisé l'argent pour acheter des armes. Accusé de fraude et de violations des règles bancaires, M. Drogoul, quarante-quatre ans, a plaidé coupable. Il aurait dû répondre de soixante-dix chefs d'accusa*tion lors de son procès qui* devait s'ouvrir la semaine prochaine. M. Drogoul encourait une peine de quinze ans de prison. Il avait fait *dix-sept mois de détention* préventive après son inculpation en 1991.

Il y a une dizaine de jours, cinq anciens employés de l'agence de la BNL avaient été condamnés à des peines de prison avec sursis à Atlanta. Pendant la campagne électorale de 1992, l'administration du président George Bush avait été accusée d'avoir tenté d'étouffer cette affaire. Christopher Drogoul a toujours affirmé qu'il pensait agir avec la bénédiction des autorités fédérales américaines. – *(AFP.)*

Chaque groupe devenant le premier actionnaire de l'autre

L'UAP pourrait prendre 15 % de la BNP

Le groupe d'assurances public UAP devrait porter sa participation dans la Banque nationale de Paris (BNP), première société à être privatisée par le gouvernement Balladur, de 10 % actuellement à 15 %, par un protocole d'accord sur l'échange de participations croisées, selon les *Echos* du vendredi 3 septembre. Un *premier volet de cet accord avait été* dévoilé avec l'annonce par la BNP du rachat de la participation de 49,9 % détenue par l'Etat dans la Financière BNP (*le Monde* du 27 août).

La BNP va ainsi détenir en direct 20 % du capital de l'UAP. L'accord serait conclu pour dix ans et doit encore être avalisé par la commission de privatisations. Il aboutit à faire de chaque groupe le premier actionnaire de l'autre. Une fois l'UAP privatisée, *la banque redescendrait à 15 % dans* le capital de l'assureur, l'objectif étant de parvenir à des participations symétriques.

Après la Caisse d'épargne d'Ile-de-France

Le CIC Paris propose des crédits à la consommation à 9 %

Après la Caisse d'épargne d'Ile-de-France-Paris (*le Monde* du 1er septembre), le CIC Paris va baisser le *taux de ses prêts à la* consommation de trois points pour le ramener à 9 % (hors assurance). Cette offre, qui intervient *quatre jours* après celle de l'Ecureuil, débutera le 15 septembre et se terminera le 30 novembre. La banque régionale, qui appartient au groupe public GAN-CIC, affirme vouloir ainsi *«participer à la relance économique»*, une relance de la consommation tant attendue par le gouvernement Balladur.

Le CIC Paris proposera ces prêts *«à l'ensemble de la clientèle de la banque, mais également à tous les Franciliens»*. Le prêt est *«non affecté»*, c'est-à-dire que son usage reste à la discrétion du client. Contrairement à ce que propose la Caisse d'épargne d'Ile-de-France, l'obtention d'un crédit de ce type ne nécessite pas de souscription à des produits annexes (plan d'épargne logement, plan d'épargne populaire, plan d'épargne en actions...) ni aucun seuil minimum d'épargne.

Pour beaucoup de responsables d'établissements spécialisés dans le financement des particuliers, ce type de prêts n'est pas viable économiquement.

SOCIAL

« Maris en colère » chez Tupperware

«Solidaires de leurs épouses», présentatrices ou monitrices chargées d'organiser des réunions Tupperware à domicile, une vingtaine de conjoints ont constitué un Collectif de défense et de protestation des maris en colère. Contestant le non-renouvellement *«sous un prétexte fallacieux»* du contrat de distribution liant la célèbre marque de boîtes plastique pour produits alimentaires à une concession d'Argenteuil (Val-d'Oise), qui emploie deux cents salariées, ils ont distribué jeudi 2 septembre des tracts lors du Jubilé Tupperware organisé à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). Le Collectif entend *«se battre jusqu'au bout pour réparer une injustice»* dont est, selon eux, victime la gérante de la concession, une ancienne présentatrice, qui a déposé une plainte pour rupture abusive de contrat et risque de devoir cesser son activité.

Jacques Andrès, directeur de Dart-Europe, représentant en France de la marque, estime que les résultats de la concession ne sont pas en cause, mais invoque l'absence *«d'un climat de confiance totale»* et se dit prêt à assurer *«la reprise des emplois existants par un nouveau concessionnaire»*. Dart-Europe, qui dispose d'une unité de fabrication à Joué-lès-Tours (520 salariés), réalise en France un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs grâce aux réunions organisées par quelque 15 000 présentatrices.

□ **Virgin condamné pour infraction à la législation sur le travail le dimanche à Londres.** – La société des magasins Virgin a été condamnée, jeudi 2 août, à Londres à une amende de 800 livres (7 000 francs) pour infraction à la législation sur l'ouverture des magasins le dimanche. L'avocat de Virgin a en vain réclamé l'*«indulgence»* du tribunal, en arguant que les Virgin Megastores de Londres étaient obligés de rester ouverts car ces concurrents le sont. Au cas où les Virgin Megastores continueraient à ouvrir le dimanche, ils risquent une amende de 1 000 livres (8 800 francs) pour chaque jour d'ouverture illégale. En Angleterre et au pays de Galles, une loi de 1950, qui comprend des exceptions, interdit l'ouverture des commerces le dimanche, mais elle est de moins en moins respectée. Depuis 1991, la *majorité des supermarchés* ont rompu la trêve dominicale sans être poursuivis.

□ ***Manifestation à Paris* contre l'ouverture des grands magasins en nocturne.** – Trois cents personnes environ ont manifesté, jeudi 2 septembre, à l'appel des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, SAPP, CGC), contre la décision des grands commerces d'ouvrir leurs portes au-delà de 20 heures (*le Monde* du 2 septembre). Auparavant, des délégués du personnel avaient rencontré sans succès les dirigeants de ces établissements (Printemps, Galeries Lafayette, Monoprix, Marks and *Spencer*). *Ces derniers ont rejeté* les revendications syndicales et mis en avant le caractère volontaire des nouveaux horaires de travail. Après la tenue d'une réunion *intersyndicale*, le principe d'une journée de grève a été décidé pour le 9 septembre, les modalités de cette action devant être arrêtées le 7 septembre. Par ailleurs, la CGT annonce une grande journée de protestation à ce sujet pour le 23 septembre.

□ **L'espérance de vie des Américains progresse.** – L'espérance de vie des Américains a augmenté en 1991, passant à 75,5 ans contre 75,4 l'année précédente, selon une étude officielle. L'espérance de vie à la naissance était en 1991 de 78,9 ans pour les femmes et de 72 ans pour les hommes. Toutefois, elle atteint 79,6 ans pour les femmes blanches contre 73,8 ans pour les femmes noires et 72,9 ans pour les hommes blancs contre 64,6 ans pour les hommes noirs. Le sida est devenu la neuvième cause de mortalité aux Etats-Unis (29 555 morts) et la première pour *les Noirs âgés de 25 à 44 ans.*

INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Commandes industrielles : – 2,1 % en juillet.** – Les commandes industrielles ont baissé de 2,1 % en juillet, après une progression de 2,9 % en juin. Il s'agit de la cinquième baisse mensuelle au cours des sept *derniers mois et de la plus forte* depuis décembre 1992.

JAPON

• **Balance des paiements courants : + 11,82 milliards de dollars.** – L'excédent des paiements courants japonais, non corrigé des variations saisonnières, s'est élevé à 11,82 milliards de dollars (49 milliards de francs) en juillet, après 10,71 milliards en juin et contre 9,46 milliards un an plus tôt. L'excédent commercial a lui aussi augmenté : 13,89 milliards de dollars, après 11,62 *milliards un mois plus* tôt et 11,35 *milliards* en juillet 1992.

VIE DES ENTREPRISES

Profitant des bons résultats de SGS-Thomson

Gérard Longuet propose à Siemens une collaboration dans les composants électroniques

L'état de grâce... SGS-Thomson a changé de «statut». Le fabricant franco-italien de semi-conducteurs, dont le sort était jadis incertain, était jusqu'à très récemment encore l'objet de polémiques. N'avait-il pas motivé des opérations de Meccano – le rapprochement de Thomson et du CEA-Industrie maladroitement engagé par Mme Cresson – hasardeuses? N'était-il pas, aux yeux des plus critiques, le symbole de politiques industrielles dépassées (le soutien à la filière électronique) et vouées à l'échec? Les choses ont visiblement changé. L'inauguration par Gérard Longuet, ministre de l'industrie, du centre de production et de recherche et développement de Crolles (Isère), une unité ultramoderne utilisant la technologie 0,5 micron, a donné lieu, jeudi 2 septembre, à un véritable concert de louanges.

Les résultats sont là. En 1993, «ST» devrait dégager un bénéfice net de 100 millions de dollars (un peu moins de 600 millions de francs) contre 3 millions en 1992. Sur les six premiers mois de l'année, les ventes ont progressé de 30 %, a indiqué Pasquale Pistorio, le patron du groupe. Les dirigeants tablent sur un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars (12 milliards de francs), en hausse de 25 % par rapport au 1,6 milliard de dollars enregistré l'année précédente. Ce faisant, ST se rapproche de la «taille critique» nécessaire pour rentabiliser ses investissements.

Le spécialiste de micro-électronique bénéficie il est vrai d'une conjoncture des plus favorables. Le marché des semi-conducteurs est actuellement en haut de cycle. Pour les dirigeants de SGS-Thomson, il est donc impératif de conquérir un maximum de parts de marché avant que la tendance ne se retourne. Les conditions de montée en puissance de l'usine de Crolles vont s'avérer cruciales. Utilisant des technologies très sophistiquées, l'industrialisation des puces est toujours une opération délicate. 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs) ont déjà été investis dans ce nouveau site. 400 millions de dollars supplémentaires doivent y être engagés pour atteindre l'objectif mensuel de 20 000 plaquettes de silicium, fixé pour 1995.

Selon Jean-Claude Hirel, désormais président du conseil de surveillance de SGS-Thomson, la deuxième tranche de recapitalisation de ST – 250 millions de dollars dont le versement par les actionnaires français et italiens était prévu pour juin – interviendra *«d'ici la fin septembre»*.

La recomposition du capital de SGS-Thomson, et notamment son ouverture à de grands utilisateurs de puces, par exemple le groupe Alcatel Alsthom, un temps évoqué par les pouvoirs publics, n'est en tout cas plus d'actualité. M. Longuet a été clair sur ce point, estimant que *«l'intégration de ST avec un client privilégié n'était pas une bonne solution»*.

En revanche, le ministre a discrètement réactivé l'idée d'un pôle européen dans les composants. Philips – dont le PDG, Jan Timmer, était présent à Crolles – coopère timidement avec SGS-Thomson et France Télécom dans la recherche. M. Longuet, qui doit rencontrer les responsables de Siemens à la fin du mois, a adressé un véritable appel du pied au groupe allemand, l'invitant à rejoindre cette coopération. Par ailleurs, le ministre de l'industrie va demander à la Commission d'engager des discussions pour que les producteurs européens de puces soient associés à l'accord Etats-Unis-Japon sur les semi-conducteurs.

CAROLINE MONNOT

□ **Usine Grundig de Creutzwald : les négociations avec Samsung *«suspendues»*.** – Les négociations menées depuis plusieurs mois avec le groupe coréen Samsung pour la reprise de l'usine Grundig de Creutzwald en Moselle ont été *«suspendues»*, faute d'un accord sur *«la taille des effectifs»* a déclaré M. Longuet, interrogé à l'issue de la visite du nouveau centre de production de SGS-Thomson à Crolles (Isère), jeudi 2 septembre. Indiquant qu'il se trouvait *«dans une position très difficile»*, le ministre de l'industrie a toutefois ajouté que les négociations avec d'autres repreneurs éventuels *«essentiellement coréens»*, avaient été *«réactivées»*. L'usine de téléviseurs de Creutzwald emploie 880 personnes, dont 350 sont menacées de licenciement.

□ **Bull : difficiles négociations sur le plan stratégique, selon Gérard Longuet.** – Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a laissé entendre, jeudi 2 septembre, que le plan stratégique concernant l'avenir du groupe informatique public Bull faisait l'objet de difficiles négociations avec le ministère de l'économie et la Communauté européenne. *«Je souhaite que la décision soit la plus gouvernementale possible. Le plan stratégique dépend de ce que l'actionnaire est prêt à faire, de ce que Bruxelles est prêt à concéder»*, a-t-il indiqué lors d'un point presse à Crolles (Isère). *«Il faut que tout le monde soit à peu près d'accord, actionnaires, juges, c'est-à-dire la Communauté européenne, partenaires et clients. Cela n'est pas un dialogue, c'est presque un opéra dont je voudrais être le chef d'orchestre»*, a précisé M. Longuet qui n'a pas voulu se fixer de délais pour l'aboutissement des négociations.

Un résultat semestriel en recul de 15,7 %

Rhône-Poulenc : une privatisation «profil bas»

«Si nous avons pu réaliser autant d'affaires aux Etats-Unis pendant des années, c'est que nous avons réussi à faire oublier que nous étions nationalisés. Je ne vais pas leur dire aujourd'hui que je suis privatisé. Ce n'est pas la peine de le proclamer....» En présentant le 2 septembre les comptes semestriels de Rhône-Poulenc, qui se sont traduits par une baisse du chiffre d'affaires (– 5,9 % à 40 milliards de francs) et du résultat opérationnel (– 15,7 % à 3,375 milliards), Jean-René Fourtou, son président, a dérouté son auditoire. Pour le président du groupe chimique, le futur désengagement de l'Etat s'apparente à une simple régularisation et n'est pas son souci essentiel. *«Je ne vis pas aujourd'hui avec la préoccupation permanente de la privatisation.»*

Pas question pour autant d'abandonner une idée chèrement défendue depuis son arrivée aux commandes en 1986. Mais de là à mobiliser toutes les énergies, il ne faut pas exagérer. Depuis le premier désengagement de l'Etat au mois de janvier, *«nous sommes déjà à 60 % dans le privé»*, rappelle-t-il.

Le restant à céder, qui représente un montant de 12 à 15 milliards de francs, devrait se placer facilement. *«Nous sommes prêts*, affirme-t-il, *sans faire d'efforts particuliers»*, notamment dans la publicité. *«Je veux y aller profil bas, car ce n'est pas un événement, contrairement à la BNP»*, affirme M. Fourtou. L'avantage de cette opération est de pouvoir être lancée à tout moment, de se glisser entre deux privatisations importantes, même – pourquoi pas – dans un marché moins porteur.

En tout cas, comme beaucoup, le président de Rhône-Poulenc reste *«sans explication»* devant l'engouement boursier qui a fait progresser l'action de plus de 30 % depuis le début de l'année dans un marché en hausse de 20 %. *«Vous avez un président qui, à la veille de la privatisation, s'inquiète du prix de son action. Le niveau élevé est quelque peu injustifiable. Il est clair que nos résultats seront inférieurs à ceux de l'année dernière et ce n'est pas l'annonce d'aujourd'hui qui devrait susciter l'enthousiasme.»*

Le souci essentiel reste donc la marche du groupe en l'absence de signe de reprise. Des cinq secteurs d'activités – intermédiaires organiques et minéraux, spécialités chimiques, fibres et polymères, agro et santé – seul le dernier, grâce à Rhône-Poulenc Rorer et à l'Institut Mérieux, a enregistré une progression de ses résultats (+ 28,5 %). De plus, Rhône-Poulenc doit réduire son endettement qui devrait être ramené de 34 à 26 milliards en fin d'année. Si la nationalisation n'a jamais gêné le groupe dans sa stratégie de développement, elle l'a pénalisé en revanche sur le plan financier. Le retour dans le privé devrait permettre de lancer une augmentation de capital *«d'ici deux ou trois ans»*.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHATS

□ **CEE : feu vert au rachat de Charterhouse par BHF et le CCF.** – La Commission européenne a donné son accord, jeudi 2 septembre, à l'acquisition de la banque d'affaires britannique Charterhouse par la banque allemande Berliner Handels und Frankfurter Bank et la banque française Crédit commercial de France. La Commission a indiqué que le rachat ne posait aucun problème de concurrence. La transaction, qui avait été annoncée début février, prévoit que le CCF et BHF-Bank prendront chacun 45 % du capital de Charterhouse pour un total de 149 millions de livres et que son ancien propriétaire, Royal Bank of Scotland, en conservera 9,9 %.

□ **Le CCF majoritaire dans la Banque de Savoie.** – Le Crédit commercial de France a réussi son offre publique d'échange d'actions sur les titres de la Banque de Savoie, inscrite au hors-cote de la Bourse de Lyon, dont il détenait déjà 24,26 % du capital. Cette opération, lancée à la mi-juillet, était assurée du succès puisque la famille des fondateurs de la Banque de Savoie s'était prononcée favorablement, avec 28 % du capital. L'OPE avait été lancée alors que le CCF était coté 226 francs, et la Banque de Savoie, 210 francs. Le CCF a obtenu 293 080 titres, ce qui porte sa participation à 95,38 %. Selon la direction de la Banque de Savoie, ce changement dans l'actionnariat ne provoquera pas d'évolution du parc de soixante agences (dont six à Lyon, deux à Saint-Etienne et une à Grenoble) malgré la présence commerciale du CCF dans ces agglomérations. L'établissement, fort de cinq cents salariés, ne changera pas d'enseigne. En 1992, il a réalisé un produit net bancaire en progression, mais l'exercice s'est soldé par un déficit de 29,4 millions de francs, en raison de l'importance des provisions constituées sur l'immobilier et certaines entreprises savoyardes.

SCISSION

□ **Procordia se divisera en deux : Pharmacia et Branded Consumer Products.** – La direction du groupe suédois Procordia (chimie, pharmacie, alimentation, tabacs, chimie), qui doit être divisé en deux entités à la suite des accords signés en ce sens entre ses deux principaux actionnaires, Volvo et le gouvernement suédois, proposera la création de deux sociétés : Pharmacia (attaché aux activités pharmaceutiques) et Branded Consumer Products (agroalimentaire). La direction de Procordia a précisé le 2 septembre que cette proposition sera faite lors du conseil d'administration du groupe le 10 novembre.

DÉPART

□ **Lee Iacocca quitte Chrysler.** – Lee Iacocca, ancien PDG de Chrysler, a quitté jeudi 3 septembre le conseil d'administration du troisième constructeur automobile américain, a annoncé Chrysler. M. Iacocca, qui avait pris sa retraite comme directeur général de Chrysler le 31 décembre 1992, restera consultant de l'entreprise automobile jusqu'à la fin de 1994. Robert Eaton, actuel PDG de Chrysler, lui succède au poste de président du comité exécutif. M. Iacocca a exprimé sa confiance dans la poursuite de la réussite de Chrysler et M. Eaton a salué l'esprit d'entreprise et l'énergie de M. Iacocca. M. Iacocca avait rallié Chrysler en 1978 et avait contribué à rétablir la prospérité du constructeur, alors au bord de la faillite.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 septembre ⬇ Pause

Troisième séance consécutive de prises de bénéfice à la Bourse de Paris vendredi 3 septembre dans un marché peu actif. En recul de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,38 % à 2 176,82 points.

La Bourse de Paris continue à digérer des prises de bénéfice jugées parfaitement logiques après les fortes hausses des dernières semaines. Elle attend également un nouveau «petit pas» de la Banque de France dans le sens d'une baisse de ses taux d'intérêt. Pour les opérateurs, le marché se tient finalement plutôt bien, alors que le franc français manifeste encore quelques signes de faiblesse face à un mark fort vis-à-vis de la plupart des devises.

Du côté des valeurs, la Générale des Eaux, recommandée par les analystes anglo-saxons, continue à être recherchée et gagne 2 %. En revanche, les actions des sociétés spécialisées dans le crédit à la consommation – et plus particulièrement du groupe de la Compagnie bancaire – sont attaquées. Elles le sont depuis que la Caisse d'épargne de l'Ile-de-France suivie par le CIC ont décidé de réduire leur taux des crédits à la consommation à 9 %. Les analystes craignent que les sociétés de la Compagnie bancaire, Cetelem en tête, soient obligées de suivre l'exemple. Mais le financement des sociétés des établissements de crédit spécialisés n'est pas effectué dans les mêmes conditions que celui de la Caisse d'épargne. En clair, ces sociétés risquent de souffrir si les taux à court terme ne baissent pas rapidement. La Compagnie bancaire perd 3,5 %, Cetelem 4,4 % et Sovac, une autre société de crédit, abandonne 5,4 %. Paribas, la maison mère de la Compagnie bancaire, est en recul de 2,2 %

NEW-YORK, 2 septembre ⬇ Repli

Wall Street a perdu du terrain, jeudi 2 septembre, sous la pression d'un recul des valeurs cycliques et d'une série de ventes sur programmes informatiques intervenues dans l'après-midi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 626,10 points en baisse de 19 points, soit un repli de 0,52 %. Quelque 260 millions de titres ont été traités. Les valeurs en hausse ont été moins nombreuses que celles en baisse : 934 contre 1 013, alors que 658 actions sont restées inchangées.

Les titres pharmaceutiques ont néanmoins progressé en réaction à l'intention prêtée au président Bill Clinton de renoncer à imposer des contrôles sur les prix des médicaments dans son programme de réforme du système de santé. L'absence d'un contrôle, même volontaire, des prix des médicaments bénéficierait surtout aux sociétés qui développent de nouveaux produits, car les médicaments existants sont soumis à la loi de la concurrence, a indiqué Ed La Varnway, analyste chez First Albany. Cette information a été une source de «gros soulagement et d'enthousiasme pour le marché», a-t-il observé.

Mais le recul des valeurs cycliques, dans le sillage des statistiques économiques peu encourageantes publiées cette semaine, a entraîné à la baisse le principal baromètre de Wall Street, selon cet analyste.

VALEURS	COURS DU 1er sept.	COURS DU 2 sept.
Alcoa	75 1/8	73 /
ATT	63 1/4	62 7/8
Boeing	39 5/8	39 5/8
Chase Manhattan Bank	34 5/8	34 1/2
Du Pont de Nemours	48	48 1/8
Eastman Kodak	59 7/8	59 3/4
Exxon	65 1/4	64 3/8
Ford	52 3/8	51 1/2
General Electric	98 1/8	97 1/2
General Motors	46 5/8	45 5/8
Goodyear	42 1/4	41 5/8
IBM	45 7/8	46
ITT	93 1/8	92 5/8
Mobil Oil	78 3/8	78 5/8
Pfizer	62 3/4	64 3/4
Schlumberger	66 5/8	67
Texaco	65 1/4	65 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	148 1/4	144 1/2
Union Carbide	18 3/8	18 1/8
United Tech.	57 5/8	57 3/8
Westinghouse	15 1/8	15 1/8
Xerox Corp.	73 3/8	72 1/4

LONDRES, 2 septembre ⬇ Poursuite de la baisse

L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a enregistré, jeudi 2 septembre à la clôture, sa troisième baisse d'affilée à la Bourse de Londres, accusant un déficit de 12,5 points, soit un repli de 0,9 % à 3 072,6 points.

La tendance a été particulièrement affectée par les prises de bénéfices après les gains de ces derniers jours et par des annonces de résultats de sociétés en demi-teinte.

Les pharmaceutiques se sont pourtant envolées grâce aux informations du *Washington Post*, selon lesquelles le président américain Bill Clinton aurait finalement renoncé à un contrôle des prix à court terme sur le secteur. Glaxo Holdings a gagné 22 pence à 636, Wellcome 26 pence à 755, Zeneca 36 pence à 763 et SmithKline Beecham 20 pence à 457.

Ces titres ont encore été poussés à la hausse par des rumeurs selon lesquelles Glaxo devrait annoncer la semaine prochaine, lors de la présentation de ses résultats semestriels, le rachat à ses actionnaires d'une partie des actions, une initiative qui pourrait être suivie par plusieurs de ses concurrents.

VALEURS	Cours du 1er sept.	Cours du 2 sept.
Allied Lyons	6,25	6,09
B.P.	3,12	3,14
B.T.R.	3,97	3,93
Cadbury	4,83	4,83
De Beers	12,38	12,19
Glaxo	6,12	6,37
G.U.S.	38,38	38,38
I.C.I.	7,32	7,22
Reuters	15,26	15,16
RTZ	7,41	7,39
Shell	6,68	6,67
Unilever	10,92	10,87

TOKYO, 3 septembre ⬆ Au plus haut de l'année

La Bourse de Tokyo a clôturé en nette hausse et à son meilleur niveau de l'année, vendredi 3 septembre, sous l'effet d'achats actifs des investisseurs étrangers qui ont entraîné leurs homologues nippons. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 133,01 points, soit 0,63 %, à 21 116,21 points. Le volume des transactions s'est sensiblement gonflé, puisqu'il est passé de 350 millions jeudi à 480 millions.

L'indice Topix à plus large base de calcul a également affiché un plus haut de l'année, à 1 698,67 points, en progression de 4,69 points, soit de 0,28 %.

VALEURS	Cours du 2 sept.	Cours du 3 sept.
Ajinomoto	1 400	1 440
Bridgestone	1 300	1 290
Canon	1 450	1 440
Fuji Bank	2 440	2 480
Honda Motors	1 600	1 620
Matsushita Electric	1 480	1 500
Mitsubishi Heavy	690	693
Sony Corp.	4 620	4 670
Toyota Motors	1 680	1 700

CHANGES

Dollar : 5,79 F ⬇

Le deutschemark demeure ferme à 3,5212 francs, vendredi 3 septembre entre banques, contre 3,5235 francs dans les échanges interbancaires de jeudi soir (il s'inscrivait à 3,5180 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar a un peu baissé à 5,7975 francs contre 5,8050 francs dans les échanges interbancaires de jeudi soir (5,8135 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	2 sept.	3 sept.
Dollar (en DM)	1,6502	1,6479
TOKYO	2 sept.	3 sept.
Dollar (en yens)	105,50	105,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 sept.)	7 7/16-7 9/16 %
New-York (2 sept.)	3 5/16 %

BOURSES

	1er sept.	2 sept.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	608,39	593,90
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 191,93	2 185,12

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	1er sept.	2 sept.
Industrielles	3645,10	3 626,10

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	1er sept.	2 sept.
100 valeurs	3085,10	3 072,60
30 valeurs	2403,10	2 401,40
Mines d'or	193,70	189,80
Fonds d'Etat	102,56	102,15

FRANCFORT

	1er sept.	2 sept.
Dax	1918,58	1925,62

TOKYO

	2 sept.	3 sept.
Nikkei Dow Jones	20983,20	21 116,21
Indice général	1 693,98	1 698,67

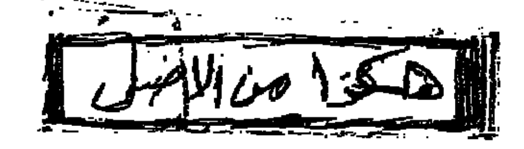
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

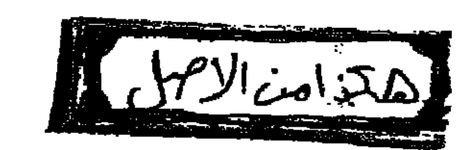
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8080	5,8100	5,8720	5,8770
Yen (100)	5,4948	5,4993	5,5609	5,5689
Ecu	6,6629	6,6682	6,6552	6,6651
Deutschemark	3,5230	3,5250	3,5302	3,5349
Franc suisse	4,0800	4,0842	4,0270	4,0342
Lire italienne (1000)	3,6194	3,6237	3,6017	3,6089
Livre sterling	8,7174	8,7278	8,7526	8,7685
Peseta (100)	4,3051	4,3138	4,2736	4,2859

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 13/16	2 15/16	2 5/8	2 3/4	2 9/16	2 11/16
Ecu	8 1/4	8 3/8	7 7/8	8	7 3/8	7 1/2
Deutschemark	6 3/4	6 7/8	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 3/8	9 5/8	9 3/16	9 7/16	8 7/8	9 1/8
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	10 3/8	10 3/4	9 7/8	10 3/8	9 3/4	10 1/16
Franc français	7 7/16	7 7/8	7 1/4	7 1/2	6 3/4	7 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 3 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,40 % (2176,41)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	5600	5640	+0,71
10	B.N.P. (T.P)	1051	1056	+0,48
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1045	1040	−0,48
10	Renault (T.P.)	2300	2300	—
10	Rhone Poulenc(T.P)	2355	2410	+2,34
10	Saint Gobain(T.P.)	1105	1118	+1,18
10	Thomson S.A (T.P)	1000	1025	+2,50
50	Accor 1	860	858	−0,30
10	Air Liquide 1	772	764	−1,04
10	Alcatel Alsthom 1	758	756	−0,26
5	Alsac.Super.(Ny) 1	2395	2389	−0,25
50	Alspi 1	385	385	—
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	649	651	+0,31
5	Axa 1	1630	1610	−1,23
25	Bail Equipement 1	55	55	—
25	Bail Invest. 1	1171	1170	−0,09
25	Bancaire (Cie) 1	536	531	−0,93
25	Banque Colbert C2	153,50	155	+0,98
50	Bazar Hot. Ville 2	641	—	—
10	Berger (M) 2	1222	1204	−1,47
25	Bertrand Faure 2	460	460	—
25	BIC 1	1292	1301	+0,70
25	BIS 1	144	157	+9,03
25	B.N.P. CI 1	566	564	−0,35
25	Bollore Techno.1	481,10	480	−0,24
10	Bongrain 1	2940	2940	—
25	Bon Marche (Au) 1	670	650	−2,99
25	Bouygues 1	713	716	+0,42
100	BP France 1	112	110	−1,79
10	BSN 1	935	934	−0,11
5	Canal + 1	1262	1277	+1,19
10	Cap Gemini Sogeti 1	216	212	−1,85
50	Carnaudmetalbox 1	208,40	209,10	+0,34
5	Carrefour 1	3021	3059	+1,26
50	Casino Guichard 1	149,60	150	+0,27
50	Casino Guich.ADP 1	117,90	118,10	+0,17
10	Castorama Dl (Li)1	704	697	−0,99
10	C.C.F. 1	251,60	245,70	−2,34
100	CCMC-Mansagis(Ly) 2	34,25	36	+5,11
10	Cegid (Ly) 1	244,10	251,50	+3,03
50	Centrest (Ny) 2	35	36	+2,86
50	CEP Communication1	422	415,50	−1,54
50	Cerus Europ.Reun 1	105	104,50	−0,48
10	Cetelem 1	1126	1083	−3,82
25	CGIP 1	1238	1248	+0,81
25	Chargeurs 1	1092	1076	−1,47
25	Christian Dior	361	358	−0,83
10	CICA (M) 2	526	513	−2,47
25	Ciments Fr.Priv.B	340	338	−0,59
10	Clarins 1	539	543	+0,74
50	Club Mediterranee1	405,90	402,50	−0,84
25	Coles 1	1050	1060	+0,95
25	CGP (Papiers)(Ly)2	552	550	−0,36
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
25	Comptoir Moder. 1	1406	1440	+2,42
25	CPR Paris.Reesc. 1	469	469	—
10	Credit F.France 1	1180	1170	−0,85
10	Credit Local Fce 1	431	430	−0,23
25	Credit Lyonn.CIP 1	775	779	+0,52
10	Credit National 1	706	698	−0,99
25	CSEE 1	538	546	+1,49

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Damart 1	4760	4760	—
10	Dassault-Aviation1	497	496	−0,20
25	Dassault Electro 1	336,20	335,10	−0,33
10	De Dietrich 1	1805	1810	+0,28
10	Degremont 1	547	546	−0,18
50	Dev.R.N-P De Cal 2	39,35	38,70	−1,65
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	81,10	—	—
50	DMC (Dollfus Mi)1	329	325,50	−1,06
25	Docks France 1	605	612	+1,16
25	Dynaction 1	124	124,50	+0,40
10	Eaux (Gle Des) 1	2618	2669	+1,95
25	EBF (Epeda B.) 1	720	715	−0,69
25	Ecco 1	563	562	−0,18
10	Eiffage(ex Foug.)1	1155	1145	−0,87
10	Elf Aquitaine 1	428	424	−0,93
25	Elf Sanofi 1	1014	1010	−0,39
10	Erap-Elf CPet 1	388	380,60	−2,01
50	Eridania Beghin 1	820	824	+0,49
25	Essilor Intl 1	545	555	+1,83
25	Essilor Intl ADP 1	320	328,50	+2,66
50	Esso 1	777	777	—
5	Eurafrance 1	2050	2065	+0,73
100	Euro Disney 1	60	62	+3,33
10	Euro RSCG W.W	630	629	−0,16
25	Europe 1- 1	1190	1190	—
100	Eurotunnel 1	41,80	41,90	+0,24
10	Filipacchi Medias	735	720	−2,04
100	Finextel 1	150	150,50	+0,33
50	Fives-Lille 1	399	399	—
5	Fromageries Bel 1	4760	4848	+1,85
10	Galeries Lafayet.1	1985	1995	+0,50
10	GAN 1	519	519	—
50	Gascogne (B) 1	390	382	−2,05
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1919	1865	−2,81
50	Geophysique 1	687	679	−1,16
10	Groupe Andre S.A.	640	635	−0,78
10	Groupe De La Cite1	616	616	—
50	GTM-Entrepose 1	511	513	+0,39
25	Guyenne Gascogne 1	1730	1760	+1,73
25	Havas 1	479	472,40	−1,38
50	IDIA 1	253	247	−2,37
25	Imetal 1	482,50	483	+0,10
100	Immob.Phenix 1	139,90	139,80	−0,07
25	Ingenico 1	156	152,60	−2,18
5	Ins.Merieux Int. 1	12150	12000	−1,23
25	Interbail 1	567	565	−0,35
10	Intertechnique 1	609	602	−1,15
25	Jean Lefebvre 1	1285	1280	−0,39
25	Klepierre 1	700	698	−0,29
25	Labinal 1	750	750	—
10	Lafarge Coppee 1	426	430,80	+1,13
25	Lagardere (MMB) C1	139	139	—
25	Lapeyre C1	241,10	241	−0,04
25	Lebon 2	290	295	+1,72
5	Legrand 1	4910	4920	+0,20
5	Legrand ADP 1	2906	2960	+1,86
50	Legris Indust. 1	204	206	+0,98
25	Lociadus 1	975	985	−1,03

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	LVMH Moet Vuitton1	4309	4307	−0,05
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	533	541	+1,50
50	Marine Wendel 1	370,50	373	+0,67
50	Metra-Hachette 1	158,40	157,10	−0,82
100	Metaleurop 1	76	74	−2,63
25	Metrologie Intl 1	16,05	16,20	+0,93
50	Michelin 1	185,60	184,80	−0,43
100	Moulinex 1	113,90	111,70	−1,93
25	Navigation Mixte 1	1089	1095	+0,55
100	Nord-Est 1	154	154	—
25	Nordon (Ny) 1	525	525	—
100	Olipar 1	35,80	36,50	+1,96
10	Oreal 1	1172	1163	−0,77
25	Paribas 1	511	500	−2,15
50	Pechiney CIP 1	337	335	−0,59
100	Pechiney Intl 1	206	206	—
25	Pernod-Ricard 1	429,90	420,20	−2,26
25	Peugeot 1	663	660	−0,45
25	Pinault-Printemps1	775	768	−0,90
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	775	766	−1,16
25	Poliet	360	360	—
25	Primagaz 1	870	869	−0,11
10	Promodes 1	806	811	+0,62
25	Radiotechnique 1	336,30	338	+0,51
5	Redoute(S.A.La)1	7850	7720	−1,66
25	Remy Cointreau 1	210	210	—
25	Rexel(ex.CDME) 1	556	554	−0,36
10	Rhone Poulenc A 1	158	154,20	−2,41
100	Rochette (La) 1	34,20	34,50	+0,88
25	Roussel Uclaf 1	610	615	+0,82
5	Rue Imperiale(Ly)1	3750	3770	+0,53
50	Sade (Ny) 1	181	180	−0,55
5	Sagem 1	1910	1890	−1,05
10	Saint-Gobain 1	580	577	−0,52
25	Saint-Louis 1	1415	1407	−0,57
10	Salomon (Ly) 1	1825	1838	+0,49
25	Salvepar (Ny) 2	395,80	392	−0,96
10	Sat 2	1943	2029	+4,43
25	Saupiquet (Ns) 1	940	940	—
25	Schneider 1	881	804	+0,37
100	SCOA 1	14,20	14,15	−0,35
10	SCOR S.A 1	630	630	—
10	S.E.B.1	480	477,50	−0,52
25	Sefimeg 1	517	518	+0,19
100	Selectibanque 1	184,70	183	−0,92
50	Sextant Avionique1	258	—	—
10	SFIM 2	948	958	+0,84
100	SGE 1	270	271,20	+0,44
25	Simco 1	585	584	−0,17
10	S.I.T.A 1	647	648	+0,15
10	Skis Rossignol 1	1367	1335	−2,34
25	Sligos 1	545	540	−0,92
10	Societe Gale A 1	640	632	−1,25
50	Sodecco (B) 2	41,65	41,65	—
50	Sodero (Ns) 2	76,20	76,50	+0,39
10	Sodexho 1	998	1010	+1,20
25	Sogenal (Ny) 2	131	135	+3,05
10	Sommer-Allibert 1	1860	1845	−0,81

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
25	Sophia 1	550	547	−0,55
10	Sovac 1	1400	1322	−5,57
25	SPEP	400,10	402	+0,47
25	Spie Batignolles 1	396	398,90	+0,73
10	Strafor Facom 1	559	550	−1,61
25	Suez 1	355,70	358,60	+0,82
25	Synthelabo 1	255,50	263,50	+3,13
100	Thomson-CSF 1	183,50	179,50	−2,18
50	Total 1	317,30	315,60	−0,54
25	UAP 1	649	644	−0,77
10	UFB Locabail 1	420	410,50	−2,28
100	UGC DA(ex Rober)M1	239	241,50	+1,05
10	UIC 1	550	550	—
25	UIF 1	638	618	−3,13
25	UIS 2	975	975	—
25	Unibail 1	542	538	−0,74
50	Valeo 1	980	980	—
100	Vallourec 1	239	236,10	−1,21
25	Via Banque 1	363,50	358	−1,51
10	Worms & Cie 1	300	301,40	+0,47
10	Zodiac 1	1851	1841	−0,54
25	Elf Gabon	1085	1066	−1,75
100	Amax 1	144	143,10	−0,63
100	American Barrick 1	145	141,60	−2,34
50	American Express 1	190,30	191	+0,37
100	A.T.T. 1	369	364,50	−1,22
50	Anglo American 1	169,80	161,10	−5,12
50	Amgold 1	380	370	−2,63
50	Banco Santander 1	287	293,80	+2,37
25	B.A.S.F. 1	896	898	+0,22
25	Bayer 1	1060	1071	+1,04
100	Blenheim Exhibit.1	39,50	38,90	−1,52
100	Buffelsfontein 1	59	56	−5,08
50	Chase Manhattan 1	282	—	—
10	Daimler Benz 1	2585	2612	+1,04
100	De Beers 1	107,60	105	−2,42
10	Deutsche Bank 1	2765	2776	+0,40
10	Dresdner Bank 1	1461	1481	+1,37
100	Driefontein 1	57,70	56,70	−1,73
50	Du Pont Nemours 1	284	281,10	−1,02
50	Eastman Kodak 1	349,50	349,90	+0,11
500	East Rand 1	18,20	17,15	−5,77
100	Echo Bay Mines 1	66,50	65,30	−1,80
100	Electrolux 1	185,50	187	+0,81
100	Ericsson 1	269,90	269	−0,33
100	Exxon Corp. 1	381,20	377,10	−1,08
100	Ford Motor 1	305	298,20	−2,23
100	Freegold 1	58,20	57	−2,06
500	Gencor Limited 1	13,70	13,25	−3,28
50	General Electric 1	571	567	−0,70
50	General Motors 1	271,20	266,10	−1,88
50	Generale Belgique1	402,10	420	+4,45
100	Grd Metropolitan 1	39	39	—
100	Guinness Plc 1	43,90	43,50	−0,91
500	Hanson Plc 1	22,30	22,10	−0,90
100	Harmony Gold 1	24,10	22,45	−6,85
50	Hewlett-Packard 1	432,70	431,40	−0,30
500	Hitachi 1	47	48,20	+2,55

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
25	Hoechst 1	975	975	—
25	I.B.M 1	270	270	—
100	I.C.I 1	64,05	62,60	−2,26
50	I.T.T. 1	544	539	−0,92
100	Ito Yokado 1	273,80	272,50	−0,47
500	Matsushita 1	80,75	82,10	+1,67
100	Mc Donald's 1	311,50	315	+1,12
25	Merck and Co 1	193,30	194,60	+0,67
50	Minnesota Mining 1	643	636	−1,09
100	Mitsubishi Corp. 1	61	62	+1,64
100	Mobil Corporat. 1	459	457	−0,44
25	Morgan J.P. 1	435	—	—
5	Nestle SA Nom.	4360	4372	+0,28
100	Nippon Meat Packer	88	—	—
100	Norsk Hydro 1	159	157	−1,26
100	Obsi 1	152,60	145	−4,98
25	Petrofina 1	1530	1561	+2,03
50	Philip Morris 1	285	283,40	−0,56
100	Philips N.V 1	113,70	114,70	+0,88
100	Placer Dome Inc 1	123	119,50	−2,85
25	Procter Gamble 1	287	287	—
50	Quilmes 1	210	212	+0,95
100	Randfontein 1	44,10	43,25	−1,93
50	Rhone Poul.Rorer 1	273	277	+1,47
25	Royal Dutch 1	584	589	+0,86
100	R T Z 1	64,10	63,60	−0,78
100	Saatchi & Saatchi	14,35	14,40	+0,35
10	Sega Enterprises	595	591	−0,67
100	Saint-Helena 1	46,50	44,40	−4,52
100	Schlumberger 1	388	390	+0,52
500	Shell Transport 1	57,80	58	+0,35
10	Siemens 1	2370	2392	+0,93
100	Sony Corporation 1	252,40	255,10	+1,07
100	Sumitomo Bank 1	135	132,60	−1,78
100	T.D.K 1	216,20	219	+1,30
100	Telefonica 1	69,50	69,30	−0,29
500	Toshiba 1	37,80	39,20	+3,70
50	Unilever 1	635	626	−1,42
50	Unit.Technologie 1	331,50	334,50	+0,90
50	Vaal Reefs 1	440	415	−5,68
10	Volkswagen A.G 1	1305	1345	+3,07
50	Volvo (act.B) 1	351,50	354,90	+0,97
100	Western Deep 1	185,50	179	−3,50
50	Xerox Corp. 1	430	425	−1,16
100	Yamanouchi 1	132	133,80	+1,36
500	Zambia Copper 1	5,95	6	+0,84
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	117,20	7,471
CEPME 8,5% 88 CB	108,65	1,400
CEPME 9% 89 CA	114,53	0,370
CEPME 9% 92-06 TSR	118,15	1,775
CFD (CCCE)9,7%90CB	121,65	5,581
CFD exCCCE8,6%92CB	—	4,830
CRH 8,5% 87-88 CA	111,15	4,238
CFF 10% 88-98	117,10	8,658
CFF 9% 88-97 C1	110,62	8,280
CFF 10,25% 90 C1	122,32	4,830
CRH 8,6% 92-93 CB	113,70	1,555
CLF 8,9% 88 C1	114,35	2,398
CLF 9%88-93/98 C1	111,10	5,277
CNA 9% 4/92 CB	—	3,008
EDF 8,6% 88-89	112,80	4,712
EDF 8,6% 92 C1	118,25	3,464
Emp.Etat 10,8%79	104,10	10,770
Em.Etat 13,4%83 CA	101,75	9,398
Em.Etat10,26%86 CA	110	4,919
Emp.Etat 8%7/89-97	101,23	0,805
Finansder 9%91C2#	129	6,929
Finansd.8,6%92 #C2	113,90	5,166
Floral9,75% 90 C1	117,64	1,895
OAT 9,90% 12/97 CA	115,55	7,161
OAT TMB 01/99 CA	98,90	5,589
OAT 10% 5/00 CA	121,28	2,712
OAT 01 TME CA	100,50	3,949
OAT 8,5%11/02 CA	116,65	6,567
OAT 8,50% 19 CA	122	7,289
OAT 8,50% 92-23 CA	121,78	3,651
PTT 11,2% 85 CB#	111	7,788
SNCF8,8% 87-93C1	112,10	5,135
Lyon.Eaux 6,5%90CV	930	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	382	383
Bains C.Monaco 2	912	916
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	445	447
Benedictine	2925	—
Bidermann Intl	355	—
B T P (la cie) 2	38	35,10
Cambodge	862	866
Carbone Lorraine 2	485	485
Case Poclain 2	2,26	—
CBC 1	370	368,10
Centenaire Blanzy	349	345
Ceragen Holding	38	—
Champex (Ny)	13,05	13,40
CIC Un.Euro.CIP 1	289	286,10
C.I.T.R.A.M. (B)	3800	—
Cpt Lyon Alem.2	358	348
Concorde-Ass Risq2	970	975
Constr.Met.Prov.	11,20	—
Credit Gen.Ind.	125	—
Darblay	610	—
Didot Bottin	548	548
Eaux Bassin Vichy	3080	—
Ecia 1	405	401

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Est.Mag. Paris	4115	4280
Eridania Beghin CI	671	680
Fidei(exImmofice)2	380	367
Finalens	370	370
F.I.P.P.	165	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	630	640
Foncina	409,50	400
France I.A.R.D	401	421
France S.A 1	2017	1980
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	684	681
Gazefin	335	333,50
Gevelot	475	—
G.F.C. 1	463,10	463,50
Groupe Victoire	1400	1400
G.T.I (Transport)	229,50	225,70
Immobail 2	490	489
Immobanque 2	880	875
Im.Marseillaise 2	5900	5900
Invest.(Ste Cle.)	2710	—
Lille Bonnieres	1125	1125
Locafinanciere	480	480,10
Louvre 1	2610	2610
Lucia	184	—
Machines Bull 2	24,20	24,10
Mag.Uniprix	178,10	177,50
Metal Deploye	280	—
Mors 2	41,20	42
Navigation (Nle)	170	170
Optorg 2	270	290
Oreal (CI)	861	890
Origny-Desvroise	900	915
Monoprix	1305	1295
Palais-Marmont	480	460
Partinance	215	—
Paris Orleans	210	209
Piper Heidsieck	703	—
Porcher	207	208
Promodes (CI)	690	—
Publicis 2	875	878
Rochefortaise Com.	168	165
Rosario 2	171,10	182,50
Rougier	237,50	—
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	184	184
Saga	345	349
Salins du Midi 2	535	545
Savoisienne M.	155	—
Sific 2	785	785
S.I.P.H.	112	—
Sofal	470	460
Soffo	325	325
Softtam	65	—
Sofragi	3510	—
Soudure Autogene	728	720
Sovabail	420	430
Stemi	975	—
Taittinger 1	2182	2182
Tour Eiffel	283	—
Uffner Cofreth	1545	1539
Vicat 2	450	445
Vizrax	113,70	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	570	—	Kubota Corp.	36	—
Akzo NV	505	—	Noranda Mines	96	100
Alcan Aluminium	115,50	115,10	Olivetti Priv.	5,55	—
American Brands	190	190	Pfizer Inc.	377	379
Arbed	476,50	—	Ricoh Cy	43,10	—
Asturienne Mines	118,50	—	Robeco	364,10	368,10
Banco Pop. Espanol	695	683	Rodamco N.V.	185	—
Banque Regl.Inter.	35990	35720	Rolinco	360	360,10
Chrysler Corp.	248,10	236	Saipem SPA	10	—
C.I.R SPA	3,55	—	Sema Group Plc	30,50	—
Commerzbank AG	1100	1115	SKF Aktiebolaget	78	—
Dow Chemical Co.1	350	343	Tenneco Inc.	300	—
Fiat Ord.	23,50	24,50	Toray Ind.	34	—
G.B.L.(Brux.Lamb)	540	554	West Rand Cons.	5	4,50
Gevaert	1180	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	58	55		—	—
Goodyear T.& R.Cy	244	—		—	—
Honeywell Inc.	215	—		—	—
Johannesburg Cons.	89	89		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Off.Com.Pham.*	950	—
[illegible]					

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

Sicav (sélection) 2 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actilion	262,80	255,77	Francic Pierre	136,16	132,19	[illegible]		
Actimonetaire C et D	31982,37	31962,37	Francic-Regions	1270,75	1233,74	[illegible]		
Améri-gan	8294,40	7975,38	Fructi-Associations	39,29	39,29	[illegible]		
Amplitude	773,52	750,98	Fructi-Capi	49,31	48,98 ◆	[illegible]		
Antigone trésor	732049	732049	Fructidor	253,31	249,57 ◆	[illegible]		
[illegible]								

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 02/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8415	5,8135	5,55	6,05
Ecu	6,6725	6,6740	—	—
Allemagne (100 dm)	350,2500	351,8000	338	361
Belgique (100 F)	16,3285	16,3635	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	311,7500	313,0400	299	320
Italie (1000 lires)	3,6610	3,6315	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	85,0300	85,0700	80	88
Irlande (1 iep)	8,1710	8,1480	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,7125	8,7155	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4810	2,4865	2,69	3,09
Suisse (100 f)	398,4400	399,9700	385	407
Suède (100 krs)	71,6300	70,8500	67	76
Norvège (100 k)	80,5200	80,6600	75	84
Autriche (100 sch)	49,7700	49,9870	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,3590	4,3160	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4300	3,4200	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,4331	4,3859	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,5422	5,4948	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 02/09
Or fin (kilo en barre)	69500	69200
Or fin (en lingot)	70000	69400
Napoléon (20f)	400	397
Pièce Fr (10 f)	398	396
Pièce Suisse (20 f)	400	392
Pièce Latine (20 f)	395	400
Souverain	500	503
Pièce 20 dollars	2745	2525
Pièce 10 dollars	1217,50	1217,50
Pièce 5 dollars	740	765
Pièce 50 pesos	2800	2555
Pièce 10 florins	410	411

Matif (Marché à terme international de France)
2 septembre 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 254 162

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	126,52	123,42	123,22
Précédent	126,70	123,56	123,30

CAC 40 A TERME — Volume : 19 752

Cours	Sept. 93	Oct. 93	Nov. 93
Dernier	2198	2218	—
Précédent	2210	2224	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - *Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté* vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET DU Monde

Décès

– La société CIEMI Candy
a la douleur de faire part du décès de son président-directeur général,

M. Giovanni BARZAGHI,

survenu à Paris, le 31 août 1993, à l'âge de soixante ans.

La famille Fumagalli
Et M. Péppino Fumagalli,
président-directeur général du Groupe Candy,
Tous ses collaborateurs,
Et amis
expriment leur plus profonde sympathie à sa famille.

Les obsèques seront célébrées à Monza en Italie, le mardi 7 septembre 1993.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré le jeudi 9 septembre, à 19 heures, en l'église de la mission catholique italienne au 23, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

– Les membres du conseil d'administration du CNAFAL (Conseil national des associations laïques)
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 28 août 1993, de leur président,

Marc BŒUF.

Le nom de Marc Bœuf restera attaché à la notion de revenu social garanti, qui reconnaît à chaque individu le droit fondamental à mener une existence digne. Ce droit *« ne peut se réaliser pleinement que par une véritable solidarité, où celui qui reçoit n'est pas redevable de celui qui donne ».* (*Le Monde* du 12 octobre 1990.)

(*Le Monde* du 31 août.)

– Le docteur Véronique Callot,
née Staehling,
Céline, Laurent et Benjamin,
Le professeur et Mme Jacques Callot,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 23 août 1993, de

M. Jean-Louis CALLOT,
professeur de mathématiques
à l'université de Haute-Alsace.

Le culte d'adieu a été célébré à Strasbourg.

10, quai Kléber,
67000 Strasbourg.
35, rue Schweighaeuser,
67000 Strasbourg.

– M. Jean Marque,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle MARQUE,
née Ferté,

survenu le 31 août 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Résidence Clairefontaine,
2, rue des Joncquières,
06110 Le Cannet.

– Christiane Castagnet-Melchior,
son épouse,
Et Fabienne Melchior,
sa fille,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Maurice MELCHIOR,

dans sa soixante-quinzième année, le 30 août 1993, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

33, rue de Chazelle,
75017 Paris.
Ambassade de France, Manille.
69, rue Laugier,
75017 Paris.

– M. et Mme Jean Moulinier,
M. et Mme Pierre Moulinier,
M. et Mme Philippe Moulinier
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Moulinier,
Mlles Laurence et Magali Moulinier,
M. Eric Moulinier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger MOULINIER,
née Marguerite Couderc,

survenu à Pau, le 1er septembre 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année, des suites d'un accident.

9, avenue des Cimes,
64320 Bizanos.
89, avenue Denfert-Rochereau,
74014 Paris.

– Mme André Seidengart,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André SEIDENGART,

survenu le 1er septembre 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 septembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul de Clichy.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu dans l'intimité familiale.

25, rue des Chasses,
92110 Clichy.

Errata

– Dans l'annonce du décès de

Etienne MATHIOT,
pasteur,

parue le 3 septembre 1993, l'adresse de la famille est erronée, il fallait lire :

35, boulevard Carnot,
14780 Lion-sur-Mer.

Anniversaires

– Il y a trois ans, le 4 septembre 1990,

Lucky FORSSE,
née Lucienne EMO,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue, estimée et aimée, aient une pensée pour elle.

– Il y a cinquante ans, le 4 septembre 1943, notre père,

M. Martial ISRAËL,
quarante-huit ans,

français, ancien combattant 1914-1918, livré comme juif aux nazis par la police et l'administration françaises de Pétain, fut gazé à Auschwitz, avec (le 59e convoi parti de France) 1 000 juifs, 130 enfants (13 survivants).

Notre mère, et nos grands-parents,

Mme Simone HERRMANN-ISRAËL,
quarante et un ans,

M. Maurice HERRMANN,
soixante-quinze ans,

Mme Zélie HERRMANN,
quatre-vingt-un ans,

subirent le même sort six mois après, avec (le 67e convoi) 1 214 juifs, 184 enfants (26 survivants).

Ces ignominies sont inoubliables.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Conférences

– Séminaire exceptionnel sur la fête de Kippour, explication selon le Zoar et la Kabbale, *mercredi 8 septembre 1993*, à 20 h 30, Centre de la Kabbale, tél. : 43-56-01-38.

Communications diverses

– Fêtes de Tishri :
Les rabbins Daniel Farhi, Pauline Bebe, Oren Postrel et le Mouvement juif libéral de France informent que les offices de Rosh Hashana et de Kippour 5754 se dérouleront à la Maison de la chimie, 28 *bis*, rue Saint-Dominique, Paris-7e ; à la synagogue du MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e ; à l'Espace Voltaire, 4, rue Camille-Desmoulins, Paris-11e.

Talmudei Thora : deux centres :
Maison communautaire (Beaugrenelle), 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e, tél. : 45-75-38-01 ; MJLF/Est (Nation), 22, rue du Sergent-Bauchat, Paris-12e.

Rentrée : Centre Beaugrenelle, mardi 21 septembre à 17 h 45 ; mercredi 22 septembre à 9 h 30 et 17 h 15.
Centre Nation : dimanche 3 octobre, à 10 heures.

Dans *le Monde diplomatique* de septembre

Cascade de libéralités pour les clients de la droite

Remise en cause de l'axe franco-allemand, décrochage du franc, la crise européenne a franchi un nouveau degré. Antagonismes et concurrence s'avivent au sein de la Communauté, tandis que près de 20 millions de chômeurs sont à la recherche d'un emploi. En France, où survivent 100 000 sans domicile fixe, la droite, revenue aux affaires couvre de bienfaits patronat et détenteurs de capitaux, sans effets visibles sur une situation dégradée. Dans *le Monde diplomatique* de septembre, Christian de Brie dresse le catalogue des libéralités accordées aux clients de la droite, tandis que Hubert Prolongeau raconte la longue dérive des parias sans toit. Paul-Marie de la Gorce met à nu les divergences franco-allemandes et Ignacio Ramonet se demande comment sauver la construction européenne. Serge Halimi examine les conséquences de la bourrasque monétaire. Enfin, Laurent Carroué s'interroge sur les chances de survie de l'industrie automobile européenne.

D'autre part, ont trouvera dans ce numéro un ensemble sur le Proche-Orient. Alain Gresh analyse les conséquences pour l'OLP des propositions de retrait partiel israélien de Jéricho et de Gaza tandis que Georges Corm dénonce l'aggravation des déséquilibres et des injustices économiques dans la région.

Dans ce même numéro : La grande détresse de la société russe *(Amnon Kapeliouk)* ; Bouillonante d'initiatives, la démocratie polonaise consolide son ancrage *(Jean-Yves Potel)* ; Le mur dans les têtes, ou la déception des Allemands quatre ans après *(Brigitte Patzold)* ; Hors des transnationales, point de salut ! *(Jacques Decornoy)* ; Risques de famine aggravés dans le Sud *(Michel Chossudovsky)* ; L'ANC dans l'engrenage des concessions face au pouvoir blanc *(Pierre Beaudet et Hein Marais)* ; Le Zaïre à feu et à sang en de vastes régions *(Colette Braeckman)* ; Comment fut scellé le destin du Congo belge *(David N. Gibbs)* ; Démocratie sous surveillance au Chili *(Gérard Teulière)* ; Vers un capitalisme « à la cubaine » ? *(Janette Habel)* ; Surenchères nucléaires entre Tokyo et Séoul *(Selig S. Harrison)* ; Au Japon, les hésitations d'une coalition hétéroclite *(Claude Leblanc)* ; La mise à mort du débat télévisé *(Noël Nel)* ; Culture et pouvoir en Europe *(Bernard Cassen)*.

Egalement au sommaire : « Fracture en Méditerranée », cinq siècles après la chute de Grenade *(Jean Chesneaux, Bernard Vincent, Alain de Libera)*.

► **En vente chez votre marchand de journaux – 20 F.**

WEEK-END D'UN CHINEUR

Lampes à pétrole à la lueur des prix

Une flamme venue d'Amérique vient éclairer l'Europe au milieu du siècle dernier. A l'époque, la lampe à huile, héritée de l'Antiquité, enfume encore toutes les provinces et le pétrole « lampant » apparaît comme une *révolution* : lumière vive, absence de fumée et d'odeur, emploi facile. Il suffisait de modifier les brûleurs pour adapter les lampes à ce nouveau carburant, et leurs structures sont restées les mêmes.

Aujourd'hui, c'est davantage la forme du contenant qui retient le regard et les lampes à pétrole, fabriquées en quantité pendant plus d'un siècle, présentent une grande diversité. Parmi les moins chères, les petits modèles début de siècle en régule, laiton, fer ou fer chromé se trouvent à partir de 200-300 francs. Egalement très courantes, les lampes à réservoir en verre, de tons variés, le plus souvent turquoise, sur un pied en métal sont accessibles entre 500 et 700 francs. En porcelaine peinte à la main ou en opaline, les prix démarrent aussi autour de 500 francs. Ils montent ensuite avec les pièces de tailles plus importantes et surtout de fabrication moins courante. Par exemple, une lampe à pied en onyx dotée d'un réservoir 1900 en verre à décor de fleurs polychromes vaut 3 800 francs et une paire en faïence de Longwy à décor de fleurs multicolores du début du siècle, 10 000 francs.

Rares et très prisées, les lampes monumentales à plusieurs bras de lumière peuvent dépasser le seuil des 25 000 francs : on quitte alors la brocante pour entrer dans la « haute décoration ».

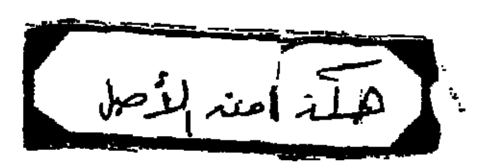
CATHERINE BEDEL

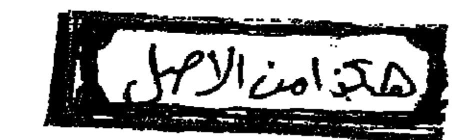
► **Bonnes adresses : Les Sagittaires, 17, rue Saint-Paul, 75004, Paris, tél : 40-29-06-08 ; Choses, 52, rue Auguste-Comte, 69002 Lyon, tél : 78-37-95-30 ; La Farfouillette, chemin des Lauvette, Nice-Ariane, tél. 93-54-36-74.**

Ici et là

Foires et salons

Paris, avenue du Maine, Parly 2 (jusqu'à samedi), **Lille** (grande braderie), **Villefranche-sur-Mer** (Alpes-Maritimes), **Bar-le-Duc** (Meuse), **Villeneuve-lès-Avignon** (Gard), **Marsac** (Charente), **Lectoure** (Gers), **Sauve** (Gard), **Clamecy** (Nièvre).





RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Un si joli chapeau

LE premier handicap de *Catherine Courage*, le grand téléfilm de rentrée de TF 1, était précisément son titre. Avec un patronyme si subtil, on pouvait attendre une œuvre humble et méritante, quelque chose d'édifiant et d'humide, avec des quais de gare, des mouchoirs agités, et *les terribles obstacles de l'existence* surmontés l'un après l'autre à force de volonté. De fait, l'héroïne de l'œuvre, adaptée du *roman* de Jacques Duquesne, est incontestablement édifiante, presque avec volupté. Fille des corons du Nord, Catherine fait *serment, après la répression* d'une manifestation ouvrière à la fin du siècle dernier, d'être médecin pour soigner les prolétaires : elle deviendra la première chirurgienne de France. Elle n'en épousera pas moins un fils d'industriels bordelais, s'extrayant ainsi de sa condition sans pour autant se laisser emprisonner par les conventions bourgeoises. Au fil des scènes, on la verra inventer la transfusion sanguine, piloter avec des bonheurs variables sa vie amoureuse et une des premières *Panhard*, forcer la porte de Pasteur – *Trois minutes d'entretien, monsieur Pasteur, je vous en prie,* – être effleurée miraculeusement par l'intuition du reportage télévisé, résister à la misogynie odieuse des carabins et à l'écœurement des dissections, assister à la première projection des frères Lumière. On la signale aussi à Montmartre, écoutant Bruant chanter *Nini Peau de Chien*, au bal des débutantes, dans une clinique louche, bref, elle galope avec un souffle culotté des lambris aux bas-fonds, des aristos aux escarpes.

D'où vient pourtant que ce marathon se laisse regarder jusqu'à la dernière image avec plaisir ? Des décors et des costumes certainement, qui sont des réussites. De l'excellence des comédiens, Catherine comprise – encore que l'on pourrait suggérer à *Florence* Thomassin, le rôle-titre, de ne pas trop en faire dans les aigus. Mais surtout, on ne se lasse pas du spectacle rafraîchissant d'une volonté en action. Catherine veut. L'objet de ses ardeurs fluctue au fil de la soirée, mais au moins, elle veut vouloir. Et cette volonté, légèrement hystérique mais toujours *in extremis* mutine, parvient à crever l'étouffant mille-feuilles du téléfilm, pour chatouiller en nous une sourde nostalgie. Que vous reste-t-il à désirer, téléspectateurs avachis, semble nous demander Catherine par-dessus le siècle qui nous sépare d'elle. Oui, tiens, que nous reste-t-il ? Quel idéal justifierait aujourd'hui tant d'essouflement, sur de si jolies bottines, sous un si joli chapeau ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 3 septembre

TF 1

20.45 Téléfilm : Les Mouettes. De Jean Chapot.
22.25 Téléfilm : Le Grand Même. De Jacques Ertaud.
23.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Salut les coquins ! De Marcel Zemour, d'après le roman de Raf Vallet.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot.

FRANCE 3

20.45 ▶ Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Les Maîtres chanteurs de Tsukitji, de Lise Blanchet et Eric Darmon.
21.45 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Feuilleton : Le Cousin américain. De Giacomo Battiato (dernier épisode).

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : En direct du couloir de la mort. De Patrick Duncan.
22.05 Sport : Athlétisme. Réunion de Bruxelles, en différé.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : A propos d'Henry. ■ Film américain de Mike Nichols (1991).

ARTE

20.40 ***Magazine : Transit.*** De Daniel Leconte.
21.50 Musique : Le Sfinks Festival. Avec Los Van Van, Ali Hassan Kuban, Hedningarna, Chief Dr. Sikuru, Ayinde Barrister & Africa's International Music Ambassadors, Zap Mama.
22.50 Documentaire : Lew Kopelew, je suis coupable. De Hans-Dieter Grabe.
23.45 Documentaire : Un printemps à Pékin. Place Tienanmen, d'André Huet (54 min).

M 6

20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Une nuit avec un tueur. De Sandor Stern.
22.30 Série : Mission impossible.
0.05 Magazine : Emotions.

FRANCE-CULTURE

20.50 A vous le ciel, à nous la Terre. Chronique de la Renaissance : 1466-1522 (5).
21.50 Dramatique. La Chevauchée élastique, de Pierre Louki (rediff.).
22.40 Musique : Nocturne. Carnets de voyage dans l'opéra italien (5).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Michel Cournot (rediff.).
0.50 Musique : Coda. Leonard Cohen (5, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de l'Opéra de Francfort) : Rhapsodie sur un thème de Paganini op. 43, de Rachmaninov ; Symphonie nº 7 en ut majeur op. 60, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Youri Temirkanov ; sol. : Nicolaï Petrov, piano.
23.00 Concert (donné le 13 mai au Musée d'art moderne à Paris) : Quatuor à cordes nº 1 en un mouvement, de Roslavetz ; Quatuor à cordes nº 1 en quarts de ton op. 13, de Wyschnegradski ; *Quatuor à cordes nº 1 op. 24*, de Mossolov, par le Quatuor Lenardo.
0.35 Bleu nuit.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION

Samedi 4 septembre

TF 1

14.20 La Une est à vous.
17.40 Magazine : Trente millions d'amis.
18.10 Série : Chips.
19.00 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Variétés : C'était ma tournée. Spectacle conçu par Patrick Sébastien, au palais des Beaux-Arts de Bruxelles.
22.40 Téléfilm : A la vie, à la mort. De Lewis Teague.
0.55 Sport : Voile. Trophée Clairefontaine des champions à La Trinité-sur-Mer.

FRANCE 2

14.15 Magazine : Animalia. Présenté par Allain Bougrain-Dubourg.
15.10 Magazine : Samedi sport. Basket : Trophée Legrand, en direct de Limoges.
17.45 Série : Un privé nommé Stryker.
19.10 INC.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Variétés : La Chance aux chansons. Présenté par Pascal Sevran.
22.25 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : La 25ᵉ Heure. Présenté par Jacques Perrin. Transatlantique : *Queen Elizabeth 2*, documentaire de Rob Roumbout.

FRANCE 3

14.00 Magazine : Couleur pays. Programme proposé par France 3 Normandie. Promenades en Normandie (1) ; à 14.05, Guy de Maupassant, documentaire de Dominique Verdure ; à 15.00, Promenades en Normandie (2) ; à 15.20, Les cerfs-volants : capitale Dieppe, *reportage de Richard Plumet* ; à 15.25, Promenades en Normandie (3) ; à 15.40, Honoré Boissière, dit Bobosse, le flibustier du bocage, documentaire de Rémi Mauger ; à 16.05, Promenades en Normandie (4) ; à 16.20, Le Festival du cinéma américain de Deauville ; à 16.45, Promenades en Normandie (5) ; à 16.50, Anita Conti, la dame de la mer, documentaire de Jean-Paul Lussault et Stéphane Lhote ; à 17.25, Promenades en Normandie (6).
17.35 Série : Matlock.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.45 ▶ Téléfilm : Jeu d'enfant. De Michel Leviant.
22.00 Journal et Météo.
22.25 Magazine : Pégase. Portrait de Roland Garros ; Ile de la Réunion et Guyane : l'aviation reine.
23.20 Documentaire : Les Etoiles d'Hollywood. Henry Fonda, de David Heeley, présenté par Jane Fonda (v.o.).

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Série macabre. D'Eric Till.
15.35 Documentaire : Les Rapaces, tueurs de plein vol. De Hugh Miles.
15.59 Surprises.
16.10 Documentaire : La Hague, le nucléaire au quotidien. De Paule Zajdermann et Françoise Zonabend.
17.05 Sport : Tennis. Résumé de la 5ᵉ journée des Internationaux des Etats-Unis.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie et Clyde.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.
20.30 Téléfilm : Un fugitif parmi nous. De Michael Toshiyuki Uno.
22.05 ▶ Documentaire : L'Arbre et les Fourmis. De Jean-Yves Collet.
22.55 Flash d'informations.
23.05 Documentaire : L'Amour au Brésil. De Michèle Reiser.
23.55 Surprises.
23.59 Di Rosa Girl.
0.00 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff., 45 min).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
18.15 Magazine : Intérieur nuit. *L'Europe à Bruxelles (rediff.).*
18.45 Cinéma d'animation : Snark. Pegasus, de Raoul Servais (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Histoires d'opiniâtres insulaires. Lofoten, Madère, Cyclades.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités britanniques et françaises de la semaine du 4 septembre 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. Hongrie (rediff.).
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : O Santo Daime. De Patrick Deshayes.
22.15 Série : Histoires russes. Le Manuscrit, d'Alexandre Mouratov.
23.15 Court métrage : La Steppe. D'Emmanuel Parraud.
23.25 ***Documentaire : Jazz in the Night.*** John Lurie & the Lounge Lizards. De Werner Schretzmeier.

M 6

14.45 Série : Département S.
15.30 Série : Amicalement vôtre.
16.25 Documentaire : La Saga du sport. A fond la glisse, de Chris Openshaw.
16.50 Musique : Flashback.
17.20 Magazine : Culture rock.
17.50 Série : Le Saint.
18.35 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Spécial 4 × 4. Le salon de Val-d'Isère.
19.00 Série : Drôles de dames.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Loin de ce monde.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.50 Feuilleton : V. De Kenneth Johnson et Richard T. Heffron.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Temps de la danse. A quoi servent les festivals de danse ? Avec Jean-Paul Montanary, Guy Darmet.
20.30 Photo-portrait. Jean-Pierre Raynaud, plasticien.
20.45 Avignon 93. Théâtre scandinave : Munich-Athènes, de Lars Noren.
22.35 Musique : Opus. Lorient 93, le monde celtique en fête.
0.05 Clair de nuit. Simone à Las Vegas.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 ***Opéra*** (donné le 12 juin salle Pleyel) : La Damnation de Faust, de Berlioz, par la Maîtrise et le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Françoise Pollet, soprano, Thomas Moser, ténor, Gilles Cachemaille, baryton, François Harismendy, basse.
22.30 Concert (donné le 29 septembre 1992 lors du Festival de Laon).
0.35 Bleu nuit.

Dimanche 5 septembre

TF 1

15.10 Série : La loi est la loi.
16.05 Série : Starsky et Hutch.
16.55 Disney parade.
18.05 Des millions de copains.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Alain Juppé.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : L'Union sacrée. □ Film français d'Alexandre Arcady (1988).
22.50 Magazine : Cinédimanche.
23.00 Cinéma : Sur un arbre perché. ■ Film français de Serge Korber (1971).
0.35 Journal et Météo.
0.45 Concert. Œuvres de Tchaïkovski, Schnittke, Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction et violoncelle, Mstislav Rostropovitch.

FRANCE 2

15.45 Dimanche Martin.
17.20 Documentaire : CQFD. Les Aventuriers du froid, de Jean-Pierre Mirouze.
18.20 Magazine : Stade 2. Athlétisme ; Football ; Automobile ; Basket-ball ; Aviron ; Equitation ; Tennis ; Volley-ball.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Vivre et laisser mourir. ■ Film britannique de Guy Hamilton (1973).
22.50 Cinéma : Le Flic de mon cœur (The Big Easy). ■■ Film américain de Jim *McBride (1986).*
0.30 Journal et Météo.
0.50 Magazine : Musiques au cœur. Présenté par Eve Ruggieri. Les trente ans de carrière de Luciano Pavarotti.

FRANCE 3

15.30 Magazine : Sports 3 dimanche. A 15.35, Tiercé, en direct de Deauville ; à 15.55, Voile : Trophée Clairefontaine, en direct de La Trinité-sur-Mer ; à 16.30, Patinage : gala de clôture du Grand Prix de Saint-Gervais.
17.35 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Série : Hôtel de police. Protection rapprochée, de Claude Barrois.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. *Présenté par Pascal Brunner.*
20.45 Spectacle : Le Cirque de Vérone. Présenté par Sergio. Extraits du deuxième Festival international de Vérone.
22.05 Magazine : Montagne. Invités : Carole Merle et Fabrice Guy. Reportages : Les portes *du ciel ; Une cathédrale à ciel* ouvert ; Un homme, une passion : Bernard Herrsher, photographe vosgien ; Cet été-là : images d'archives.
22.55 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Alain Juppé.
23.45 ***Cinéma : On murmure*** **dans la ville. ■** Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1951). (v.o.).

CANAL PLUS

14.00 Sport : Equitation. Les Masters de Paris, en direct.
16.00 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert (rediff.).
16.55 Dessin animé : Les Simpson.
17.15 Surprises.
17.25 Sport : Tennis. Résumé de la 6ᵉ journée des Internationaux des Etats-Unis.
18.00 Cinéma : Le Fer et la Soie. ■ Film sino-américain de Shirley Sun (1988).

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
20.35 Cinéma : Kafka. ■■ Film américain de Steven Soderbergh (1991).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Magazine : L'Equipe du dimanche. Eliminatoires de la Coupe du monde de football : Brésil-Venezuela, Argentine-Colombie ; Championnats européens.
0.45 ***Sport : Tennis.*** 7ᵉ journée des Internationaux des Etats-Unis, en direct de Flushing-Meadow.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Série : Histoires russes. Le Manuscrit, d'Alexandre Mouratov.
17.55 Documentaire : Horizon. La Fabrication du paysage anglais, de Peter Jones (rediff.).
19.00 Série : TV Squash. D'Angelo Abela.
19.30 ***Magazine : Mégamix.*** Présenté par Martin Meissonnier.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Le Ring de Wagner par Boulez et Chéreau. Soirée thématique proposée par la ZDF (4ᵉ partie).
20.41 ***Opéra : Le Crépuscule des dieux.*** De Richard Wagner. Mise en scène de Patrice Chéreau. Par l'Orchestre et le Chœur du Festival de Bayreuth, direction : Pierre Boulez. (v.o., 255 min).

M 6

14.40 Magazine : Zone interdite. Best of. Inde : les petits mariés du Rajasthan ; Moscou : le marché aux femmes ; Chirurgie esthétique : au risque de plaire ; Le nu au cinéma : le grand bluff ; Taupes dans la Mafia : flics ou voyous ?
16.10 Magazine : Fréquenstar.
17.10 Série : Airport unité spéciale.
18.05 Série : Booker.
19.00 Série : Flash.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Loin de ce monde.
20.35 Sport 6.
20.45 Téléfilm : Rivales par alliance. De Jon Avnet.
22.35 Magazine : Culture pub. Spécial pub anglaise.
23.05 Cinéma : Black Emanuelle en Orient. □ Film italien de Joe D'Amato (1976).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Hommage à Severo Sarduy (1937-1993).
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Nocturne. XIIIᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Concert donné le 19 août à l'abbaye de Sylvacane : Œuvres de François Couperin, par Christophe Rousset, clavecin.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : symphonie nº 104 en ré majeur, de Haydn ; Symphonie nº 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par The New Company, et The Orchestra of the Age of Enlightenment, dir. Frans Brueggen ; sol. : Judith Howarth, soprano, Susan Bickley, mezzo-soprano, Hans Peter Blochwitz, ténor, Andreas Schmidt, basse.
23.00 Concert (donné le 10 avril *1992 à Varsovie*) : *Vision de l'Amen pour deux pianos*, de Messiaen ; Variations sur un thème de Haydn pour deux pianos op. 56 b, de Brahms ; Fantaisie-Tableaux, suite pour deux pianos op. 5, de Rachmaninov, par Martha Argerich, Alexandre Rabinovitch, pianos.
0.35 Emission de la Communauté radiophonique des pays de langue française. Les chants chorals (France).

Le Monde

Incidents à Paris après un contrôle d'identité

Une dizaine de policiers blessés dans le quartier des Halles

De violents incidents ont opposé des jeunes gens à des policiers, jeudi 2 septembre à partir de la soirée, au cœur du quartier des Halles dans le premier arrondissement de Paris. Protestant contre l'interpellation de musiciens de rue, plus d'une centaine de jeunes gens s'en sont pris aux forces de l'ordre et leur ont lancé des projectiles. Onze policiers ont été blessés, tandis que dix-huit personnes interpellées ont été mises à la disposition de la police judiciaire parisienne.

Le square des Innocents est l'un de ces lieux parisiens où le moindre incident peut tourner à l'émeute urbaine. A un jet de caillou du Forum des Halles, cette placette d'un quartier piétonnier est traversée chaque jour par des dizaines de milliers de Parisiens pressés. Elle offre aussi une scène appréciée aux spectacles de rue : cracheurs de feu et rappeurs, mimes, musiciens et jongleurs, peuvent y compter sur un public permanent de badauds assis aux abords de la fontaine des Innocents.

Jeudi 2 septembre vers 17 h 30, une intervention policière de routine a transformé le spectacle des « Innocents » en scènes de violences qui ont duré jusqu'à la tombée de la nuit. Deux gardiens de la paix avaient été appelés par des habitants des immeubles voisins, énervés par le bruit des tambours d'un groupe de musiciens. Deux des joueurs sud-américains ont alors refusé de suivre les policiers, prenant leur public à témoin pour résister à l'interpellation et au contrôle des identités.

Il n'en fallut pas plus pour déclencher la colère de près de deux cents jeunes gens. Tandis que les deux musiciens étaient conduits au poste, où ils présentaient des papiers d'identité en règle, une petite foule se rassemblait aux abords des locaux de police pour réclamer leur libération. Des canettes de bière, des pierres et des boulons ne tardaient pas à être lancés sur les compagnies d'intervention, les CRS et les gendarmes mobiles appelés en renfort, qui repoussaient les trublions et les badauds par des mini-charges – qualifiées par les responsables de la sécurité de *« poussettes »* visant à refouler les occupants des lieux – sans aménité.

Une réaction disproportionnée

A la nuit tombée, les projectiles, dont quelques pavés descellés dans la chaussée, pleuvaient toujours sur les policiers : onze d'entre eux seront légèrement blessés. Des vitrines de commerces du quartier, rue de la Ferronnerie notamment, dégringolaient aussi sous l'averse.

Passé minuit, la tension semblait retombée. Les deux musiciens avaient finalement été libérés, avec en poche un procès-verbal pour « bruits intempestifs sur la voie publique ». Parmi les vingt-quatre personnes interpellées, dix-huit étaient mises à la disposition de la police judiciaire. Des CRS restaient pourtant mobilisés jusqu'au petit matin pour, dit l'un de leurs responsables, *« occuper le terrain »*.

La préfecture de police se disait, vendredi matin 3 septembre, consciente du risque de voir se développer, à Paris même, ce type de violences urbaines spontanées. Jusqu'alors de telles explosions, disproportionnées par rapport au motif (une simple interpellation), semblaient limitées à des banlieues « chaudes » ou à des événements particuliers (manifestations, concerts) au cœur de la capitale.

ERICH INCIYAN

Le Syndicat général de la police souligne les risques d'explosion sociale

Réagissant aux incidents survenus aux Halles, le Syndicat général de la police (SGP, membre de la Fédération autonome des syndicats de police) a rappelé aux autorités *« les risques éventuels d'explosion à Paris comme en banlieue, explosions dues à des tensions dans les secteurs les plus concentrés de la mégapole »*. Le SGP souligne que les interventions des gardiens de la paix *« deviennent de plus en plus délicates, notamment dans la mission d'ordre public, car les policiers sont confrontés quotidiennement à deux thèses qui s'affrontent : besoin de tranquillité et animation du quartier »*. Aussi le syndicat demande-t-il la mise en place d'*« une organisation de la police autour d'un « super » préfet régional, qui permettrait d'adopter une vision globale indispensable »*

La préparation de la loi quinquennale sur l'emploi

M. Giraud « prêt à revoir les dispositions » sur l'intérim et les CDD

Dans un entretien publié vendredi 3 septembre par *les Echos*, Michel Giraud, ministre du travail, se déclare *« prêt à revoir les dispositions »* concernant l'intérim et les contrats à durée déterminée (CDD) figurant dans l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi. Alors que le premier ministre recevra le 6 septembre les partenaires sociaux, M. Giraud *« ne* [veut] *pas que l'on dise que »* ce projet *« favorise la précarité »*.

Le ministre reconnaît que l'intention du gouvernement de porter de dix-huit à vingt-quatre mois la durée maximale des contrats à durée déterminée et du travail intérimaire est contradictoire avec l'accord du 24 mars 1990 sur le travail précaire négocié par les partenaires sociaux (*le Monde* du 27 mars 1990).

En outre, M. Giraud exclut que les *« contreparties »* patronales aux allègements de charges figurent dans la loi et considère qu'il ne lui *« semble pas déraisonnable de penser qu'en année pleine, hors effet d'un retour de la croissance, de 300 000 à 400 000 emplois pourraient, au total, être créés à partir des dispositions de la loi »* quinquennale.

Un arrêté au « Journal officiel »

Les familles d'accueil des toxicomanes sont soumises à un règlement

Un arrêté relatif aux réseaux de familles d'accueil pour toxicomanes, publié au *Journal officiel* du 2 septembre, précise les modalités de prise en charge en famille d'accueil d'usagers de drogue suivis dans les centres de soins conventionnés.

L'harmonisation du dispositif de soins pour les toxicomanes se poursuit. L'arrêté relatif aux réseaux de familles d'accueil, signé le 18 août par Jean-François Girard, directeur général de la santé, fait suite à un décret du 29 juin 1992 (*le Monde* du 22 juillet 1992). Celui-ci visait à améliorer le financement des centres d'accueil et de soins. Il prévoyait aussi que les réseaux de familles d'accueil, au même titre que les appartements thérapeutiques – qui devraient prochainement faire l'objet d'un arrêté, – pouvaient être rattachés à ces centres.

Le réseau de familles d'accueil n'était pas juridiquement encadré. Le nouvel arrêté actualise un autre texte, du 20 décembre 1977, qui n'avait jamais été publié au *Journal officiel* mais qui tenait lieu de texte de référence aux intéressés. Le réseau de familles d'accueil devient aujourd'hui *« une partie intégrante du dispositif spécialisé de soins aux toxicomanes, conventionné avec l'Etat »*.

Le placement en milieu familial d'un toxicomane s'inscrit ainsi dans l'ensemble du projet thérapeutique engagé par un centre de soins conventionné. Le toxicomane doit être *« volontaire et ne plus se trouver dans une phase de dépendance physique »*.

La nouveauté de ce dispositif, qui donne un cadre juridique à des pratiques pour la plupart déjà conformes, réside dans l'obligation faite aux familles de s'engager *« par écrit »*, sous peine de radiation et d'annulation du séjour en cours, à respecter les clauses d'un règlement intérieur type fixé en annexe.

Celui-ci définit les conditions matérielles de l'accueil, impose *« la discrétion au regard de la vie privée »* des personnes accueillies, prévoit une première visite du responsable du centre de soins ou de son représentant – *« au minimum dans les quinze jours qui suivent l'arrivée »* du toxicomane, – impose un *« suivi régulier »* et fixe les règles de responsabilité civile en cas d'accident.

L. F.

Ancien chef d'état-major de l'armée de l'air

Le général Bernard Capillon est mort

Le général Bernard Capillon est décédé d'une crise cardiaque, jeudi 2 septembre à Cannes (Alpes-Maritimes), à l'âge de soixante-quatre ans.

Né le 15 octobre 1929 à Bizerte (Tunisie), Bernard Capillon était ancien élève de l'Ecole de l'Air et avait servi notamment en Algérie, avant de commander à Dijon un escadron de Mirage-III. Après diverses affectations en Allemagne fédérale et à Paris, il avait pris le commandement en septembre 1973 de la base aérienne de Luxeuil. Deux ans plus tard, il est nommé adjoint « air » à la présidence de la République et, comme jeune général de brigade aérienne, il sera chargé par Valéry Giscard d'Estaing d'aller récupérer à Tripoli les époux Claustre retenus au Tibesti (Tchad). En mars 1977, il devient sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, puis entre décembre 1977 et janvier 1978, responsable de l'engagement aérien de la France en Mauritanie. En mars 1981, il est nommé comandant de la défense aérienne à Taverny avec le rang de général de corps aérien, puis promu en mars 1982 général d'armée aérienne et nommé chef d'état-major de l'armée de l'air. De 1987 à 1989, il est PDG de la Snecma et du groupe Snecma et en 1990-1991, il avait commenté à la télévision les émissions spéciales consacrées à la guerre du Golfe.

La mise en cause de six militants dans le saccage de l'imprimerie de Bernay

Le Livre CGT indique que le refus d'un « non-lieu » provoquerait une « riposte » de la profession

Le juge d'instruction de Bernay (Eure) a achevé jeudi 2 septembre l'information concernant l'intervention, le 11 août 1992, de militants du Livre CGT contre l'imprimerie du groupe Meaulle, utilisée par l'éditeur Alain Ayache pour fabriquer ses journaux *le Meilleur* et *Spécial dernière*. Le juge a convoqué trois syndicalistes, qui étaient soutenus par 300 militants réunis devant le Palais de justice.

La visite musclée de ce commando avait abouti à des dégâts officiellement évalués à 585 000 francs. Le syndicat entendait protester contre le rapatriement des travaux d'Alain Ayache de l'imprimerie parisienne Offprint à celle de Bernay, où le Livre CGT n'est pas présent (*le Monde* du 13 août 1992). Douze syndicalistes avaient été mis en examen au cours de la procédure *« pour dégradation de biens publics »*. Le dossier de six d'entre eux sera finalement transmis au procureur de la République en vue d'un renvoi devant le tribunal correctionnel ou d'un non-lieu, selon l'avocat du syndicat du Livre, Michel Henry. Ce dernier a ajouté avoir un *« bon espoir »* d'abandon des poursuites, après le retrait des plaintes d'Alain Ayache et de Bernard Meaulle, PDG de l'imprimerie Meaulle.

Au cours d'un meeting, le 2 septembre, Roland Bingler, secrétaire général du Livre CGT a qualifié cette procédure judiciaire de *« complot »* contre son syndicat. Il a prévenu que *« toute autre décision qu'un non-lieu provoquerait une riposte de toute la profession »*.

Nouvelle formule pour « Le grand jury RTL-*le Monde* »

« Le grand jury RTL-le *Monde* » reprend, dimanche 5 septembre, à 18 h 30, avec une formule modifiée par rapport à celle qui existait depuis le lancement de cette émission en septembre 1980 : l'invité sera désormais interrogé par deux journalistes – un de RTL, un du *Monde* – au lieu de quatre précédemment, et il s'exprimera sur un thème précis défini à l'avance. Les débats seront animés par Olivier Mazerolle, directeur de l'information de RTL. C'est Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, qui inaugurera ce « Grand Jury » nouvelle formule sur le thème : « L'industrie peut-elle créer des emplois ? » Il répondra aux questions de Pierre-Angel Gay du *Monde* et de Richard Arzt de RTL.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 3 septembre 1993 a été tiré à 492 566 exemplaires.

Le problème des otages italiens en Turquie

Un porte-parole du PKK a été arrêté à Rome

Ali Sapan, un porte-parole du Front de libération nationale du Kurdistan (ERNK), l'aile politique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a été arrêté à Rome, jeudi 2 septembre, après avoir donné une conférence de presse au sujet des négociations menées pour faire libérer deux touristes italiens otages du PKK en Turquie. La police s'est rendu compte que le porte-parole des séparatistes kurdes, qui semble être entré légalement sur le territoire italien, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international émis en Turquie, pour appartenance présumée à une organisation terroriste. Le quotidien *la Repubblica* indiquait vendredi que le ministère des affaires étrangères italien a été pris *« à contre-pied »* par cette arrestation.

Par ailleurs, un responsable du PKK, cité jeudi par Kurd-Ha, a indiqué que le parti veut *« intensifier »* ses actions à Istanbul. Pour sa part, le premier ministre turc, Mme Tansu Ciller, qui a jugé que, sur le terrain militaire, le PKK ne pourra plus résister longtemps, a déclaré mercredi que *« la lutte contre la terreur se poursuivra jusqu'au bout »*.

Alors que les rumeurs de cession se multiplient

Le groupe Expansion va supprimer 46 postes

Le groupe Expansion, présidé par Jean-Louis Servan-Schreiber, va procéder à 46 suppressions de postes (ce qui devrait aboutir à une trentaine de licenciements) en dehors de la rédaction, de la publicité et de la diffusion. La direction du groupe justifie cette mesure par la baisse des ressources publicitaires (– 14 % en valeur, fin juin).

Une assemblée générale des salariés du groupe, réunie jeudi 2 septembre, a exprimé sa *« défiance »* envers M. Servan-Schreiber, *« en constatant la dégradation continue de la situation du groupe Expansion ces trois dernières années »*, et en estimant que *« cette dégradation n'est pas seulement due à une chute de la publicité mais surtout à une mauvaise appréciation de la concurrence et à une succession d'erreurs de gestion »*.

Par ailleurs, les rumeurs concernant une cession du groupe Expansion se concrétisent. Après le retrait du britannique Pearson (*les Echos*), des négociations sont menées entre le groupe Expansion et CEP Communication. Elles se fondent sur une location-gérance du groupe, d'une durée de cinq ans, confiée à la filiale d'Havas.

La Générale occidentale prend le contrôle du « Point »

La société Gaumont présidée par Nicolas Seydoux a annoncé officiellement, vendredi 3 septembre en fin de matinée, la cession de *« la majorité de sa participation »* (51 %) dans la Sebdo, société éditrice de l'hebdomadaire *le Point*, à la Générale occidentale (GO), filiale du groupe Alcatel-Alsthom spécialisée dans la communication. Après avoir acquis 40 % du *Point* à la fin de l'été 1992, la GO – propriétaire du groupe Express – détient donc le contrôle de l'hebdomadaire, soit plus de 80 %, Gaumont conservant environ 10 % des parts, ce qui lui permet de siéger au conseil d'administration.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : l'imbroglio des dépenses scolaires

Fini, les vacances ! La rentrée est là, avec son casse-tête financier. Enseignants, salles de classe, transports scolaires et gymnases font l'objet de financements complexes. Qui paie quoi, en matière d'éducation ? Rappel des charges qui reviennent respectivement à l'Etat et aux collectivités locales. Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages un dossier sur les écomusées et un reportage sur Hendaye.

Chez les peintres

Philippe Dagen termine sa série de visites aux peintres américains avec Roy Lichtenstein, un des maîtres du pop art. Révélé par son imagerie de bandes dessinées géantes et glacées, ce peintre prolixe poursuit la description du monde contemporain et affirme : *« Je veux aller au-delà du pop. »*

